



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

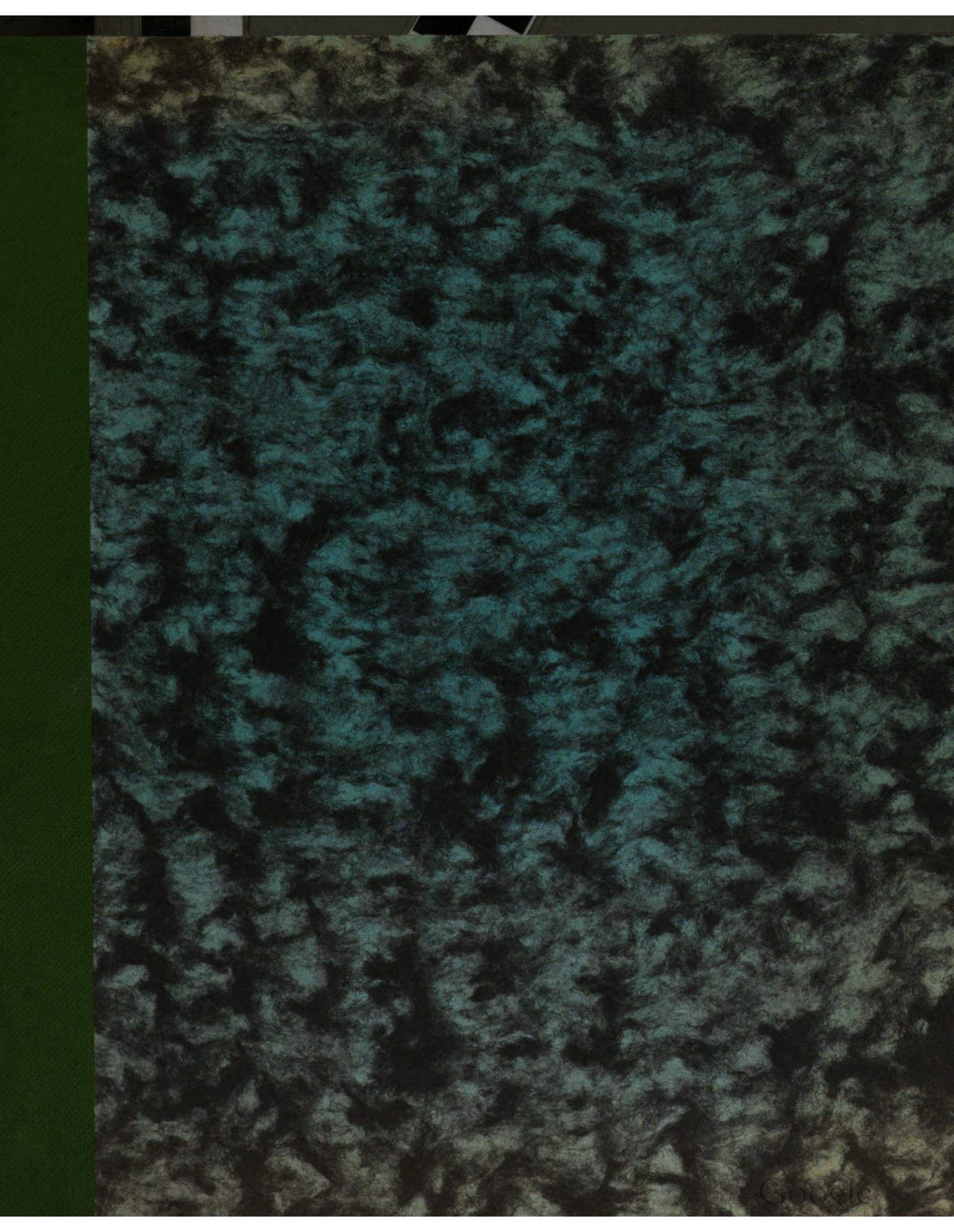
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



90000120260

123/77



L'ABBAYE
DE
SAINT-VAAST

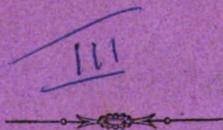
MONOGRAPHIE
HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE
ET LITTÉRAIRE

DE CE MONASTÈRE

PAR

MM. ADOLPHE DE CARDEVACQUE & AUGUSTE TERNINCK

MEMBRES DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DU PAS-DE-CALAIS,
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES,



ARRAS

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE D'ALPHONSE BRISSY.

MDCCCLXIX

~~D 23/177~~

22/71
H. E. Sireekgesch
& Agrar. Ges.

L'ABBAYE
DE
SAINT-VAAST



TOME III.

W 3 I 68

L'ABBAYE
DE
SAINT - VAAST

MONOGRAPHIE

HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE
ET LITTÉRAIRE

DE CE MONASTÈRE

PAR

MM. ADOLPHE DE CARDEVACQUE & AUGUSTE TERNINCK

MEMBRES DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DU PAS-DE-CALAIS,

ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.



ARRAS

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE D'ALPHONSE BRISSY.

MDCCCLXVIII

HISTOIRE LITTÉRAIRE
DE
L'ABBAYE DE SAINT-VAAST.

Les livres du prêtre seront les dépositaires de la science, et c'est à sa bouche que l'on demandera la connaissance de la loi, puisqu'il est l'ange du Seigneur des armées.

(Malachie, c. II, v. 7.)



PRÉLIMINAIRE.

Les monastères ayant été primitivement établis pour faire sortir les hommes de l'état honteux de dégradation où le paganisme les avait fait tomber, et les former à la pratique des plus sublimes vertus, la science, sans doute, ne fut pas très-cultivée d'abord, ni chez les solitaires, ni dans les couvents.

Mais après la chute de l'empire romain, les fondateurs des ordres religieux, n'ayant plus à lutter contre les persécuteurs payens ou hérétiques, comprirent que la science dirigée par la vertu devait contribuer au triomphe de la religion, en développant les germes de civilisation que le christianisme avait répandus dans le monde. Aussi, voyons-nous saint Benoit, dans sa règle, exiger que les religieux consacrent chaque jour un temps déterminé à la lecture.

« Depuis les kalendes d'octobre, jusqu'au commencement du ca-

» rême, qu'ils vaquent à la lecture jusqu'à la douzième heure ; jusqu'à
» la deuxième, on chante tierce, et jusqu'à none, tous travaillent à ce
» qui leur sera enjoint ; qu'au premier coup de none tous quittent
» l'ouvrage et soient prêts pour le moment où on sonnera le second
» coup ; après la réfection, qu'ils lisent ou récitent des psaumes.

» Dans les jours de carême, qu'ils lisent depuis le matin jusqu'à la
» troisième heure, et qu'ils travaillent ensuite, suivant qu'il leur sera
» ordonné jusqu'à la dixième heure. Durant ces jours, tous recevront
» de la bibliothèque des livres qu'ils liront de suite et entièrement.
» Ces livres doivent être donnés au commencement du carême. Sur-
» tout qu'on choisisse un ou deux anciens pour parcourir le monas-
» tère, aux heures où leurs frères sont occupés à la lecture, et qu'ils
» voient s'ils ne trouvent pas quelque frère négligent, qui se livre au
» repos ou à la conversation, ne soit point appliqué à lire, et que non-
» seulement soit inutile à soi-même mais encore détourne les autres.
» Que le dimanche, tous vaquent à la lecture, excepté ceux qui sont
» choisis pour diverses fonctions. Si quelqu'un est paresseux et né-
» gligent, de telle sorte qu'il ne veuille ou ne puisse méditer ni lire,
» qu'on lui enjoigne un travail, pour qu'il ne soit pas sans rien faire.
» Quant aux frères infirmes ou délicats, qu'on leur impose un ouvrage
» ou un emploi, tels qu'ils ne soient ni oisifs ni accablés par la ri-
» gueur du travail (1). »

*Accipiant omnes singulos codices de bibliothecâ quos per ordinem ex
integro legant.*

« Que chacun y reçoive des volumes de la bibliothèque et les lise
» en entier et par ordre. Qu'on aie soin de charger un ou deux
» des plus anciens pour faire le tour du monastère aux heures con-
» sacrées à la lecture, afin de s'assurer si quelque frère, dominé par
» l'oisiveté, ne se livre pas ou à des occupations futiles ou à la paresse,
» au lieu de s'appliquer à la lecture (2). »

Ce sont ces belles paroles du maître qui ont produit Mabillon, et
qui ont rendu si remarquable l'ordre des Bénédictins.

(1) Regula. S. Benedicti. cap. 48.

(2) Reg., cap. 66.

Grâce à ce commencement d'émulation, donné par les saints personnages dont nous venons de parler, bientôt les monastères devinrent des foyers de science et de vertu. Sous ce rapport encore, les religieux rendirent des services éminents au monde intellectuel et à la civilisation. Aussi tous les hommes instruits s'accordent généralement à proclamer aujourd'hui cette vérité si honorable pour la religion catholique, que c'est à l'église, aux monastères et à leurs écoles qu'est due la conservation des sciences, des lettres, du latin et des chefs-d'œuvres de l'antiquité.

ÉCOLES DE SAINT-VAAST.

Les causes de l'influence et de l'autorité dont l'ordre des Bénédictins jouit dans la chrétienté dès les premiers temps de son établissement, sont toutes renfermées dans la règle donnée par son fondateur ; ce sont l'éducation de la jeunesse, l'étude des sciences et la culture de la terre. On a toujours pensé également que l'ordre a dû aussi à ses écoles sa considération, son importance et surtout ses richesses ; car dans les premiers temps, il était assez ordinaire que les élèves fissent des dons considérables aux monastères dans lesquels ils avaient reçu l'éducation, comme marque de leur reconnaissance.

En effet, aussitôt après l'invasion des barbares au Ve siècle, les écoles municipales avaient disparu ; c'est à peine si quelques chrétiens habiles avaient pu maintenir leurs écoles particulières, et continuer la tradition mourante des lettres. Ce fut alors que le christianisme s'inquiéta de l'éducation des jeunes esprits, et se chargea de l'enseignement universel.

A toutes les époques, l'instruction religieuse a été très-développée dans le diocèse d'Arras. L'un des premiers soins de saint Vaast fut d'élever sur les rives du crinchon un oratoire où des jeunes lévites se livraient à l'étude. Il fit plus sur la fin de sa carrière ; car pour mieux conserver le dépôt de la foi, il forma une société d'hommes choisis et spécialement occupés des intérêts de la religion, et il aimait à s'entourer de ces prêtres instruits pour étudier et prier avec eux. De cette école sortit saint Vigor, qui mourut évêque de Bayeux.

Ces réunions furent l'origine de la célèbre abbaye de Saint-Vaast, qui, dans la suite, produisit tant d'hommes célèbres dont elle fut en quelque sorte la mère et l'institutrice.

Les écoles chrétiennes se divisaient en deux classes, les écoles épiscopales et les écoles monastiques. Les premières étaient plutôt des séminaires que des écoles proprement dites. Placées à l'ombre de l'évêché, elles avaient pour but presque unique de pourvoir aux besoins de l'église, et de recruter des prêtres, des lecteurs et des chantres pour l'office divin. Il n'en était pas de même des écoles monastiques; elles avaient quelque chose de moins restreint et de moins spécial dans leur enseignement. Le moine, moins occupé des soins de l'apostolat ou du ministère paroissial, conservait plus de liberté et plus de temps pour les études littéraires et scientifiques. Il accordait une plus grande place aux connaissances qui ne se rapportaient pas directement aux besoins journaliers de l'église. Aussi dans les écoles monastiques l'élève copiait des manuscrits, on lui donnait des notions d'astronomie et de mathématiques. On lui apprenait la philosophie, l'architecture et le chant.

Partout l'enseignement du chant ecclésiastique figurait à côté de l'enseignement vulgaire. Charlemagne avait envoyé à Rome deux clercs pour s'y instruire à fond de tout ce qui se rattachait à la musique chrétienne. A leur retour il en garda un pour sa chapelle et envoya l'autre à Drogon, son fils, évêque de Metz. En peu de temps l'école de chant de cette ville devint la plus illustre de toute la Gaule et forma des professeurs pour toutes les autres.

Il fallait en outre aux religieux des notions d'astronomie et de mathématiques, ne fut-ce que pour déterminer les fêtes mobiles et pour composer les cycles qui en fixaient l'époque, ce qui très-souvent les décidait à pousser plus loin leurs études sur ces matières, et les amenait à faire des observations et des découvertes du plus haut intérêt. Les couvents étaient donc véritablement les dépositaires des sciences, des lettres et des arts, et l'on comprend toute l'influence que leurs écoles devaient exercer sur les esprits, soit pour étouffer les derniers vestiges du paganisme, soit pour arrêter les progrès de l'hérésie et mettre un terme aux persécutions. La liberté et l'étendue de cet en-

seignement étaient grandes sinon complètes ; aussi, choisis par les rois barbares qui en faisaient leurs secrétaires, les moines des plus célèbres abbayes de France entraient dans la conduite des affaires temporelles et étaient chargés de missions difficiles.

Malgré cela, au VIII^e siècle, la littérature était en décadence, lorsqu'un homme apparut, et tout changea soudainement de face. En 787, en effet, au retour de son troisième pèlerinage, Charlemagne adressait une missive à tous les évêques et à tous les abbés de ses royaumes, et il faisait appel à leur concours pour hâter le rajeunissement des âmes par l'étude des lettres : « ... Nous vous exhortons, disait-il, non-seulement à ne pas négliger l'étude des lettres, mais encore avec une humble intention bénie de Dieu, à rivaliser de zèle pour apprendre, afin que vous puissiez pénétrer plus facilement et plus sûrement les mystères des saintes Écritures ; or, comme il y a dans les livres sacrés des figures et d'autres ornements semblables, il n'est douteux pour personne, que chacun, en les lisant, ne saisisse d'autant plus vite le sens spirituel, qu'il s'y trouve mieux préparé par l'enseignement des lettres, il faut choisir pour ce ministère des hommes qui aient la volonté, le pouvoir d'apprendre et le désir d'instruire les autres, et que cela soit fait seulement dans l'intention pieuse qui inspire nos ordres... Ne négligez point d'envoyer des copies de cette lettre à tous vos suffragants et dans tous les monastères, si vous voulez jouir de nos bonnes grâces, au lecteur, salut. »

A dater du jour où fut écrite cette lettre si connue dans notre histoire, commença dans la Gaule la renaissance des lettres. Deux ans plus tard, un capitulaire ordonna qu'auprès de tous les monastères et de tous les évêchés fussent instituées des écoles où l'on enseignerait la grammaire, le calcul et la musique, qu'en outre, dans chaque paroisse, le curé devait apprendre à lire aux enfants qu'on voudrait lui confier. Aussi, à partir de ce moment, la France se couvrit-elle d'écoles très-fréquentées, parmi lesquelles brilla surtout celle d'Alcuin.

La sollicitude des religieux de Saint-Vaast pour l'enseignement de la jeunesse ne fut pas moins active que leur charité envers les malheureux. Il y avait en effet dès le commencement du IX^e siècle, à

Arras, une école réglée sous la conduite d'Haimin, gardien de l'église de Saint-Vaast, et que l'on croit avoir été disciple d'Alcuin.

Haimin y forma aux lettres Milon d'Elmar, religieux de Saint-Amand et auteur d'une vie de saint Vaast ; Ulmar, qui écrivit une relation des miracles du même saint et de l'invention de son corps (1), et d'autres savants.

Alcuin lui-même, écrivant sur ce sujet aux religieux de Saint-Vaast (2), et après leur avoir recommandé la charité fraternelle, l'obéissance aux supérieurs, l'assistance aux offices divins, le bon exemple, les exhortait puissamment à se livrer à l'étude. Nous verrons qu'ils mirent en pratique ce sage conseil.

Sous les règnes des faibles successeurs de Charlemagne, les lettres éprouvèrent de tristes vicissitudes, à cause des invasions des Normands. L'apparition de ces barbares mit le pays si fort en alarmes, que les moines Atrébates se réfugièrent à Beauvais pour se soustraire à leur fureur. Les religieux de Saint-Vaast furent de ce nombre, et la ville d'Arras fut ruinée de fond en comble. C'est alors que les chefs de l'enseignement, ces grandes lumières du monde, *clarissima mundi lumina*, ainsi que Charlemagne les appelle, s'obscurcirent dans cette succession d'ouragans et de tempêtes, ou du moins ne jetèrent plus que de rares et bien faibles lueurs.

Cependant on les vit reparaitre à l'horizon sur la fin du X^e siècle, qu'on a si justement appelé le siècle de fer, tant à cause des guerres continuelles qui ravageaient, à cette époque, l'Europe et la France, qu'à cause de l'ignorance et de l'immoralité du peuple.

Robert, qualifié du titre de *Magister scholarum*, dans un synode tenu à Arras le 21 octobre 1097, succéda en effet à Achard dans la direction des écoles, et avec l'aide de l'évêque Lambert, les études y devinrent très-fortes et très-étendues. Alvisé, l'un de ses successeurs, autrefois prieur de Saint-Vaast, les maintint ensuite dans cette situation si prospère.

On enseignait dans les diverses écoles du XII^e siècle la grammaire,

(1) Voir Bollandistes, 6 fév., et Histoire littéraire de la France.

(2) Epistola Radoni abbati scripta.

la rhétorique, la dialectique, la théologie, la médecine, le droit civil et canon, les sept arts libéraux ; mais l'étude de la théologie et de la philosophie, qu'on réduisait à la métaphysique et à la dialectique, occupaient principalement les esprits.

L'école de l'abbaye de Saint-Vaast fut longtemps très-renommée : on y accourait de toutes parts, on brigait l'avantage d'y être admis : la jeunesse affectionnait ses cours, et elle se pressait dans cette école monastique, où l'attiraient si puissamment les prestiges de la science, la magnificence des arts, le charme de la piété, les splendeurs du culte, et enfin les pieux enchantements de la poésie et des lettres.

Mais bientôt l'abbaye de Saint-Vaast perdit un peu de cette supériorité spirituelle qui l'avait distinguée jusqu'alors. Les facilités que les grandes richesses donnaient aux moines réguliers pour se livrer à une vie plus commode, firent évanouir en quelques endroits l'ancien amour de la science et le zèle pour l'instruction de la jeunesse, et portèrent par suite atteinte à l'influence spirituelle de l'ordre. Plus d'un abbé, par la puérile vanité de vouloir égaler les barons séculiers, oublia les règles sublimes qui lui ordonnaient de conduire avec dignité, gravité et prudence les hommes qui lui étaient soumis dans un but spirituel, et on vit alors se refroidir le goût pour les occupations littéraires ; le nombre des écrivains diminua : ceux-mêmes qui étaient chargés de réunir dans les annales monastiques les événements des temps passés et les faits dont ils étaient les témoins oculaires, devinrent de plus en plus rares. Un des auteurs les plus distingués de l'ordre (1) avoue lui-même qu'à compter du commencement du XIII^e siècle, la science et la piété y trouvaient peu de partisans, et qu'un religieux saint ou savant était devenu de la plus grande rareté (2).

Ces écoles, naguère si florissantes, furent alors moins fréquentées, et l'on pouvait se demander, si les académies qui s'élevaient avaient été la cause de leur décadence, ou bien si cette décadence avait au con-

(1) Trithem. chron. ann. 1293.

(2) L'Histoire littéraire des Bénédictins nous fait connaître comment, après l'époque de Trithem, cet ordre s'était relevé et avait fourni nombre d'hommes savants et qui rendaient des services éminents aux sciences.

traire donné lieu à la rapide formation des académies. Nous avons vu, en 900, l'abbé Haymin ouvrir une école à l'abbaye ; les traces de cette école se suivent jnsqu'au XIII^e siècle, et nous la retrouvons alors toujours située dans l'enceinte du château, et portant pour titre : *Ecole de Saint-Vaast au Chastel*. L'écolâtre de Saint-Vaast paraît avoir eu le droit exclusif d'enseigner à Arras : nulle école en effet ne pouvait s'ouvrir ni se tenir sans son consentement ; car il avait en outre la mission de diriger et de surveiller les autres écoles de la ville (1). Une sentence de juges apostoliques en faveur de l'abbaye en 1234, et des procès et compromis en 1333, confirmèrent ces privilèges.

COLLÈGE DE PARIS.

L'heureuse influence que l'abbaye de Saint-Vaast exerça sur la culture des lettres, ne fut pas resserrée dans les limites de la ville d'Arras. Le diocèse de Paris, qu'habitaient tour à tour de jeunes étudiants artésiens, eût part aux bienfaits des religieux de Saint-Vaast. Au XII^e siècle, l'université de Paris jetait un si grand éclat, qu'on venait de toutes les régions de l'Europe en suivre le cours. Une éducation n'était parfaite que quand elle avait reçu ce complément. Les étudiants d'Arras allaient aussi se perfectionner dans cette célèbre école.

(1) Manuscrit des archives de Saint-Vaast, lettre D. Ad ecclesiam sancti petri pertinet schola quæ dicitur in castello, quam abbas cui voluerit clerico personaliter in vitâ suâ tenendam contradit. Nulla, præter hunc et eam quæ dicitur ad Sanctam Mariam in civitate, schola infantium masculini sexus in Atrebato esse potest vel debet, nisi inter duos magistros ita convenit. Non nunquam vidimus quod magister de civitate, quia propter sedem episcopatus dignior sibi videbatur, scholas adulterinas ad commodum suum per civitatem suo consentu teneri permisit. Sed magistro de Castello per easdem scholas universos liberos sibi accipiente, magister de civitate ab huc inquietudinis ratione et usu urgente etiam invitatus cessavit. Nulla enim, ut dictum est, præter has duas, in hac urbe schola teneri potest, nisi duorum magistrorum pari et voluntario consensu.

Un registre de l'ancienne abbaye, déposé aux archives départementales, nous apprend que ce monastère avait, dès l'an 1220, parmi ses dignitaires, un écolâtre, dont la mission était de diriger et de surveiller les écoles de la ville. On y rappelle une lettre de l'abbé Eudes ou Odon, parlant de la dignité d'écolâtre. Plus tard un procès s'étant élevé à ce sujet, il intervint une sentence de juges apostoliques en faveur de l'abbaye, 1233-1234.

L'abbaye de Saint-Vaast favorisa ce noble élan; un manuscrit de M. l'avocat Dubus, déposé aux archives de l'Académie d'Arras, nous apprend que « Nicolas Le Caudrelier, abbé de Saint-Vaast, fit bâtir au commencement du XIV^e siècle, dans la rue d'Arras, à Paris, un collège en faveur des jeunes gens de cette ville, et qu'il affecta des biens considérables pour l'entretien des écoliers. Ainsi, ajoute M. Dubus, Dieu prodiguait les miracles pour protéger les religieux qui se portaient si volontiers au bien public et au soulagement des particuliers (1). »

Ce fut le 24 novembre 1332 que ce digne prélat dota ce collège, autant de ses propres deniers qu'à l'aide des legs et aumônes dont il était dépositaire. Cet acte fut ratifié le 28 novembre suivant dans une assemblée capitulaire, où tous les religieux de Saint-Vaast se trouvaient réunis (2). Il l'avait établi d'abord en 1308, aux environs du

(1) Dubus, avocat. Extrait du Dictionnaire hist. et chron. de Gland, article 175. Mss. de l'Académie d'Arras. Au-dessus de la porte du collège d'Arras était une pierre ou plaque bleue, sur laquelle étaient gravées trois figures qui représentaient un évêque et deux abbés, crossés et mitrés, avec ces paroles au-dessous : Collegium Sancti-Vedasti Atrebatensis. On croit que ces figures représentaient saint Vaast, saint Benoit et l'abbé Le Caudrelier, fondateur de ce collège.

(2) *Universis præsentis litteras inspecturis Simon prior humilis monasterii Sancti-Vedasti Atrebat. totusque ejusdem loci conventus, salutem in domino sempiternam ex parte venerabilis patris et domini nostri domini Nicolai Dei patientiâ abbatis monasterii prælibati fuit nobis fiducialiter intimatum se nonnullas pecuniarum summas olim in manibus ipsius et executoris testamentorum plurimus, fidelium defunctorum relictas et in opus pium secundum ejusdem arbitrium convertendas, nec non alias quas ut deputatas ad faciendum fiat proprias elemosinas elargiri pauperibus secundum ipsius voltem se posse dicebat in emptiones quorundam reddituum et terrarum situarum in villis seu territoriis de *Grugni, Boucheoir, et Delahavatre, nec non ejusdem domus site Parisiis in vicomurorum pro usu et sustentatione pauperum scholarium* orivudorum de civitate vel diocesi Attrebat. Parisiis in domo predictâ commorantium et studentium in futurum pie et misericorditer erogasse nos humiliter requirerentis, quatenus dictas emptiones erogationes prout nos tangunt, ratificare vellemus, nos verò et si per litteras dictarum emptionum non constet eas nostrum monasterium tangere, verum tamen requeste dicti venerabilis patris quantum eum Deo nobis licuerit annuentes predictas emptiones et erogationes pecuniarum quatenus tangunt nos riteque facte sunt et honeste possumus ratificantes adhibemus eisdem nostrum consentum pariter et assensum in quarum testimonium sigillum nostrum presentibus duximus apponendum, datum anno domini millesimo CCC° XXXII°, vicesimo VIII° die mensis novembris.*

clos Bruno, mais il le transporta ensuite dans la rue de Saint-Victor (1), vis-à-vis du séminaire des Bons-Enfants. Ses revenus en étaient tirés d'une ferme située près de Roye en Picardie, et d'une île de la Seine, à la hauteur de Clichy. Nicolas Le Caudrelier affecta, sur son propre bien, pour l'entretien de ce collège, quelques rentes et terres situées à Gruni, Bouchoir et la Chavâtre, et une maison bâtie à Paris rue des Muriers (2). On donnait à chaque boursier (3) vingt-cinq écus, la chambre, le lit et une chaise. Un religieux de Saint-Vaast, un prêtre séculier et quelquefois même un laïc nommé par l'abbé de Saint-Vaast, dirigeait cette maison avec le titre de principal. Le grand-prieur Tircé y fit établir, en 1721, la chapelle où l'on célébrait la messe chaque jour pour les élèves et où le soir on récitait en commun la prière.

Cet établissement fut toujours l'objet de toutes les préoccupations des abbés de Saint-Vaast. Ainsi nous voyons le 29 octobre 1426, Jean de Méricourt rédiger des ordonnances et de longues constitutions pour le principal et les boursiers du collège Saint-Vaast à Paris. On tenait beaucoup à sa bonne conservation. En 1432, les représentants du pays de Picardie écrivaient à l'abbé de Saint-Vaast, qu'il n'y avait plus ni principal ni boursier dans ce collège, et le priaient de remédier à ce désordre. Le prélat Charles de Bourbon s'occupait aussi, le

(1) Il existe encore à Paris une rue qui se nomme rue d'Arras, et qui aboutit à celle de Saint-Victor.

(2) Vente (au profit des écoliers étudiants à Paris et nés dans la ville ou diocèse d'Arras) par le chevalier de Vendosme, de plusieurs rentes et héritages amortis par saint Louis et par Charles IV, situés au terroir de Bouchoir, Chavatte et Gruni, appartenant dès à présent au collège de Saint-Vaast, sis audit Paris, rue d'Arras. 1327.

Ratification de la dite vente par Charles IV. 1327.

Lettres du chevalier de Vendosme par lesquelles il commet procureur à l'effet de mesurer et de borner les héritages qu'il a vendus aux écoliers d'Arras et terroirs en travers des villes de Bouchoir, Châvatre et Gruni. 1329.

Lettres des prieurs et convent de Saint-Vaast par lesquels ils agrément l'achat fait par dom Nicolas Le Caudrelier, leur abbé, desdits héritages et rente pour la dotation du collège qu'il a fondé à Paris. 1332.

(3) Plus tard, par suite de l'aliénation des biens de ce collège, le nombre des boursiers fut réduit à quatre. Les jeunes gens d'Arras étaient préférés à tous les autres pour obtenir ces bourses. (Mss. du P. Ignace, dict. t. 2, p. 319.)

2 octobre 1469, de régler la discipline de cet établissement. En 1540, le principal était obligé de veiller aux réparations et à l'entretien de la maison. Ces fonctions furent concédées en 1545 par l'abbé Jérôme Ruffault à Nicolas Gauthier. Il s'en démit en 1569 en faveur de son neveu Josse Gauthier, qui prit possession le 20 septembre 1570. C'est sous l'administration de Nicolas Gauthier, en 1563, que Jean de Roza, archidiacre, Jean Barbier, doyen, Jean Gaviez, chantre, et Jean de Vaucelles, tous chanoines de la cathédrale d'Arras, reconnurent que le collège d'Arras à Paris était à la disposition des religieux de Saint-Vaast d'Arras, et c'est pour n'avoir pas reconnu les ordres de l'abbé qu'en 1586, le supérieur, dom Mathieu Gourdin, dut rapporter à l'abbaye tous les titres et papiers concernant la fondation et les revenus de ce collège. Il fut décidé, en 1589, que dans l'intérêt d'une administration meilleure, l'abbé de Saint-Vaast choisirait à Paris un vicaire-général, chargé de la vérification annulée de la gestion du principal. Ce dernier lui était soumis et ne pouvait rien entreprendre de considérable sans son avis et son consentement; par suite de cet arrêt, l'abbé Jean Sarrazin choisit pour vicaire-général le religieux de Saint-Vaast, dom Adrien Pronier. Celui-ci ne tarda pas à destituer de la principalité Mathieu Courtin, et il mit à sa place dom Pierre Delannoy, en 1592. Ce dernier mourut en 1598 et eut pour successeur dom Nicolas Lecreux. Une sentence de MM. les membres de la chambre des requêtes du Palais, à Paris, en 1599, décida que Bouillon Le Roy aurait main-levée des deniers du revenu du collège de Saint-Vaast à Paris, jusqu'au jour de la publication de la paix, et que le surplus serait mis en réserve pour les réparations urgentes.

Les religieux Claude Boucault, en 1603, Jean Wallart, en 1605, Jean de Broide, en 1608, Charles Géry, en 1610, se remplacèrent successivement à la tête de l'administration du collège de Saint-Vaast, à Paris. Le vicaire-général donna en 1606 la permission de célébrer les saints mystères dans la chapelle du collège. L'abbé Philippe de Caverel, si célèbre par le zèle qu'il mit à faire briller avec éclat les lettres et les sciences dans son monastère, rédigea le 26 avril 1613 des statuts et des règlements concernant l'intérieur de cet établisse-

ment. En 1640, l'administration en fut confiée au religieux dom Michel Cornaille. L'abbé Maximilien de Bourgogne lui donna pour successeur, le 23 août 1660, le prévôt d'Angicourt, Charles de Cerclas, avec la recommandation d'apporter dans la gestion des revenus toute l'économie désirable et nécessaire pour combler les dettes qui y avaient été contractées. De Cerclas eut un compétiteur, Jean Martiny, prêtre, licencié en théologie, maistre ès-arts de la faculté de Paris. Ce dernier s'était fait pourvoir le 27 septembre 1682 du principalat de ce collège par Jean Granger, vicaire-général, et par Pierre Loizel, chancelier de l'université de Paris. A la suite d'un long procès qui fut évoqué au conseil du roi, le sieur Martiny l'emporta sur son concurrent (1),

Le cardinal de Bouillon le destitua en 1678 et lui donna pour successeur, le 27 juillet de cette année, dom Antoine Nicolas Damiens. Ce prélat mit tous ses soins à rétablir dans son ancienne splendeur le collège de Paris. En effet, la prospérité de cette maison avait été compromise à l'époque des troubles et des guerres du XVII^e siècle: l'abbaye de Saint-Vaast avait éprouvé tant de pertes qu'elle n'avait pu payer les bourses qu'elle y avait fondées; et alors maîtres et étudiants avaient déserté l'établissement, qui fut converti en auberge. On logea les chevaux dans les classes, et les chambres des religieux devinrent le théâtre des orgies de tout genre. Mais bientôt l'abbaye, à force de persévérance, parvint à réorganiser ce collège; les hôtes profanes en furent chassés, mais leurs traces ne purent s'effacer, et l'œuvre de Nicolas Le Caudrelier ne fit que dépérir.

Après la paix d'Utrecht, on accorda à quelques docteurs irlandais la faculté d'y demeurer, et ces étrangers firent célébrer dans sa chapelle un *Te Deum* solennel à l'occasion d'une victoire remportée par leurs nationaux sur les armées anglaises.

Le cardinal de Bouillon, dans le but de rétablir l'ordre dans les finances du collège de Saint-Vaast, nomma un économiste avec pouvoir absolu pour la conservation de ses biens et pour ceux qui en avaient été distraits ou envahis. Dom Adulphe de Loos fut chargé de ces

(1) Chambre des requêtes du conseil privé du roi, arrêt du 22 avril 1667.

fonctions le 11 août 1689. Le principal, Nicolas Damiens, avait eu pour rival Ambroise Lancial, qui avait été nommé par la chambre de l'université de Paris; une transaction les mit d'accord. Un arrêt du grand conseil du roi, en date du 26 mai 1691, maintint Nicolas Damiens dans la principauté, et l'abbé de Saint-Vaast dans le droit de nommer les principaux dans ce collège et d'y conférer les bourses.

Charles-Antoine d'Ossemont prit l'administration de cette institution le 7 février 1699. Dom Raquet était principal du collège en 1701 (1). En 1720, Dom Alphonse Doresmieux lui succéda. Il n'y avait plus alors que deux boursiers. En 1744, ces fonctions étaient confiées, le 27 janvier, à dom Vigor de Briois, par suite de la retraite de dom Raulin; devenu lui-même abbé, il accepta la démission du principal dom Martin de Bertout, et lui donna pour successeur dom Louis Corment.

Dans la suite, cette maison servit de pied à terre aux religieux de Saint-Vaast qui allaient à Paris pour les affaires de l'abbaye.

Le collège de Saint-Vaast à Paris se composait d'un corps de logis à trois étages surmonté d'un grenier, d'une petite cour où se trouvaient les remises et les écuries, et d'un petit jardin. Dans le compte présenté par le principal de Berthoult, en 1755, on voit que les réparations faites au collège en 1749 et 1751 s'élevèrent à 10,078 livres, 1 sou, 6 deniers; en 1753 elles montèrent à 5,190 livres, 11 sous, 3 deniers. Enfin, dans le compte rendu par le principal Corment, le 11 novembre 1758, l'on trouve pour réparations et achats de meubles la somme de 3,261 livres, 18 sous. La dépense faite pour l'embellissement du jardin à la même époque, s'élevait à 395 livres, 6 sous, 9 deniers. Le collège possédait, 1^o, quatre arpents environ de pré en une seule pièce située dans une île (2) de la Seine, entre Clichy et Asnières, affermés 40 livres; 2^o, 52 journaux 60 verges de terre, en quatre pièces, dépendant de Bouchoir en Picardie, affermés 220 livres; 3^o, 54 journaux, 17 verges de terre en neuf pièces, à Gruny, près Roye en Picar-

(1) Extrait des registres du Conseil d'Etat, 28 mai 1702.

(2) Cette île s'appelait La Bassière. Ces quatre arpents avaient été donnés, en 1500, à charge de célébrer une messe chaque mois dans la chapelle du collège.

die, affermés 200 livres; 4^o, quelques petites rentes et cens en avoine, blé et chapons à prélever sur des particuliers domiciliés à Gruny et aux environs; 5^o enfin, quelques rentes situées en partie à Gavrelle et en partie à Paris (1).

Le collège de Saint-Vaast finit par être réuni au collège Louis-le-Grand en 1764.

COLLÈGE D'ARRAS.

Le XVI^e siècle amena avec la renaissance le goût de la littérature classique, qui s'étendit dans toutes les provinces de France et amena la création d'un grand nombre de collèges.

Celui d'Arras fut fondé le 28 décembre 1580, et l'abbaye de Saint-Vaast ne voulut pas rester étrangère aux frais de cette fondation. Elle aida puissamment à sa construction, et promit en outre de donner la somme de 100 Philippes d'or pour aider la municipalité à payer les traitements du principal et des sous-maitres.

Cependant ce collège, soit faute d'une direction intelligente, soit faute d'un nombre suffisant d'élèves, était déjà au commencement du XVII^e siècle dans un état languissant. Arras était menacé de ne pouvoir bientôt plus offrir à la jeunesse de solides moyens d'instruction; heureusement pour la ville, Philippe de Caverel, abbé de Saint-Vaast, surveillait de son abbaye cette décadence. Au moment où il vit sa chute imminente, il prit seul l'administration de l'enseignement dans tout Arras, et résolut de le faire répandre par l'organe des Jésuites. Seul alors il fonda un collège, y joignit une église et y installa la célèbre compagnie de Jésus. Ce collège était situé au bout de la rue qui porte encore aujourd'hui son nom, sur le terrain occupé par l'hôtel de l'Univers et par quelques maisons bourgeoises. Il était composé de trois bâtiments séparés, et l'église, qui passait pour une des plus belles de la ville, était divisée en trois nefs. Quand les travaux furent

(1) Nous avons trouvé tous ces renseignements dans une déclaration faite par M. l'abbé de Saint-Vaast d'Arras, de la consistance des biens du collège, conformément à la déclaration du roi du 9 mars 1700, et arrêt du conseil du 16 du même mois.

terminés, le 17 septembre 1617, Philippe de Caverel fit don aux Jésuites de tout le terrain acheté et des édifices construits, et y ajouta un présent de 40,000 florins (50,000 livres) à la seule condition d'employer cette somme en achat de rentes. Deux ans après, il y ajouta 10,000 florins et une maison de campagne à Anzin. Les religieux de Saint-Vaast, dans les actes de donation, déclarèrent n'imposer aux Jésuites d'autres charges que celles d'instruire la jeunesse dans les belles-lettres et la piété, et de s'employer à la prédication, à l'administration, ajoutant « qu'ils n'avaient d'autre but que la plus grande gloire de Dieu, le salut des âmes, la splendeur de la ville d'Arras et l'utilité des lieux circonvoisins. »

Il serait difficile d'imposer à des donataires de plus nobles conditions et de trouver un style plus élevé pour les exprimer.

La mort de Philippe de Caverel ne fut pas le terme de ses bienfaits envers le collège d'Arras. Par un testament daté du 19 novembre 1636, il lui avait assuré des ressources dans le cas où il tomberait en détresse (1).

Les Jésuites, du reste, comprenant le prix de tant de bienfaits, offrirent à Philippe de Caverel le cierge de fondateur (2). Après sa mort, ils voulurent avoir une partie de ses dépouilles mortelles, et chaque année des services solennels auxquels assistaient les pères et les élèves, furent célébrés pour le repos de son âme.

(1) M. l'abbé Proyard, dans son Histoire de l'enseignement dans la ville d'Arras, couronné à juste titre par l'Académie d'Arras, en 1848, dit que l'abbé de Caverel acheta vingt-et-une maisons qu'il fit abattre. Le père Ignace en élève le nombre à soixante. Ce chiffre nous paraît exagéré. Ce même chroniqueur assure, d'après les quittances longtemps conservées aux archives de Saint-Vaast, que cet abbé paya pour l'établissement du collège d'Arras près de 1,100,000 fr. Le salaire des ouvriers n'était alors que de 3 sols par jour.

(2) Voici comment cet hommage se rendait aux abbés de Saint-Vaast. Les religieux se transportaient à l'église du collège, où une messe solennelle était célébrée par le grand-prévôt de l'abbaye, en présence de l'abbé ou du grand-prieur qui était placé dans le sanctuaire, du côté de l'évangile, ayant devant lui un prie-Dieu et entouré de ses religieux; à l'offertoire, le supérieur du collège en surplis et étole, accompagné d'un Jésuite aussi en surplis, tenant en sa main un cierge de cire blanche, du poids d'une livre, sortait de la sacristie et venait vers l'abbé auquel il adressait une harangue, dont l'objet était de le reconnaître pour fondateur : à la fin du discours, il lui présentait son cierge.

COLLÈGE DE DOUAI.

A peine Philippe de Caverel avait-il terminé le collège des Jésuites qu'il songea, à l'aide de fondations analogues, à répandre dans tout le diocèse les moyens d'enseignement qu'il venait de donner à Arras. A Douai, il créa en 1617 le collège des Bénédictins anglais et celui de Saint-Vaast, et y fonda des bourses.

En 1619, ce prélat, dans ses lettres de fondation du couvent des Bénédictins anglais, lui donne le nom de collège Saint-Grégoire. Les lettres d'acceptation de ces religieux et celles d'amortissement du fond acquis et à acquérir pour la constitution de cet établissement, données par l'archiduc Albert, sont datées de 1619. L'année suivante, Philippe de Caverel assigna à ces Bénédictins une pension annuelle de 2,000 florins. L'archiduc accorda aux professeurs et aux étudiants tous les droits et privilèges dont pouvaient jouir à Douai les établissements de même nature, et le roi d'Espagne en donna la confirmation en 1622. Son exemple fut suivi par le Pape Urbain VIII en 1626, 1633 et 1634.

L'année suivante, l'abbé Philippe de Caverel, voulant donner aux Bénédictins anglais une nouvelle preuve d'intérêt, leur fit don d'une maison de campagne, située à Equerchin, près de Douai, contenant 10 mesures 24 verges environ de prairie, fossés, eaux et terres labourables. Ces religieux pouvaient s'y retirer en temps de peste ou y aller chercher de temps en temps quelques instants de repos nécessaire aux fatigues de leurs longues études. Philippe de Caverel s'occupa ensuite du règlement et de la discipline de ce collège. Le religieux Guillaume Hilchecek en reçut l'administration, en 1675, du grand-prieur Antoine Chasse. Bientôt de nouvelles donations vinrent accroître les revenus de cet établissement, et, en 1696, le roi d'Espagne lui donna l'hôpital de Saint-Nicolas, situé à Sin-lez-Deschy.

Au commencement du XVIII^e siècle, divers abus s'étant introduits dans l'université de Douai, dom Desvignes, alors principal du collège de Saint-Vaast, pour préserver ses élèves de ce contact pernicieux, demanda et obtint que les écoles de théologie de son collège fussent

déclarées académiques. Louis XIV, dans ses lettres du 16 avril 1729, ordonna que les écoliers, qui feraient au collège de Saint-Vaast leur cours de théologie, seraient admis à prendre leur grade dans la faculté de la ville de Douai, en se conformant aux statuts. Le 9 septembre de la même année, Sa Majesté ayant été informée que plusieurs professeurs de cette université soutenaient depuis quelque temps des thèses contraires aux droits royaux sur l'autorité épiscopale, et même à la doctrine de l'Église, chargea le sieur Lemerrier, premier professeur en théologie du collège de Douai, et le sieur Vitamme, principal du séminaire du Pape en cette ville, d'examiner, en qualité de censeurs, les livres nouveaux et les thèses soutenues. Il les autorisa même à arrêter l'impression de tout ce qui pourrait leur paraître contraire à la doctrine générale de l'Église. Cet arrêt fut signifié le 13 juin 1731.

Le 17 août 1732, le grand-prieur Aycard Desvignes vint faire la visite canonique au collège de Douai. Le principal en était Jacques Lemerrier, le sous-principal et en même temps économiste Adulphe Dassenoy, le préfet des études dom Nicaise Delecroix, les professeurs de philosophie Aubert Helwick, Bernard Beene, de théologie, Albert Bocquet, André Lequien, et de dialectique, dom Vigor de Briois; Ferdinand Gruyelle, Jérôme Coupé et Norbert Bertin s'y trouvaient en qualité de novices et d'étudiants. Ces religieux présentèrent une requête à l'effet d'être exempts de tous les droits d'octroi et autres qui se percevaient dans la ville de Douai. Il fut convenu entr'eux et le magistrat de cette localité, que les professeurs du collège jouiraient annuellement de cette exemption pour les objets de consommation suivants, savoir :

Vin pour le régent, le président et le sous-professeur	16 pièces.
Bière pour le régent et le président	120 rasières.
— pour les six professeurs	80 —
Gros bois pour le régent et le président	400 fasceaux.
— pour les professeurs	360 —
Fagots pour le régent et le président	600
— pour les six professeurs	1,000
Charbon pour le régent et le président	24 faix.
— pour les six professeurs	60 —

Louis XIV, désirant que le régent du collège de Saint-Vaast fut admis dans le conseil de l'université de Douai, ordonna, par sa lettre du 1^{er} mars 1736, que dorénavant il y eût place et voix délibérative. Enfin une bulle du pape Benoît XIII dispensa les religieux Bénédictins de réciter l'office de la Vierge tous les jours de la semaine religieuse. Breuvart y était professeur en 1753.

Le collège de Saint-Vaast passait pour le premier et le plus grand qu'il y eut à Douai ; il se composait de trois grands quartiers : celui des Bénédictins anglais, qui avaient à leur tête un prieur ; celui des religieux de Saint-Vaast, dirigé par un président et un vice-président, qui étaient chargés de veiller sur les religieux, tant enseignants qu'étudiants, et enfin le quartier des pensionnaires séculiers qui avaient été placés sous la conduite d'un principal ou régent, et d'un sous-régent ou préfet. Dans ce même quartier était la grande salle des députés, ainsi que les classes de théologie, de philosophie et de rhétorique. Ces vastes bâtiments et l'église furent commencés et achevés par Philippe de Caverel, qui pourvut, au moyen de ses épargnes, à cette énorme dépense et à l'achat du terrain.

Par son testament, ce prélat créa trente-six bourses au collège de Saint-Vaast de Douai. Un tiers demeurant au libre choix des abbés ses successeurs ; un tiers était à la disposition de douze pauvres gentilshommes artésiens, et l'autre tiers était offert à douze jeunes protestants qui voudraient se convertir à la foi catholique.

COLLÈGE DE LABASSÉE.

Philippe de Caverel fonda également à Labassée un collège dont la direction fut confiée à des religieux de l'ordre de Saint-Augustin, à Arras.

Enfin, dans son abbaye, les chaires de théologie, morale, de langues orientale, grecque, hébraïque, syriaque, reçurent une direction et une impulsion nouvelles.

Le 16 décembre 1686, l'abbaye de Saint-Vaast avait envoyé des

boursiers au séminaire d'Arras, pour une somme de 100 livres (1).

Pendant tout le XVII^e et le XVIII^e siècle, nous pouvons suivre les traces de l'influence de l'abbaye de Saint-Vaast comme établissement protecteur des lettres. Aussi quand, en 1777, le maire et les échevins, de concert avec l'évêque, résolurent de créer à Arras un établissement d'écoles gratuites, les religieux du monastère s'empressèrent de four-

(1) SÉMINAIRE DE LA CITÉ D'ARRAS.

16 DÉCEMBRE 1686.

Furent présents en personne dom Antoine Chasse, religieux, grand-prieur de l'église de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, grand-vicaire de Son Altesse Eminentissime Monseigneur le cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, abbé de la dite abbaye, directeur-général des biens et revenus d'icelle, d'une part ; M. Claude Housson, prestre de la congrégation de la mission et supérieur du séminaire épiscopal d'Arras, et M. Claude Pasquier-le-Preux, aussi prestre de la mesme congrégation et prierur dudit séminaire ; tous deux représentant le corps de communauté d'icelui, d'autre part ; lesquels sont convenus ainsi qu'il s'ensuit : à savoir, que lesditz sieurs du séminaire recevront de la part de la dite abbaye par chacun an à commencer au premier jour de janvier de l'année mil six cent quatre-vingt-sept, des boursiers jusques pour la somme de cent livres en tout faisant partie de cinq cents livres que lesditz sieurs du séminaire ont cy deu consenty estre employé en bourses, et lesditz sieurs de Saint-Vaast ont promis et promettent garantir les ditz sieurs du séminaire de tous troubles qu'ils pourroient souffrir, à raison desditz cinq cents livres faisant partie des cinq cents susditz, et ce envers tous et contre tous, de sorte que si les ditz sieurs du séminaire venoient à estre obligez de recevoir des boursiers pour les ditz cinq cents livres sans qu'on leur voulut tenir compte des cent livres qu'ils donneroient pour la dite abbaye, ou que dans leur reddition de compte on ne leur voulut point allouer les ditz cent livres comme partie des cinq cents, les ditz sieurs de Saint-Vaast les indemniseront en toute manière. Ne prétendent cependant les ditz sieurs de Saint-Vaast que le présent acte puisse servir de ratification ou de tout répartitionnement qui pourroit avoir été fait du revenant bon dudit séminaire, si ce n'est en tant que cela regarderoit l'indemnité des ditz sieurs du séminaire pour la sus dite somme de cent livres comme dit est cy-dessus, ne prétendant pareillement, les ditz sieurs du séminaire que ce présent acte ne puisse leur nuire au sujet de tout ledit répartitionnement qui pourroit avoir esté fait, les deux parties demeurant en leur entier en cet égard. Fait et passé à Arras, en double, le seize de décembre mil six cent quatre-vingt-six, pardevant les notaires royaux d'Artois subsignez, et des parties.

D. Antoine CHASSE, grand-prieur et vicaire-général.
L. ALLART.

HUCHON.
LE PREULX.
BAUDELET.

nir pour cette fondation 12,000 livres. Ces écoles furent dirigées par les frères de la doctrine chrétienne. Chacun peut encore apprécier aujourd'hui la prospérité de leurs écoles et les éminents services qu'ils rendent à la société.

Enfin, en 1789, les religieux cherchèrent à rivaliser avec les Oratoriens qui enseignaient au collège d'Arras; ils offrirent à l'échevinage de se charger gratuitement de l'enseignement de la jeunesse, sans participer aucunement aux revenus du collège. La révolution française ne leur laissa pas le temps de réaliser leur projet: les bancs furent bientôt déserts, les élèves devinrent en un instant des soldats, et la plupart de leurs anciens maîtres des victimes.

Ainsi, depuis Thierry III jusqu'à Louis XVI, l'abbaye de Saint-Vaast a grandement contribué, sous le rapport de l'instruction, au bonheur de la population d'Arras. Ni les désordres qui suivirent les règnes des derniers Carlovingiens, ni les troubles intérieurs de l'abbaye, ni toutes les guerres de l'Angleterre, de l'Autriche, etc., etc., contre la France, n'arrêtèrent les religieux dans leur œuvre de civilisation. C'est certainement l'un des plus grands titres de ce monastère à la reconnaissance de la postérité.

C'est ici le moment de parler de la bibliothèque d'Arras, qui est sans contredit la plus nombreuse du département et l'une des plus importantes du Nord de la France. Nous mentionnerons plus loin le nom des écrivains qui appartenaient au monastère de Saint-Vaast, en rappelant leurs travaux et leurs écrits.



BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VAAST.

Le plus ancien document que nous ayons sur la bibliothèque de Saint-Vaast se trouve sur le manuscrit n° 849 du catalogue de la bibliothèque d'Arras. En effet, un feuillet de garde de ce manuscrit porte la liste d'un certain nombre de volumes qui furent donnés à l'abbaye par un abbé du nom de Seiwold.

Quel était cet abbé Seiwold.? Dans un travail publié tout exprès pour résoudre cette question (*Revue de l'Art chrétien*, année 1866, p. 326), M. de Linas a voulu prouver que c'était un des abbés de Saint-Vaast, et il nous a fait à ce propos, et en termes fort amers et peu justes, on va le voir, le reproche d'avoir omis sur notre liste un personnage d'une très-grande importance; et pourtant, il est loin d'avoir établi sa thèse.

En effet, ceux qui jusqu'ici ont parlé, même fort en détail de l'abbaye de Saint-Vaast, et dans ce siècle et dans les précédents, n'ont jamais dit le moindre mot de ce prétendu abbé de Saint-Vaast, du nom de Seiwold. Et cependant, nous citerons à ce propos des noms bien respectables, Guimann, Dom Gérard Robert, Ferri de Locres, le *Gallia-Christiana*, M. Tailliar. Il y a plus: nous avons encore le Nécrologe officiel de l'abbaye. Ce manuscrit a soin de nous donner les moindres détails sur la vie de chacun des moines de Saint-Vaast; et quand ces religieux ont exercé des charges, surtout quand ils ont marqué dans les sciences sacrées et dans les lettres, alors il est fort explicite; il aime à louer, à raconter tout ce qui concerne les religieux en question. Comment donc se fait-il qu'il ne s'y trouve aucune mention d'un Seiwoldus quelconque, ni comme abbé, ni même comme simple moine? On a eu beau feuilleter et lire, suivre les lignes une à une, et à l'époque citée par M. de Linas, et aux époques antérieures et postérieures, nulle part il n'est parlé d'un Seiwoldus quel qu'il soit. La liste des religieux appelés à diverses fonctions dans d'autres monastères est aussi muette que tous les autres documents. Est-il possible, en vérité, que l'abbaye elle-même eût à ce point perdu la mémoire

d'un de ses chefs, qui ne dut même pas être sans gloire et sans réputation?... Franchement non, cela n'est pas admissible, et nous n'hésitons pas à dire que les durs reproches que nous a faits M. de Linas, ne reposent absolument sur rien.

Quel est donc ce Seiwoldus, qui a donné à l'abbaye de Saint-Vaast cette série de précieux volumes? Nous n'irons pas, comme notre critique, nous livrer à des rapprochements étymologiques ou autres, plus que hasardés : nous ouvrirons prosaïquement le *Gallia-Christiana*, et nous trouverons à la fin du 3^e volume, colonne 967, un abbé Seiwoldus, non pas abbé de Saint-Vaast, mais bien du monastère appelé en latin *Andaginensis*, et vulgairement Saint-Hubert des Ardennes. *V. Seiwoldus*, y est-il dit, *successit Marcoardo in Andaginense regimen, anno 836. Memoratur in libro miraculorum sancti Huberti ad annos 837, LEGE 838 et 841. Obiit anno 855, Idibus januarii, quâ die elogium habet apud Fisenum.*

C'est donc au père jésuite Fisen que nous nous trouvons renvoyés. En effet, le père Fisen a publié à Lille, en 1647, un ouvrage intitulé : *Flores ecclesiæ Leodiensis*, et il donne au 13 janvier la vie de Seiwoldus, qui est honoré comme vénérable, ou, si l'on veut, comme l'une des fleurs du diocèse de Liège. On trouve d'ailleurs d'autres documents sur l'abbé Seiwoldus dans la chronique de l'abbaye de Saint-Hubert des Ardennes, publiée par les savants MM. Bethmann et Watterbach, dans les *Monumenta Germaniæ historica*, script. T. VIII, p. 565.

Le catalogue des premiers abbés de cette maison, d'après l'histoire manuscrite de Saint-Hubert, citée en note de ce travail, porte les noms suivants : *Alveus obiit 16 novembris 828. — Tancredus Prumiensis abbas obiit 2 feb. 829. — Marcuardus Prumiensis resignavit 836. — Seiwoldus obiit 13 jan. 855, etc., etc.*

Nous trouvons encore des détails sur l'abbé Seiwoldus dans l'*Historia Sancti-Huberti, conscripta a Joanne Roberti*, publiée à Luxembourg en 1621. Cet auteur présente l'abbé Seiwoldus comme un exemple de la régularité la plus parfaite, un homme d'initiative, un réformateur. Il n'est pas étonnant qu'un personnage d'un caractère aussi élevé ait laissé ailleurs encore des preuves de son zèle. Ainsi

s'expliquent les bonnes relations qu'il entretint sans doute avec l'abbaye de Saint-Vaast, et le don de ces premiers manuscrits.

Mais ces manuscrits ne sont-ils pas d'une époque postérieure? rien ne le prouve. Nous avons examiné avec le plus grand soin l'écriture de celui qui aujourd'hui peut seul, ou à peu près, faire foi dans cette question, c'est-à-dire le n^o 849. Or, tous les caractères de cette écriture s'accordent parfaitement avec ceux de l'âge de Seiwoldus de Saint-Hubert des Ardennes. Il est toujours regrettable, ajouterons-nous ici, de citer un document sur la foi d'un autre auteur, sans vérifier ce document lui-même. M. de Linas dit qu'on retrouve encore à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer le *Codex argenteus* d'évangile donné par l'abbé Seiwold, et il cite le manuscrit et le numéro de ce *Codex* encore à Boulogne, le tout d'après sir Philipps. Or, la distraction du savant anglais a été fort grande, car ce manuscrit de Boulogne est un *Codex aureus*, et il a été parfaitement prouvé qu'il n'est nullement du siècle voulu par l'auteur de la critique qui a été lancée contre nous.

Tout cela prouve-t-il que le donateur en question soit l'abbé Seiwoldus de Saint-Hubert? Non, pas précisément, quoique la chose soit très-probable; en tout cas, nous ne reconnaissons aucunement l'obligation dans laquelle on a prétendu nous mettre de dire qui est ce Seiwoldus.

Nous avons seulement à nous justifier contre une attaque inqualifiable, et à montrer que nous aurions cessé d'être des historiens pour devenir des romanciers, si nous avons introduit dans la liste des prélats de Saint-Vaast un fabuleux abbé Seiwold.

On trouve à la fin du n^o 323 du catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Arras, un curieux document auquel nous renvoyons le lecteur : c'est la liste des manuscrits possédés par les religieux de l'abbaye de Saint-Vaast au XII^e siècle.

Ce fut surtout au XVI^e siècle, sous les administrations de Jean Sarrazin et de Philippe de Caverel que la bibliothèque de l'abbaye reçut ses accroissements les plus importants.

Philippe de Caverel, qui avait multiplié dans son monastère les restaurations et les embellissements, avait aussi songé à enrichir la bi-

bibliothèque, et il peut être regardé à juste titre comme le créateur de celle que la ville d'Arras possède encore.

Avant lui, sans doute, l'abbaye en avait une, composée en grande partie d'ouvrages de théologie, ou de manuscrits dus, la plupart, à l'active érudition des religieux; mais ces volumes étaient peu nombreux et placés dans des chambres, simples et sans décorations. On y trouvait entr'autres deux grands exemplaires manuscrits d'une explication de l'Ancien et du Nouveau Testament, la vie de saint Vaast, par Alcuin, augmentée par d'autres moines, une exposition morale du livre du lévitique, par un anonyme, la relation du chef de l'apôtre saint Jacques, différentes critiques par dom Gérard Robert, etc., etc., etc.

En 1631, l'abbé Philippe de Caverel fit approprier à l'usage de bibliothèque une belle galerie, ornée de boiseries élégantes qui consistaient en un soubassement de 1 pied 3 pouces et en une élévation de 15 pieds, et étaient coupées par 10 ou 12 rayons que couronnait une élégante corniche de 1 pied 4 pouces de largeur; les sculptures ne consistaient, du reste, qu'en simples cartouches sans figures ni bas-reliefs.

Deux salles composaient cette bibliothèque; l'une de 120 pieds de long sur 30 pieds de large, contenait 20,000 volumes, et l'autre qui avait 39 pieds sur 26, n'en renfermait que 4,000, dont 1,300 manuscrits.

En effet quand ces deux salles furent terminées, il fallut songer à les remplir; l'abbé s'enquit alors de tous les ouvrages publiés à cette époque, et certes ils étaient nombreux; le siècle si fécond de Louis XIV, qui vit abonder les littérateurs et les savants, l'aida à réunir dans sa bibliothèque plus de 20,000 volumes. Il y assembla donc les Polyglottes de Paris, d'Angleterre et autres, 1,400 commentaires, toute la pathologie, quatre éditions des Conciles généraux, 1,000 volumes de droit canon, le *Monasticon Anglicum* en trois volumes, les Sacriléges de Dacherry, les œuvres de saint Thomas, imprimées à Louvain en 17 volumes, Albert le Grand en 21 volumes, le collége de Salamanque, 1,200 volumes de droit civil, 1,200 volumes d'histoire de France, 300 de celle des Pays-Bas, 28 de celle de Byzance, 900 volumes sur les ordres religieux, 300

sur les œuvres hérétiques, 500 Scholastiques, 700 livres hébreux et grecs.

On y trouvait encore parmi les manuscrits, sept Bibles datant, selon le Père Ignace, *de plus de mille ans*, une hébraïque et une grecque, mais incomplète, un Alcoran et le *Roman de la Rose*. La plupart de ces manuscrits étaient ornés de miniatures enluminées, vignettes ou lettres majuscules, quelquefois très-remarquables, et dues en partie au travail des religieux. On y trouvait aussi la première édition de 1659 de l'ouvrage de Durand, qui imite si bien les manuscrits.

Philippe de Caverel confia toutes ses richesses à Jean Gérard et Philippe de Thieulaine. Plus tard, lorsque les religieux livrèrent ce dépôt au public, en 1784, il comptait 28,000 volumes imprimés et 855 manuscrits, dont la plupart étaient sur vélin. Non content d'avoir amassé ces richesses, l'abbé Philippe de Caverel veilla à ce que les religieux fussent assidus aux heures de lecture, cherchant ainsi par tous les moyens à répandre les lumières dans l'esprit de ses contemporains.

Ces moines, aux travaux desquels la bibliothèque de leur cellule ne suffisait pas, venaient travailler dans le *scriptorium*, dont tous les trésors leur étaient livrés (1).

(1) Le *scriptorium* n'était pas une des sources les moins fécondes qui alimentaient la librairie. Au début du IX^e siècle, il était déjà peuplé de scribes choisis parmi les religieux, exercés à tous les arts de la plume et versés aussi dans les sciences qui se hâtaient de reflourir. Ceux qu'on chargeait de cette tâche s'y dévouaient avec bonheur.

De là sortirent les thèses, les dissertations, les traités de piété pratique, de théologie et de droit canon, les chroniques, les légendaires, les épîtres, les traductions et les œuvres chronologiques qui répandirent la réputation littéraire des Bénédictins de Saint-Vaast par toute l'Europe. Là s'élaborèrent longtemps ces manuscrits incomparables, dont quelques rares spécimens, dispersés dans nos musées et nos grandes bibliothèques, font encore l'admiration et l'étonnement du siècle actuel, œuvres de patience et de goût qu'aucun autre n'a reproduites. Là ces vélin éblouissants aux brillantes enluminures, écrits en caractères d'or et d'argent sur champ de pourpre, champ violet, champ d'outremer ou d'azur; ces bestiaires merveilleux où les allégories bibliques ne sont pas seulement expliquées à l'intelligence, mais où on les voit en action sur des miniatures charmantes de grâce et de naïveté; ces diurnaux, ces livres d'heures, ces pieux et mystiques traités, même ces classiques païens aux caractères magnifiques, aux

En 1725, l'abbaye offrit l'hospitalité à un des plus nobles citoyens de Venise, Quirini, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, qui visita dans ses plus grands détails la bibliothèque de Saint-Vaast, et félicita les moines sur leurs richesses littéraires.

Malgré ce goût pour l'étude, il est à remarquer qu'aucun religieux de Saint-Vaast ne fit partie de l'Académie d'Arras, qui fut instituée en 1735.

En 1737, les Etats d'Artois créèrent une rente annuelle de 400 livres environ au profit des religieux de Saint-Vaast, pour l'entretien de leur bibliothèque (1).

initiales peintes sur or, aux marges couvertes d'enroulements délicats, d'arabesques et de rinceaux peuplés d'exquises figurines, où disparaissaient sous des fleurs qui ne se sont épanouies avec ce goût et cet éclat que sous le ciel voilé des cloîtres.

(1) RENTE CRÉÉE PAR LES ESTATS D'ARTOIS AU PROUFFIT DE MESSIEURS DE SAINT-VAAST POUR L'ENTRETIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Registre au cartulaire Z folio 333 recto. — Index. Plusieurs lettres sans titres. RR. 57.

Les députés généraux et ordinaires des Etats d'Artois, ayant été décidé par arrêt du Conseil d'Etat du Roy du dix-neuf août mil sept cent trente-deux, et lettres patentes sur yceluy obtenues par les Etats de la province d'Artois, confirmé par arrêt du douze mai mil sept cent trente-trois, et par ceux des vingt-six janvier mil sept cent trente-quatre et quatorze juin mil sept cent trente-cinq, que les propriétaires des fonds et héritages compris dans les fortifications des villes et places de cette province seront payez et remboursez suivant les états d'évaluation, et Sa Majesté ayant permis auxdits Etats d'Artois d'en constituer rentes héritières à deux pour cent, à avoir cours du premier août mil sept cent trente-trois au profit des dits propriétaires, suivant la délibération de l'assemblée générale d'yeux tenue au mois d'octobre mil sept cent trente-trois. Et s'étant présenté dom Nicolas Hébert, religieux et grand-receveur de l'abbaye royale de Saint-Vaast d'Arras, au nom et en qualité de procureur spécial des religieux, grand-prieur et couvent de laditte abbaye de Saint-Vaast, fondé de pouvoir pertinent à l'effet des présentes par acte capitulaire du vingt-deux mars dernier, dont expédition signée par ordonnance du chapitre. D. R. Remlin, secrétaire, et cacheté des armoiries d'icelle abbaye, a este mise ez archives des Etats, icelle abbaye propriétaire des terrains cy après déclarez, repris dans l'ordonnance du premier août mil sept cent trente-trois sous les nombres suivans, et incorporés dans les fortifications d'Arras, savoir : cinq mesures et demie de terre labourable sous le nombre *quarante-sept*, évaluées trois mille huit cent cinquante livres ;

En 1784, les religieux prirent une résolution qui témoigne de leurs désirs d'être utiles à la science et à leurs concitoyens. Cette précieuse

vingt-sept mesures de terre sous le nombre *quarante-huit*, estimées seize mille deux cents livres; quatre boistelées et demie de terre sous le nombre *soixante-treize*, évaluées quatre cent vingt livres : onze mesures de prairie sous le nombre *quatre-vingt-trois*, estimées sept mille livres, et sept mesures de terre labourable sous le nombre *quatre-vingt-huit*, évaluées deux mille quatre cents livres, portantes, ces cinq sommes ensemble, celle de vingt-neuf mille huit cent soixante-dix livres, dont il a déclaré que ses constituans ont cédé le quart à Jean Ninons et associé pour les causes mentionnées en l'acte pour ce passé et délivré, dont expédition a aussi été mise ez archives desdits Estats, a, audit nom requis que constitution de rente héritière à deux pour cent faite et passée par laditte abbaye des trois quarts du principal de l'évaluation des cinq articles susnommez. A ces causes, parmi et moyennant la quittance et descharge que le dit dom Nicolas Hébert, en vertu de son pouvoir au nom de l'abbaye de Saint-Vaast, fait par ces présentes aux dits Estats d'Artois de la somme de vingt mille quatre cent deux livres dix sols faisant les trois quarts de celle de vingt-neuf mille huit cent soixante-dix livres, revenant à la ditte abbaye du prix et évaluation des sus dits cinq articles de terre et prairies surnommés compris dans les dites fortifications d'Arras, auroient et ont, les ditz députez généraux et ordinaires à ce autorisez par l'assemblée générale tenue au mois d'octobre mil sept cent trente-trois, vendu, créé et constitué, vendent, créent et constituent sur les Estats, pays et province d'Artois, au profit de la ditte abbaye de Saint-Vaast d'Arras, acceptant pour elle le dit dom Nicolas Hébert, en vertu de son pouvoir, la somme de quatre cent quarante-huit livres un sol monnoye d'Artois, de rente héritière et annuelle qui a commencé à avoir cours dez le premier aoust mil sept cent trente-trois, dont les deux premières années sont échuës le premier aoust mil sept cent trente-cinq. La troisième année echeoira le premier aoust mil sept cent trente-six, et ainsy continuer d'année en année, à semblable jour héréditairement et à toujours, du moins jusqu'au rachat effectif que les dits Estats ne pourront faire quand bon leur semblera, en payant à la ditte abbaye de Saint-Vaast semblable somme de vingt deux mille quatre cent deux livres dix sols faisant le fort principal des susdits trois quarts avec les arrérages et cours de ratte de temps lors en dus, et pour la ditte rente bien payer fournir et le tout accomplir lesditz députez généraux et ordinaires en vertu de leur autorisation ont obligez et obligent tous les biens et revenus d'yceux Etats qu'ils affectent à cet effet, renonçons à toutes choses contraires à la teneur des présentes. Ainsy fait et passé en la ville d'Arras dans la chambre des Estats, pardevant lesditz députez généraux et ordinaires et les notaires royaux d'Artois soussignez avec ledit dom Nicolas Hébert, en double, l'un mis ez archives des Etats, et l'autre délivré audit dom Hébert en sa qualité, le vingt-trois juin mil sept cent trente-six.

Signé : E.-M. LOISELLE, abbé DE RUISSEAUVILLE ; SALPERNICK ; GARSON ; DE QUEVAUSSART ; D.-N. HÉBERT ; ANSART ; M^{re} DE GRIGNY ; MANESSIER.

collection, si utile aux religieux qui avaient pris plaisir à la former, n'étant pas à la disposition des gens de lettres de la ville d'Arras, devenait plutôt un monument de curiosité et un sujet d'admiration qu'une source de grande utilité.

MM. les moines de Saint-Vaast, persuadés que la libre entrée de leur bibliothèque contribuerait beaucoup aux progrès des sciences, en mettant les savants à portée d'y faire les recherches dont ils auraient besoin, résolurent de la rendre publique deux jours de la semaine, savoir: le mercredi et le samedi après-midi, depuis deux heures jusqu'à cinq heures. Elle restait cependant fermée lorsqu'une fête tombait ces jours-là, et aussi pendant la quinzaine de Pâques, l'Octave de la Fête-Dieu, et les vacances, qui devaient commencer le 14 août et finir au 1^{er} octobre (1).

Il était intéressant de conserver dans la ville d'Arras un monument aussi utile que la bibliothèque de Saint-Vaast. Aussi quand ce dépôt, précieux pour l'instruction des citoyens et pour ceux qui voulaient cultiver les belles-lettres, devint propriété nationale, le corps municipal désira-t-il s'en rendre acquéreur pour le conserver. Mais ne pouvant le faire à cause de la pénurie de ses ressources, il chargea MM. les membres du Conseil général du district de faire valoir auprès de l'administration du département l'intérêt qu'avait la ville d'Arras, chef-lieu du département, à posséder cette bibliothèque importante et qui serait ouverte au public (2).

Sur l'observation faite au Conseil général du district par les citoyens Carrault et Delarue, il fut arrêté : « Après avoir ouï le procureur syndic, qu'il serait rappelé à la municipalité d'Arras, que le citoyen Isnardi, nommé pour faire l'inventaire et le catalogue des livres, cartes, médailles, gravures et autres objets de cette nature, et autorisé par un arrêté du 14 janvier 1793, avait choisi un local dans la maison dite de Saint-Vaast, pour y déposer tous les objets scientifiques ci-dessus énoncés, et une copie du même arrêté lui fut envoyée (3). »

(1) Almanach d'Artois, 1784, page 106.

(2) Arrêté du district d'Arras, séance du 29 septembre 1790.

(3) Arrêté du district d'Arras, séance du 21 janvier 1793.

Plus tard, sur les observations présentées à l'administration par le citoyen Isnardi, sur la possibilité d'ouvrir au public, dans le courant du mois de février 1793, la bibliothèque de la maison de Saint-Vaast, et de la rendre infiniment utile en y réunissant beaucoup d'ouvrages nouveaux trouvés dans plusieurs bibliothèques d'émigrés ou autres, vu aussi la lettre de la Commission de l'instruction publique datée du 28 brumaire, le Conseil général du district d'Arras, considérant combien il importait de répandre le goût des connaissances utiles en offrant le plus tôt possible à nos citoyens les richesses littéraires rassemblées par le bibliothécaire, arrêta les dispositions suivantes :

« 1^o Que les ouvrages trouvés dans les différentes bibliothèques nationales de ce district, et manquant à celle dite de Saint-Vaast, seraient réunis dans cette dernière ; ils seront étiquetés et placés de manière à n'être pas confondus avec ceux qui composent l'ancien fond de la dite bibliothèque ;

» 2^o Les instruments physiques et astronomiques qui se trouvent rangés sur les tables de la dite bibliothèque, seront transportés sur les tables de la salle ci-devant dite du chapitre ;

» 3^o Pour empêcher toute communication de la bibliothèque avec l'intérieur de l'hôpital, il sera ouvert une porte du côté de la grande cour destinée ci-devant à usage de jardin ;

» 4^o Provisoirement et à compter du dix nivôse prochain, la bibliothèque sera ouverte trois jours par décade, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi et depuis deux jusqu'à cinq heures du soir ; après le premier germinal, elle sera ouverte tous les jours ;

» 5^o Les personnes attachées au service de la dite bibliothèque pourront seules prendre les livres dans les tablettes et les donneront à ceux qui voudront les lire ;

» 6^o Il ne sera permis à aucun citoyen d'emporter aucun livre sous quelque prétexte que ce soit. »

Le présent arrêté dut être envoyé à la Commission de l'instruction publique pour obtenir son approbation (1).

Les collections du chapitre d'Arras, de l'Académie de cette ville et

(1) Arrêté du district d'Arras, extrait de la séance du 23 frimaire an III.

du monastère du Mont-Saint-Eloi, vinrent bientôt s'ajouter à ce riche dépôt.

La bibliothèque que nous ont laissée les moines est encore conservée dans l'un des plus beaux vaisseaux qui se voient en France. Fièrè des 40,000 volumes et des 1,100 manuscrits qui comprennent 105,983 feuillets de velin, sans compter ceux en papier, elle offre à la curiosité de l'étranger des livres d'heures, des bibles avec lettres, encadrements et vignettes peintes par des religieux de l'abbaye, depuis le VIII^e jusqu'au XV^e siècle; elle montre au savant, à l'historien, des chroniques, des cartulaires, des volumes précieux d'écrivains du pays, de Martin Lefranc, du Père Ignace, etc., etc., et une foule d'autres ouvrages en tous genres, auxquels sont venus se joindre les travaux des contemporains.

Le plus ancien bibliothécaire que nous aient mentionné les registres de l'abbaye de Saint-Vaast est Venant Duhot, appelé à ces fonctions en 1522 (1). Voici la liste de ses successeurs, telle que nous avons pu la recomposer à l'aide du Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vaast, précieux manuscrit appartenant à la bibliothèque de l'évêché d'Arras:

1628 à 1631,	Jean Buvrette.
1633,	Philippe de Werph.
1643,	Jean Carpentier.
1644,	Jean le Censier.
1658,	Albert Depretz.
1666,	Antoine Lesergeant.
1676,	Etienne Lepez.
1680,	Joachim Lecocq.
1686 à 1698,	Bertin Lanvin.
1699,	Boniface Lallart.
1711,	Mathieu Fleschel.
1713,	Charles de Beaurains.
1718,	Gaspard Caulier.
1721,	Maurice Lefebvre.

1) Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vaast, fol. 60.

1722,	Hugues Delecourt.
1734,	Remi Tournant.
1776,	D. Nicolas Hébert.
1792,	M. Isnardi.
1820,	M. Caron.
1826,	M. Fauchison.
1830,	M. Bacouël.
1848,	M. Fortin.
1852,	M. Caron, titulaire actuel.

On trouvait encore à la bibliothèque de Saint-Vaast la mappemonde faite en 1529, et qui existe encore aujourd'hui ; quelques coquillages, des figurines et d'autres curiosités renfermées dans des armoires.

Les religieux de Saint-Vaast n'avaient point négligé l'art numismatique ; un médailler de 24 planches contenait quatre à cinq mille médailles d'argent, de cuivre, et une de plomb frappée par la faction dite les Gueux, en 1566 (1).

(1) MÉMOIRE DU SIEUR LA GARDE, POUR LES ANNÉES 1755 ET 1756.

LIVRÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VAAST, SÇAVOIR :

Le 8 mars 1755.

Pour treize médailles, dont trois étaient en argent, trois livres.	3	»	»
Pour une urne de la première grandeur trouvée dans un champ à Quiency-lez-Labassée, six livres.	6	»	»
Pour vingt-cinq médailles, tant du haut que du bas-Empire, fournies à différentes fois, quatre livres.	4	»	»
Pour le port de l'urne, une livre cinq sols.	1	5 ^s	»
Le 9 de février 1756, livré à la bibliothèque de Saint-Vaast deux fourches pour les mousquets et carabines trouvées dans les marais de Lens, deux pots antiques faits d'une terre fort légère, trouvées dans un champ au terroir de Louez, huit médailles de bronze frustes et fort endommagées, et quelques autres bagatelles en cuivre, le tout évalué à trois livres	3	»	»
Total.	17	5 ^s	»

Les religieux de Saint-Vaast se rendirent aussi célèbres par leurs travaux scientifiques et leurs nombreuses publications, que par l'influence qu'ils ont exercée sur la civilisation de notre pays; conseillers d'Etat, députés du clergé aux Etats, appelés enfin à toutes les grandes assemblées ecclésiastiques, les abbés de ce monastère acquéraient la connaissance des affaires générales. Par leurs rapports avec tous les savants de l'époque, ils profitaient des lumières nouvelles que donne toujours le commerce d'hommes de mérite. Nous rappellerons donc le nom de ces moines érudits, de ces pieux écrivains, de ces savants

MÉMOIRE QUE LE SIEUR DE LIONNE, HABITANT A BAVAY, A LIVRÉ A LA
BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VAAST, SÇAVOIR :

Le 2^e de septembre 1756.

Une petite médaille d'or dont le caractère est celtique, représentant un des premiers Clovis, du prix de six livres.	6	»	»
Item pour un Auguste, une Faustine, un Adrien, un Postume en argent, bien conservés, une Faustine, grand bronze, un Néron, petit bronze, trois consulaires en argent, une grecque, petit bronze, sept livres.	7	»	»
Pour plusieurs petits morceaux de cabinet tirés de différentes ruines de Bavais, deux livres.	2	»	»
Total.	<u>15</u>	»	»

MÉMOIRE DES MÉDAILLES QUE LE SIEUR DESLIONNE A FOURNI A DIFFÉRENTES FOIS
A LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VAAST, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1756.

Sçavoir, en argent :

Vingt consulaires	20
Cinq in vir.	5
Quinze Cons. Auguste	15
Trois Faustines	3
Trois Antonins	3
Quatorze Gordiens	14
Quatre Postumes.	4
Quatre Galliens	4
Quatre Philippes.	4
Quatre Trajans	4
Deux Adriens.	2
Deux Domitiens	2
Total.	<u>80</u>

théologiens et jurisconsultes, en examinant leurs travaux et leurs écrits; de plus, nous croyons intéresser le lecteur en mêlant dans cette nomenclature le nom des religieux célèbres qui sont sortis de cette maison pendant la longue existence de l'abbaye de Saint-Vaast. Il ne se passa guère de siècle où celle-ci n'ait produit quelques hommes remarquables par leurs vertus ou leur intelligence. L'abbaye, en effet, renfermait dans son sein tous les éléments nécessaires au développement de l'esprit et des instincts généreux de l'humanité, l'instruction avancée sur l'histoire et la théologie qu'on y recevait, la collection précieuse des livres qu'on y trouvait, formait des novices qui devenaient par la suite des moines zélés et instruits.

LISTE

DES RELIGIEUX CÉLÈBRES DE L'ABBAYE DE SAINT-VAAST.

SAINTE VAAST éleva sur les bords du Crinchon, au lieu même où fut plus tard placée l'abbaye de ce nom, un oratoire pour de pieux lévites qui venaient y recueillir ses enseignements. C'est à lui donc que revient une bonne part de la gloire qui couronna les travaux de la puissante école dont il posa les premiers fondements. Si, comme il y a lieu de le croire, saint Vaast n'a fait aucun ouvrage littéraire, il n'en

MÉMOIRE DES MISES ET FAÇONS DU NOUVEAU MÉDAILLER
QUE VASSEUR, MENUISIER, A FAIT ET LIVRÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VAAST,
LE 28 SEPTEMBRE 1755.

Sçavoir, en bois de chêne :

Quarante pieds de planches à trois sols le pied, pour les côtés des deux boîtes, font	6	»	»
Vingt-quatre pieds de feuillet pour le fond des deux dites boîtes, à deux sols le pied, font	2	8	»
Cinq cent quarante-quatre pieds de feuillet à deux sols le pied, pour les tablettes dudit médailler, font.	54	8	»
Pour façon de cent des dites tablettes sans être percées, à cinq sols pièce, fait.	25	»	»
Trente-six autres tablettes percées, à dix-sept sols pièce, font . .	23	2	»
Deux cent soixante-douze boutons, à un liard la pièce, font . . .	3	8	»
Total.	<u>114</u>	<u>6</u>	<u>»</u>

donnait pas moins l'impulsion aux études ; c'était un homme de grande instruction, profondément versé dans les sciences ecclésiastiques, et la variété et l'étendue de ses connaissances l'avaient rendu recommandable aux yeux de tous. Aussi, par l'éclat de sa réputation, attirait-il vers lui les hommes les plus habiles ; il dirigeait avec eux les travaux de ses religieux, et par l'ascendant que lui donnaient ses vertus, il était l'âme de tout, semblable à la reine de ces industrieuses abeilles, qui paraissent puiser sans cesse, auprès de celle qui est à la fois leur guide et leur mère, l'infatigable ardeur dont elles ont besoin pour élever leur curieuse architecture. Ce beau mouvement d'émulation est suffisamment attesté par les illustres disciples que saint Vaast forma et qui portèrent si haut la renommée du monastère. Il eut en effet pour disciples :

SAINTE VULGAN.

SAINTE VIGOR, qui se retira en Normandie et devint évêque de Bayeux.

Nous n'avons pas à rappeler leurs prédications basées sur l'exemple d'une vie pure et d'une érudition solide ; tous deux appartiennent à l'histoire générale, et on a rendu justice à leur zèle et à leur dévouement, en consignant la part qu'ils ont prise au mouvement civilisateur.

SAINTE HADULPHE, second abbé du monastère, fut élu évêque d'Arras et de Cambrai en 729.

RADEFRIED, fut choisi comme abbé par Charlemagne, en 783.

RADON, homme d'une piété remarquable, obtint le même honneur en 795.

ADALONGE, abbé, fut nommé légat à la cour de Rome.

Il y a peut-être lieu de s'étonner qu'il ne nous soit resté aucune œuvre de génie, aucun ouvrage littéraire de cette grande école. Mais il est probable que les désastres causés par les invasions des Normands et des Sarrasins, comme par les vandalismes révolutionnaires, ont pu faire disparaître des bibliothèques bien des monuments ou de précieux trésors de cette époque reculée. Nous ne croyons mieux faire en effet que de reproduire ici sur ce sujet une remarque judicieuse de M. Guizot : « Dans cette époque on n'a presque point vu d'ouvrages,

point d'œuvres de littérature proprement dites, on en a conclu que ce fut un temps d'arrêt, d'apathie et de stérilité morale ; il n'en est rien. Il y avait beaucoup d'activité intellectuelle, seulement elle ne se produisait pas sous les formes qu'elle a revêtues à certaines époques. C'était une activité toute d'application, de circonstance, qui ne s'adressait point à l'avenir, qui n'avait nul dessein de léguer des monuments. »

HAYMIN, disciple d'Alcuin, et condisciple de Charlemagne, rédigea un livre sur les miracles de saint Vaast. On lui doit aussi des hymnes et une apologie des vertus du haut fondateur de l'abbaye ; son discours commence ainsi : « Excitentur, obsecro filii, etc., etc. » On conserva longtemps la coutume de lire la légende rédigée par Haymin, pendant l'octave de la fête du saint patron, au chœur de l'église cathédrale d'Arras.

Il y avait à cette époque une littérature essentiellement désintéressée, qui n'avait guère d'autre but que de procurer au public un plaisir intellectuel et moral, en même temps qu'elle l'édifiait et lui prêchait la vertu, en lui retraçant les exemples des personnages qui avaient brillé par de sublimes actions : je veux parler des vies des saints, des légendes. On ne les a point compris dans l'histoire littéraire de cette époque, elles en sont pourtant la vraie, la seule littérature : car ce sont les seuls ouvrages qui eussent les plaisirs de l'imagination et le bien public pour objets. Après la guerre de Troyes, il se trouva presque dans chaque ville de la Grèce des poètes qui recueillirent les traditions, les aventures des héros, et en firent les divertissements du peuple ; à l'époque qui nous occupe, les vies des saints ont joué le même rôle pour les chrétiens. Il y eut des hommes qui s'occupèrent de les recueillir, de les écrire et de les raconter, pour l'édification sans doute, mais surtout pour les plaisirs intellectuels des fidèles. C'est en cela que consiste la littérature proprement dite de ce temps. Ces légendes, qui se recommandent par l'expression des sentiments de l'époque, la naïveté du ton et la forme souvent dramatique du récit, ne sont pas exemptes de défauts, sans doute. Si, indépendamment même de l'incorrection du langage, on a à leur reprocher beaucoup de confusion et de monotonie, elles avaient pourtant le mérite de protes-

ter contre la dépravation toujours croissante du siècle, en présentant l'image et les avantages d'un état moral bien supérieur à celui de la vie commune. Elles fournissaient en même temps un aliment à cette activité d'imagination, à ce goût de nouveauté, d'aventures qui exercent sur les hommes un empire d'autant plus grand que leur vie s'écoule plus monotone et plus ennuyeuse; enfin elles savaient donner à la nature sensible et poétique de l'homme une satisfaction qu'il ne trouvait point ailleurs, elles savaient élever et remuer son âme et même sa vie par le spectacle varié des vertus des saints.

L'histoire littéraire du moyen-âge est toute entière dans les cloîtres; c'est là qu'était passée l'activité intellectuelle qui ne se rencontrait plus que parmi les clercs.

On écrivait toutefois, et plus qu'en aucun temps peut-être, mais tous les écrits étaient des légendes et des sermons. Ce n'était point pour la postérité qu'on travaillait, mais pour accroître l'influence et l'autorité religieuse sur les peuples. Aussi les seuls actes qui nous soient parvenus de ces temps d'obscurité et de silence historiques, que l'on a souvent dépeints comme des siècles d'apathie et de stérilité morale, ne sont autres, pour la plupart, que des actes de donation, récompense accordée parfois par des lecteurs enthousiastes aux auteurs qui avaient su leur plaire, ou qui avaient ramené dans leur âme la piété et le calme. La munificence envers les clercs était la vertu prônée, la seule peut-être qui subsistât, car la morale n'était plus que dans les traditions religieuses; hors de là tout était dépravation, brutalité, domination des forces matérielles. « Mais la religion, nous dit M. Guizot, jetait par la douceur et la bienfaisance des hommes de Dieu, un remède efficace au-devant de tout ce que les passions avaient alors d'effréné... Là du moins, ajoute-t-il ailleurs, à travers des fables on voyait dominer la vertu; et les légendes étaient offertes aux peuples comme les contes orientaux à l'oisiveté des Musulmans... Les maisons religieuses étaient utiles alors comme des lieux où se conservait le feu sacré de la chrétienté, et d'où découlait cette sensibilité bienfaisante qui pouvait seule consoler la nature des crimes du siècle. » Voilà le caractère de ces temps, caractère dont l'influence se continuait pendant bien longtemps, en allant cependant en décroissant

jusqu'à la renaissance des lettres. Il ne faut pas oublier non plus ces longs débats religieux qui se renouvelèrent avec acharnement autour de la châsse du patron, et entre les deux grandes puissances ecclésiastiques de la cité.

La légende chrétienne a son point de départ dans les monastères du VII^e siècle. Les belles lettres antiques étaient oubliées, et les imaginations brutales avaient remplacé les esprits élégants : aux barbares autrefois imbus des superstitieuses et poétiques traditions de la Germanie et nouvellement convertis, il fallait des récits surnaturels. Le miracle devint le titre de noblesse du monastère chrétien, comme il en était la poésie. Voilà pourquoi les vies des saints composent presque toute l'histoire et toute la poésie des VII^e et VIII^e siècles.

En 830, HUBERT, prêtre, disciple d'Haymin, écrivit aussi sur les miracles de saint Vaast.

ADALARD, abbé, devint conseiller de Charles-le-Chauve, en 858.

WILLEBERT, prévôt de Saint-Vaast, fut élu évêque de Châlons-sur-Marne en 868.

HINCMAR, religieux de Saint-Vaast, devint archevêque de Reims en 871.

DODILON, prévôt du monastère, fut appelé au siège épiscopal d'Arras et de Cambrai en 887.

RADULPHE, abbé de Saint-Vaast, fut nommé ambassadeur du roi de France auprès des Normands, pour conclure la paix avec ces barbares en 892. La bibliothèque de Boulogne-sur-Mer possède un Saint-Augustin dont les psaumes furent copiés au IX^e siècle par le moine de Saint-Vaast, Radulphe (1).

ULMAR, écrivain d'une piété et d'une érudition profondes, écrivit sur les nouveaux miracles de saint Vaast et composa des hymnes en son honneur.

SAINT FOULQUES, abbé de Saint-Vaast et de Saint-Bertin, devint archevêque de Reims en 900.

FULCARD fut choisi pour abbé de Saint-Valery en 909.

RAGEMBALD fut appelé au siège épiscopal d'Amiens en 949.

(1) H. de la Plane. — Abbés de Saint-Bertin. T. I^{er}, p. 40.

TRANSMAR, prévôt de Saint-Vaast, était évêque de Noyon en 937.

AUSBERT devint archidiacre et évêque de Cambrai en 964.

Le bienheureux RICHARD fut appelé à la prélatrice du monastère de Lobbes en 1012, et y rétablit la discipline.

L'abbé ADELELME obtint la prélatrice du monastère de Saint-Valéry-sur-Somme en 891.

L'abbé LEDUIN rétablit la discipline monastique à Marchiennes en 1024.

RODERIC devint abbé de Bergues Saint-Winoc et de Saint-Bertin en l'an 1040.

SAINT POPPON et SAINT GUY furent tous deux abbés de Marchiennes de 1044 à 1068.

ALARD obtint la même dignité en 1091.

GAUTIER avait été promu à la prélatrice d'Einham en 1067.

FRÉDÉRIC, prieur de Saint-Vaast, fils du comte de Verdun, fit le voyage de terre sainte. A son retour, il fut appelé à diriger l'abbaye de Saint-Vannes, en 1050.

GÉRARD devint évêque de Cambrai et d'Arras.

GAULTIER fut le premier abbé du couvent de Saint-Sépulcre, à Cambrai, en 1080.

HAYMERIC est cité à la fin du XI^e siècle pour sa vaste érudition.

LAMBERT, prieur de Saint-Vaast d'Arras, vivait vers le milieu du XII^e siècle; il est l'auteur de quelques poésies latines qui sont datées de l'an 1104. Il y fait mention des cantiques qui se chantaient encore au XVIII^e siècle dans quelques églises, la nuit de Noël, et qui pour cette raison ont retenu le nom de Noël's. Lambert assure que cet usage était alors particulier aux Français, et l'on croit qu'il prit son origine, quand le peuple cessa d'entendre le latin. Il est parlé de ce poète, prieur de Saint-Vaast, dans le récit historique sur le chant ecclésiastique, publié par l'abbé Lebœuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre (1).

ALVISE, prieur de Saint-Vaast, fut élu abbé d'Anchin, puis évêque d'Arras en 1131.

GUIMAN était prévôt de l'abbaye en 1160. Martin I^{er} le chargea de

(1) Addition aux Mémoires du diocèse d'Arras, t. v, page 175 (Mss. du P. Ignace).

rassembler et de mettre en ordre les titres, chartes et diplômes du monastère. Ses connaissances dans les monuments de l'antiquité et sa patience dans le travail, l'avaient désigné comme le religieux le plus apte à faire ces recherches. Guiman remplit dignement cette tâche; il rassembla méthodiquement les chartes des papes, des empereurs, des rois, des comtes relatifs à l'abbaye; son manuscrit devint, pour ainsi dire, le livre d'or du couvent. Il a été recopié au XV^e siècle et augmenté de tous les nouveaux titres qui ont été donnés en faveur du monastère, dans l'intervalle de 1160 à 1450 environ. C'est le recueil le plus ancien que l'on ait sur l'abbaye de Saint-Vaast.

Nous ne saurions donner au lecteur une plus juste idée des travaux de ce religieux célèbre, qu'en reproduisant ici l'appréciation savante et détaillée qu'en a faite M. le conseiller Tailliar, dans son ouvrage intitulé : *Recherches pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, jusqu'à la fin du XII^e siècle (1)*:

« Dès son origine, les papes et les monarques, les princes de l'église et les princes séculiers, couvrant de leur patronage éminent l'abbaye de Saint-Vaast, l'avaient comblée de témoignages de bienveillance. Au double point de vue spirituel et temporel, religieux et politique, elle avait reçu d'eux des privilèges, des immunités, des domaines, des revenus de toute espèce. Ses possessions, ses fiefs, les droits qu'elle percevait, étaient considérables; elle comptait même de nombreux villages sous son autorité. Elle devait être nantie en conséquence d'une multitude d'actes, de chartes, de titres qui constatent ses prérogatives, et qu'il était essentiel de conserver. A partir du XII^e siècle, en contact perpétuel avec les comtes de Flandre et d'Artois, avec les évêques et l'échevinage d'Arras, elle eut de nombreux démêlés avec ces diverses puissances. De ces contestations les unes furent terminées par des chartes des princes et des évêques, par des arrêts de Parlement ou des transactions; les autres, soit par des concessions nouvelles, soit par des reconnaissances. Il était d'un haut intérêt pour l'abbaye de Saint-Vaast d'avoir des copies de tous ces documents.

» Sous plus d'un rapport, il était donc important pour elle de pos-

(1) Mémoires de l'Académie d'Arras. Tome xxxi, 2^e partie, 1859.

séder un ou plusieurs cartulaires, où tous ces titres fussent réunis et que l'on pût à chaque instant consulter. A plusieurs reprises, ses abbés ou prieurs avaient dû s'occuper de leur procurer ces avantages.

» En parcourant le catalogue des manuscrits rédigé par le célèbre bibliophile Haenel (1), on voit qu'un cartulaire avait été rédigé au XIV^e siècle pour l'abbaye de Saint-Vaast, et que ce cartulaire se trouvait en Angleterre à Middlehill, dans la bibliothèque du baronnet Philipps, dont la collection renferme tant de richesses provenant de nos anciens établissements religieux.

» Tout en déplorant profondément la perte de ces documents importants passés de la sorte à l'étranger, nous espérons, du moins, pouvoir rencontrer à Arras même quelque copie qui pût, jusqu'à un certain point, suppléer à l'original. Cette attente n'a point été trompée. En visitant au mois d'avril 1847 les archives du département, nous avons particulièrement remarqué un énorme volume, grand in-folio, en papier fort, d'une écriture assez belle du XII^e siècle, et désigné dans les procédures sous le nom de grand registre de Saint-Vaast.

» Ce grand registre du XVI^e siècle, plus complet que le cartulaire du baronnet Philipps, qui ne va que jusqu'au XIV^e siècle, contient des documents du plus haut intérêt, non-seulement pour l'histoire de l'abbaye de Saint-Vaast, mais aussi pour celle du comté d'Artois, et surtout pour l'étude des institutions communales de la ville d'Arras, dont on sait que les religieux étaient les seigneurs.

» Il se divise en trois parties :

» La première contient : 1^o Un cartulaire entrepris en 1170, par un moine de l'abbaye, nommé Guiman ; 2^o Un polyptique ou dénombrement des biens du monastère, qui paraît avoir été composé vers la même époque par le même religieux de Saint-Vaast ; 3^o Un récit anonyme relatif à un débat opiniâtre concernant le chef de l'apôtre saint Jacques, relique précieuse du temps.

» La seconde partie de ce grand registre se compose de cent onze chartes émanées des papes, et qui, quoique ayant trait principalement

(1) V. *Catalogi librorum manuscriptorum*. Lipsiæ 1830, in-4^o, col. 893.

à l'abbaye de Saint-Vaast, renferment aussi de curieux renseignements pour l'histoire du comté d'Artois et de la ville d'Arras.

» La troisième partie contient environ quatre-vingt-quinze chartes ou documents; ce sont tous actes laïques, des privilèges des comtes d'Artois, des accords ou concordats, dont quelques-uns sont fort étendus, entre le comte, l'abbaye de Saint-Vaast et l'échevinage d'Arras, des arrêts du Parlement de Paris, des reconnaissances ou obligations, soit de la ville, soit des particuliers. »

L'auteur entre ensuite dans de curieux détails sur chacune de ces trois parties du registre de Saint-Vaast. Il serait inutile de les reproduire ici, nous ne ferons que renvoyer le lecteur à cet ouvrage, qui forme une des plus belles pages des mémoires de l'Académie d'Arras.

BARTHÉLÉMY devint abbé de Saint-Valéry en 1175.

HENRY fut appelé à la prélatrice de Marchiennes en 1183.

PIERRE DAMIENS (XII^e siècle). Le n^o 944 du catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Arras est attribué à ce religieux. *Petri Damiani liber gratissimus et alia* (in-4^o velin léger, blanc, tracé au crayon avec initiales vermillon et azur).

ALBIN, 1332, religieux profès, dont on a une lettre sur Saint-Vaast, adressée à l'abbé Raddon. *Liber miraculorum Sancti Vedasti*. (Manuscrit n^o 101.)

RÉGNIER, de Tincques, fut élu abbé de Saint-Saulve, à Montreuil, en 1230.

DE BONAVENTURE. On a conservé de lui le manuscrit suivant: *De profunditate religionis*.

NICOLAS LE CAUDRELIER fut le fondateur du collège de Saint-Vaast à Paris, en 1706.

ARNAULD DE SAULCHE fut choisi pour être abbé de Saint-Saulve, près Valenciennes.

JEAN LEFEBVRE, jurisconsulte distingué et ecclésiaste éloquent, devint évêque de Chartres et conseiller du roi de France en 1370.

JEAN DE MOY, abbé, fut choisi comme vicaire-général par l'évêque d'Arras, en 1374.

JEAN DELAYENS devint abbé de Saint-Guislain en 1406.

JEAN DU CLERCQ, natif de Douai, conseiller du duc de Bourgogne

en 1428. Ce prélat s'attira le respect et la reconnaissance des religieux par ses vertus et la fermeté avec laquelle il fit respecter les droits du couvent. Il augmenta l'église, construisit pour les moines une maison de plaisance à Demencourt, et une autre à Hervin. Les pauvres ne le regrettèrent pas moins que les religieux, et ne furent pas oublieux de la sollicitude charitable qu'il leur avait toujours témoignée.

EGIDIUS DE LONGUEVAL devint abbé de Saint-Corneil en 1432.

ANTOINE DE LA TAVERNE. Ce grand prévôt a laissé un récit détaillé et curieux de la paix d'Arras, de 1435, et donné jour par jour l'emploi du temps et les actes des ambassadeurs.

Ce journal a été réédité par Jean Collart, en 1651, et augmenté de notes intéressantes.

JACQUES D'AUBERMONT devint abbé de Saint-Maximin en 1470.

GÉRARD ROBERT, religieux de Saint-Vaast, auteur d'une chronique sur l'abbaye pendant la fin du XV^e siècle. Il entra comme novice au monastère au mois de septembre 1450; deux ans plus tard, il était élevé à la dignité de second sacristain de l'abbé. L'un des manuscrits dus à la plume savante de ce religieux a été édité par l'Académie d'Arras en 1852. Il porte ce titre: *Journal de Dom Gérard Robert, religieux de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, contenant plusieurs faits arrivés de son temps, principalement en la ville d'Arras et en particulier dans ladite abbaye.*

L'Académie d'Arras donne en ces termes une intéressante appréciation des œuvres de cet écrivain: « Nous ne chercherons pas à nous faire illusion sur la valeur de notre modeste journal, nous pensons pourtant que nos compatriotes ne liront pas sans quelque plaisir ce récit simple et vrai d'événements graves accomplis au milieu de notre cité, au sein d'une antique abbaye que son caractère sacré ne put soustraire aux outrages d'une soldatesque effrénée.

» Ces faits, racontés dans une langue demi-française et demi-wallonne, auront, nous le croyons du moins, un charme tout particulier pour les lecteurs artésiens.

» On trouvera dans notre écrivain un juste appréciateur des hommes et des choses, un homme écrivant *sine irâ et studio*; et cependant il avait bien le droit de se montrer indigné, en rapportant

ces tristes événements; non, il s'humiliait sous la main de Dieu qui frappait : mais quand il juge les hommes, auteurs des maux qui accablent ses concitoyens et ses co-religieux, avec quelle vérité il les peint ou les démasque! Son style est simple, négligé peut-être, mais ne prévoit pas le jugement du lecteur : la construction est plutôt latine que française; plusieurs de ses mots sont encore latins, pour ainsi dire, n'ayant presque pas subi de transformation.

» Ces citations latines, écrites presque toutes d'une manière incorrecte, nous ont fait penser que le manuscrit n'est pas de la main de l'auteur; l'écriture est bien de l'époque, il aura probablement été écrit sous sa dictée par un jeune religieux du pays, témoin naïf de la prononciation locale. A ce titre, ce manuscrit est précieux pour les lecteurs artésiens. C'est un monument curieux de la langue parlée dans ce pays; c'est à cela sans doute que nous devons un texte moins chargé de lettres étymologiques que la plupart de ceux de ce temps. Nous l'avons, du reste, reproduit tel qu'il est; nous avons seulement marqué la ponctuation et ajouté quelques notes pour des expressions vieilles et peu connues, etc., etc. »

JEAN DELANNOY, simple religieux de Saint-Vaast qui fut élevé à la prélatrice de Saint-Bertin en 1473.

JEAN DE WARLUZEL fut élu abbé de Saint-Quentin en 1474.

L'abbé MARTIN ASSET fut vicaire-général de l'évêque d'Arras et conseiller de Charles VI (1517).

JACQUES MEYER. Ce savant religieux, après avoir visité les bibliothèques de Brabant, de Flandre, de Hainaut et d'Artois, vint à Saint-Vaast sous la prélatrice de Jérôme Ruffaut, qui lui fit mettre en ordre celle du monastère.

JEAN ASSET, prévôt d'Haspres, devint abbé de Saint-André de Bruges en 1525, et d'Anchin en 1545.

JEAN LE BAILLY, d'Arras, ajouta un grand nombre de notes à la chronologie des abbés du monastère que Jacques de Marquoi et Philippe de Caverel devaient compléter peu de temps après (1529).

MARTIN QUINEAULT, d'Arras, composa une ode en l'honneur de Saint-Vaast (1530).

LEFEBVRE, ANTOINE, se fit connaître par ses vastes connaissances en botanique et en zoologie.

JEAN THÉRY, prévôt du monastère, devint abbé d'Hasnon.

GUILLAUME CAULIER fut élu abbé de Bronnes et de Lobbes.

ROHAUT DE LE DISQUE, abbé de Saint-Jean-au-Mont (1532).

JEAN LE CLERCQ, grand-prieur, fut appelé à la prélatrice de Blangi en 1548.

JEAN FASCHIN obtint celle de Saint-Jean de Théroouanne en 1544.

ADRIEN DE HABARCQ celle d'Eaucourt.

SIMON DE WARLUZEL, grand-trésorier, celle de Gérard-Mont en 1559.

JEAN SARRAZIN. Cet homme, dont n'ont parlé ni Bayle, ni Foppens, ni Mireus, fut l'un des savants les plus remarquables du XVI^e siècle. Tour à tour chapelain de l'abbé, grand-prévôt de l'abbaye de Saint-Vaast, il fut victime d'une vive persécution, lorsque les calvinistes, s'étant rendus maîtres de la ville, l'évêque effrayé chercha son salut dans la fuite, après lui avoir confié le soin de son troupeau. Sarrazin accepta cette rude tâche, et les tourments les plus rigoureux ne purent le faire faiblir. Ses services le firent nommer abbé de Saint-Vaast, conseiller d'Etat et évêque de Cambrai, le 14 septembre 1596.

Peu de temps après, il fit le récit de l'ambassade qui lui fut confiée par le roi et dont voici le titre: *Ambassade du Révérend Père en Dieu dom Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, du Conseil d'Etat de Sa Majesté, son premier conseiller, etc., etc.* On a conservé à la bibliothèque d'Arras plusieurs manuscrits attribués à ce prélat célèbre. *Joannis Saraceni abbatibus Vedastini orationes aliquot*, recueil de sermons latins de Jean Sarrazin, de 1576 à 1598 (papier, écriture bâtarde du XVI^e siècle), 494 feuillets.

Explication du Symbole des Apôtres (in-folio, papier, écriture bâtarde du XVI^e siècle) par Jean Sarrazin, complet, 150 feuillets.

JEAN DE CAVEREL, parent de l'abbé Philippe de Caverel. Ce religieux, d'une piété exemplaire, fut nommé par l'archiduc Albert d'Autriche, évêque de Gemblon, près Namur.

ANTOINE DE GOMIECOURT fut élu abbé de Saint-André du Cateau-Cambresis en 1585.

JACQUES DE MARQUAIS, religieux de Saint-Vaast, bachelier en théo-

logie, prieur de l'abbaye, abbé de Saint-Martin de Tournai, est auteur d'un commentaire sur la règle de saint Benoît (1586).

JÉRÔME DE MONCEAUX, prévôt d'Haspres et prieur d'Engle, près Lille, fut élu abbé de Gérard-Mont en 1588.

JEAN BOURGEOIS. Ce fut lui qui mit en ordre les titres de l'abbaye, et s'occupa de la rédaction d'un nouveau cartulaire. Très-versé dans les affaires contentieuses, il fut le notaire de la communauté (1585).

DOM GOBERT. On a de ce religieux un itinéraire de Jérusalem avec la description du Mont-Sinaï et du temple (manuscrit complet, 122 feuillets). Il nous a laissé aussi des notes allant jusqu'à 1511, à la fin des annales de Dom Gérard Robert.

PIERRE DELANNOY rédigea en 1595 plusieurs traités d'un style éloquent sur la politique du temps, sur les disgrâces encourues par les enfants à cause des fautes de leurs parents, sur les vœux prononcés par les religieux, sur l'impossibilité pour un roi catholique de tolérer deux religions dans ses Etats. Il démontra la nécessité et l'opportunité de la conduite qu'avaient tenue des prêtres dans les Pays-Bas, pendant les guerres de religion.

ADRIEN PRONIER, d'Arras. On lui doit le journal de ce qui se passa dans le monastère en 1598 et 1599, ouvrage très-long et pourtant agréable à lire. Il rédigea quelques commentaires sur les coutumes du monastère et un recueil de sermons, 1600. Son style est diffus, le récit entre parfois dans des détails tout à fait oiseux et d'une écriture difficile à lire. Notes recueillies pour l'histoire de l'abbaye de Saint-Vaast, XIII^e siècle (papier, in-folio, écriture brouillon.) Sur le premier feuillet on lit: « Les ouvrages d'Adrien Pronier, sous-prieur de Saint-Vaast en 1600. » Mémoires de A. Pronier sur l'abbaye de Saint-Vaast, 1538 à 1600, in-folio, cursive XVI^e siècle, autographe de l'auteur. Ce volume est consacré à la biographie des religieux contemporains de A. Pronier.

Journal des événements survenus en Artois pendant les années 1598, 1599 et 1600. in-folio, papier XVI^e siècle. Les cahiers sont entremêlés de libelles, pamphlets et chansons imprimées ou manuscrites, relatives aux événements de l'époque, par Adrien Pronier.

PHILIPPE DE LATTRE s'occupait beaucoup de l'art musical et de

l'horticulture. On lui doit plusieurs méditations sacrées. *Studium spirituale sive diurnum monachi, commentaria et lucubrationes in regulam Si Benedicti*. Son frère François, chanoine de Saint-Amé, traduisit en français plusieurs de ses ouvrages (1595).

PHILIPPE DE CAVEREL fut l'un des hommes les plus distingués qui aient occupé le siège abbatial de Saint-Vaast. Il composa une histoire de son abbaye ou plutôt une biographie des abbés, qui malheureusement ne peut être déchiffrée sans beaucoup de fatigues pour le lecteur, ce qui lui ôte beaucoup de son intérêt. (*Catalogus religiosorum monast. S. Vedasti Atrebatensis mense septembris anni 1607 a Philippo de Caverelle*, in-4^o, papier; écriture brouillon du XVII^e siècle).

Ses vertus et ses talents lui valurent les bonnes grâces de l'abbé Jean Sarrazin, qui se l'attacha en qualité de chapelain et de secrétaire. Il accompagna ce prélat dans son voyage en Espagne et composa, à cette occasion, un journal qu'on trouve encore manuscrit à la bibliothèque d'Arras, et que l'Académie de cette ville a fait imprimer.

Relation de l'ambassade de Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, auprès du roi Philippe II, en 1582, in-folio parvo; papier, écriture bâtarde du XVI^e siècle, encadrements à la plume. Cette relation a été écrite en 1588 par Philippe de Caverel, qui fut depuis abbé de Saint-Vaast.

Ambassade en Espagne et en Portugal (en 1582), de Révérend Père en Dieu dom Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, du Conseil d'État de Sa Majesté Catholique, son premier conseiller en Arthois, etc., etc., par Philippe de Caverel, religieux de Saint-Vaast.

Philippe de Caverel, pourvu de la prévôté de Labeuvrière, près Béthune, en acheva la reconstruction dans l'espace d'un an. Ses loisirs, dans cette sorte de retraite, furent employés à la composition d'une chronique en latin fort étendue et fort exacte de l'abbaye de Saint-Vaast.

Vedastinarum rerum commentarius per D. Philippum de Caverel, 1583, in-folio, non relié; papier, écriture cursive du XVI^e siècle. Sous le même numéro se trouvent : 1^o *Advenement de la sainte Chandelle d'Arras, etc.* C'est une légende en vers français qui forme un cahier daté de 1589; 2^o *Johanno Saraceni oratio funebris in exequiis. R. P. Rogerii Montmorencii abbatis Vedastini, 1573.*

Outre les œuvres déjà mentionnées, ce prélat composa la vie de Jean Sarrazin, son prédécesseur, rédigea un commentaire des constitutions monastiques à l'effet d'obtenir une observance plus parfaite des règles de saint Benoit, fit un traité des miracles opérés par l'intercession de Saint-Vaast et composa l'histoire des monastères de l'ordre de Saint-Benoit, compris dans la province de Flandre, dont il était le visiteur. Aubert le Mire et Guillaume Gazet ont beaucoup puisé dans ces divers écrits pour compenser leurs œuvres.

Le religieux JEAN WALLART composa un poème en vers français en l'honneur de l'abbé Philippe de Caverel (1604).

PIERRE RICHARDOT, sous-prieur du monastère, fut appelé à gouverner l'abbaye d'Epernay en 1607.

LOUVEL, grand-prieur de l'abbaye de Saint-Vaast, devint coadjuteur de l'abbé de Crespin dans le diocèse de Cambrai, et le remplaça en 1611. On a de lui une lettre sur la vie de saint Aubert.

JEAN NYSART, professeur de théologie au collège de Saint-Vaast, à Douai, rédigea un traité sur les Sacrements de l'Église à l'usage des religieux.

FRANÇOIS BOUCAULT. Ce religieux, doué de grands talents, théologien et philosophe très-profond, versé dans les sciences et dans la politique, nous a laissé plusieurs ouvrages; entr'autres :

1^o *Chronologia sacra et profana à Christo nato ad sæculum XVII.*

Cet ouvrage, divisé en seize parties, c'est-à-dire en autant de chapitres que de siècles correspondants, perdit son importance dès le XVIII^e siècle, vu le grand nombre de chronologies qui furent éditées à cette époque;

2^o *Synopsis temporum*, in-folio, papier; écriture grimoire du XVI^e siècle, est un essai de chronologie universelle écrit en latin;

3^o *Conciones*, in-folio parvo, papier écriture courante et de plusieurs mains, du XVI^e siècle. Ce volume contient plusieurs sermons en français prononcés à Saint-Vaast d'Arras pendant les années 1593-1598, par le R. P. François Boucault, prieur, et par d'autres religieux de la communauté.

Parmi les sermons de François Boucault, on remarque ceux ayant pour sujet les thèmes suivants :

Un athée peut-il être politique? L'usage de baiser la mule du Souverain-Pontife est-il convenable? et autres.

Dom GEORGES D'OIGNIES, chantre et religieux de l'abbaye en 1640, traduisit en français les chroniques générales de l'ordre de Saint-Benoît, composées par le Révérend Père Antoine Yepes; 2 volumes in-4^o, papier, écriture du XVII^e siècle, 1,032 feuillets.

De plus, il composa en français un livre intitulé: *La Croix de Jésus et de Marie*, traduit de l'édition italienne d'Alexandre Barbier, et dédié à l'abbé Maximilien de Bourgogne. Il traduisit une chronique générale de l'ordre de Saint-Benoît.

Le grand receveur du monastère, PHILIPPE D'OIGNIES, devint abbé de Saint-Saulves près de Valenciennes, en 1630.

JEAN-JOSEPH DE CALONNE, prévôt d'Haspres, fut appelé au siège abbatial de Blangy en 1642.

ALARD GAZET, doué d'une profonde érudition, a laissé de nombreux ouvrages, entr'autres:

Un office de la sainte Vierge;

Un traité sur l'office des morts, sur les graduels et les psaumes de la Pénitence;

Un résumé du droit canon;

Divers sermons sur les conseils évangéliques et sur l'apparition des anges.

Il rédigea aussi les annales de l'abbaye de Saint-Vaast, qui, malheureusement, n'existaient plus au XVIII^e siècle.

MAXIMILIEN THIEULAINÉ, d'Arras. Ce religieux travailla avec Georges Colvener, professeur au collège royal de Douai, aux annales chronologiques (1637).

On lui doit aussi une seconde édition du *Manuel d'exemples de Jean du Fay*, qu'il augmenta de nombreux commentaires tirés des principaux auteurs.

Il a laissé de plus quelques extraits de cartulaire concernant les annales du monastère.

D. Thieulainé florireligium, in-folio, papier, écriture brouillon du XIII^e siècle; ce volume se compose de tous les auteurs ecclésiastiques réunis par D. Thieulainé, religieux de Saint-Vaast.

LOUIS DE LA GRANGE, de Lille, bachelier et licencié en droit (1670), fit paraître plusieurs ouvrages dont une instruction pour les confesseurs et les pénitents, traduits de l'italien en français. Cet ouvrage, assez recherché, se compose de deux volumes in-12, qu'il dédia à son abbé, le cardinal de Bouillon, et à l'évêque d'Arras, Guy de Sèves. Il rédigea aussi des méditations pour tous les jours de l'année.

ANTOINE CHASSE, célèbre professeur de philosophie au collège de Saint-Vaast à Douai (1685).

D. MARTIN TYRSAY rédigea un recueil de notes soit en latin, soit en français, avec indication des auteurs dont elles étaient extraites (1690). Cet ouvrage est intitulé: *Historia et adversaria*, in-12.

D. NYSART, de Douai, fut un théologien célèbre. On trouve de lui à la bibliothèque de Saint-Vaast le manuscrit portant le numéro 101. *Tractatus de quæstionibus inter catholicos et hereticos modernos maximè controversis. — Commentarius in secundam partem sancti Thomæ*; petit in-folio, papier, écriture cursive de la fin du XVI^e siècle.

ETIENNE LE PEZ compila de nombreux extraits du grand cartulaire (1695). Ces fragments n'ont rapport qu'à des affaires privées, qu'à des contestations aujourd'hui sans importance entre l'abbaye et des particuliers. Mais ce fut surtout dans l'art héraldique que brilla cet infatigable savant. Il y consacra toute sa vie et rédigea un très-grand nombre de travaux sur ce sujet. Il acquit de si grandes connaissances généalogiques, que toute la noblesse des Pays-Bas avait recours à lui. Son opinion faisait foi. Le maréchal de Boufflers vint le consulter à Lille sur la généalogie de sa famille. Il eut pour collaborateur de Perry d'Arras. Ses héritiers vendirent tous ses manuscrits, dont le marquis d'Havrincourt acquit la plus grande partie. La bibliothèque d'Arras en possède aussi un très-grand nombre. Nous croyons intéresser le lecteur en donnant le titre et une succincte analyse de quelques-uns (1).

(1) Nous devons ce précieux document à l'obligeante communication de notre savant bibliothécaire, M. Caron, qui vient de rédiger un catalogue raisonné de tous les manuscrits de la bibliothèque d'Arras.

Armorial général, in-folio, papier, blasons grossièrement dessinés et coloriés, XVII^e siècle, écriture brouillon. Sur le premier folio, livre d'armoiries traitant de plusieurs familles, copié sur un livre appartenant aux Etats d'Artois

Armorial de l'Artois, in-folio, papier; dessins de blasons grossièrement exécutés à la plume, quelques-uns coloriés, XVII^e siècle.

Généalogies de Flandre et d'Artois, in-folio parvo, papier XVII^e siècle, écriture brouillon, avec une table des familles dont la généalogie est rapportée dans le volume.

Genealogiæ Flandriæ, in-folio papier. Ce sont des notes recueillies sur les familles des Pays-Bas par Etienne le Pez, XVII^e siècle.

Généalogies de Flandre. Atlas oblong, papier. Tableaux généalogiques, XVIII^e siècle, écrits de la main de D. le Pez, index onomastique au commencement.

Généalogies, grand in-folio du XVIII^e siècle.

1^o *Généalogie de la branche royale d'Arthois*, extraite d'un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Vaast, dans lequel est contenue toute la descente de ladite maison, depuis Hugues-Capet jusqu'à 1592, ainsi en ce manuscrit a été rédigée. L'extrait s'en fit l'an 1683 par dom Le Pez.

2^o *Généalogie de la maison de Melun*,

3^o *Généalogie des nobles et anciens comtes de Guînes et de Boulogne*.

Généalogies et alliances de la maison de Lannoy en Flandre, in-folio papier, XVII^e siècle, blasons coloriés. Sur le premier feuillet sont les armoiries de Lannoy.

Généalogies de la maison de Longueval, in-folio papier (autographe) XVII^e siècle. Ce volumineux travail est accompagné de pièces justificatives, de tableaux généalogiques avec un index onomastique.

Généalogie de la maison de Cool (en flamand), petit in-4^o papier, écriture du XVII^e siècle. Blasons gouachés, exécutés avec soin. Sur les derniers feuillets restés en blanc, sont des extraits de l'histoire de Sebourg copiés de la main de Le Pez.

Généalogie de la maison de Bergues Saint-Vinoc et d'Ardres, justifiée par les chartes, titres, arrêts et autres bonnes et certaines preuves

copiées par D. Le Pez, l'an 1692, in-folio papier, index onomastique. XVII^e siècle, dessins de blasons à la plume.

Extraits concernant l'histoire politique, civile et nobiliaire de l'Artois.

Copie des cartulaires de la Bréelle et de Marcul en Artois, in-folio parvo, papier, XVII^e siècle, autographe de D. Le Pez.

Du domaine de la ville d'Arras pour 1589-1590.

4^o D'anciens papiers de la ville de Lille.

5^o D'une information faite à Arras en 1548, par Philippe Raulin, conseiller de l'Empereur au Conseil provincial d'Artois.

6^o D'un mémorial des chanoines de Sainte-Aldegonde de Maubeuge.

7^o Des archives particulières de M. Aymard-Louis, marquis de Sailly.

Titres de plusieurs familles de l'Artois, autographe de D. Le Pez, in-folio parvo, XVII^e siècle, papier, écriture brouillon. La plus grande partie des pièces copiées par extrait dans ce volume sont des XIV^e et XV^e siècles.

Noblesse de Flandre et d'Artois, pièces originales généalogiques, in-folio, papier, cursive du XVII^e siècle, dessins de sceaux à la plume avec un index onomastique.

Mélanges généalogiques, in-folio papier, collection des mémoires écrits aux XVI^e et XVII^e siècles, concernant divers pays, notamment la Flandre.

Mélanges généalogiques (Steph. Le Pez), in-folio papier, XVII^e siècle.

Généalogie des maisons de la Tramerie, de Villers-au-Tertre, Houdt, Landas, Haugouard, Monchy, Gagues, comtes de Boulogne, d'Artois, Beaulincourt, Saint-Aubin, etc., etc.; titres de plusieurs familles et lettres d'anoblissement enregistrées à l'élection d'Artois.

Copie du premier volume de la généalogie des comtes de Boulogne, par le sieur de Roncourt, 1534, etc.

Mémoires généalogiques sur la Flandre et l'Artois, 3 volumes in-folio, papier, XVII^e siècle. A chaque volume est une table alphabétique des noms propres.

Extraits concernant les familles de Flandre et d'Artois, in-folio, papier, armoiries XVII^e siècle. Recueil de notes écrites de la main d'Etienne Le Pez. On y trouve un extrait de l'obituaire de l'abbaye d'Avesnes et des extraits d'un livre où étaient les listes des gouvernements et chatellenies de Lille, Douai et Orchies, avec une table des noms propres.

Généalogie italienne, in-folio, papier, XVII^e siècle, écriture cursive, blasons coloriés.

Mémoires généalogiques, in-folio, papier, écritures de diverses mains, du XVII^e siècle. On reconnaît principalement l'écriture de D. Le Pez.

Naissances, mariages, morts et autres choses concernant la noblesse d'Artois, de 1684 à 1707, in-4^o, papier. Notes autographes de D. Est. Le Pez.

Tombeaux des hommes illustres qui ont paru au Conseil privé du Roy catholique aux Pays-Bas, depuis son institution en 1517 jusqu'en 1673, in-4^o, papier, écrit par D. Le Pez, XVII^e siècle.

Épithaphes et tombeaux, in-folio, papier, dessins et transcriptions d'épithaphes grossièrement exécutées à la plume, XVII^e siècle. Ces différentes pièces sont tirées des églises de Fribourg en Brisgau, de Cambrai, Paris, Creil, Amiens, etc., etc.

Recueil d'épithaphes, autographe, in-folio, papier écrit du XVII^e siècle, composé en partie d'après les monuments élevés dans les églises de Picardie et d'Artois.

Épithaphes (copies d'Etienne Le Pez), in-folio, papier, dessins de blasons à la plume, XVII^e siècle. Elles sont tirées des églises de Valenciennes, de Cambrai, Lille, Saint-Omer, Douay, des abbayes de la Flandre, Paris, Bavay, Avesnes, Bailleul, etc., etc.

Épithaphes des églises d'Arras, in-folio, papier, blasons coloriés, écriture du XVI^e siècle.

Armorial général de Flandre, in-folio, papier, collection de blasons coloriés, XVII^e siècle. Copie exécutée d'un manuscrit du XV^e siècle, comme l'indique le frontispice où l'on voit les armes d'Eugène IV, puis celles d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, avec une inscription.

Extraits pour l'histoire ecclésiastique de l'Artois, in-folio, papier.
Notes par D. Le Pez, avec un index onomastique.

Chroniques des abbayes de Phalempin et du Mont-Saint-Eloy, écrites en latin, in-folio, papier, XVII^e siècle.

Etienne Le Pez nous a laissé de précieux manuscrits dont il se servait dans ses recherches.

Il existe en outre beaucoup d'autres ouvrages écrits par les religieux de Saint-Vaast, qu'il n'est pas juste de laisser dans l'oubli, quoique la modestie de leurs auteurs ait cru devoir cacher leurs noms. Voici ceux que de Locre nous a laissés dans son catalogue :

Deux grands exemplaires manuscrits d'une explication de l'Ancien et du Nouveau Testament. On les voit encore à la bibliothèque.

La vie de saint Vaast, écrite par Alcuin, considérablement augmentée par les religieux de cette abbaye. Ils ont rapporté dans cet ouvrage un grand nombre de miracles de ce saint évêque, et plusieurs histoires qui prouvent, selon eux, que toujours le Seigneur a puni les personnes qui violaient les privilèges de ce monastère, ou qui en usurpaient les biens.

Un anonyme a composé une exposition morale du livre du Lévitique, où l'on découvre l'esprit et le style des anciens pères de l'Eglise.

Un autre a fait la relation du chef de l'apôtre saint Jacques, que l'on conserve en cette abbaye. Cet ouvrage est très-bien composé.

Nous citerons encore :

Une vie de saint Gratien.

Une dissertation sur saint Maximin.

Une autre sur la translation de sainte Christine à Labeuvrière.

Et enfin une chronique s'étendant depuis le commencement du monde jusqu'à l'année 1172. Ce dernier ouvrage avait été perdu avant le commencement du XVIII^e siècle.

MANUSCRITS ENLUMINÉS.

Nous avons dit en commençant cette histoire littéraire de l'abbaye de Saint-Vaast, que la copie des manuscrits était une des principales occupations des religieux. Sur 1102 manuscrits que possède la ville d'Arras, 857 ont été exécutés dans ce monastère. Non contents d'en copier pour leur maison, ils en ont encore fait un grand nombre pour les couvents voisins ou étrangers; nous croyons devoir nous étendre sur cette partie intéressante des occupations des moines de Saint-Vaast, en empruntant à M. l'abbé Dehaisnes ses savantes appréciations sur les différentes phases qu'a traversées l'art des manuscrits dans le Nord de la France.

L'art de l'illustration des livres nous est venu des Romains.

C'est dans le commencement du III^e siècle que le luxe des manuscrits à lettres d'or sur vélin pourpre s'est introduit à Rome. On a même trouvé dans Pline la preuve que, longtemps avant cette époque, les médecins Métrodore, Cretevus et Dionysius avaient peint, quoique sans beaucoup d'art, dans un livre dont ils étaient les auteurs, les dessins des plantes qui y étaient décrites.

C'est sans doute à l'imitation qu'on a voulu faire en France des manuscrits romains, qu'il faut attribuer les premières enluminures des livres du moyen-âge.

Cependant, au commencement du V^e siècle, saint Paulin, évêque de Nôle, tout en conseillant à ses moines, comme œuvre pieuse, l'art d'écrire, leur défendait cependant celui de la peinture. On traçait simplement alors l'initiale au niveau des autres lettres et sans plus d'ornements.

La vénération que les chrétiens avaient pour les livres saints les portèrent dès les premiers siècles à faire copier la Bible et l'Évangile avec plus de soin que les payens n'en mettaient pour leurs ouvrages. Les moines n'avaient pas attendu, pour s'adonner à l'étude et pour réunir des collections d'ouvrages, que la science chassée de la société cherchât son dernier abri dans l'enceinte des monastères. Dès le III^e siècle, la règle de saint Pacôme entraina dans de curieux détails sur la

distribution des livres entre les solitaires, sur leur classement dans les bibliothèques, sur le soin qu'en devaient prendre les lecteurs (1). L'occupation principale après la prière, dans le cloître, consistait à copier et à transcrire les livres.

Il est certain que tous les trésors de l'antiquité nous ont été conservés par les moines. Les cinq premiers livres des annales de Tacite ont été retrouvés dans la bibliothèque de Corbie en Saxe.

Guigues V, prieur de la grande Chartreuse, disait dans ses statuts : « L'œuvre du copiste est une œuvre immortelle, et la transcription des manuscrits est le travail qui convient le mieux à des religieux lettrés. Nous apprenons à écrire, ajoutait-il, à tous ceux que nous recevons au milieu de nous, voulant conserver les livres comme l'éternelle nourriture de nos âmes. » Ce furent en effet les habitants des cloîtres qui, par leur laborieuse patience, conservèrent, en en multipliant les copies, les œuvres des grands maîtres de l'antiquité classique, et les écrits des pères de l'Eglise. Ces hommes, qui cultivaient et rendaient fertiles les lacunes sauvages au milieu desquelles leur monastère se trouvait placé, qui nourrissaient le pauvre de leurs épargnes et pratiquaient dans la sainteté et l'isolement une vie austère et pénitente, trouvaient encore des veilles pour transmettre à la postérité les admirables trésors de la littérature, de la philosophie et de l'histoire.

La règle de saint Benoît imposait aux religieux, non-seulement la lecture, mais encore la calligraphie. Les psautiers, les évangélières, les missels, étaient des livres indispensables pour la récitation et la célébration des offices. Une foule d'autres ouvrages n'était pas moins nécessaire pour les écoles et les bibliothèques que les Bénédictins établirent dès le VII^e siècle dans presque toutes leurs maisons (2).

Dans chaque cloître, il y avait une salle destinée à la transcription des livres ; elle est nommée *Scriptorium* dans les monuments historiques du moyen-âge (3).

Elle était solennellement bénie par l'abbé, afin que, suivant la doc-

(1) D. Mabillon. Etudes monastiques, part. 1^{er}, col. 6.

(2) Histoire littéraire de la France. Tome III, p. 82.

(3) Ducange. Voc. Scriptorum, Scriptorium.

trine de Cassiodore, tout ce qui était écrit de pieux et de saint fût compris par l'intelligence et réalisé par les œuvres (1).

Les moines copistes devaient y garder un silence rigoureux, écarter toute pensée qui pouvait détourner leur application, choisir des originaux corrects et se pénétrer du mérite attaché à cette œuvre pénible. Le mobilier matériel du *Scriptorium* était considérable et l'accessoire du copiste était un meuble assez cher et assez rare pour que certaines communautés exigeassent que chaque novice apportât avec lui deux écritaires garnies dans le trousseau qu'il devait fournir en entrant en religion (2). La correction du texte sur les meilleurs exemplaires était de la plus haute importance; les mains vulgaires n'y touchaient pas : l'amour de Dieu, le dévouement à la science, la noble contrainte morale de la règle y attachaient l'élite de la civilisation, je veux dire les moines les plus capables.

Chaque couvent devait posséder un ou deux enlumineurs. Dans sa cellule, tranquille et pieux, le religieux qui copiait la parole de Dieu, qui écrivait des livres pour les autels, s'appliquait naturellement à orner son travail de riches initiales, à l'illustrer par des miniatures. Il nous reste un assez grand nombre de preuves, qui démontrent que, pendant la première partie du moyen-âge, du VII^e au VIII^e siècle, on s'occupait de calligraphie dans l'abbaye de Saint-Vaast. On comptait parmi les plus anciens calligraphes : RADULPHE, dont les écrits ont été conservés jusqu'à la Révolution française ; l'abbé RADON, qui envoya un missel enluminé à son ami le célèbre Alcuin, et les religieux OBERT et AUSCHER, qui étaient plus miniaturistes encore que transcritteurs (3).

Nous allons étudier ici les monuments de ce genre les plus curieux qui nous restent des moines de Saint-Vaast.

(1) *Benedicere digneris, domino, hoc Scriptorium famulorum tuorum, ut quidquid Scriptum fuerit sensa capiant, opere perficiant.* D. Luc d'Achery. Notes de l'édition de Guibert de Nogent.

(2) Ducange. *Voc. Scriptionale.*

(3) *Acta sanctorum Belgii.* Tome II, p. 27 et 91.

Escalier. abbaye d'Anchin, p. 96.

Dom Martine. *Voy. littér.* Tome II, p. 630.

VIII^e SIÈCLE.

Le plus ancien remonte au VIII^e siècle. Nous en donnerons, comme des suivants, la description faite par M. Caron, bibliothécaire actuel.

« *Collectio canonum vetustissima*, in-folio parvo, vélin antique, tracé à la pointe, longues lignes, fin du VIII^e siècle, têtes de livres en capitales, rubriques au rouge de plomb, en onciales romaines.

Ce manuscrit, du temps de Charlemagne, est très-précieux et très-beau. Il est le plus ancien de la bibliothèque.

Dans ces manuscrits antérieurs au XIII^e siècle, nous avons remarqué surtout l'influence byzantine dans les fonds d'or, dans la plupart des têtes et dans la noblesse des sujets. Le visage du moine représenté sur le vélin des manuscrits est calme et sérieux, une légère couronne de cheveux entoure sa tête rasée, il est enveloppé par une robe de bure aux plis lourds et symétriques, souvent assis sur un escabeau en bois sculpté, il est incliné vers le lourd pupitre où sa main place l'or, l'argent et les couleurs brillantes; et cependant autour de lui, dans les enroulements des feuillages et des arabesques, s'agitent les démons, les syrènes et les dragons ailés.

Ce genre de miniature ne représente-t-il pas la vie du religieux rubriciste? tandis que les murs du monastère étaient entourés de Flamands, de Francs, tandis que les manants, les gens d'armes et les seigneurs guerroyaient à l'entour, lui dans la solitude du cloître passait sa vie à étudier, à peindre et à prier. Pour lui, enluminer c'était obéir: la règle le lui ordonnait, et son supérieur le lui imposait au nom de Dieu lui-même; enluminer c'était satisfaire son amour, sa passion pour l'étude et le travail, c'était vivre de la vie intellectuelle et en faire vivre les autres. Enfin, pour lui, enluminer c'était travailler à la gloire de Dieu, au salut des âmes, à sa propre satisfaction: c'était faire connaître les mystères de la foi, contribuer à la solennité des saints offices, illustrer le texte des livres saints et la figure des malheureux.

En effet, Radulphe, calligraphe du VIII^e siècle, voyait, tandis qu'il écrivait son livre, le fondateur de l'abbaye de Saint-Vaast le contem-

pler du haut du ciel et il l'entendait lui dire : « Ecrivain, autant il y a de lignes et de lettres dans ton œuvre, autant je te remets de fautes (1). »

Les artistes qui s'inspiraient d'idées si nobles, devaient nécessairement conduire insensiblement la peinture à une hauteur de pensée qu'elle n'avait jamais atteinte dans l'antiquité. Entre les mains patientes des miniaturistes, l'art allait peu à peu devenir chrétien. S'il ne l'était pas encore à la fin de la période que nous venons d'étudier, du moins sa tendance générale était d'y arriver tôt ou tard. Cependant, avant d'en être là, il lui avait fallu passer par bien des essais, par bien des tâtonnements infructueux.

Quand au VII^e et au VIII^e siècles, les idées des barbares eurent envahi jusqu'à un certain point l'église et les monastères, l'art antique disparut presque complètement des miniatures, il resta seulement la peinture chrétienne des Italiens. La pensée générale et quelques détails que conservèrent la lecture des légendes et l'étude de l'écriture sainte, et l'influence des Irlandais et des Anglo-Saxons qui allait si bien à des peuples d'origine germanique, l'avaient emporté dans toute la Flandre.

IX^e SIÈCLE.

Au IX^e siècle, au milieu des invasions des Normands, l'art re-tomba dans la barbarie et le plus souvent fut abandonné. Mais les auteurs de l'histoire littéraire et le savant Bethmon, nous disent que les arts graphiques prirent ensuite un très-grand développement du IX^e au XIII^e siècle dans l'abbaye de Saint-Vaast. Nous pouvons prouver la vérité de leurs assertions au moyen des manuscrits de la bibliothèque d'Arras, dont voici quelques descriptions :

(1) Les Abbés de Saint-Bertin, par M. de La Plane, p. 42. Sur le dernier feuillet du traité de Saint-Augustin sur les psaumes, se trouvent ces vers :

Cum librum scribo, Vedastus ab æthere summo,
Respicit et talis quot aretur, pagina sulcis,
Quot folium punctus hinc, hinc laceretur acutis
Tuncque favens operi nostro, nostroque labori :
« Grammata, quot sulci, quot sunt denique puncta,
» Inquit, in hoc libro, tot crimina jam tibi dono. »

699. *Amalarius de officiis ecclesiæ*, in-folio mediocri, vélin antique, blanc et jaune, tracé à la pointe, longues lignes, IX^e siècle, rubriques en petites capitales, au rouge de plomb, initiales romaines rouges, une grande lettre byzantine au premier feuillet (IX^e siècle).

Les premiers feuillets sont à peine lisibles, le rouge des rubriques est passé, l'encre noire est tombée. 145 feuillets.

X^e SIÈCLE.

Au X^e siècle, après les invasions des Normands et des Hongrois, qui avaient brûlé ou dévasté toutes les abbayes, quand dans la plupart des monastères, les seigneurs féodaux dominaient comme avoués ou même comme abbés, l'art fut naturellement négligé, et les rares miniatures que l'on rencontre offrent les figures les plus difformes, les tons les plus discordants et les draperies les plus lourdes.

199. *Vita S. S. Remigii, Nicasii, Lamberti et Mauri*, in-folio parvo mutilé, vélin gratté, mais fort, tracé à la pointe, longues lignes, fin du X^e siècle, titres en capitales romaines, rubriques en onciales ; sur le troisième feuillet, une lettre enluminée, d'une écriture postérieure.

Incipit vita sancti Remigii Remorum gloriosissimi archiepiscopi et confessoris: post vindictam scelerum, quæ facta est à Domino, cæde Galliarum, prosequente Vandalorum crudelitate, misericordiam cæli, distillaverunt, etc.

Incipit Epistola Fausti monachi editoris vitæ Beati Mauri abbatis, etc., etc.

Il ne reste que quelques feuillets de la vie de saint Nicaise et de saint Lambert. Celle de saint Maur commence par un titre en lettres noires et rouges, mais la couleur rouge a presque entièrement disparu, 54 feuillets.

559. *Biblia Sacra*, trois volumes in-folio maximo, vélin gratté, deux colonnes, tracé à la pointe, X^e siècle, encadrements en tête de chaque livre, peintures, lettres ornées de la grandeur du feuillet, rubriques en capitales romaines et onciales, titres au cinabre.

691. *Sanctus Augustinus super psalmos a LI^o ad LXX^m*, in-folio

quadrato, velin choisi, tracé à la pointe, deux colonnes, Xe siècle, initiales au rouge de plomb, rubriques en onciales, magnifique et bien conservé; il a été écrit à Saint-Vaast : 114 feuillets.

728. *Expositio Bedæ in Actus Apostolorum. Ejusdem in Apocalypsim*, in-quarto mediocri, vélin antique de diverses teintes, tracé à la pointe, deux colonnes, Xe siècle, grandes lettres ornées à la plume dans le style barbare, têtes de livres en onciales à l'encre, rubriques devenues blanches, 124 feuillets.

764. *Rabani Mauri expositio librorum Judith et Esther. Incerti Commentarius de Epistolis Pauli*, etc., in-quarto minimo quadrato, vélin de plusieurs qualités, beau au commencement, gratté et détérioré à la fin, tracé à la pointe, longues lignes, diverses écritures du Xe siècle, 181 feuillets.

775. *Tractatus Radberti Paschasii de corpore et sanguine Christi. Excerpta quedam e patribus. Lanfranci ad Berengerium*, in-quarto minimo quadrato, vélin gratté, fort et blanc, tracé à la pointe, longues lignes, Xe siècle, exécution soignée, rubriques au rouge de plomb; la fin est du XIIe siècle.

XI^e SIÈCLE.

Mais après l'an mil, tout prend une face nouvelle dans les couvents du Nord de la France. Soutenu par Gérard, évêque d'Arras et de Cambrai, et par le comte Baudouin Belle-Barbe, Leduin, abbé de Saint-Vaast, réforme les monastères dans l'Artois, le Cambrésis et la Flandre (1). Les idées germaniques, avec leur naturalisme et leur originalité pénétrèrent cette société du moyen-âge à qui auparavant elles n'avaient donné que la barbarie; les prédications, le culte, les légendes et les traditions artistiques du christianisme, répandirent partout une poésie sérieuse et en même temps douce et imagée. Par le Rhin et la Belgique orientale, l'art byzantin fit sentir son influence, et dès lors le caractère des miniatures changea complètement. « Au XIII^e siècle,

(1) Balderic, chronique d'Arras et de Cambrai, p. 28. Archives nationales, manuscrits de Marchiennes: *Miracula sancta Rictruedis passim*.

dit l'abbé Debois, la composition prend en général un caractère plus spontané et plus original qui se traduit par des poses violentes et tourmentées, quoique certains personnages principaux, comme Dieu le père, le Christ et la Vierge, gardent l'attitude noble et un peu raide que leur avaient donnée les mosaïstes et les byzantins. Les sujets sont variés, parfois grands, souvent bizarres, presque toujours poétiques. Les formes des personnages sont élancées, leurs figures sont d'un ovale plein, présentant des yeux largement ouverts, des sourcils arqués, un nez droit, une bouche légèrement déprimée aux coins, de l'énergie et de la noblesse plutôt que de la douceur; les pieds, les bras et surtout les doigts sont démesurément longs. Les plis des draperies, quoique trop symétriques, n'ont rien de lourd et ne manquent pas d'une certaine grâce. Le dessin, généralement, est encore faible, mais il y a dans l'ensemble des personnages une expression grande et parfois douce qui plaît aux regards. Les encadrements sont formés de lignes d'or ou d'argent, de bordures losangées, quadrillées et diversement entrelacées, avec des médaillons qui représentent des saints aux quatre coins et parfois au milieu. Les initiales deviennent de véritables miniatures, elles offrent surtout matière à cette verve comique et intarissable qui a rempli les manuscrits d'enroulements capricieux, d'animaux fantastiques et d'êtres plus bizarres les uns que les autres. Le champ des peintures, qui d'abord était très-clair et présentait souvent un vert léger, se charge plus tard d'un rouge foncé et d'un bleu lourd, relevé parfois d'étoiles ou de dessins quadrillés, et se couvre enfin de la plaque d'or massif des peintures byzantines. Presque toujours les traits sont marqués à la plume, mais l'image ne laisse plus apercevoir la moindre trace du premier dessin. Elle est enluminée au moyen de tons locaux dont les détails sont formés par des rehauts. Plus tard, la peinture à la gouache recommence sous l'influence des artistes byzantins; l'exécution est dès lors plus large et les teintes sont fondues avec plus d'harmonie. »

Citons maintenant les manuscrits de cette époque attribués aux religieux de Saint-Vaast :

435. *Scintillæ Scripturarum. De vitâ contemplativâ*, in-quarto

parvo, vélin gratté, tracé à la pointe, longues lignes, XI^e siècle, initiales au minium, rubriques en onciales, 122 feuillets.

616. *S. Augustini confessiones. Ejusdem liber de verà religione*, in-folio quadrato, vélin gratté, très-beau et très-fort, tracé à la pointe, deux colonnes, commencement du XI^e siècle, têtes de livres en capitales romaines, rubriques au rouge de plomb, grandes lettres à la plume, ornées de vert, dans le style roman.

Sur le verso du premier feuillet un frontispice encadré, dessiné à la plume. Au recto, folio deux, on lit dix vers, par un nommé Alard, qui a écrit ce manuscrit, adressés à saint Vaast.

Incipit: Retractatio in libris confessionum sancti Augustini episcopi, 75 feuillets.

618. *S. Augustinus super psalmos*, in-folio mediocri, vélin gratté, fort et blanc, tracé à la pointe, deux colonnes, commencement du XI^e siècle, style roman, rubriques en onciales au rouge de plomb, 194 feuillets.

723. *Regionis libri de disciplinâ ecclesiasticâ*, in-quarto mediocri Quadrato, vélin beau et fort, un peu jaune, tracé à la pointe, longues lignes, commencement du XI^e siècle, initiales au rouge de plomb et au vert minéral, rubriques en petites capitales mêlées d'onciales, souvent alternées par lignes rouges et vertes.

Ce volume est de la main de plusieurs religieux de Saint-Vaast, qui ont eu soin de se nommer en haut des cahiers qui sont leur ouvrage. Voici la succession de ces noms :

Albertus scripsit. — Albertus finem fecit. — Richuinus scripsit. — Richuinus hic desinit. — Itesboldus scriptor optimus. — Walbertus non plus fecit. — Albertus reincepit. — Albertus hic dimisit. — Albericus scripsit. — Albericus dimisit. — Wibertus. — Richuinus II^o scripsit. — Alardus scripsit. — Wibertus reincepit. — Wibertus III^o. — Walterus scripsit. — Walterus hic dimisit. — Lantbertus incipit.

732. *Hieronymus de Assumptione Virginis. Liber de animâ. Cassiodori institutiones divinarum scripturarum*, in-quarto parvo, vélin gratté, noirci, très-fort, tracé à la pointe, longues lignes, XI^e siècle, une grande initiale ornée et peinte, rubriques en capitales mêlées d'onciales, initiales au rouge de plomb.

Sur le premier feuillet, une Assomption de la Vierge dessinée à la plume dans le style byzantin et coloriée, 88 feuillets.

734, *Liber miraculorum et officii beati Vedasti, episcopi Atrebatensis*, in-folio parvo, vélin blanc, choisi, détérioré en quelques endroits par l'humidité, tracé à la pointe, longues lignes, commencement du XI^e siècle, exécution de luxe, têtes de livres sur feuillets de pourpre avec encadrements peints, écrits au vermillon, grandes lettres historiées et dorées, têtes de chapitres disposées en inscriptions, écrites en capitales et chargées de vert ou de jaune ou bien alternées par lettres rouges et vertes, rubriques en petites capitales mêlées d'onciales.

A la fin de la dédicace, sur le recto du folio 10, un panneau de fleurons et d'animaux entrelacés occupant toute la page avec ces mots en lettres d'or : *Albertus scripsit*. Puis la vie de saint Vaast.

860. *S. Hieronymi commentarius in libro psalmorum*, in-folio quadrato, vélin fort et blanc, tracé à la pointe, deux colonnes, XI^e siècle, grandes lettres ornées dans le style roman, rubriques en onciales et capitales romaines, initiales en vert minéral et en rouge de plomb.

Sur le recto folio primo, un frontispice encadré, dessiné à la plume, et dans l'encadrement des vers latins assez curieux composés par Rodolphe de Monchy.

Au-dessus de cette pièce de vers est représenté saint Vaast parlant du haut du ciel au scribe placé sous lui; (manuscrit écrit à Saint-Vaast) 135 feuillets.

903. *Sancti Augustini Tractatus de Trinitate*, in-folio parvo, vélin choisi, jaune, tracé à la pointe, longues lignes, XI^e siècle, lettres ornées à la plume dans le style roman, rubriques en onciales au rouge de plomb.

Sur le dernier feuillet un dessin à la plume, qui représente saint Vaast, exécuté du même temps que le manuscrit, et au-dessous ces vers :

Scire volens summam deitatem cuncta excreantem
Ter quinos hinc, lector, habes ex ordine libros,
Quos Augustinus, claro sermone retexens,
Edidit insignis rethor studio vehementi.
Ergo, Vedaste, favens scriptoris, suscipe munus.
Evrardi poscens regnum miserando polorum.

XII^e SIÈCLE.

Manuscrit écrit à Saint-Vaast, 113 feuillets.

269. *Liber officium Sancti Vedasti*, in-folio magno, vélin, sali par l'usage, tracé au crayon, deux colonnes, XII^e siècle, grandes lettres onciales au vermillon, à la pourpre et à la cendre verte, musique notée, rubriques.

Commence par un calendrier aux trois encres, verte, noire et rouge, 144 feuillets.

560. *Preces et benedictiones Hebraïcæ*, in-folio maximo, vélin, écrit tantôt en longues lignes, tantôt sur deux colonnes, deux frontispices enluminés et dorés, dans le style oriental, grandes lettres ornées à la plume, exécution du XII^e siècle, 298 feuillets.

569. *Sanctorum vitæ*, in-folio maximo, vélin gratté, tracé au crayon, deux colonnes, XII^e siècle, rubriques en onciales, grandes lettres au vermillon et à l'outre-mer, ornées dans le style roman, 107 feuillets.

614. *Lactantii Divinarum institutionum*, in-folio mediocri, vélin choisi, tracé au crayon, XII^e siècle, deux colonnes, grandes lettres en miniatures, têtes de livres en inscriptions, mélangées de capitales romaines et d'onciales par lignes alternées rouges et vertes, 138 feuillets.

A la fin: *Liber ecclesiæ sancti Vedasti Atrebatensis; si quis illum abstulerit anathema sit fiat, fiat.*

624. *S. Gregorii Moralium in Job libri sex à XXIII usque ad XXVIII*, in-folio mediocri, vélin gratté, tracé au crayon, deux colonnes, XII^e siècle, grandes lettres ornées à la plume, rubriques en capitales romaines et onciales.

Au commencement, trois feuillets de garde, d'une écriture contemporaine, dont la première présente au recto la notice d'un accord passé entre la cathédrale de Cambrai et le monastère de Saint-Vaast, en présence du roi Robert à Compiègne, anno MXXXVIII, de son règne XXVIII, 148 feuillets.

636. *Glossæ in XII prophetas minores*, in-folio, beau vélin, tracé au crayon, trois colonnes, le texte au milieu, fin du XII^e siècle, ini-

tiales rouges, grandes lettres fleuronées en rouge, en bleu et en vert, 110 feuillets.

864. *Expositio Levitici*, in-folio quadrato, vélin choisi, tracé au crayon, deux colonnes, XII^e siècle, lettres brodées et peintes dans le style roman, rubriques en onciales, titres monogrammes, 147 feuillets.

L'on a répété souvent, mais à tort, qu'au milieu du grand mouvement civilisateur du moyen-âge, la miniature avait été oubliée, et que les moines avaient laissé la plume et le brunissoir. Seulement on remarque que le développement des idées et des connaissances profanes aida puissamment le peintre à sortir du cercle où il s'était enfermé pendant les premiers âges, alors que les études se portaient principalement sur l'écriture sainte. Cet effet se produisit dès le XIII^e siècle.

XIII^e SIÈCLE.

A dater de cette époque, l'idée toujours essentiellement chrétienne emprunte à la religion plus d'élévation et de poésie que dans les périodes précédentes; et, en même temps plus audacieuse, elle ne se contente plus de sujets fournis exclusivement par l'Ancien et le Nouveau Testament, ou les saints Pères : les légendes et les évangiles apocryphes ouvrent une carrière plus vaste à l'imagination de l'enlumineur, qui mêle les scènes naïves des conteurs orientaux aux récits fantastiques dont sont pleines les visions des chrétiens du Nord.

Le rubriciste rappelle par des scènes animées et des allégories frappantes les débats qui se dénouent devant les juges ou les luttes intérieures de l'âme.

Le domaine de la miniature fut donc immensément agrandi par le mouvement que l'esprit de foi et les idées de civilisation imprimèrent aux âges qui suivirent le XIII^e siècle.

Avec ces changements dans les sujets, des modifications importantes devaient s'opérer aussi dans l'exécution.

Dès l'an 1200, le miniaturiste a presque définitivement quitté la plume pour le pinceau; ses œuvres sont de véritables gouaches; au

lieu de teintes lavées, il emploie les rehauts et les empâtements. Si le vert, le bleu et le rouge foncé se rencontrent encore comme fond, bientôt prédomine la plaque d'or des byzantins que nous avons déjà vue dans le XII^e siècle. Délayées avec la gomme, les couleurs offrent un éclat, une fraîcheur et une solidité qu'on ne leur connaissait pas auparavant. Les initiales et les encadrements présentent les animaux fantastiques des Anglo-Saxons, et aussi, mais seulement vers la fin du siècle, les fleurs, les plantes et les oiseaux du pays.

Quant aux constructions architecturales représentées dans les miniatures, le style ogival s'y retrouve avec le roman élancé que nous avons vu sur les manuscrits de la fin de l'époque précédente.

Nous remarquons toutes ces modifications dans les manuscrits suivants provenant toujours de l'abbaye de Saint-Vaast :

206. *Summa Gauffridi de Trano super decretum*, in-quarto, vélin de choix, tracé au crayon, deux colonnes, XIII^e siècle, écriture italienne, exécution de luxe, vignettes, grandes lettres en miniatures, 266 feuillets.

294. *Homeliæ Origenis de Pentateucho (latinè)*, in-folio plano, vélin blanc gratté, tracé au crayon, deux colonnes, commencement du XIII^e siècle. Sur le deuxième feuillet, un cartouche peint en miniature style roman, grandes lettres ornées, rouges, jaunes, vertes et azur.

Commence par un catalogue de saint Jérôme sur les ouvrages d'Origène, 105 feuillets.

444. *Missale*, in-quarto, très-beau vélin, tracé au crayon, deux colonnes, XIII^e siècle, miniatures, grandes lettres historiées et peintes, vignettes, initiales festonnées au vermillon et à l'outre-mer, plain-chant noté, rubriques.

Commence par un calendrier, 343 feuillets.

527. *Psalterium*, in-octavo, vélin fort, un peu jaune, tracé au crayon, longues lignes, XIII^e siècle, riches miniatures, grandes lettres en or sur fond pourpre et azur, initiales en or et outre-mer.

Commence par un calendrier. Le septième feuillet est occupé tout entier par un B initial, dans lequel est représenté le roi David : *Beatus, vir qui non abiit*, etc.

A la fin, les litanies des saints et quelques oraisons en latin, 158 feuillets.

758. *Magistri sententiarum libri duo posteriores*, in-quarto minimo, vélin blanc, sali, tracé au crayon, longues lignes, XIII^e siècle, 106 feuillets.

692. *Lectionarium*, in-folio maximo, vélin gratté, noirci, dégradé par l'usage, tracé à l'encre, deux colonnes, fin du XIII^e siècle, grand caractère d'église. initiales en miniatures, rubriques, vignettes, grandes lettres azur et vermillon, 159 feuillets.

816. *Gregorianæ Decretales cum glossâ*, in-folio magno, vélin gratté, d'une ténuité extrême, tracé au crayon, deux colonnes, le commentaire en marge autour du texte, XIII^e siècle, écriture italienne, miniatures exécutées avec soin, têtes de livres en onciales allongées, peintes en blanc sur pourpre et azur, en vermillon et en outre-mer, sur fond blanc, initiales rouges et bleues.

Vers la fin: le *Stemma parentelæ*, avec de riches miniatures et autour un commentaire, 155 feuillets.

958. *Haimonis expositiones super epistolas Pauli*, in-quarto magno, très-beau vélin, tracé au crayon, deux colonnes, commencement du XIII^e siècle, rubriques, grandes lettres festonnées au vermillon, à la cendre verte et à l'outre-mer, 113 feuillets.

970. *Quatuor Evangelistæ (grecè)*, in-quarto minimo, papier oriental, longues lignes, tracé à la pointe, XIII^e siècle, cursive, têtes de livres en capitales à l'encre pourpre, frontispices peints à la gouache.

A la fin est une table, 239 feuillets.

XIV^e SIÈCLE.

Au XIV^e siècle, quand la Flandre, grâce à ses libertés, à son industrie, à ses vaisseaux, à ses abbés, à ses comtes et à ses bourgeois, fut devenue plus riche et plus amie des arts que la France et l'Angleterre, ses puissantes voisines, les miniaturistes du Nord se distinguèrent entre tous. Secouant le joug de ces formes typiques qu'avaient consacrées un autre âge et un autre pays, ils individualisèrent presque

tous leurs personnages et laissèrent guider leur pinceau par le sentiment du vrai ; mais cependant les traditions chrétiennes conservèrent à certaines figures un caractère tout particulier de suavité et d'idéalisme. L'artiste gagna en vérité quand il s'agissait d'un sujet profane, et d'élévation quand il traitait d'un sujet évangélique ; des deux côtés, il y avait tendance vers le beau. C'est alors que commencent à se montrer sur le vélin des manuscrits, ces visages ou si suaves ou si caractérisés que nous offrirent partout les grands maîtres du XIV^e siècle.

Après 1350, les bordures, au lieu d'être de simples lignes, entre lesquelles se détachent sur fond bleu ou vert des dessins fantastiques, tracés en blanc, présentent, sur le vélin, des arabesques et des fleurons contournés comme des bourgeons de vignes très-légers et presque toujours peints avec l'or, le bleu et le rouge. Vers la fin du siècle, elles montrent même des fleurs et des fruits du pays, des insectes qui voltigent et des oiseaux au plumage brillant, jetés avec un gracieux désordre, sur un fond jaune granulé d'or. Les couleurs sont presque toujours fondues avec beaucoup de mollesse ; il est rare que l'on ne se serve pas de la gouache, les grisailles commencent à être employées.

210. *Rubricæ ecclesiæ sancti Vedasti*, in-folio parvo, vélin devenu tout noir et rongé par l'usage, tracé au crayon, deux colonnes, XIV^e siècle, grosse ronde d'église, initiales festonnées rouges et bleues, rubriques, 80 feuillets.

229. *Breviarium*, in-octavo parvo, vélin choisi, sali par l'usage, tracé à l'encre pourpre, deux colonnes, commencement du XIV^e siècle, grandes lettres historiées, vignettes, initiales, or, azur et vermillon, offices imprimés intercalés dans le volume, rubriques.

Commence par un calendrier écrit sur papier au XVII^e siècle, 582 feuillets.

230. *Rictuale*, in-octavo parvo, vélin gratté, jaune, extrêmement mince, tracé au crayon, deux colonnes, commencement du XIV^e siècle, vignettes, grandes lettres historiées en miniature, capitales brodées rouges et bleues, rubriques.

Commence par un calendrier en latin, suivi d'un petit traité de comput en latin, une des rubriques en français, 145 feuillets.

252. *Postillæ Nicolai de Lyra super Pentateucho, Josue et Judicibus*,

in-folio maximo, magnifique vélin blanc, poli, tracé au crayon, deux colonnes, le commentaire encadrant le texte, écriture italienne, XIV^e siècle, grandes lettres historiées, innombrables miniatures préparées au bistre, quelques fonds seulement ont été coloriés, initiales d'or festonnées à l'outre-mer, titres courants en onciales alternées rouges et bleues, rubriques, 244 feuillets.

253. *Justiniani institutiones et novellæ cum glossis*, in-folio maximo, vélin très-beau, endommagé par l'usage, tracé au crayon, deux colonnes, la glose encadrant le texte, écriture du XIV^e siècle, exécution italienne, miniatures, têtes de livres en onciales à la céruse sur fond d'azur, rubriques, 141 feuillets.

293. *Rabani Mauri expositio in libris Machabeorum*, in-folio plano, vélin gratté, taché de rose, tracé au crayon, une, deux et trois colonnes, XIV^e siècle, miniatures, initiales festonnées rouges et bleues, titres courants en onciales alternées rouges et bleues, 79 feuillets.

330. *Aristotelis Ethica (latinè)*, in-folio mediocri, très-beau vélin blanc, tracé à l'encre blanche, deux colonnes, larges marges, XIV^e siècle, grande lettre miniature, vignettes, initiales brodées rouges et bleues, annotations marginales de la main de Jean Lefebvre, abbé de Saint-Vaast, puis évêque de Chartres.

Bon à consulter pour l'histoire généalogique du pays, 57 feuillets.

A la fin on lit :

Iste liber est sancti Vedasti Atrebatensis, emptus per me fratrem Johannem Fabrum tunc monachum sancti Vedasti, et dum hoc scripsi, in pervestuto castro comitatus Forcalquerii eram, episcopus Carnotensis. — Anno Domini MCCCIIIIXX et VII.

436. *Collectarium*, in-quarto parvo, vélin blanc, tracé à l'encre, longues lignes, XIV^e siècle, grand caractère d'église, grandes lettres en miniatures, vignettes, rubriques, initiales au vermillon et à l'outre-mer, paginé au vermillon.

Sur les premiers feuillets, un calendrier perpétuel et une table des matières.

Sur le verso du feuillet cvi, d'une écriture moderne antiquée: *Ritus celebrandi jubilæi in monasterio sancti Vedasti Atrebatensis, etc.*, 107 feuillets.

465. *Missale*, in-octavo magno, format Billot, vélin jaune, noirci par l'usage, tracé au crayon, deux colonnes, XIV^e siècle, écriture fine et soignée, vignettes, initiales au vermillon et à l'outre-mer, rubriques, plain-chant noté.

Commence par un calendrier exécuté au XV^e siècle. Les derniers feuillets ont été ajoutés au XVII^e siècle.

Sur la première garde sont les noms des divers possesseurs de ce missel de 1558 à 1626. Louis Doresmieux, en 1558. D. Jean Le Vailant. François Boucault, en 1620. Il fut ensuite affecté à l'usage du prieur de Saint-Vaast, par ordonnance de monseigneur le révérendissime prélat, l'an 1626 ; 553 feuillets,

536. *Officium beatæ virginis*, in-octavo parvo, beau vélin, tracé à l'encre blanche, longues lignes, grandes marges, fin du XIV^e siècle. nombreuses miniatures, riches encadrements, initiales en or sur fond pourpre et d'azur, en pourpre et azur sur fond d'or, rubriques.

Commence par un calendrier en français, 173 feuillets.

583. *Sextus Decretalium cum apparatu*, in-folio magno, vélin blanc, léger, tracé au crayon, deux colonnes, la glose encadrant le texte, commencement du XIV^e siècle, écriture italienne, miniatures, vignettes, rubriques, initiales en or, vermillon et outre-mer, 75 feuillets.

702. *Collectæ et preces ad usum Vedastensis ecclesiæ*, in-folio parvo, vélin blanc et fort, tracé au crayon, longues lignes, XIV^e siècle, grandes lettres en miniature sur fond d'or, initiales festonnées au vermillon et à l'outre-mer, rubriques, plain-chant.

Une table au commencement suivie d'un calendrier, 105 feuillets.

861. *Sancti Bernardi sermones super cantica canticorum*, in-folio, vélin blanc, fort, tracé au crayon, deux colonnes, XII^e siècle, rubriques, grandes lettres fleuronées, ornées d'argent, de cinabre, d'outre-mer et de vert minéral, 153 feuillets.

889. *Scripta Hebraïca (Talmud)*, in-folio quadrato, beau vélin, fort, d'une teinte verdâtre, quelques feuillets tachés de jaune, tracé au crayon brun, deux et trois colonnes, confection du XIV^e siècle, caractères hébraïques et chaldaïques, sans points, le texte hébreu au milieu, le chaldéen sur les côtés, rubriques, 88 feuillets.

971. *Liber Albertani de doctrinâ dicendi et tacendi. De amore et dilectione proximi. De amore et amicitia christianâ. Liber Innocentii papæ de vilitate conditionis humanæ*, in-quarto minimo, vélin de choix, tracé au crayon, longues lignes, belle écriture du XIV^e siècle, miniatures, vignettes, lettres initiales au vermillon et à l'outre-mer, rubriques, 173 feuillets.

259. *Johannes de Lignano in primum et secundum librum decretalium*, in-folio maximo, magnifique vélin, tracé au crayon, deux colonnes, exécution de luxe du XIV^e siècle, vignettes, initiales festonnées au vermillon et à l'outre-mer, 225 feuillets.

448. *Missale*, in-quarto parvo, vélin choisi, tracé au crayon, deux colonnes, commencement du XIV^e siècle, vignettes, riches miniatures, initiales au cinabre et à l'outre-mer.

Commence par un calendrier perpétuel, 309 feuillets.

XV^e SIÈCLE.

Au XV^e siècle, l'art de la miniature, si particulièrement approprié à la vie monastique, et qui était cultivé de préférence par ceux qui, dans le silence des cloîtres, voulaient encore donner un aliment légitime à leur imagination, fit d'immenses progrès, grâce aux traditions religieusement gardées.

Il offre tous les caractères de la fin du XIV^e siècle, mais avec beaucoup plus de vérité, d'élévation et de fini, conserve le sentiment chrétien dans toute sa pureté; les artistes donnent à leurs sujets une élévation idéale qui en font des êtres vraiment surnaturels.

Nous allons décrire quelques-unes des œuvres les plus remarquables de cette période.

449. *Horæ*, in-quarto parvo, vélin blanc, tracé à l'encre pourpre, longues lignes, XV^e siècle, grand caractère gothique, majuscules et encadrements en miniature, initiales en or et azur, rubriques, 161 feuillets.

540. *Horæ beatæ virginis*, in-octavo minimo, vélin choisi, tracé à l'encre rouge, longues lignes, commencement du XV^e siècle, nom-

breuses miniatures, riches encadrements, initiales pourpre et azur sur fond d'or, rubriques.

Commence par un calendrier en français écrit en lettres d'or.

Sur le dernier feuillet des prières en français, 149 feuillets.

697. *La Rédemption, l'Annonciation, la Vie, la Passion, la Résurrection et la Vengeance de Jésus-Christ, mystères*, in-folio papier, tracé au crayon, deux colonnes, écriture du XV^e siècle, nombreuses images exécutées à la plume avec beaucoup de délicatesse et coloriées, rubriques, 484 feuillets.

724. *Rituale monasticum*, in-quarto, vélin blanc, tracé au crayon, longues lignes, grandes marges, XV^e siècle, grande gothique d'église, rubriques, initiales festonnées rouges et bleues, 103 feuillets.

767. *Horæ B. Virginis*, in-quarto parvo, vélin sali, taché d'eau, tracé au crayon, longues lignes, XV^e siècle, miniatures d'une grossière exécution, encadrements peints, initiales en or sur fond d'azur et de pourpre, grandes lettres au vermillon et à l'outré mer, 73 feuillets.

773. *Collectarium vedastinum*, in-quarto minimo, vélin blanc, taché par l'humidité, tracé au crayon, longues lignes, XV^e siècle, grande gothique d'église, grandes lettres miniatures, initiales festonnées rouges et bleues, rubriques, feuillets numérotés au vermillon, 191 feuillets.

A cette époque, la protection que les évêques et les abbés accordaient à la miniature fut peut-être moins éclatante, mais elle eut certainement plus d'influence encore sur son développement. Nous avons déjà décrit plusieurs manuscrits qui ont été exécutés dans le monastère jusqu'au XV^e siècle, nous dirons maintenant quelques mots de ceux que les abbés de Saint-Vaast firent enluminer postérieurement à cette époque.

Repoussée par l'influence du protestantisme, la miniature était délaissée à cause du mouvement intellectuel que l'on appelle la Renaissance; depuis longtemps cultivés en Italie, la littérature et les arts de l'antiquité s'y étaient répandus de plus en plus, et quand les savants de Constantinople s'y furent réfugiés après 1453, ils finirent par y triompher de l'influence chrétienne. Peu de temps après, les expéditions des Français, des Allemands et des Espagnols au-delà des

Alpes, apportèrent jusque dans la Flandre ces idées nouvelles, ennemies de tout ce qui était original et mystique, et par conséquent de la miniature.

Enfin l'invention de l'imprimerie devait lui porter un coup plus funeste encore ; elle rendait presque inutile le travail lent et coûteux du calligraphe ; aux enluminures on préféra la gravure sur bois et sur métal. Ce furent donc à la fois les idées du protestantisme et de la renaissance, la découverte de Guttemberg, et les troubles religieux des Pays-Bas qui firent tomber peu à peu en désuétude l'art de la miniature. Propagé à la fois par l'Italie et par l'Allemagne, le mouvement avait franchi les Alpes et le Rhin, il avait envahi les Pays-Bas. Les idées et les arts qui avaient enfanté le Christianisme et les nationalités modernes, furent submergés en grande partie sous ses flots envahisseurs, et en même temps que l'architecture gothique et la poésie des trouvères disparaissaient, la miniature et la peinture, qui avaient produit tant de chefs-d'œuvre pour les églises, les monastères et les châteaux de la Flandre tombait aussi en discrédit.

Mais il y eut des artistes qui essayèrent de résister à cet entraînement, car les couvents de Marchiennes et d'Anchin, de Saint-Omer et de Saint-Vaast surtout, produisirent des miniatures jusqu'au XVII^e siècle. Ainsi le dernier nous a laissé de cette époque :

88. *Psalterium*, in-folio médiocri, vélin tout noirci, tracé à l'encre pourpre, longues lignes, écriture d'église du XIV^e siècle, riches miniatures, mais d'une médiocre exécution, grandes lettres historiées, vignettes, initiales festonnées rouges et bleues.

Commence par un calendrier perpétuel noté en chiffres arabes. Au recto du dernier feuillet, six vers latins sur la reconstruction de l'église de Saint-Vaast, commencée en 1268, et sur sa dédicace en 1295.

A la liste de chaque mois, une figure analogue aux notes qui les accompagnent :

Januarius, dicit poto.
Februarius, ligna cremo.
Martius, de vite superflua demo.
Aprilis, de gramen gratum.
Maius, mihi servit flos.

Junius, michi pratum.
Julius, messes inclino.
Augustus, segeter tero.
September, vina propino.
October, semen humi jacto.
November, michi pasco sues.
December, michi macto.

106 feuillets.

154. *Histoire généalogique de la maison de Bergues-Saint-Vinoc et d'Ardres, justifiée par chartes, titres, arrêts et autres bonnes et certaines preuves*, in-folio, papier, dessins de blasons à la plume, index onomastique.

Cette histoire, par le sieur Marius Voët, écuyer seigneur de Kuckenburcq, etc. (1682), divisée en cinq livres, a été copiée sur l'original par dom Le Pez, religieux du monastère de Saint-Vaast, l'an 1692, 144 feuillets.

666. *Généalogies italiennes*, in-folio, papier, écriture cursive du XVII^e siècle, blasons coloriées, par Et. Le Pez, religieux de Saint-Vaast, 134 feuillets.

97. *Recueil sur le Conseil d'Artois*, in-folio parvo, papier, écriture du XVIII^e siècle, dessins d'armoiries à l'encre de Chine, 72 feuillets.

307. *Légendes et vies des Saints*, in-folio, vélin blanc, un peu mince, tracé au crayon, deux colonnes, XIII^e siècle, miniatures, initiales en or sur fond pourpre et azur, rubriques, 209 feuillets.

Ces livres enluminés, qui sortaient des cloîtres, faisaient l'étonnement des étrangers tant à cause du soin avec lequel ils avaient été écrits, que par la grâce et la richesse de leurs ornements.

Ainsi donc, les moines conservèrent les trésors des sciences et des arts non-seulement en transcrivant avec une courageuse persévérance, les anciens manuscrits, mais encore en les étudiant avec la plus sérieuse et la plus constante application. L'irrécusable témoignage de l'histoire atteste que parmi ces infatigables athlètes de l'érudition, qui conservèrent le feu sacré des lettres et des arts, il faut placer au premier rang les Bénédictins de Saint-Vaast, qui toujours suivirent fidèlement l'impulsion qu'ils avaient reçue de leur saint fondateur.

On ne dira jamais assez combien leur vie était merveilleusement adaptée à l'étude, à la culture ardente, active et assidue des lettres. On ne vante jamais assez leur touchante modestie, leurs recherches infatigables, leur pénétration presque surnaturelle. On ne regrettera jamais assez les ressources et les garanties qu'offraient ces grands foyers littéraires aux œuvres les plus élevées de l'érudition, de l'histoire, de la critique, à cause de cet esprit de suite, de cette transmission de l'héritage moral et intellectuel qui continuaient et complétaient les entreprises les plus longues et les plus ingrates.

A eux donc s'applique particulièrement ce bel éloge donné par Chateaubriand aux anciens ordres religieux : « Des entreprises littéraires qui devaient durer des siècles, demandaient une société d'hommes consacrés à la solitude, dégagés des embarras matériels de l'existence, nourrissant au milieu d'eux les héritiers de leur robe et de leur savoir. Ces doctes générations enchaînées au pied des autels, abdiquaient à ces autels les passions du monde, renfermaient avec candeur toute leur vie dans l'étude, semblables à ces ouvriers ensevelis au fond des mines d'or, qui envoient à la terre des richesses historiques dont ils ne jouiront pas. Gloire à ces révérends frères, dont les œuvres sont encore debout, intarissable source où nous puisons tous tant que nous sommes, nous qui affectons de les dédaigner ! Il n'y a pas de frère lai déterrante dans un obituaire le diplôme poudreux que lui indiquait dom Bouquet ou dom Mabillon, qui ne fut mille fois plus instruit que la plupart de ceux qui s'avisent aujourd'hui comme moi, d'écrire sur l'histoire, de mesurer du haut de leur ignorance ces larges cervelles qui embrassaient tout, ces espèces de contemporains des pères de l'Eglise, ces hommes du passé gothique et des vieilles abbayes qui semblaient avoir écrit eux-mêmes les chartes qu'ils déchiffraient. » Disons enfin combien est admirable ce culte désintéressé de la science, en dehors de toute satisfaction d'amour-propre, de tout avantage matériel, qui semble avoir péri avec les religieux !

RECHERCHES
SUR
LES MONUMENTS
ET LES OBJETS D'ART
RELATIFS A
L'ABBAYE DE SAINT-VAAST

I.

Pendant ces longues et terribles convulsions qui précédèrent la chute de la domination romaine dans nos contrées, au milieu de ces luttes sanglantes qu'elle eut à soutenir et contre les barbares, qui de toutes parts attaquaient ses frontières, et contre les Gaulois, vaincus, il est vrai, mais impatients de secouer enfin le joug ; la mort et l'incendie ravagèrent et ruinèrent nos malheureuses provinces.

Interrogez partout le sol, visitez les constructions qu'avaient élevées les Romains, vous n'en trouverez plus une seule debout, et leurs fondations, que la terre recouvre, sont partout entremêlées de cendres et souvent même calcinées par le feu qui les détruisit.

C'est qu'aussi Rome avait à expier bien des crimes, et contre Dieu et contre les nationalités qu'elle avait détruites et écrasées ; c'est qu'elle avait effrayé le monde par ses honteuses orgies, qu'elle avait attiré sur elle la colère divine par ses persécutions cruelles et incessantes contre les chrétiens d'abord avant Constantin, et contre les catholiques ensuite, lorsque ses empereurs, devenus chrétiens, se livrèrent peu après aux erreurs de l'arianisme.

Alors disparut cette vaillance qui avait conquis presque toute l'Europe ; alors énervés par la débauche, ces bras si longtemps victorieux laissèrent tomber ces armes et ces aigles dont le prestige avait été si grand, et de nombreuses colonnes de barbares vinrent envahir les provinces par toutes les frontières.

Aussi bientôt tombèrent les constructions romaines dans nos pays du Nord ; partout s'écroulèrent ces forteresses si nombreuses destinées à étouffer l'amour de l'indépendance qui couvait toujours au cœur du Gaulois.

La cité d'Arras, qui avait alors une si grande importance qu'on la considérait comme l'une des premières villes de la Gaule, ne dépassait pas à l'est les limites du Crinchon qui baignait ses remparts, mais elle s'était étendue vers l'ouest bien au-delà de l'enceinte actuelle. Plusieurs auteurs prétendent même qu'elle couvrait, du côté de Duisans ce mont qui sépare les territoires de Dainville de celui d'Anzin et Louez, et qui porte encore le nom de Mont de Baudimont. Guimann, chroniqueur et auteur du grand Cartulaire de Saint-Vaast, qui écrivait au XII^e siècle, assure que de son temps on voyait encore sur ce terrain de grandes ruines qui provenaient de l'antique enceinte de cette cité (1).

Les dévastations des barbares en réduisirent de beaucoup l'importance, et si elle reprit plus tard sa grandeur première, elle ne tarda pas à retomber encore ; car elle fut prise par les Normands qui la réduisirent en cendres.

Sans doute, quand ces peuples, qui ne faisaient que passer comme un torrent dévastateur, se furent retirés, la ville se releva ; mais une bonne partie de ses habitants abandonnèrent alors leurs anciennes demeures en ruines et vinrent s'établir autour de l'abbaye de Saint-Vaast, comme nous le verrons plus loin (2).

Pour maîtriser l'humeur remuante des Gaulois, les Romains avaient cherché à élever contre cette ville une autre ville romaine, une cita-

(1) *Hæc civitas antiquitùs, in monte qui Balduini mons dicitur, sedit, sicut ruinarum vestigia et vallorum aggeres qui contra Julium Cæsarem et Romanos constructi sunt, hodieque contestari videntur qui eo tempore apud strumum fixis tentoriis, civitatem obsidentes dimicabant. (Cartularium, de obitu viri Dei, et sepulturâ, etc.)*

(2) Le même auteur s'exprime ainsi : *Post multum verò temporis de captivitate ad natale solum acceptâ vivendi licentiâ regressi, ob amorem sancti et loci firmitatem, prioribus relictis mansionibus, circà sui doctoris aulam confluxerunt. (Ibidem.)*

delle; et pour son emplacement, ils avaient choisi cette colline élevée qui dominait la cité, et qui en était séparée par les larges et fangeux marécages du Crinchon. Là ils dressèrent de hautes et épaisses murailles flanquées de tours nombreuses, et ils y logèrent, non-seulement leurs légions, mais encore les familles de leurs soldats, et ces nombreux colons qui, à la suite des armées, allaient chercher loin de leur patrie la fortune que celle-ci leur refusait.

Ce château prit le nom de château noble, *castrum nobiliacum*. Il comprenait, dit M. Harbaville (1), tout le terrain circonscrit aujourd'hui par les rues Saint-Aubert, des Agaches, des Teinturiers, de l'Abbaye, des Trois-Visages, de l'Ancienne-Comédie, des Bouchers, des Petites-Vierges, jusqu'à la rue neuve des Récollets et la Salle de Concert.

Mais quand les Francs eurent chassé les Romains, cette forteresse fut démantelée; elle tomba victime de la colère des peuples qu'elle avait eu pour mission d'asservir, et ses grandes et imposantes ruines restèrent debout pendant bien des siècles encore, comme les trophées de la vengeance des opprimés, comme un mausolée sur la tombe des conquérants vaincus à leur tour.

II.

La désolation et la solitude régnaient donc au milieu de ces ruines, quand saint Vaast vint en 511 évangéliser nos contrées; car la ville elle-même avait perdu la plupart de ses habitants, et le saint apôtre put trouver au milieu de ces vastes débris une solitude assez profonde pour pouvoir y fixer sa cellule et y vaquer loin des regards humains aux oraisons et aux saintes austérités de la pénitence. Mais bientôt de pieux disciples (2) vinrent chercher auprès de lui l'exemple des vertus monastiques et des conseils de salut, et un ermitage s'y forma pour abriter ces pieux cénobites. Sans doute leurs modestes cellules furent disposées d'abord parmi les ruines et au moyen d'arrangements peu

(1) Mémorial historique.

(2) Ces prêtres formaient peut-être le chapitre de l'évêché.

dispendieux et surtout fort simples ; leur chapelle dut trouver sa place soit dans un de ces édicules que les Romains avaient élevés à leurs dieux, et que la main des barbares avait en partie renversés, soit dans quelqu'autre de ces constructions en pierre qui abritaient les gouverneurs, parfois les princes, ou qui servaient de siège aux administrations publiques. Peut-être aussi saint Vaast, qui fit relever la cathédrale, que les barbares avaient aussi renversée dans la cité, voulut-il élever à Dieu, au milieu des ruines payennes et au centre des cellules habitées par ses disciples, un oratoire vierge de toutes souillures, quoique simple et approprié à la pauvreté de cet établissement.

Plusieurs auteurs prétendent même que la chapelle de Notre-Dame-en-Chatel, que les religieux conservèrent avec tant de soins jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, était ce même oratoire que saint Vaast avait fait bâtir ; mais nous verrons plus loin les motifs qui nous font rejeter cette appréciation. Il est possible que Notre-Dame-en-Chatel ait succédé à ce premier oratoire ; peut-être même quelques parties anciennes ont pu être conservées dans une construction plus récente ; mais on ne peut supposer que ce bâtiment ait pu rester seul debout pendant 1300 ans, au milieu des ruines que les barbares, les guerres et les incendies amoncelèrent si souvent autour de lui. D'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, le plan terrestre de l'abbaye tel que les moines nous l'ont conservé, suffit seul pour nous montrer que le portail tout au moins ne remonte pas au-delà du X^e siècle.

Dans cet oratoire, saint Vaast, qui n'avait qu'à regret et par obéissance quitté cette vie cachée qu'il avait menée pendant quelques années près de Toul, dut trouver bien des moments de bonheur et de sainte joie. C'est là qu'il venait dans l'oraison et dans la méditation se retremper aux pénibles fonctions de l'épiscopat, et là aussi où il formait ces disciples qui devaient l'aider ou lui succéder pour la conversion des peuples qui lui étaient confiés.

Aussi, quand il sentit s'approcher la mort, demanda-t-il en grâce d'être inhumé dans cette modeste chapelle, dans ce lieu témoin des grâces surabondantes que le ciel lui avait accordées. Mais le peuple et le clergé ne jugèrent pas à propos d'obtempérer alors à sa prière, et

son corps fut déposé, pour un temps du moins, dans la cathédrale qu'il avait fait relever dans la vieille cité Atrébate.

Quant à l'ermitage, il continua sans doute de rester debout au milieu des ruines du *castrum* romain; mais il y demeura pauvre et solitaire, habité par un petit nombre d'ermites qui, sous la conduite d'un prévôt, y perpétuèrent les exemples de leur saint fondateur.

III.

Ainsi s'écoula un siècle tout entier de pauvreté pour l'humble ermitage du *Castrum*. Près de lui la cité commençait à se repeupler, mais elle était, elle aussi, bien chétive et peu habitée, puisque les successeurs de saint Vaast, malgré le désir qu'ils devaient avoir de conserver leur siège épiscopal près du tombeau de leur saint prédécesseur durent cependant transporter ce siège à Cambrai qui avait moins souffert.

Arras ne conserva qu'un vidame et deux archidiaques qui prirent soin du troupeau que l'apôtre avait réuni, et que venaient souvent visiter les évêques dont la sollicitude s'étendait sur tous les points de ces deux diocèses réunis.

Ce fut à l'un de ces prélats que le couvent du château noble dû son agrandissement et sa fortune, et la tradition nous a conservé le récit de la mission merveilleuse qui décida saint Aubert à entreprendre cette œuvre si importante (1) et à suivre les plans et les limites que lui avait tracés l'ange qui lui était apparu.

Je n'essaierai pas de décrire cette construction que saint Vindicien agrandit et compléta quelques années après. Alors régnait encore l'architecture romaine, dégénérée, il est vrai, mais ayant conservé bien des formes et bien des décorations antiques. Les églises avaient trois nefs, et ce fut vers cette époque que l'on commença à les couper par un transept qui leur donna la forme symbolique et toute chrétienne de la croix. Alors aussi devint générale l'orientation, c'est-à-dire

(1) Voir I^{re} partie.

l'ouverture du portail principal vers l'orient, où s'est levée la lumière de l'évangile, et qui, d'après la tradition, doit voir paraître le souverain juge à la fin des temps. Enfin le chœur prit alors aussi de l'extension, et s'allongea au-delà des limites des nefs latérales.

Quant aux ornements, il est probable qu'on employa tous ceux qui existaient encore au milieu des ruines du Castrum, que les ouvriers, souvent peu intelligents et peu capables, complétèrent par des sculptures nouvelles plus ou moins barbares.

Les portails à plein-cintre n'avaient qu'une baie et étaient souvent, aux jours de cérémonies, tendus de riches draperies; les murs intérieurs étaient ornés de peintures et de mosaïques, et les charpentes laissées à découvert par la difficulté de faire des voûtes, étaient magnifiquement décorées et couvertes d'or, d'argent, et des couleurs les plus éclatantes.

Enfin les clochers, quand il en existait, étaient isolés du bâtiment, peu élevés, et souvent même ne consistaient qu'en un pan de mur épais, terminé en pignon et percé d'une ou de plusieurs baies, comme nous en voyons encore quelques-uns de plus modernes dans nos campagnes.

Mais nous n'avons aucun débris de cette construction, et nous ne pouvons, par suite, établir que des conjectures basées sur les monuments contemporains qui nous restent.

« Le plan de l'abbaye, si nous en jugeons sur les autres constructions abbatiales du même temps, devait être calqué, comme dit M. de Caumont (1), sur celui des grandes maisons romaines, soit de ville, soit de campagne, sauf quelques différences nécessitées surtout pour la construction du principal édifice, l'église, qui occupait à lui seul tout un côté de l'établissement.

» Le cloître, cour carrée, formait le centre autour duquel se groupait tout le reste du système.

» Au fond de la cour, à l'est et à angle droit sur le transept de l'église, s'élevait la salle capitulaire, habituellement éclairée par trois arcades; l'une servait de porte, les deux autres de fenêtres, dont la

(1) Congrès archéologique de Troyes, 1 et 3, page 165.

baie se prolongeait jusque très-près du sol. Cette salle remplaçait le *tablinium* ou grand salon romain. De la salle capitulaire, une entrée donnait souvent dans la sacristie et dans l'église. C'était par cette voie que, dans les solennités, les religieux, après s'être rassemblés dans la salle capitulaire, faisaient leur entrée dans le chœur. Une autre observation constante, c'est que le réfectoire était toujours parallèle à l'église. Le dortoir se trouvait le plus ordinairement au-dessus de la salle capitulaire, à proximité de l'église, à cause des offices de nuit. La bibliothèque était souvent placée au-dessus du réfectoire.

» Les cuisines étaient en dehors du réfectoire et du cloître. Le cloître était le théâtre de la vie intérieure; caché aux yeux des profanes, il établissait ainsi une barrière qui séparait le religieux du dehors.

» A côté des cuisines était la cour publique (*area communis*); là s'agissait toute la vie extérieure. Autour de cette cour, les bâtiments destinés à héberger les hôtes, les salles des distributions d'aumônes et de vastes bâtiments voûtés comme une église.

» Ces bâtiments servaient de greniers et de réserve générale. Autour de la cour publique étaient encore rangés la boulangerie, les celliers et les usines appartenant au couvent. »

Saint Vindicien, comme nous l'avons vu plus haut, ne se contenta pas d'embellir ce monastère: grâce aux libéralités du roi Thierry, il lui fit encore octroyer des privilèges et des donations qui assurèrent son développement et sa puissance. Il lui fit donner non-seulement la propriété du *Castrum nobiliacum*, mais encore celle des 1,400 arpents qui couvraient le terrain qu'occupent toute la haute ville, la basse ville, les quartiers du Vivier. Il le fit affranchir de la juridiction épiscopale, non-seulement dans l'enclos de l'abbaye, mais encore sur les terrains qui lui avaient été octroyés, du moins c'est ainsi que le comprirent les religieux qui eurent à résister aux réclamations que les évêques d'Arras réitérèrent si souvent au sujet des droits qu'ils prétendaient avoir sur les églises bâties en ces lieux.

Alors le couvent de *Nobiliacum* changea aussi de nom et de forme, il devint monastère et eut un abbé pour le gouverner. Il reçut aussi une bonne partie du corps de saint Vaast qui fut placé sous son autel principal, et il prit le nom de monastère royal de Saint-Vaast.

Bientôt après, en 694, il reçut en dépôt le corps du roi Thierry, son fondateur, à qui il éleva, dans son église, un mausolée digne de la majesté royale. La reine vint peu après rejoindre son époux dans la tombe. Mais ici s'élève une assez grave difficulté. L'épithaphe de l'abbaye donne à cette princesse le nom de Doda, tandis qu'elle n'est connue dans l'histoire que sous celui de Clotilde. Pour expliquer cette différence, il faut supposer, ou que Thierry eut plusieurs épouses successives dont ne parle pas l'histoire, et que celle qui fut enterrée à Saint-Vaast était l'une d'elles, ou bien que ce nom de Doda est un sobriquet qui fut donné à Clotilde, à cause de son embonpoint, *dodue*, *doda*, ou bien plutôt qu'il était un des noms secondaires que portait la princesse.

Nous donnons à nos lecteurs les dessins du cerceuil qui contenait encore les ossements des deux princes lors de leur exhumation, en 1740, et ceux aussi du magnifique mausolée que l'abbaye leur avait élevé dans son église. Mais leurs caractères architectoniques prouvent que ces divers monuments ne remontent qu'à l'époque de l'avant-dernière reconstruction de l'église en 1259. Il est évident qu'alors les corps furent retirés de leurs cerceuils, déposés dans le coffre de plomb sculpté que nous décrirons plus loin, et qu'on réédifia le mausolée si remarquable qui resta debout jusqu'en 1740.

IV.

Mais à peine un siècle s'était écoulé depuis la construction du monastère, qu'un terrible incendie vint le détruire, et l'église principalement eut alors beaucoup à souffrir, car peu après, en 795, nous voyons que l'abbé Raddon fut obligé de la reconstruire de fond en comble. Il la fit, disent les chroniques, plus grande et plus élégante que celle qui l'avait précédée; toutefois le style architectural ne dut guère en être plus pur, car l'histoire nous prouve que le bon goût alla toujours en dégénéralant jusqu'au règne de Charlemagne, et qu'il ne commença à se modifier que par l'introduction du style byzantin, qui, sans donner plus de pureté aux formes architecturales, déguisa du moins ce défaut par

le luxe de l'ornementation, la création des voûtes et l'élévation des nefs. Nous n'aurions pas à parler de ce nouvel édifice élevé par Rad-don, si les chroniques et les écrits d'Alcuin, poète et religieux du monastère, vers 820, ne nous avaient donné quelques détails sur son ornementation.

Ainsi, disent-ils, les autels étaient enrichis de métaux, le tombeau de saint Vaast était orné de lames d'or et d'argent, et les murs étaient recouverts d'élégantes tapisseries. Raddon suspendit des lampes dans les nefs et dans le sanctuaire, il fit confectionner des vases sacrés en or et en argent, et acheta de riches ornements pour les officiants (1).

Cependant la ville d'Arras avait repris son ancienne splendeur. Ses habitants avaient rempli la vieille enceinte, et quand, en 863, le roi Charles-le-Chauve eut érigé en comté toute la Flandre en faveur de Bauduin Bras-de-Fer, l'époux de sa fille Judith, ce fut à Arras qu'il fixa le siège de ce nouvel Etat. Sur le mont qui prit dès lors le nom du nouveau prince, mont de Bauduin, *Balduini mons*, fut élevé le palais, et cette présence d'une cour brillante contribua puissamment à donner à cette ville une grande importance, et surtout à la rendre si remarquable par ses poètes et ses artistes.

Quant à l'abbaye, elle se ressentit aussi de ce nouveau voisinage, et

- (1) Hæc domus alma flammis crepitantibus olim
Arsit et in cineres tota redacta fuit.
Sed, miserante Deo, Raddo venerabilis abbas
Construxit meliùs ac renovavit eam.
Plurima præsentì domui ornamenta ministrans,
Exornans totam muneribus que sacris.
Cancellos, aras, voluit vestire metallis
Vedasti fabricans sarcophagum que patris
Pallia suspendit parietibus atque lucernas,
Addidit ut fieret lumen in æde sacrum.
Officiis domini fecit quoque vasa sacrata
Argento, nec non aurea tota quidem.
Induit altaris speciosa veste ministros
Ut foret egregium semper ubique decus.
Omnia mellifuo Christi devotus amore
Restaurans opera vir priùs in meliùs
Proquo, quisque legat titulos rogitare memento
Absolvat ut que illum gratia summa Dei.

autour d'elle vinrent se fixer bien des habitations qui formèrent le noyau d'une nouvelle et puissante ville.

Mais peu d'années après vinrent éclater sur nos pays de nouveaux malheurs. Le Nord, dont la population incessamment croissante avait de tous temps inquiété les pays voisins par les migrations fréquentes de ses habitants, voulut encore rejeter au loin son trop plein, et l'on vit alors d'immenses colonnes de barbares qui, sous le nom de Normands, envahirent et ravagèrent tout le nord de la France. Rien ne put résister à leurs innombrables armées, ils renversèrent toutes nos villes, les abbayes, les palais et les chaumières, ne laissant derrière eux que des ruines.

Pendant près de vingt ans se continuèrent ces irruptions dévastatrices, et quand enfin la paix fut rendue à nos pauvres provinces, elles ne présentaient plus que des ruines et la dépopulation.

Dès les premiers ébranlements de ce peuple envahisseur, les moines de Saint-Vaast avaient pris des mesures pour éviter la mort et la perte de leurs trésors les plus précieux. Ainsi ils avaient retiré de son riche sarcophage le corps de leur saint patron, et l'avaient déposé dans une châsse portative. Ils avaient aussi réuni leurs autres reliques, et quand arrivèrent les barbares, on les vit munis de ces trésors et portant sur leurs épaules le corps de saint Vaast, prendre le chemin de l'exil et aller chercher à Beauvais un asile protecteur.

Peu après leur départ arrivèrent les ennemis qui brisèrent les obstacles qu'on voulait opposer à leur marche, et renversèrent la cité Atrébate, l'abbaye de Saint-Vaast, excepté l'église qui resta debout (1), et tous les bourgs, les abbayes et les villages des environs. Ils poussèrent même jusqu'à Beauvais, parvinrent à incendier une partie de cette ville, mais ils n'y purent pénétrer, et les moines conservèrent dans l'église Saint-Etienne, qui l'avait abritée, et que le feu respecta, leurs saintes reliques.

(1) Quidquid hæserat domi direptum à barbaris, ipsa domus incensa : solum templum inustum mansit. Quidquid tuto conditum erat loco bellovacis, fortuito ejus urbis incendio 15 cal. oct. anno 886, parum abfuit, quin totum perierit. (Locris, p. 132. Chron. abbat.)

Après le départ des Normands, les moines revinrent à leur abbaye, mais laissèrent à Beauvais leur trésor, en attendant des temps plus calmes.

En effet, peu après revinrent les Normands qui ravagèrent de nouveau les environs d'Arras ; mais l'abbé Rodolphe avait eu soin, aussitôt après son retour, de restaurer non-seulement les bâtiments de son abbaye, mais encore les anciens remparts du château noble ; il y réunit les habitants du pays bien armés, et les barbares ne purent les en déloger. Les voyant alors découragés, il fit faire à sa petite armée une sortie et repoussa au loin ces bandes sauvages. Un des chefs barbares cependant, nommé Astingus, s'aboucha avec notre abbé, traita de la paix avec lui, en promettant d'épargner toutes les propriétés de l'abbaye, et il put alors se retirer tranquillement (1).

Dès lors, les habitants de la cité, reconnaissant la paternelle sollicitude de l'abbaye, et les libertés si grandes dont jouissaient ceux qui s'étaient établis autour d'elle, et retrouvant d'ailleurs leurs maisons de la cité ruinées et réduites en cendre, se décidèrent en assez grand nombre à venir s'établir eux aussi contre le monastère. Ils formèrent ce que les vieux titres nomment la terre ou le faubourg de Saint-Vaast, ou encore le *suburbium nobiliacum* (2). Par suite de cette migration, la partie de la cité qui s'étendait jusqu'aux Hochettes, et le mont Bauduin resta inhabitée (3). Les titres anciens le prouvent, et ce fait est aussi constaté dans un récit légendaire consigné dans plusieurs manuscrits et que M. Harbaville, avec sa verve si piquante, nous a transmis dans son *Mémorial* : « Une foule immense, dit-il, affluant de tous les quartiers de la ville, s'était portée sur le mont Bauduin, alors terrain vague, renfermé dans l'enceinte de la cité. »

(1) *Iste tenuit castrum sancti Vedasti contra Normannos, ut in antiquis chronicis invenitur, ubi scribitur : Astingus verò per dolum pacem fecit cum Rodulfo abbate, ut libere posset exire quò vellet. Hincè egr Rodulphus monasterium instauravit ; quod tamen ità effecit, ut non modo par ferendis, sed etiam idoneum esset propulsandis hostium conatibus ; quod Atrebatibus quietem attulit ad annum circiter 9 0 (Locrius, 132).*

(2) Archives de Saint-Vaast. Guimann. Chartes relatives aux églises de la Chapelette, Sainte-Croix.

(3) Harbaville. *Mémorial*, pages 46, 113.

Le bourg de Saint-Vaast s'étant donc agrandi, l'abbaye, pour subvenir aux besoins spirituels de ses habitants, éleva sans doute alors la collégiale de Saint-Pierre dont nous donnerons plus loin le dessin et la monographie, à côté de la chapelle de N.-D. in Castro, et établit autour d'elle ce cimetière qui, en 1199, fut métamorphosé en jardin de l'infirmerie.

Enfin, en 893, la paix ayant été rendue à nos provinces désolées, plutôt encore à prix d'or que par la force des armes, l'abbé Rodulphe put se rendre à Beauvais et y reprendre la relique de saint Vaast, qui rentra processionnellement à Arras, au milieu des transports de joie de tous les Atrébates.

Peu d'années après, sous l'administration de Bauduin-le-Chaue, comte de Flandre et abbé séculier, le feu dévora encore une partie des bâtiments de l'abbaye. Mais les dégâts furent promptement réparés.

En 987, la guerre renouvela ces désastres si cruels, et les armées du roi Hugues vinrent assiéger et prendre la cité Atrébate dont elles réduisirent en cendre une bonne partie des habitations.

Mais on ne se pressa pas de réparer ces ruines, car l'an 1000 arrivait, et le monde entier s'attendait à une destruction prochaine du globe. Depuis quelques années déjà on ne construisait plus d'édifices nouveaux, on se contentait de les réparer, et toutes nos villes n'offraient presque partout que des monuments délabrés, à peine restaurés, et n'offrant plus à l'œil cette élégance et cette richesse des temps prospères.

V.

Cependant, l'an 1000 si redouté vint et passa sans qu'aucune commotion n'eût compromis la terre; l'espoir revint donc rasséréner ses habitants, qui reprirent l'assurance d'une ère nouvelle de vie et de prospérité. Alors éclatèrent partout la joie et l'allégresse; alors la foi retrempee par cette universelle et si saisissante panique éclata en actions de grâces envers le Tout-Puissant, et comme les chants et les cantiques ne suffisaient pas pour témoigner de la reconnaissance des peuples, et puisque les temples saints n'étaient plus dignes d'assister

à toutes ces manifestations, on se prit partout à renverser ces vieux débris, et à leur place se dressèrent de grands et magnifiques sanctuaires : la France, dit M. Raoul Glaber, se couvrit alors d'un blanc manteau de constructions (1).

Un religieux chroniqueur écrivait vers l'an 1047 ces lignes qui ont une grande autorité : « Près de trois ans après l'an 1000, les basiliques et les églises furent renouvelées dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, quoique la plupart fussent encore assez belles pour ne pas exiger de réparations ; mais les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence pour élever des églises les unes plus belles que les autres. On eût dit que le monde entier avait secoué d'un commun accord les haillons de l'antiquité pour revêtir la robe blanche des églises. Les fidèles, en effet, ne se contentèrent pas de reconstruire presque toutes les cathédrales, ils embellirent aussi tous les monastères dédiés à différents saints et jusqu'aux chapelles des villages. »

L'abbaye de Saint-Vaast ne resta pas en arrière de ce grand mouvement de régénération. Elle aussi voulut relever ses constructions, elle voulut surtout leur donner ce cachet d'élégance et d'harmonie que la foi si vive alors venait de créer, et l'alliance de l'ogive avec l'architecture romane byzantine donna aux édifices qu'elle bâtit alors, ce caractère si beau que nous admirons dans les dessins de l'église Notre-Dame-en-Cité, que l'évêque élevait à cette même époque. L'inauguration de l'église abbatiale se fit en 1031 par l'évêque Gérard, qui venait de rebâtir la cathédrale d'Arras, que le feu du ciel avait frappée et détruite presque entièrement (2).

Cette église de Saint-Vaast n'eut pas une longue durée, car on dut la rebâtir au milieu du XIII^e siècle, telle que nous la retrouverons encore au commencement du XVIII^e. Il est donc bien difficile de dire aujourd'hui quelle était sa forme et son architecture ; mais comme à cette même époque l'abbaye faisait bâtir dans le bourg qui l'entourait d'autres églises, celles de Saint-Aubert, de Sainte-Croix, de Saint-Mau-

(1) Raoul Glaber, liv. III, chap. 4.

(2) Ferr. Locrius, p. 179 et 186.

rice, de Saint-Etienne, de Saint-Géry, de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés et de Saint-Jean-en-Ronville, comme surtout alors aussi s'élevait cette église cathédrale dont le chœur resta debout jusqu'à la Révolution, nous pouvons avec presque certitude penser qu'une grande analogie régnait entre ces deux monuments, et nous renverrons au travail que nous avons publié sur Notre-Dame, le lecteur désireux de connaître les formes et les ornements des monuments de cette époque à Arras.

Les constructions des églises dont nous venons de parler disent assez que le bourg de Saint-Vaast avait pris alors un très-grand développement, qu'il avait dépassé les limites du *Castrum nobiliacum*, et occupé presque tout le terrain que couvre aujourd'hui la haute-ville, à l'exception toutefois de ceux de la basse-ville et du quartier du Vivier.

Plusieurs de ces paroisses remplacèrent des chapelles plus anciennes élevées par l'abbaye. Ainsi celle de Saint-Aubert fut bâtie sur l'oratoire élevé au VII^e siècle, pour perpétuer le souvenir de la guérison miraculeuse de saint Aubert. Elle était placée près de la chaussée romaine, *strata*, qui joignait la cité au château noble.

Celle de Saint-Maurice remplaça une chapelle bâtie autrefois dans un jardin que les moines possédaient près du Crinçon.

Ce n'est pas ici le lieu de parler des discussions que ces constructions soulevèrent entre l'abbé de Saint-Vaast et l'évêque d'Arras. On conçoit très-bien que les magistrats de la cité, peints déjà de voir diminuer sans cesse la population qu'ils administraient, aient cherché à étendre leur juridiction spirituelle d'abord sur les habitants de la ville nouvelle, qu'ils affectaient de ne considérer que comme un faubourg, une dépendance de la cité.

Mais l'abbaye, forte des privilèges si importants et si bien précisés que lui avaient conférés les rois, les souverains pontifes et les évêques eux-mêmes, dut résister, et si elle ne conserva pas tous les droits qui lui avaient été conférés, ce ne fut que par esprit de paix et de conciliation qu'elle consentit à céder à l'évêque une certaine autorité sur plusieurs de ces paroisses nouvelles.

VI.

Sous le gouvernement de l'abbé Adalard, en 1090, éclata encore dans l'abbaye un terrible incendie, qui dévora une partie de ses constructions et nécessita de grandes dépenses de restauration.

On s'étonnerait sans doute de la fréquence des accidents de ce genre au sein de ce bel et puissant établissement, si on ne se rappelait qu'à cette époque encore les constructions privées, et sans doute aussi bon nombre de bâtiments claustraux étaient bâtis soit en pisé, bois et terre, soit en bois entremêlé de briques ou de terre. Cet emploi de matières aussi combustibles était de nature non-seulement à propager les ravages du feu quand il venait à éclater, soit même à lui donner naissance, surtout dans les moments de sécheresse. Ces constructions, quoiqu'élevées avec des matières si économiques, n'en étaient pas moins belles cependant, car les bois qui y étaient employés étaient ornés de sculptures à l'extérieur.

« Chez les Romains, dit en effet M. de Caumont (1), les constructions privées étaient pour la plupart loin de répondre à la magnificence des édifices publics, et dans nos contrées, les maisons ne furent souvent qu'en bois et en torchis. L'usage de bâtir de la sorte, qui a régné si longtemps au moyen-âge, remontait donc au temps de la domination romaine. »

Quant aux abbayes, il paraît certain que leurs constructions principales étaient en pierres, que l'on tirait souvent des vieilles ruines romaines ; ainsi probablement firent les moines de Saint-Vaast. Les gigantesques remparts du *Castrum nobiliacum* étaient une mine féconde qu'ils durent exploiter chaque fois qu'ils avaient à élever des constructions importantes ; et à cette époque surtout, ils durent y recourir avec moins de parcimonie, puisque cette enceinte étant de beaucoup trop petite, était devenue un obstacle et un embarras pour les habitants.

(1) Cours d'Antiquités monumentales, 5^e partie, p. 385.

Les bâtiments claustraux furent donc construits en pierres, mais il est presque certain que toutes les parties accessoires, et elles étaient très-nombreuses, n'étaient faites qu'en matériaux beaucoup moins solides,

Quant à la distribution des appartements claustraux, elle devait rappeler les anciens palais romains, ornés de portiques (1), et se composer d'une vaste cour carrée, enclose au midi par l'église, à l'est par le dortoir, à l'ouest par la bibliothèque et le réfectoire, et au nord par le quartier abbatial, la salle capitulaire, etc. (Voir la description de l'abbaye de Fontenelle, que donne M. de Caumont d'après une ancienne chronique). Il paraît aussi prouvé qu'à l'intérieur de la cour se trouvaient des portiques dont le toit et la charpente reposaient sur des pilastres. Déjà donc alors existaient ces galeries couvertes, ces cloîtres, que nous retrouvons usités pendant tout le cours du moyen-âge, et qui ornent encore toutes les constructions monastiques qui nous restent.

Après cette grande restauration de 1090, l'abbaye jouit, sous le rapport de ses constructions, d'un assez long repos. Les fléaux semblèrent la respecter enfin, et jusqu'en 1259, nous ne voyons pas qu'aucune importante construction soit venue la modifier ou l'embellir.

En 1130, à l'occasion d'une visite que saint Bernard vint y faire, et pour perpétuer le souvenir des ineffables émotions que lui avait fait éprouver la vue du saint Cierge d'Arras, que les maysers de la Confrérie des Ardents vinrent présenter processionnellement à sa dévotion, une croix de grès fut élevée à l'endroit où le saint docteur rencontra ce cortège. Mais elle fut remplacée en 1447 par une autre plus élégante, dont nous parlerons plus loin.

En 1147 et 1148, l'abbé Guéric fit aussi construire les deux églises de la Madeleine et de la Chapelette, l'une pour empêcher le contact des laïcs et des religieux dans l'église abbatiale, et les distractions que les allées et venues des premiers devaient nécessairement causer, et l'autre pour qu'on pût donner les secours religieux aux habitants nombreux qui, depuis la construction des autres paroisses de la ville, étaient venus s'établir dans le quartier dit aujourd'hui *du Vivier*.

(1) Cours d'Antiquités monumentales, 5^e partie, p. 386.

La Madeleine était destinée à servir de paroisse aux habitants du château noble, surtout aux domestiques et aux officiers de l'abbaye. Elle fut bâtie sur le terrain qui jusqu'alors avait servi à la sépulture de ces employés, et nous la visiterons plus loin, car elle resta jusqu'à la Révolution une des dépendances du monastère.

La seconde fut placée dans le jardin de l'infirmerie de l'abbaye, au haut des prairies du Vivier. Situé d'abord loin de la ville, cet établissement se vit bientôt entouré et comme étouffé par de nouvelles habitations, et l'abbaye dut le transporter au faubourg Saint-Michel. La chapelle qui desservait l'infirmerie fut alors agrandie, et sous le nom de Notre-Dame-au-Jardin ou de la Chapelette, fut érigée en paroisse. Le pape Eugène III autorisa cette fondation et sa dépendance de l'abbaye. Dans les titres qui concernent cette création, nous remarquerons encore le nom de *Suburbinus*, ou faubourg, qui alors encore était donné à la haute-ville.

Cette église était dédiée à saint Jérôme, saint Vaast et la sainte Vierge; elle avait trois nefs voûtées, et sa tour carrée fut bâtie en 1678, ainsi qu'une quatrième nef réservée à la Confrérie de Notre-Dame-du-Bois.

Cette érection de la Madeleine permit aux religieux de supprimer la collégiale de Saint-Pierre qui fut changée en infirmerie. On ne réserva pour le culte que le sanctuaire destiné à la célébration de certaines messes de fondations.

Le 25 septembre 1189, un violent incendie éclata de nouveau, et ravagea une bonne partie de la ville et de l'abbaye; mais l'église put être encore restaurée et rester debout pendant quelques années. Les maisons de la ville neuve se relevèrent bien vite aussi, et leurs habitants, protégés depuis 1176 par des remparts élevés par les ordres de Philippe d'Alsace, depuis la porte Ronville jusqu'à celle de Saint-Michel, purent vaquer avec plus d'assurance à leurs affaires.

Mais ces murailles n'arrêtèrent pas cet accroissement de la ville neuve qui était de plus en plus en voie de prospérité. Bientôt en effet on vit se former les faubourgs de Saint-Michel, de Saint-Vincent, de Saint-Sauveur, de Ronville et du Temple, qui, placés en dehors, mais contre la ville, reçurent bientôt dans leur sein une foule de maisons

religieuses, telles que les Trinitaires, les Récollets, les Augustins, les Dominicains, les Carmes, les Templiers, les dames de La Thieu-loye, etc.

Nous trouvons aussi de cette époque une monnaie de Robert, comte d'Artois, avec le mot de Vedaste sur l'exergue. Nous verrons plus loin ce que nous devons penser, ou plutôt ce que pensent les numismates de cette désignation. Plusieurs ont dit que cette monnaie avait été frappée en commun par le comte et par l'abbaye, qui tous deux avaient le droit de battre monnaie; d'autres croient que ce nom de Vedaste indique que cette monnaie a été frappée par le comte sur les terres de l'abbaye, dans la ville neuve, le faubourg de Vedaste, et que ce nom est une reconnaissance des droits de Saint-Vaast. Avec notre savant ami, M. Dancoisne, nous étudierons cette question sur laquelle un autre de nos collègues, enlevé trop vite à la science, M. Alexandre Hermand, a déjà formulé de précieuses considérations.

En 1232 éclata un nouvel incendie qui heureusement fut arrêté avant d'arriver à l'abbaye; il dévora l'église Saint-Géry et plusieurs maisons environnant ce monument; mais il fut arrêté, dit la chronique, par l'aspersion sur les flammes d'une eau dans laquelle on avait fait couler quelques gouttes de la sainte Chandelle.

VII.

Mais quoique cet incendie n'eût pas atteint l'église abbatiale, celle-ci n'en était pas moins chétive; elle avait été fortement ébranlée par l'incendie de 1189, qui ne l'avait pas entièrement détruite, et on n'avait fait que réparer une partie de ses dégâts. Aussi les murs que l'on avait conservés, avaient été calcinés çà et là; il en résulta plus tard que des lézardes se formèrent et effrayèrent les religieux, en menaçant l'édifice d'une ruine prochaine. Alors l'abbé Paul, en 1259, décida sa reconstruction et se mit à l'œuvre avec une grande activité. Mais il ne put avancer beaucoup lui-même ce grand travail, car il mourut trois ans après, n'ayant pu élever les murailles et les piliers que jusqu'à la hauteur des chapiteaux, et seulement dans la partie

comprise entre le chœur et les transepts, comme nous l'expliquerons plus loin (1).

S'il faut en croire les chroniques, le successeur de Paul Simon, effrayé peut-être de la grandeur de l'entreprise, et craignant de ne pouvoir le continuer dans les mêmes proportions, laissa presque interrompu ce grand travail, et ne le fit guère avancer pendant les 17 ans de sa prélature.

Ce fut Garin, en 1279 (2), qui reprit ce projet et put le mener à bonne fin.

Aussi put-il en faire faire la dédicace le 21 février 1295 par l'évêque de Senlis, en présence d'un nombreux clergé convié de tous les alentours.

Nous ne parlerons pas ici de cet édifice dont nous avons retrouvé les dessins, et qui resta debout jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Nous nous réservons d'en faire la description aussi complète que possible dans la suite de ce travail.

Dans ce temple nouveau furent replacés les monuments les plus importants qui garnissaient l'ancien; mais plusieurs furent restaurés ou reconstruits à neuf pour qu'ils pussent s'harmoniser avec le style de l'église.

Ainsi on fit l'exhumation des corps du roi Thierry et de son épouse, et on renferma leurs ossements dans un coffre de plomb, décoré d'arcatures en relief et de sujets sculptés, et qui fut placé dans un caveau disposé à cet effet entre deux piliers du chœur. Un mausolée nouveau fut aussi construit au-dessus; il revêtit toute la richesse des décorations de cette époque, éleva bien haut ses colonnettes, ses arcades ornées et ses statuettes, et remplit tout l'entrecolonnement (3).

L'abbé Eustache de Méricourt, qui revêtit la charge abbatiale en 1337, contribua puissamment à la décoration de cette église. Ainsi (4) il décora de bas-reliefs en vermeil la table d'autel qu'avait fait exécuter avec le même métal l'abbé Paul; il fit aussi confectionner en

(1) Locrius, p. 416.

(2) Idem, p. 429, 436.

(3) Nous en donnerons plus loin les dessins et la description.

(4) Locrius, p. 460.

or ou en argent plusieurs reliquaires, et il acheta de riches et curieux ornements pour la célébration des offices.

Toutes ces merveilles contenues dans le temple abbatial faisaient l'orgueil des religieux, et on les citait au loin; aussi leur terreur et leurs angoisses furent-elles bien grandes quand, en 1372, pendant un violent orage qui éclata sur la ville, la foudre vint frapper la flèche, qui, très-élevée, surmontait la tour de cette église, et y mit le feu. Toute la charpente, non-seulement de cette flèche, mais aussi celle de l'église, fut bientôt en feu; on s'attendait à voir la ruine totale de l'édifice, quand l'abbé Jean Lefebvre, inspiré par le ciel, dit la chronique, vint asperger d'eau bénite par la sainte Chandelle, l'édifice embrasé. Aussitôt, ajoute-t-elle, le feu s'éteignit, abandonnant cette proie qu'il semblait devoir dévorer entièrement (1).

Cette tour ne fut réédifiée que plusieurs années après par l'abbé Jean de Mory, qui fut élu abbé en 1394. Cet édifice passait pour une merveille de l'art, et les chroniques du temps n'ont pas assez d'éloges pour en célébrer la beauté. Locrius en parle ainsi: « Exædificavit harum sacrarum ædium turrim, primum urbis hujus miraculum, in quâ nescias an artificium maximè internum, an altitudinem, an sinuosæ pyramidis gratiam priùs admireris. »

VIII.

Mais nous voici parvenus à cette époque du XV^e siècle qui, grâce à la haine jalouse du roi Louis XI, accumula sur la ville et sur l'abbaye de si graves malheurs. Car les moines aussi bien que les habitants de la ville furent exilés et remplacés par des étrangers; le nom même de la ville fut changé et remplacé par celui de *Franchise*. Mais le vindicatif monarque eut beau faire, il fallut bien que son fils et successeur réparât autant qu'il était en lui cette injustice, et qu'il rendit à Arras son nom et ses habitants. Néanmoins, il en résulta pour elle des pertes irréparables; alors s'affaiblirent ces magnifiques fabriques

(1) Fatoux.

de tapis qui avaient si longtemps fait sa gloire, alors fut réduit le nombre des habitants, et alors aussi se dégradèrent bien des édifices que l'incurie des citoyens passagers, appelés par le roi et peut-être aussi leur avidité, avaient mutilés. Aussi fallut-il encore y faire de grandes et importantes réparations, et l'église de Saint-Vaast surtout occasionna à l'abbaye de grandes dépenses.

Voici comment s'explique à ce sujet le journal de dom Gérard Robert, religieux de Saint-Vaast, à cette époque :

« Le XX^e jour d'avril (1476) ou dit-an, on jettoit journellement engiens de cité dedens Arras ; dont furent jettes pluseurs mortiers en pluseurs lieux, en especial dedens Saint-Vaast et son enclos, sur le corps de l'église, dont la vaute de la nef fut perchie, et fit grant dommaige ; dont le roy le fit refaire, comme il apperra cy après. De rechief cheyrent sur le dortoir et en pluseurs autres lieux, jusques au nombre de quatorze, dont les aucuns avoyent L.II paulch de tour : mais par la grace de Dieu, il n'y eut nulluy blechie et jettoient tant de nuit comme de jour incessamment serpentines, contre le tour, le cloquier et le portail de Saint-Vaast, et dura ladicte division jusques au IX^e jour de may ensuivant, auquel jour fut trouve appoinctement et accord entre le roy et ceulx de la ville (1). »

La même année, et à la faveur de ces troubles, arriva de Paris un sieur Jullien, se disant serviteur et contrôleur des besongnes et affaires du Cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Vaast et résidant à Paris, qui vint lui aussi dilapider le trésor de l'abbaye « pour lesquels moyens lui et ledit vicaire dessus nommé, demandèrent les grans plats d'argent servant à le tresorerie, pesant XXII marqs, les deux, et estoient bons assez, tant en fasson, comme en richesse. On leur bailla par crainte, pour et ou nom de Monseigneur le Cardinal, et pour ses affaires. Le jour Saint-Vaast, en fevrier an LXXVIII premier venredi de quaresme, apres disner, furent baillies, en la presence Jean Dupuich, vicaire, et Jullien Gioux, serviteur à Monsieur le Cardinal, par Jehan Le Wattier, les baghues, jadis servant à Hervaing, estans pour lors à le ostellerie, est assavoir : coussins, bancquiers, couvertures de

(1) Dom Gérard Robert, p. 17.

lycts, courtine de saye vermeille, quieux de pointes, linchœulx, nappes, doubliers, licts, et tous autres extensilles, en grant nombre (1). »

Peu après, pour éviter ce passage incessant des nombreux hotes ou prisonniers qu'on logeait de force dans l'abbaye, on dut faire une clôture dans l'église pour séparer le chœur de la nef. « Ou dit tamps fit le vicaire lever ung pallis en notre église, de blancques aisselles et quartiers de quesnes, tenant d'une part au coing du pillier de le thesorie, et d'autre part au pillier du coing du cœur, aiant, au milieu, deux fœullet, ouvrans, les festes, par dedens une barre de fer et une serrure, ainsy que a l'huy du crucefix. Fit faire outre plus ung huys traillie, au celier de l'aumousne et non plus. Par ce moyen ne passait personne de quelque condicion qu'il fut, par le cloistre, qui estoit profitable pour les religieux, jassoit ce qu'il fut fait sans leur gré. Le roy de France, Loys, commença a venir visiter l'église entour le Saint-Pierre et Saint-Pol, et journellement y venoit une fois le jour. Dont par son commandement fut abattu ledit pallis, qui fut au pourcas des religieux, en advertissant aucuns archiers estant entour du roy (2). »

En outre, les nombreux logements dont on chargeait l'abbaye l'avaient forcée de chercher partout de la place pour cette soldatesque arrogante ; il fallait caser non-seulement les hommes, mais aussi leurs chevaux, et on dut en placer dans la nef de l'église, qui avait été séparée du sanctuaire, comme nous venons de le voir, et qui d'ailleurs était encore encombrée par les débris de la voûte que les bombes avaient fait crouler en 1476.

Il est vrai que plus tard Louis XI, qui cherchait à s'attirer l'amitié des religieux, ordonna la restauration de cet édifice. « Le jour Saint-Pierre ensievant fut commande de par le roy Loys que l'église fut réparée, oster les emondices, le bestail, que de longtamps on avait acoustume y mettre, signamment *tempore belli*, et pluseurs baghues à pluseurs gens, estans au dit lieu ; comme il fut fait hastivement ; car à son command ne falloit tarder, a cause qu'il estoit si soudain et vindicatif ; dont, pour ceste cause, comme premier motif, il donna a l'é-

(1) Dom Gérard Robert, p. 30, 31.

(2) Idem, p. 34, 35.

glise de Saint-Vaast successivement et à plusieurs fois mille et quatre escus... Le Xe jour de juillet, en la présence de damp Jehan Du Puichs, vicaire, et plusieurs religieux de l'église, tant profes, comme estranges franchois, lesquels estoient venus paravant, a plusieurs fois par le moyen dudit vicaire fut marchande par maistre Amand Millon, jadis maistre des œuvres du duc Charles et a present servant le roy en meismes cas, tant pour le reparation de Saint-Pierre, comme de l'église Saint-Vaast, laquelle avoit este rompue en aucuns lieux par engiens jettes de la cité, comme dessus est faicte mencion, a plusieurs machons, aussy aux carpentiers, pour hourder es lieux dessus dit; dont le hourdaige de Saint-Pierre monta a vingt quatre livres, et les machons pour tout reparer de leur mestier à vingt six livres.

» Les dessus dis carpentiers pour hourder en le nef de le grant eglise depuis le pavement jusques a le vaulte en haut au millieu de ladicte nef, pour refaire une ogive, rompue par les dis engiens, dont fut paye soixante seize livres à Michault le carpentier, moyennant et ce que il livra le bos du dit hourdaige, aux machons, pour le fasson de la dicte ogive, trente six livres; et tout ce, fait par le commandement du roy (1). »

Mais cette bonne volonté du roi n'empêcha pas les déprédations sans nombre qui affligèrent l'abbaye. Tantôt on la rançonnait à prix d'or, tantôt on pillait ses greniers, tantôt on la dépouillait de ses literies, de sa vaisselle, de ses meubles, tantôt enfin et surtout après la reprise d'Arras par les Allemands, on élevait si haut les sommes d'argent qu'on réclamait aux religieux, qu'ils durent dépouiller eux-mêmes leur trésor sacré.

Ainsi « le dit jour Saint Nicolay, apres disner, vindrent à Saint Vaast aucuns deputtés par Robert de Melun, demander à taut mains, a huyt mille livres que on nous avoit taxe, pour no part de la somme de chincquante mille mailles de Rin, la somme de douze cens livres a payer promptement. Nous estans fort troubles et bien parplex ne scaveions trouver remede si soudain et obvyer à l'oppression si vehemente: fusmes constrains de prendre les bachins d'argent, devant le

(1) Journal de Dom Gérard Robert, p. 39 et 40.

crucifix, et six pendans dedens le cœur, chandellers, encensoirs, affiques de cappes, et tout ce que on pooit trouver en argent, en nostre tresorie, le benoittier d'argent, jusques à le somme dessus dicte. Quant tout fut rompu par ung orphevre et mis en un corbison, au soir, ainsy que a six heures, vint ledit Robert de Melun pour querir la dicte somme... pour parfurnir la dicte somme faillit prendre ung calisse d'or pesant trois marcqs, le fondre et mettre en linguos avec une autre croix d'or, aussi pesant trois marcqs, la quelle fut fonduee et mise en linguos comme dessus. »

« Apres ces payes faictes, vindrent à Saint Vaast pluseurs fois les capitaines, acompaignies de divers garnements et de diverses sortes, pour veoir nostre table d'or, sur le grand hostel, laquelle fut ouverte quatre fois, pour ung jour : neanmoins elle demoura entiere, pour ce tempoire (1). »

« Le 3^e jour dudit mois d'apvril, ou dit an, chey le tonnoire ou clocher de Saint Vaast et estoit merquedi de le sepmaine peneuse et fit donmaige de deux cens francs et mieulx (2). »

Le 6 août 1473, après avoir extorqué des religieux beaucoup d'argent, avoir emprisonné et molesté les chefs de l'abbaye et pillé les grains et tout ce qu'ils purent enlever ; les Allemands les contrainquirent enfin à leur abandonner une partie de leurs reliquaires « par les quels moyens furent prins et ravis tous les ymaiges de nostre table d'or, les angles tenans aucunes relicques en le tresorie, les pietz des dictes relicques et bachin de la dicte table ; tous les quels pooient peser de quatorze à quinze cens marcqs d'argent. De quoy on n'a rien recouvert (3). »

« Apres le déprédacion de la table dessus dicte toute d'argent dore, pesant quatorze cens marcqs, pluseurs autres ymaiges, grans et esleves, pietz de reliques, grans et massis et tout d'argent dore, comme dessus ; avec ce descouvrirent la vraie croix, estant en le tresorie couverte de fin or, aournée de pierres et de perles, pesant quinze marcqs

(1) Dom Gérard Robert, p. 100.

(2) Idem, p. 113.

(3) Idem, p. 136.

d'or ; ne leur souffit de ce, se ils ne prinrent les lavoirs de l'église, pesant trois mille livres de ploncq, meismes descouvrirent un clochier tenant aux greniers, tout couvert de ploncq, et emportèrent tout, estant les religieux, dessus dis, en ostere prison par iceulx detenus. »

En résumé, « il faut icy noter que en generalité des quatre cens mille escus cy dessus pour tout le pays d'Artois, en general, sans touchier à le robberye et pillerye, faicte en l'église, tant en le table d'or, reliques, joyaux et lavoirs et aultres biens, pris en l'eglise, comme dessus est dit, montant bien a quatre vingtz mille escus, fut l'église composée a pluseurs fois avec ceulx de la ville, cappittre et cité : dont la somme monte a quatre mille noëuf cens quatre vingtz dix livres pour sa part seulement pour le corps de l'eglise, sans touchier aux membres de dehors comme prevostez et censses (1). »

Enfin revint la paix ; les Allemands furent contraints de sortir de la ville, et les troupes qu'y envoya le roi Maximilien y rétablirent l'ordre et la discipline,

Alors l'abbaye dut songer à réparer tous les dégâts que les mauvais jours lui avaient causés, et qui n'avaient qu'imparfaitement été corrigés par les ordres de Louis XI. D'ailleurs, la foudre avait frappé la flèche de l'église en 1478, et y avait causé des dégâts assez considérables. Il fallut donc enfin se mettre à l'œuvre pour empêcher le mal de s'étendre, et ce fut l'abbé Jean du Clerc qui entreprit ces restaurations. Ecoutons encore notre chroniqueur Gérard Robert, qui nous en indiquera tous les détails et les dépenses (2) :

« Luy en l'an LII commencha à rédifoyer la vaulte, devant le crucifix, les pilliers y servans et les vaultes d'embas. Deux ans apres commencha l'autre ouvrage, pour continuer, jusques à la tour du clochier, faisant abbattre ung mur au millieu de la nef, faisant le closture d'icelle eglise, a double huissure comme à présent est, au dessoubz la tour, lequel mur avait couste à faire, comme on trœuve par escript quatorze cens riddres.

» Ledit ouvrage fut tout continue, tant en hault comme en bas,

(1) Dom Gérard Robert, p. 146.

(2) Idem, p. 152.

en machonnerie, comme en carpentaige, et tout consomme, comme il appert aujourd'hui, et ce tout de son vivant.

» Mais il faut noter que le portail dessoubz la tour fut encommenchie de par luy, mais à Dieu rendit son esprit, avant qu'il fut parfait. Tous les ouvraiges dessus dis fais et acomplis, delivra en la main du couvent dix huit mille livres, pour ung cop, de son esparain (1), et depuis, pour parfurnir l'ouvraige du portail, delivra deux mille livres. »

IX.

Nous avons vu que l'abbé Jean du Clercq avait réparé l'église de l'abbaye, mais là ne se bornaient pas les dépenses que la guerre avait mises à la charge des religieux; bien des bâtiments claustraux avaient aussi beaucoup souffert, et Martin Asset dut, au commencement du XVI^e siècle, les faire réparer ou reconstruire, en même temps qu'il remplaçait l'argenterie et les reliquaires qui avaient été enlevés.

Un de ses successeurs, Jean Sarrazin, fonda en 1591, près de la porte d'Hagerue, un couvent de Capucins, et fit faire la consécration de sa chapelle en 1595, par l'évêque d'Arras, Mathieu Moulart.

Son successeur, Philippe de Caverel, quoiqu'arrivé à la prélature dans un âge avancé, se distingua cependant par de nombreux travaux.

Ainsi, en 1602, il fit transférer le corps de saint Hadulphe dans une châsse nouvelle.

Il fit aussi bâtir le collège des Jésuites, et élever pour cette maison une magnifique église de style ogival tertiaire dont nous avons les dessins.

Peu après il fonda à Douai le collège des Bénédictins anglais, pour l'éducation de la jeunesse.

Il établit à Arras et à Hesdin deux maisons de Clarisses.

Il rebâtit et embellit une partie des constructions de l'abbaye, et ses cloîtres qu'il orna de belles et brillantes verrières.

(1) En une fois pris sur ses épargnes.

Il prit soin aussi de la bibliothèque, agrandit ses salons, et l'enrichit de nombreux volumes.

Mais à peine l'abbaye était-elle remise en bon état, qu'un malheur nouveau venait la mutiler et nécessiter de nombreux travaux. Nous avons déjà pu remarquer cette série si fréquente d'accidents produits, soit par la guerre, soit par la foudre, soit par l'incendie, et qui ravagèrent ces vastes édifices.

C'est ainsi qu'en 1661 le feu vint éclater encore au sein du monastère, et consuma, outre diverses constructions moins importantes, cette flèche si belle et si haute qui surmontait la tour de l'église et faisait l'admiration de tous les étrangers. Heureusement on put préserver l'église et le bas de la tour; mais néanmoins ce fut cet accident qui, moins d'un siècle plus tard, nécessita la destruction complète de l'église et par contre-coup de toute l'abbaye.

En effet, pour remplacer cette flèche de bois, on voulut, sans consulter suffisamment la solidité de la tour, et malgré le style ogival de l'église, surmonter cette base d'une construction en pierre conçue dans le style classique, on la couvrit des ornements de cette architecture lourde et bâtarde, et dans son sein on plaça une magnifique horloge, et une cloche colossale à qui le cardinal abbé de La Tour-d'Auvergne donna son nom d'Emmanuel.

Mais ce poids énorme ne tarda pas à écraser la base antique qui le portait, et à peine vingt ans s'étaient écoulés depuis la construction de la flèche, que partout se manifestaient de profondes lézardes. L'une des fortes barres de fer qui maintenaient l'écartement des murs se rompit aussi, et tout fit craindre pour sa conservation.

On fit donc évacuer les maisons voisines, on interdit le passage dans les rues des Agaches, du Refuge-Marœuil, du Crinchon et des Teinturiers, et on cessa de célébrer les offices divins dans l'église.

Le grand prieur Desvigne fit alors consacrer le grand réfectoire pour en faire une chapelle provisoire, le 2 avril 1741; puis on fit tomber la tour, et comme la voûte de l'église s'écroula seule le 13 février 1747, on n'eut plus qu'à renverser les murailles et les colonnes, travail qui fut terminé pour la fin du mois de juin de cette même année.

Tous les débris de ce vaste édifice furent portés sur un terrain bas et marécageux, situé entre la ville et la citadelle; ils servirent à l'exhausser et permirent ainsi d'y construire le quartier de la basse-ville.

Quant aux tombeaux, aux statues et aux autres objets d'art ou monuments qui décoraient cette église, on les déposa dans des caveaux, mais plusieurs n'ont pu encore être retrouvés, car le hasard seul a fait successivement découvrir ceux que nous possédons, les religieux n'ayant pas eu soin d'indiquer les lieux qui cachaient ces objets précieux.

Quoiqu'il en soit, on s'occupa ensuite de la reconstruction; mais comme les bâtiments claustraux étaient vieux aussi et peu réguliers, parce que l'on en avait reconstruit ou restauré à plusieurs époques diverses parties, on résolut de les rebâtir également et d'élever une abbaye entièrement neuve.

On commença d'abord par acheter à la ville divers terrains contigus, afin de régulariser l'enclos, et d'en faire un grand rectangle plus favorable à l'exécution des plans que venait de tracer l'architecte; puis quand le terrain eut été disposé, et qu'on y eut amené les nombreux matériaux qu'exigeait cette grande entreprise, on se mit à l'œuvre.

Mais, à peine les bâtiments claustraux étaient-ils terminés, et avant que l'église n'eut atteint la hauteur des voûtes, vint la Révolution qui s'empara des biens, de l'argenterie et de tous les riches ornements de l'abbaye, et en expulsa les religieux.

Les bâtiments, heureusement, restèrent debout; ils furent utilisés pour divers usages publics, hopitaux, magasins de subsistance et furent plus tard affectés à la résidence de la 2^e cohorte de la Légion-d'Honneur, et à la sénatorerie. Enfin, en février 1809, les biens de la Légion-d'Honneur ayant été aliénés, le département acheta cette moitié des bâtiments qui en dépendaient pour la somme de 6,000 fr. de rente, et y plaça le grand séminaire et l'évêché. L'autre partie, du côté du grand jardin, qui avait été le siège de la sénatorerie, logea le général de la subdivision militaire, et fut ensuite louée à l'évêque d'Arras, qui y plaça son petit séminaire. Enfin 1838 vit aussi vendre cette grande aile de bâtiments qui fut achetée par la ville moyennant une rente de 6.000 fr. Elle est aujourd'hui occupée par la bibliothèque, les archives

départementales, le musée et par quelques administrations civiles.

L'église, dont les religieux n'avaient pas eu le temps de terminer les voûtes ni les toitures, fut prêtée le 9 vendémiaire an III, à la Société populaire, pour en faire le siège de ses séances. Puis des pétitions furent adressées au Premier Consul pour obtenir le renversement de cette vaste construction ; mais cette pièce eut un effet tout opposé à celui que sollicitaient ces ennemis de tout ce qui rappelait la religion. En effet ce prince vint à Arras, visita ce bâtiment qu'on lui avait désigné comme une ruine informe, et, à la sollicitation du nouvel évêque, Mgr. de La Tour-d'Auvergne, il ordonna que des travaux d'entretien et de complément fussent exécutés afin de donner au culte cette basilique. Elle était au reste devenue indispensable, puisque l'ancienne cathédrale avait été renversée pendant la tourmente, avec toutes les autres églises un peu importantes de la ville. Cependant ces travaux marchèrent très-lentement, et cette église ne put être consacrée qu'au mois de juin 1833.

DESCRIPTION

DE L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-VAAST.

Les belles et vastes constructions de ce monastère ne démentaient pas le titre d'abbaye royale qui lui avait été donné. Berceau de la haute ville, émule, et nous dirons presque, rivale du chapitre qui dominait la cité, l'abbaye chercha toujours à l'égaliser. Ainsi, en regard de la cathédrale Notre-Dame, elle érigea sa magnifique église abbatiale; près d'elle elle aligna ses cloîtres et leurs dépendances; tandis que, comme titres de noblesse et d'antiquité, elle laissa debout à côté de la grande église la collégiale de Saint-Pierre et la chapelle Notre-Dame-in-Castro, toutes deux très-anciennes.

Nous discuterons plus loin l'origine réelle de ces deux édifices que l'on prétendait faire remonter à l'époque de saint Vaast; disons seulement ici qu'il est difficile de croire qu'ils aient pu échapper aux dévastations qui si souvent désolèrent cette maison et rester debout pendant onze siècles.

En effet, sa fondation réelle comme monastère, du moins, ne date que de 687, époque qui vit saint Aubert l'élever sur les plans qu'un ange lui en avait tracés, dit la légende; et depuis lors elle fut bien des fois dévastée.

En 880, les Normands vinrent dans l'Artois, et ne laissèrent de l'abbaye comme de la cité que des ruines que relevèrent peu après les moines réfugiés à Beauvais pendant cette guerre.

En 987, ce fut le roi Hugues-Capet qui, pour se venger du comte de Flandre, Arnould-le-Jeune, qui refusait de le reconnaître comme souverain, vint dans l'Artois, prit sa capitale, la livra au pillage et détruisit la cité et l'abbaye que l'abbé Malfried fut obligé de restaurer peu après.

En 1020, pendant l'épiscopat de ce Gérard I^{er} qui réédifia Notre-Dame d'Arras et tant d'autres églises du diocèse, on vit l'abbé Leduin, sous l'incitation de cet infatigable prélat, mettre aussi la main à

l'œuvre, et reconstruire de fond en comble son monastère, comme nous le dit Balderic, au chapitre 53 de sa chronique, et Locrius, à l'année 1020.

1135 vit un vaste incendie consumer presque entièrement l'abbaye, et étendre ses ravages sur le bourg nouveau qui l'entourait.

Enfin, en 1228, la foudre frappa l'église abbatiale, qui fut encore détruite et qui fut réédifiée de suite avec d'immenses proportions, et telle à peu près qu'elle se conserva jusqu'en 1740.

Beaucoup d'autres constructions, depuis lors, ou remplacèrent des parties qui avaient été détruites et qui ne paraissaient plus convenables, ou se placèrent à côté des anciennes pour agrandir ou embellir l'abbaye. Ce fut ainsi que le XV^e siècle vit tomber la tour de l'église frappée par le feu du ciel, et la vit remplacer par Jean de Moy en 1410, en même temps qu'il édifia plusieurs bâtiments claustraux.

Au XVI^e siècle, Martin Asset augmenta encore les constructions de l'abbaye. Philippe de Caverel en fit autant cent ans après, et c'est à ce dernier que sont dus la décoration des cloîtres, la bibliothèque et une foule d'autres embellissements.

Ainsi donc, les constructions de l'abbaye que nos pères admiraient encore en 1740, et que les auteurs disent avoir été élevées en 1020, n'avaient plus alors que de faibles restes de cette époque. Son architecture n'était plus par conséquent homogène, et l'on pouvait suivre par les différents styles de ses diverses parties, toute l'histoire de l'art dans nos contrées et la série des reconstructions partielles que les abbés y avaient faites.

CONSTRUCTIONS EXTRA-CLAUSTRALES.

Les chapelles de Saint-Pierre et de Notre-Dame formaient hors-d'œuvre, et n'étaient pas comprises dans ce plan général qui était adopté pour toutes les abbayes. Aussi les a-t-on considérées toujours comme plus anciennes que les autres constructions. Commençons donc par elles notre visite à Saint-Vaast.

NOTRE-DAME-EN-CHATEL.

Cette chapelle, assez grande, puisqu'elle avait 40 pieds de long sur 20 de large, fut d'abord desservie par des chanoines et passait pour être la même qu'avait bâtie saint Vaast en 550. Elle était nommée *Nostra-Domina in Castro*, parce qu'elle était située dans l'enceinte du vieux château romain.

Elle se trouvait, depuis la reconstruction de l'abbaye en 1020, placée en dehors du plan claustral, et sur l'extrême limite de l'enceinte extérieure. Elle semblait avoir pour destination de rappeler un événement important pour les religieux, peut-être l'emplacement de l'oratoire de saint Vaast, leur fondateur.

Il est difficile de décider la date réelle de cet édifice, car les dessins nous en manquent, et nous ne pouvons par suite prouver la fausseté de l'origine que lui donnent les auteurs anciens et le père Ignace, et qu'ils font remonter au VI^e siècle. Il est vrai que son état de vétusté était tel au XVII^e siècle que, malgré la vénération que les religieux avaient pour elle, l'abbé, cardinal de Bouillon, fut contraint de la rebâtir, après en avoir obtenu la permission du Pape Innocent XI. Tout ce qu'il put faire, fut de conserver debout le portail. La première pierre des parties relevées fut posée le 21 mars 1662 par le grand prieur Chasse.

Le père Ignace dit que ce vieux portail était une pièce d'architecture d'un goût brut et antique, et que sa porte, qui était double, était très-étroite; nous pourrions en conclure que cette façade était bien insignifiante, si nous ne savions quelle était, à l'époque où vivait cet auteur, l'antipathie générale pour le style religieux du moyen-âge. Cependant nous croyons que ce monument n'offrait en effet que peu d'intérêt, et qu'il ne se composait que de sa porte géminée, sobrement ornée, et de quelques baies simples à plein-cintre.

Quant à son âge, en voyant sa porte géminée dont parle le père Ignace, et le plan de l'abbaye qui nous reste et qui nous montre le pied droit séparatif de ces portes, nous croyons qu'il ne remontait pas au-delà du X^e siècle, car avant cette époque on ne connaissait que des

portes simples, flanquées de pilastres ou de colonnes portant un linteau surmonté d'une arcade cintrée, renfermant quelquefois un tympan historié. Cette chapelle ou tout au moins son portail a donc dû succéder à une autre plus ancienne.

Les chroniques de l'abbaye nous disent en effet que son premier abbé, Hatta, fut consacré par l'évêque Vindicien, en 685, dans la chapelle dite alors *Nostra-Domina in Castro*, ou Notre-Dame-en-Chatel. Cela prouve qu'elle était alors église abbatiale, comme l'attestent les historiens plus modernes, et tout semble indiquer par suite qu'elle avait été élevée sur l'oratoire même de saint Vaast; mais cela n'établit pas qu'elle n'ait pas été détruite et rebâtie avant le XVIII^e siècle.

On vénérât dans ce sanctuaire une image de Marie voguant sur un bateau conduit par deux anges. Elle rappelait celle de Notre-Dame de Boulogne, qui avait été trouvée en 633 dans un bateau qui, sans matelots, sans rames et sans voiles arriva seul dans le port de Gessoriacum, aujourd'hui Boulogne-sur-Mer. Celle de saint Vaast, copiée sur cette miraculeuse image, était placée au-dessus de l'autel et attirait aussi de très-nombreux pèlerins, qui souvent, disent les auteurs, y obtinrent des guérisons extraordinaires.

Sur le côté était appendu un tableau représentant saint Jacques, qui avait été donné en 1650 par Jacques Chivot, chevalier, président du Conseil d'Artois.

Enfin, dans les murs, et surtout dans le pavé, étaient incrustées de vieilles pierres tombales en marbre, mais tellement anciennes et usées par le temps ou par le piétinement, qu'on n'y pouvait plus rien distinguer.

La chapelle était rectangulaire et surmontée d'un petit clocher en charpente peu élevé, et de forme octogone. Le chœur se dirigeait vers l'église Saint-Pierre, et le portail ouvrant en face de la Madelaine se trouvait en alignement du mur du clocher de l'abbaye.

COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE.

Cette église semble avoir été bâtie par les religieux pour servir de paroisse aux premiers habitants du bourg de Vedaste. On sait en effet

qu'à peine édiflée, cette abbaye vit s'agglomérer autour d'elle de nombreuses habitations qui formèrent d'abord le bourg de Saint-Vaast, *Suburbium Vedastinum* (1) le bourg noble (2), puis la ville de Saint-Vaast, et enfin la haute ville d'Arras.

A ce bourg naissant il fallait donc une église, dans laquelle ses habitants pussent remplir leurs devoirs religieux, puisque la chapelle abbatiale ne pouvait être distraite de sa destination purement monastique, et on fonda dès lors, c'est-à-dire presque en même temps que l'abbaye, la collégiale de Saint-Pierre, dans laquelle fut établi pour la desservir un collège de chanoines.

Aussi, dès 729, on put inhumer dans son enceinte l'un des premiers abbés de Saint-Vaast, saint Hadulphe, qui fut en même temps évêque d'Arras, et qui y resta déposé jusqu'en 958. A cette époque ses reliques, consacrées par de nombreux prodiges, furent exhumées et placées dans une châsse élégante sur l'autel des reliques de la grande église. Mais son tombeau demeura dans la collégiale.

L'abbé Radulphe fut aussi inhumé dans cette chapelle en 887, et son corps y fut conservé jusqu'à la Révolution sous la pierre tombale qui le couvrait.

Les ravages qu'exercèrent les Normands dans nos contrées à la fin du IX^e siècle, durent abîmer cette chapelle en même temps que les autres parties de l'abbaye, et il est probable qu'on dut la restaurer alors, car évidemment elle est antérieure à la reconstruction générale de 1020. Les titres et les chroniques l'attestent (elles la font même remonter à l'année 687), et sa position en dehors des bâtiments claustraux, à une époque où elle n'était plus nécessaire aux habitants du bourg, pour lesquels on avait bâti la Madelaine, le prouve aussi.

Mais bientôt le groupe de maisons qui s'était formé autour de l'abbaye se grossit tellement que la collégiale ne put plus suffire à recevoir ses habitants; il fallut donc songer à donner à cette ville neuve d'autres églises plus spacieuses, et ce fut dans ce but qu'on fit construire dans les divers quartiers déjà formés les paroisses de Sainte-

(1) Charte de 852, fondation de la Chapelette en 1148.

(2) Charte de Philippe-Auguste en 1280.

Croix, Saint-Géry, Saint-Jean-en-Ronville, Saint-Etienne, Saint-Maurice et Saint-Nicolas-sur-les-Fossés, en 1064, et celles de la Chapelette et de la Madelaine en 1148.

Dès lors donc, la chapelle de Saint-Pierre n'eut plus d'utilité comme paroisse, et l'on obtint en 1147 une bulle du Pape Eugène III, qui en autorisa la suppression au fur et à mesure, par l'extinction des bénéfices comme collégiale, des décès des titulaires. Mais la bulle posa la condition de conserver au culte le sanctuaire et les autels latéraux, afin qu'on put continuer d'y célébrer le saint sacrifice de la messe, et elle ordonna aussi de dire tous les jours une messe haute, dans une des chapelles de la grande église. On l'appelait la messe de Saint-Pierre, et elle se chantait à 7 heures du matin.

Ainsi le bâtiment fut conservé, il fut métamorphosé en infirmerie, et le cimetière qui l'entourait fut clos de murailles et servit de promenade aux convalescents.

Quant aux fondations de services religieux qui avaient été faites dans cette église avant sa suppression, et aux biens qui lui avaient été donnés, ils furent réunis à ceux de la grande église par cette bulle d'Eugène III, mais aux conditions que nous avons rappelées tout à l'heure.

La forme de cette chapelle était celle d'une croix, elle avait 110 pieds de long sur 32 de large, dans la nef, et 45 à la croisée. L'abside se terminait en trois hémicycles garnis d'autels, dédiés, celui du milieu à Saint-Pierre, les autres à Sainte-Barbe et à Sainte-Catherine.

Le portail offrait tous les caractères romans. Sa grande porte à plein-cintre était encadrée par une archivolt à tore qui se prolongeait ensuite jusqu'aux angles latéraux de la façade, tandis qu'au-dessus se découpaient cinq arcades de mêmes caractères et séparées ou portées par des colonnettes à chapiteaux. Celle du milieu était beaucoup plus haute que les autres, et son centre était percé d'une niche qui renfermait la statue de Saint-Pierre. Une autre porte latérale, à l'usage des fidèles, ouvrait sur la rue, en face de la Madelaine.

Au-dessus se dressait un pignon triangulaire, au centre duquel s'ouvrait un trèfle circonscrit et à lobes arrondis.

Mais quand la chapelle eut été métamorphosée en infirmerie en

1580, la grande porte fut bouchée, et dans la maçonnerie neuve furent réservées deux fenêtres carrées, tandis qu'à droite s'ouvrit une petite porte ornée d'une archivolte flamboyante et feuillagée qui remplaça la grande.

Cette chapelle avait donc tous les caractères du roman byzantin, qui nous prouvent qu'elle ne date tout au plus tôt que de la reconstruction de 950; c'est donc à tort que le père Ignace nous certifie qu'elle remonte à 687, à moins que le portail n'ait été depuis rebâti ou restauré.

Près de cette collégiale était un cimetière qui fut changé plus tard en jardin à l'usage de l'infirmerie, et on l'entoura alors de murailles malgré l'opposition des habitants de la ville.

Le prieur Madelaine Chasse, en 1688, obtint du Pape Innocent IX la permission d'y faire chanter l'office canonial par ses religieux. Le prieur Desvigne y fit placer une chaire en 1728.

CROIX DE SAINT-BERNARD.

Le cierge que la vierge Marie avait apporté en 1105 aux Atrebatés, et qui avait si merveilleusement guéri leurs malades, avait dès l'an 1130 étendu bien loin sa réputation. Déjà les papes avaient constaté son origine surnaturelle, et les âmes pieuses s'étaient émues au récit des merveilles qu'il avait opérées. Aussi saint Bernard ne put-il résister au pieux désir qui le portait à vénérer cette relique, apportée par la Vierge elle-même, qu'elle avait tenu dans ses mains célestes, et à qui elle avait communiqué une vertu si puissante, et il vint demander asile à l'abbaye en 1130.

A peine arrivé, il voulut aller se prosterner auprès du cierge sacré dans la chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas, dans lequel il était déposé, et il fut accompagné dans ce pieux pèlerinage par le vénérable abbé de Saint-Vaast, Henry 1^{er}.

Mais les confrères des Ardents, dépositaires du précieux joyel, voulurent éviter aux saints abbés cette démarche, et pour honorer leur caractère sacré et leur vertu si éminente, ils prirent leur saint dépôt

et le portèrent en procession jusqu'au monastère. Ce fut au milieu du cimetière qui s'étendait devant le grand portail jusqu'à la rue de la Madeleine, que se rencontrèrent les deux cortèges. Là fut posé le saint cierge, et là se prosternèrent tous les assistants pour l'honorer.

En mémoire des ineffables consolations dont son cœur avait été inondé en ce lieu, saint Bernard voulut qu'une croix de grès y fut érigée, et l'on fit graver sur elle cette inscription :

Sanctus Bernardus sacri cere, recessis e supero per virginem allati, videndi et honorandi causâ venit Atrebatum. Quo viso et laudibus suis ornato, tantû mellifluus doctor dulcedine repletus est ut ci.....

En 1447, soit à cause de la vétusté de cette croix, soit plutôt afin de la remplacer par une autre plus élégante, les religieux la renversèrent et lui en substituèrent une autre en fer portée sur un piédestal orné de moulures et qui ne tomba qu'en 1740.

Son fût, posé sur une base conique et couverte de moulures, était annelé en deux endroits de sa hauteur, et se terminait par un chapiteau sur lequel posait le croisillon. Celui-ci était garni de feuilles à ses trois extrémités supérieures, il portait le christ en Croix et laissait échapper de sa base deux volutes sur lesquelles posaient deux religieux agenouillés, sans doute saint Bernard et l'abbé Henry.

PIERRE DE SAINT-LEGER.

Un autre monument existait aussi en dehors des bâtiments claustraux, c'était un grès brut et d'une grande dimension sur lequel, disait-on, saint Léger avait eu les yeux crevés. Il était placé contre la trésorerie, et près de lui venaient sans cesse s'agenouiller les pèlerins et surtout les mères affligées qui y déposaient leurs enfants malades dans l'espoir d'obtenir leur guérison. Au-dessus était écrit :

Lux Leodogarii super hanc lapidem terebrata in fine imperii Theodorici perpetrata.

On sait l'histoire de ce crime odieux qui souilla la mémoire du roi Thierry, et en expiation duquel ce prince dota si largement l'église de Saint-Vaast.

Leger, que l'on croit originaire de l'Artois, avait été successivement

archidiacre de Poitiers, abbé de Saint-Maixent et évêque d'Autun, et le roi Chilpéric, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus avant qu'il ne montât sur le trône, l'avait nommé son premier ministre. Mais le prélat ne craignit pas plus tard de reprocher à ce prince les crimes dont il se rendit coupable, et de dépit le roi le disgrâcia et le relégua dans le monastère de Luxeuil.

Là aussi était alors confiné l'ancien maire du palais, Ebroïn, disgrâcié aussi, tondu, revêtu malgré lui de la robe monastique, et qui attribuait sa chute à Leger. Aussi la vue du prélat redoubla, s'il se peut, la haine qu'il lui portait.

Quand donc l'assassinat de Chilpéric eut placé sur le trône le faible roi Thierry, Ebroïn parvint à rentrer en faveur auprès de lui, et son premier soin fut d'assouvir contre Leger sa soif de vengeance. L'on vit donc peu après le malheureux évêque tiré violemment du milieu de son troupeau, et jeté de nouveau dans un infect cachot dans lequel on lui fit éprouver toutes les angoisses de la faim. Plus tard, un ordre barbare, arraché à la faiblesse du roi, le condamna à perdre la vue, et de sauvages soldats lui arrachèrent les yeux sur cette grande pierre que l'abbaye fit ensuite transporter dans son enclos.

Enfin, peu content de cette cruelle vengeance, Ebroïn obtint du roi la mort de son ennemi, qui, traîné par de cruels satellites, dans la forêt de Luceux, fut décapité au lieu dit le Sarcin.

Mais Dieu manifesta bientôt la sainteté de son serviteur par les miracles qui s'opérèrent à son tombeau; un pèlerinage ne tarda pas à le rendre célèbre, et son corps fut transporté à Saint-Vaast et divisé ensuite entre plusieurs églises de nos pays.

Quant à la pierre, nous ne savons ce qu'elle est devenue; il est probable que nos esprits forts de 93 auront brisé ce qu'ils regardaient comme un objet de superstition, et l'auront employée dans quelque construction publique.

L'OURS DE SAINT-VAAST.

Nous verrons plus loin en visitant l'église abbatiale que le pupitre portant les livres de chant au milieu du chœur était soutenu par

deux ours entourés de leurs oursons. L'abbaye avait en outre un ours vivant qu'elle nourrissait dans une grande cage, placée près de l'église, et qu'on remplaçait au fur et à mesure qu'il venait à mourir.

Il ne me paraît pas douteux que le choix de cet animal si peu élégant n'ait été dicté par cet épisode de la vie de saint Vaast que nous ont raconté les chroniqueurs. Un ours colossal, caché dans les ruines de l'ancienne basilique de la cité, voulut s'opposer au saint apôtre, qui allait les visiter pour les réédifier ensuite. Le poil hérissé, l'œil en feu, il poussait de terribles hurlements qui terrifiaient ceux qui accompagnaient l'évêque; mais un simple geste de celui-ci suffit pour faire cesser ces vaines démonstrations, et quand il eut ordonné au monstre de se retirer, on le vit la tête basse fuir par l'autre extrémité de la ville, et aller cacher sa défaite dans les vastes forêts qui couvraient les environs (1).

Les moines auront voulu perpétuer le souvenir de cette victoire de leur saint patron, en nourrissant en cage cet ennemi vaincu que l'on montrait à tous les étrangers. Ainsi Gérard Robert, ce chroniqueur si naïf, mais si consciencieux, nous raconte comme suit la visite que fit à cet animal le roi Louis XI :

« Il vout veoir l'ours de l'église; auquel ours nostre sire le roy fit plusieurs esbatements luy meme, d'un baston, par dehors le logis dudit ours. Et fit nostre dit sire le roy mettre ung chien avec ledit ours; mais ledit chien n'osa oncques remeuvoir d'un onguelet; et quand le roy vit ce, dit: on fache que mon chien n'ait nul mal, à un nommé Jehan Haret, dit Coquillart, varlet des œuvres de ladite église, et garde dudit ours. Il entra dedans en donnant à manger à l'ours et en tant le chien sali hors du logis, et le roy donna audit Haret ung éscu d'or. »

CHAPELLE DE SAINT-ROCH.

Elle était située au bout du jardin de l'abbaye, et avait été bâtie par le prévôt dom Philippe de Saint-Amand, au XVII^e siècle. Les fe-

(1) Nous avons vu dans notre étude sur l'Atrebatie avant le VI^e siècle, qu'en effet les ours existaient encore dans les forêts de nos pays à l'époque de l'arrivée de saint Vaast.

nêtres étaient garnies de vitraux peints représentant les armoiries des cinq religieux chargés alors de la gestion des biens temporels de la maison, savoir : Dom Jean Nizart, grand-prieur ; dom Philippe de Saint-Amand, grand prévôt et chef de la justice temporelle ; dom Pierre Doresmieux, sous-prieur ; dom Michel de Miraumont, sous-prévôt, et dom Baudry Despierre Machelede, quart-prieur. Sur le manteau de la cheminée étaient sculptées les armes de l'abbaye, qui portaient un fond d'or à une croix ancrée de gueules avec cette devise : *Castro nobiliaco*.

Sur les vitraux de la fenêtre donnant sur les écuries du couvent étaient les armes de dom Charles Stere Klas, natif de Bruxelles et maître des ouvrages (1).

A la croisée opposée, ayant vue sur le jardin du grand prévôt, on voyait les armoiries de la famille de Saint-Amand, avec cette devise : *Amando vinces*, et plus loin : *Legibus ac armis se ditat servata fides*, puis les armes des Doresmieux avec cette devise : *Hodie mihi cras tibi*, et ces mots : *Festina decurreris*. Celles de Miraumont et de Longueval avec cette inscription : *Mediis tranquillemur in nudis*, et plus loin : *Fiducia concors*. Celle de la maison Despierre Mosselet avec ces mots : *Crux mihi gloria*, et plus bas l'anagramme suivant : *Aliis inseruiendo consummor*. Au-dessus de ces armoiries on lisait : *Una merum cave sanctum reperi legibus et armis. Hodie mihi cras tibi. Ditat servata fides Festina detinere; fortiora concors non semper aurum trudit*.

Dans cette chapelle on voyait aussi une peinture sur bois représentant la mort de l'abbé dom Philippe de Caverel, avec cette inscription tracée à l'entour : *Tua facta totius arhesiæ oppressus senio et curis jacet sede Vedasti mundum et populum lucet et præfuit qui semper dignus vivere erat*. Le prélat était revêtu de ses ornements pontificaux, et avait la mitre en tête.

(1) Ces descriptions de vitraux, de pierres tombales, tableaux et inscriptions sont extraites de l'épithaphier manuscrit de Thurién Lefebvre, seigneur d'Aubremetz, faisant partie de la collection du Père Ignace, existant à la bibliothèque d'Arras.

LA MADELAINE.

En 1147, l'abbé Guérin, voulant éviter le trouble et les distractions que causaient aux religieux les visites et la présence des laïcs dans la chapelle abbatiale pendant les offices, se décida à bâtir en dehors du clos monastique une église particulière, qui servit de paroisse tant aux officiers et domestiques de l'abbaye qu'aux habitations voisines. Elle fut construite sur le cimetière des servants du monastère, et vis-à-vis le portail de la collégiale de Saint-Pierre. Il la consacra sous le vocable de sainte Marie-Madelaine.

Elle n'eut d'abord qu'une nef, mais on l'agrandit en 1530, et grâce aux libéralités de Pierre Asset, président du Conseil d'Artois, à celles que lui avaient faites en 1434 Robert Lemercier, et avec le prix de vente des 15 mencaudées de terre qu'il avait données à charge de 4 obits solennels, on put la compléter et lui ajouter deux nefs latérales. L'abbé Jérôme Ruffaut prit à sa charge les deux portails, aussi ses armes furent-elles sculptées sur l'une des portes.

Cette église eut donc trois nefs d'égale hauteur et séparées par des colonnes à chapiteaux portant les arcs doubleaux qui soutenaient les divers compartiments des voûtes, soit en traversant perpendiculairement les nefs, soit en allant se croiser au milieu de chaque travée.

Au bas de la nef centrale se dressait la tour haute et élégante percée de deux baies ogivales, garnie de deux ouïes sur chaque face et flanquée aux angles par des contreforts couronnés de clochetons aigus. Ils cantonnaient à chaque angle la flèche en charpente qui se dressait sur la tour. Un carillon harmonieux était placé dans cette tour.

Au bas s'ouvrait le portail, coupé en deux compartiments par un pied droit, surmonté d'un massif qui, en s'élargissant dans le haut, formait au-dessus de chaque baie une arcade ogivale et montrait au-dessus du pied droit un trèfle circonscrit creusé dans son épaisseur.

Une astragale relevée en pointe comme l'arcade du portail se couvrait de crochets et de feuilles, et derrière le bouquet qui couronnait

la pointe s'ouvrait une grande et belle fenêtre garnie de meneaux et de trèfles, et enrichie de vitraux peints (1).

Cette partie centrale de la façade était flanquée par des pignons feuillagés qui portaient les toits des nefs latérales et qui ouvraient au milieu de leurs faces une baie ogivale coupée par un meneau qui la séparait en deux arcades, et ornée aussi dans le tympan d'un trèfle circonscrit.

Toutes les fenêtres de cette église étaient ogivales et étaient garnies de verrières représentant les armoiries des comtes d'Artois depuis 1260 jusqu'à Philippe IV d'Espagne. Car ces princes, à cause de leur palais, dit : la Cour le Comte, placé en face de cette église, étaient ses paroissiens et lui avaient toujours fait de grandes largesses.

Le terrain du chœur avait été donné en 1571 par Pierre Asset, président du Conseil d'Artois, ainsi que celui des chapelles latérales; celle de gauche ne fut bâtie qu'en 1574.

Un orgue existait aussi au bas de la nef et sous la tour; on remarquait encore une balustrade sculptée en pierre et qui ornait l'entrée du chœur; elle avait été donnée en 1618 par Adrien du Carieul, seigneur de Boubers, et par Jean Copet, seigneur de Famechon.

(1) Il est probable que toutes les verrières qui décoraient l'abbaye de Saint-Vaast avaient été confectionnées à Arras, ville célèbre alors par ses artistes, ses tapisseries de haute lice, ses poètes, etc. On trouve bien souvent dans les anciens comptes des mentions de verriers d'Arras, nous nous contenterons des citations suivantes extraites des notes si curieuses que M. de La Fons Melicoq a publiées dans le journal *La Picardie* en mai 1861.

En 1618, Baltazart Morel, verrier, reçoit 16 florins 10 pattars pour avoir réparé la grande verrière du chœur de Saint-Géry d'Arras, de la charge du comte d'Egmont.

En 1456, Huchon Mousquet, verrier à Arras, fait deux verrières neuves pour être placées dans la chapelle reconstruite au château de Luchaux, en l'une desquelles, dit le coteur, était figurée et peinte l'imaige sainte Barbe, et en l'autre l'imaige saint Anthoine, estoiffés chacune de tabernacles par desseure et de entrepiez par dessoubz.

En 1541, le receveur de la seigneurie de Luchaux paye le prix d'une verrière mise auprès de l'autel de l'église, à Jacques Mauduit, verrier, demeurant à Arras. Elle portait trois pans à deux estanfiques avec au milieu une Nostre-Dame de Pitié et aux deux cotés, les imaiges de saint Pierre de Luxembourg et de saint Charlemagne. Elle coûtait xxiii l. t. (Archives de Luchaux.)

Enfin, parmi les pierres tombales placées dans cette église, on voyait celles de Robert Lemercier et de Gazet, curé de la Madelaine et historien. La première, placée contre le mur extérieur, représentait ce chevalier armé de pied en cap, agenouillé et sous la protection de sainte Marie-Madelaine, qui le recommandait au Père Eternel, debout devant eux.

Parmi les chapelles latérales, on trouvait celle de M. Saint-Jean Goy, à droite. Une autre à gauche était dédiée à sainte Barbe.

L'église de la Madelaine avait été d'abord desservie par un religieux de l'abbaye; mais, lorsque les fonctions curiales furent interdites aux Bénédictins, le curé de la Madelaine resta à la nomination de l'abbé dont il n'était en quelque sorte que le vicaire. L'évêque n'avait presque aucune autorité sur lui. Cependant l'évêque Gui de Sève de Rochecouart, ayant voulu vers 1680 y donner la confirmation, et le prieur, pour s'opposer à cette violation des prérogatives de son abbaye, en ayant fermé les portes, le gouverneur d'Arras, M. de Montpezat, à qui le prélat avait porté plainte, ordonna leur ouverture, et l'évêque put entrer dans l'église. Mais l'abbé en référa par devant le conseil du roi, qui gourmanda le gouverneur sur son abus de pouvoir, et reconnut le droit de l'abbé qui seul pouvait y exercer les fonctions épiscopales.

Un assez grand nombre de statues, de tableaux, de verrières et de monuments funèbres se voyaient aussi dans cette église. On y remarquait surtout les suivants :

Dans le chœur était une statue de sainte Thérèse, et en dessous une planche de cuivre sur laquelle était gravée l'inscription suivante :

DEO OPTIMO MAXIMO

« Adrien Le Ricque, ecuyer sieur d'Allennes et Tonnelles, et damoiselle Marie Le Ricque, sa sœur, pour le salut de leurs ames, père et
» mère, parents et amis gissants en cette église, ont fondé une messe
» journalière à neuf heures par un chapelain qui assistera les fêtes et
» dimanches aux offices divins; plus deux obits à vigiles et commens
» dasses, l'un le premier d'avril pour ledit sieur, et l'autre pour ladite
» damoiselle au jour suivant la fête de Sainte-Catherine de Sienne à

» chacun desquels assisteront 15 enfants de l'école des pauvres prins,
» préalables de cette paroisse qui assisteront à l'élévation du Saint-
» Sacrement et auront chacun un pain de trois sols et à un chacun
» premier lundy. Des autres dits mois une messe solennelle à diacre
» et sous-diacre Cours le Clercq; plus la ditte damoiselle pour sa dé-
» votion particulière vers la susdite sainte a fondé un autre double
» d'icelle au jour de sa fête, le tout selon le contenu des lettres pour
» ce faits le 3^e jour de juin 1627. Priez Dieu pour leurs ames. »

Au-dessus étaient figurées les armes des Le Ricque, d'argent à un chevron au milieu de gueule, et au-dessus 3 haches d'argent, le tout sur tortinne de guerre d'un col d'aigle entre deux ailes de gueule et 2 anges tenant au dessus un chapeau triomphal.

Vis-à-vis était la statue de sainte Catherine de Sienne donnée ainsi que celle de sainte Thérèse, par cette demoiselle Le Ricque.

La balustrade du chœur avait été offerte par Adrien du Carieul, et on lisait sur la 1^{re} colonne de gauche ces mots inscrits au bas d'un tripticle :

« Adrien du Carieul, ecuyer, sieur de Boubers, Collignicourt, le
» Biez, lieutenant général de la ville et gouvernance d'Arras, et da-
» moiselle Isabeau Payen, sa femme, damoiselle de Conains, lesquels
» ont donné cette cloture et fondé à perpétuité un haut double à cé-
» lébrer le jour de saint Adrien, neuvième de septembre et chacun
» mercredy de l'an au grand autel messes solennelles à diacre et sous-
» diacre, après procession à l'honneur de saint Adrien avec deux obits
» et distribution de treize pains de 2 patards ou sols au jour de leur
» trépas selon que est porté en lettres du 23^e jour d'avril l'an 1618,
» passées par devant Alexandre et Rougemont, notaires, fondation. »

Dans la nef de droite, au 1^{er} pilier, était l'épitaphe de Guillaume de Ransart Caudrelier et bourgeois d'Arras, mort en 1588, et de sa femme Florence Picart, décédée en 1585, après avoir été mère de 7 fils et de 5 filles. Ils étaient représentés sur ce tableau de bois, richement vêtus, et entourés de leurs enfants.

A la muraille du même côté était un triptyque sur lequel étaient peints la sainte Vierge sur le panneau du milieu, et sur les feuilletts des côtés, Adrien Clabaut, bourgeois, sa femme et leurs 5 enfants, 2

fil et 3 filles. En dessous on lisait : « Adrien Clabaut, bourgeois d'Arras » et à son trépas paroissien de Sainte-Marie-Madelaine, a fait mettre » icy ce tableau pour la décoration de cette église, est mort le 12^e d'octobre en l'an mil cinq cent nonante deux. Priez pour son ame. »

Au 3^e pilier de la nef, à gauche, était attaché un autre triptyque, figurant au milieu le crucifiement de Notre-Seigneur entre deux larrons, et sur les feuillettes, Pierre Ladam et sa femme, le mari vêtu de robe, et la femme en chamarre et coiffure anciennes. On lisait en dessous : « Cy devant est inhumé le corps de Pierre Ladam, fils de Nicaise, » hérault et roi d'armes à l'empereur Charles V de ce nom, qui fut depuis en l'an 1530 jusques à l'an 1536, premier huissier de la chambre d'Artois, auquel an le 18 de septembre il décéda de ce monde, » ont fondé par chacun an deux obits l'un pour lui audit jour, et l'autre » au dernier jour dudit mois de septembre pour sa femme, Péronne » de le Plache aussy avec luy inhumée. Priez Dieu pour leurs ames. »

Plus bas étaient ces mots : « Cet épitaphe a fait réparer Nicolas » François, prévost de Pas-en-Artois, fils de Jean François et de » Marguerite Ladam, fille dudit Pierre Ladam en l'an 1631. »

Dans la chapelle, et à l'autel miraculeux de Saint-Jean Gouy était un tableau, ou table d'autel, peinte, donnée en 1631 par damoiselle Eleonore Pattinier, veuve de M. Philippe de Noyelle, avocat, et représentant la descente de croix, et au dessus, sculptée en bosse, Notre-Dame de Pitié et sainte Anne. Sur les côtés étaient les armes des donateurs.

Dans une autre chapelle, à gauche, était attachée à la muraille une table d'autel ou tableau en bosse représentant au milieu la descente du Saint-Esprit, et sur les côtés un homme et une femme, entourés de sept fils et de huit filles tous bien vêtus, au milieu des filles était une religieuse de l'ordre de Saint-François. Au bas on lisait : « Cy devant » gist le corps de Hugues le Josne en son temps apotiquaire et bourgeois d'Arras, qui trépassa le 9^e jour du mois de janvier 1498. Priez » Dieu pour son ame.

» Cy devant gist le corps de damoiselle Isabelle de Loueuse, jadis » femme de Hugues le Josne, laquelle trépassa le 7^e jour du mois » d'octobre l'an 1490. Priez Dieu pour son ame. »

On voyait encore attaché à un pilier de la nef un tableau en deux feuillets représentant un homme et deux femmes, avec cette inscription : « Icy devant gissent les corps de deffunct Regnaud Palette, » bourgeois de cette ville d'Arras, et de damoiselle Hélène de Maubus, » sa compagne, lesquels décédèrent, à sçavoir ledit Regnaud, après » avoir vécu honorablement, le 15^e d'octobre an 1584, et la ditte damoiselle Hélène le 25^e de may l'an 1583. »

» Et auprès d'eux gist le corps de damoiselle Isabeau Lemieure, » elle vivante épouse à M. Regnaud Palette, avocat au Conseil d'Artois, leur fils, laquelle décéda le 4 de janvier an quinze cent nonante » neuf. Dites pour eux *Pater Noster, Ave Maria, De profundis.* » *Amen.* »

Dans la même nef était un autre tableau triptyque représentant au milieu l'*Ecce Homo*, et sur les deux feuillets un homme et une femme accompagnés de 2 fils, de 4 filles, et de plusieurs petits enfants tous richement vêtus, en dessous on lisait : « Jehan Sauvage, bourgeois » d'Arras, pour la décoration de cette église, a fait poser ce tableau » en memoire de sa femme Jehanne Leriche, lesquels eurent ensemble » 6 enfants, 2 fils et 4 filles et après avoir vescu par ensemble l'espace de 30 ans, la ditte Jehanne trépassa le 12^e jour de novembre, » l'an 1631, et ledit Jehan après avoir été cuisinier à M. le prélat de » Saint-Vaast d'Arras en Artois, 28 ans, et du depuis chessier de la » Cour-le-Comte du pays et comté d'Artois, termina le jour du » mois de en l'an mil six cent, et priez Dieu pour leurs ames. »

Près du même endroit, et de la statue de saint Jehan Gonse était un triptyque sur les feuillets duquel étaient peints en dedans saint Guy et sainte Marie-Madelaine, et en dehors les apôtres saint Pierre et saint Paul; en dessous on lisait :

Guy Caverois Boucher a fait faire
Ce tableau pour à Dieu complaire
Bourgeois d'Arras pour abréger,
Conjoint à Marie Rogier
Et d'icelle obtint cinq enfans.
Priez Dieu que es hauts cieux triomphant
Chacun d'eux puisse avoir repos
Après le deubt d'Atrepos.

En mil cinq cent soixante cinq.... Ce tableau avait été restauré en 1633.

Contre le mur à gauche était encore un tableau ou bas-relief représentant la flagellation de Notre-Seigneur avec les armoiries du donateur Robert Cauvel, écartelées de celles des Bassecourt, et l'épithaphe suivante : « Deo optimo maximo et Christo œviterno filio flagris crude- »
» liter cæso : Robertus Cauvel dominus de Hourquevillers, mortali- »
» tatis et quondam parentum suorum ægidii Cauvel et Barbaræ de »
» Bassecourt memor posuit. Anno 1634. »

Dans la croisée de droite était un bas-relief représentant saint Roch, et on lisait : « A l'honneur de Dieu et de M. saint Roch et pour la dé- »
» coration de cette église, Charles Terrache et Louise Cresson, sa »
» compagne, ont donné cette table d'autel en actions de grace que »
» Dieu leur a fait d'avoir été mariés ensemble cinquante ans et ont »
» eu dix enfants, trois fils et sept filles. Priez Dieu pour leurs ames. »
» 1635. »

PLAN GÉNÉRAL

DES BATIMENTS CLAUSTRAUX DE SAINT-VAAST.

Notre savant et infatigable guide dans la science archéologique, M. de Caumont, fait remarquer dans ses ouvrages que le plan des abbayes semble avoir été le même pour toutes celles de nos pays. « Au- »
» tour du préau, dit-il, encadré dans la galerie du cloître, se trouvait l'é- »
» glise s'étendant de l'est à l'ouest. A l'est était la salle capitulaire ; près »
» d'elle diverses salles surmontées du dortoir et en contact avec d'autres »
» bâtiments; puis parallèlement à l'église, le réfectoire avec ses dépen- »
» dances, la cuisine, et à l'ouest, des magasins, des salles, des hôtels et »
» autres bâtiments accessoires. »

Tel est le plan que notre savant directeur a trouvé dans toutes les abbayes qu'il a pu visiter. Voyons donc à lui comparer aussi celui de l'ancien monastère de Saint-Vaast, et consultons pour cela ce magnifique plan sur parchemin que possède encore notre dépôt des archives départementales, et qu'a publié l'Académie d'Arras en 1852.

Et d'abord au sud et sur le terrain qu'occupent aujourd'hui le secré-

tariat et les salles du musée des tableaux, se dressait l'église se dirigeant de l'est à l'ouest et se soudant aux galeries du cloître.

En face était le réfectoire et ses dépendances, cuisines, offices, placées parallèlement à l'église de l'autre côté du préau.

A l'est on trouvait diverses salles surmontées du grenier dit de Haspre, tandis qu'à l'ouest étaient d'autres bâtiments occupés par le receveur, le grénétier, le barbier et la salle capitulaire.

Le plan de Saint-Vaast concorde donc avec celui qu'a trouvé partout M. de Caumont, quant aux bâtiments claustraux, car autour d'eux s'étendaient de vastes jardins entourés d'autres dépendances qui n'entraient pas dans ce plan général.

Ainsi le long de la rue des Murs-Saint-Vaast actuelle, se succédaient en partant de la rue de la Madelaine, des hangards et charpenteries, le quartier du prieur, bâti sous l'administration du prieur de Charole, et son jardin aboutissant au cloître, les prisons et les magasins de blé attenants à la porte d'entrée de l'abbaye qui était placée à peu près sur l'emplacement actuel de la tour de l'église et flanquée d'une tourelle élevée.

En descendant la rue de l'Abbaye, on trouvait diverses habitations particulières, puis, le long de la rue des Teinturiers, la brasserie, le moulin placé au-delà du pont qui traversait le Crinçon, vis-à-vis à peu près la porte des archives départementales, et enfin divers bâtiments se suivant jusqu'au quartier royal, placé vis-à-vis de la maison des Dames de Charité (1).

Là était un escalier montant de la rue à la place de Saint-Vaast et à l'église; après lui, le quartier, le jardin du roi et quelques autres bâtiments allaient rejoindre la rue de la Madelaine.

Enfin, à droite de l'église abbatiale et vis-à-vis l'extrémité de son transept de droite, était la collégiale de Saint-Pierre, que nous avons décrite, et se soudant par l'extrémité droite de son transept à Notre-

(1) Nous ne serions pas étonné que le mur d'enceinte du Jardin Botanique, le long de la rue des Teinturiers ne soit élevé sur les fondations de l'ancienne muraille du *Castrum* romain. Dans le jardin, près de la pièce d'eau existe l'entrée d'un souterrain non exploré, et qui paraît aussi bien ancien.

Dame-du-Chatel, qui ouvrait son portail en face de la Madelaine. Près de l'église était aussi l'hôpital, bâti en 1216 par l'abbé Odon (1).

L'enceinte extérieure était à peu près la même que celle d'aujourd'hui. Elle était limitée par les rues des Murs-Saint-Vaast, de l'Abbaye, des Teinturiers, la place de la Madelaine; seulement, du côté de l'abbaye, des constructions qui s'avançaient assez loin sur la voie publique remplissaient l'espace occupé aujourd'hui par la place de Saint-Vaast. Du côté de la Madelaine et au-dessus du bras du Crinçon, étaient quelques bâtiments supprimés depuis. Car le 12 juillet 1585, Philippe II accorda aux religieux la permission de joindre à leur enclos une place à usage de cimetière située vis-à-vis l'église de la Madelaine.

Le logement de l'abbé était isolé et situé en face de l'église abbatiale dont il n'était séparé que par une place.

LEURS CARACTÈRES ARCHITECTONIQUES.

Nous avons vu que l'abbaye, rebâtie en 1020, avait éprouvé depuis lors bien des accidents qui avaient nécessité des reconstructions partielles. Il est probable même que deux seulement des anciens bâtiments, antérieurs même peut-être à 1020, furent conservés jusqu'au XVIII^e siècle, les églises de Saint-Pierre et de Notre-Dame-in-Castro. Car les autres, si l'on peut en juger par les renseignements et les plans qui nous restent, semblent tous offrir les caractères de constructions plus modernes.

Ceux qui nous semblent les plus anciens après ces chapelles étaient surmontés de pignons en gradins qui ne parurent qu'au XIV^e siècle : çà et là aussi se voyaient de larges fenêtres coupées par ces croix de pierres si communes au XV^e, tandis que la plupart des autres bâtiments portaient la livrée des XVII^e et XVIII^e.

Les cloîtres devaient offrir quelque intérêt, quoique restaurés en 1609 par Philippe de Caverel, qui les fit voûter et décorer de sculptures en pierres, d'arcs doublaux, pour porter les voûtes, et de colonnes à cha-

(1) Dom Gérard Robert.

piteaux ou de culs de lampe pour en soutenir les retombées, tout cela dans le style de la Renaissance.

Ils ouvraient sur le préau leurs grandes arcades ogivales que l'on fit vitrer en 1671, et que le grand-prieur, dom Marchiet, et les autres officiers de l'abbaye firent orner de leurs armoiries, une à chaque fenêtre. Chaque trumeau était appuyé extérieurement par une jambe de force, et un petit clocher s'élevait au-dessus du toit vis-à-vis la salle capitulaire.

Au milieu des dalles qui recouvraient le sol de ces galeries, ou contre les murs opposés aux fenêtres se trouvaient, comme dans tous les cloîtres monastiques, des pierres tombales qui rappelaient sans cesse aux religieux, et la mémoire de ceux qui les avaient précédés dans cette maison de prières, et aussi le souvenir de la mort qui, elle aussi, les atteindrait un jour, et à laquelle ils devaient se préparer par une sainte vie. On y remarquait notamment la tombe d'un abbé, placée près de la salle capitulaire.

BIBLIOTHÈQUE.

Philippe de Caverel, qui avait multiplié dans son abbaye les restaurations et les embellissements, avait aussi songé à enrichir sa bibliothèque, et il peut être regardé à juste titre comme le créateur de celle que la ville d'Arras possède encore.

Avant lui sans doute l'abbaye en avait une composée en grande partie d'ouvrages de théologie, ou de manuscrits dûs, la plupart, à l'active érudition des religieux, mais ces volumes étaient peu nombreux et placés dans des chambres simples et sans décorations.

Le Prélat fit agrandir ce vaisseau en 1631, et le garnit d'un grand nombre d'ouvrages qu'il fit venir de tous les pays voisins.

Il y fit placer aussi un médailler considérable et d'autres antiquités trouvées dans les environs.

SALLE D'HONNEUR.

Dans cette salle occupée par le grand receveur de l'abbaye, les fenêtres étaient enrichies de vitraux peints avec les armes de dom Baudri Despierre, qui tenait cette charge de dom Pierre Mauveche, d'Ar-

ras. On y voyait aussi celles des familles de Lickerque, de Tanremonde, de Namur, de Voisin (baronnie du comté de Hainaut), des Delannoy (descendant des princes de Salmont), de Lallaing, d'Esve, toutes surmontées des armes de l'abbaye, ainsi que les blasons de quelques religieux, entr'autres ceux de dom Philippe de Magnicourt, né à Gravelines, des familles de Lens, d'Héricourt, d'Auxi, de Créquy, de Boffle, d'Ailly, de Calonne, du Chastelet.

ÉGLISE ABBATIALE. — DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

TOUR ET PORTAIL.

La tour était placée au bas de la nef principale, elle était bâtie en grès et s'appuyait aux angles sur huit jambes de force. En dessous s'ouvrait le portail principal, encadré de voussures chargées de niches, de statues et de dais, et surmonté d'un tympan. Celui-ci se divisait en cinq arcades dans lesquelles étaient autant de statues : au milieu celle d'un pape ou du Père Eternel crossé, mitré, et assis, ayant à sa droite un évêque, à sa gauche un roi, saint Vindicien et Thierry, les bienfaiteurs de l'abbaye. Ils étaient agenouillés à ses pieds et avaient au-dessus d'eux deux autres personnages posés sur des dais élégants.

L'ouverture de ce portail était surmontée d'arcatures avec meneaux et trèfles, et recouverte d'une sorte de galerie taillée à jour, flanquée de chaque côté par des piliers garnis d'une double arcade dans le bas, de statues avec dais et de clochetons, puis d'une autre statue posée dans le haut, sur un dais délicatement ciselé. Un troisième pilier à clocheton placé sur la pointe de l'ogive, et deux autres plus petits sur ses côtés interrompaient les décorations et montaient à la même hauteur que ceux des angles.

Au-dessus de ces ornements s'ouvrait une large et grande fenêtre, éclairant la grande nef. Elle était coupée de meneaux supportant une large rosace ornée de nervures et de trèfles et garnie de superbes vitraux peints.

Plus haut encore, se perçaient sur chaque face de la tour deux baies ogivales surmontées d'archivoltes. Entre leurs retombées, au milieu

de la tour, étaient sculptées en relief les armes de l'abbaye : le château noble sur fond de gueule. Une galerie élégante couronnait cette partie de la tour et cachait la base des étages supérieurs qui tombèrent en 1661.

Nous n'essaierons pas de décrire cette flèche dont nous avons trouvé le dessin dans de vieux tableaux ; nous rappellerons seulement qu'elle fut brûlée par la foudre au XVII^e siècle, et qu'on la remplaça par cette construction en pierres, si haute et si élégante, quoique de style grec, et qui fut terminée en 1692. Cette flèche nouvelle se divisait en quatre étages, le premier contenant la grosse cloche, Emmanuel, coulée en 1700 (1) ; le second, entouré d'une galerie à balustres, renfermait le carillon et cette belle horloge fabriquée par un ouvrier liégeois en 1707, et dont le tambour était si vaste qu'un homme de haute taille pouvait se tenir debout dans sa cavité.

Le troisième, octogone, était flanqué de colonnettes sur les angles, percé d'une fenêtre cintrée sur chaque face, et portait les quatre cadrans qui montraient l'heure à tous les quartiers de la ville.

Cet étage était surmonté d'une calotte ou dôme, couvert de plomb doré, dans le bas, dans le haut et sur les saillies ou arrêtes des angles. Il portait au centre d'une balustrade posée sur son sommet le lanterneau que surmontait une pyramide de pierres, terminée par un globe, une couronne dorée et une croix.

(1) Son poids était si considérable qu'on eut bien de la peine à la monter au clocher (elle avait été coulée dans l'enclos de l'abbaye en 1698, sous l'administration du grand prieur, dom de Charité). On la fit entrer dans l'église par une ouverture faite à la muraille de la nef gauche du côté de la première cour du quartier abbatial. L'entrepreneur avait fait faire un câble particulier dans lequel il avait fait entrer du fil et de la soie. Malgré cette précaution, les religieux exigèrent de lui qu'il répondit de tout en cas de chute et de fracture. Il accepta ces conditions, et quand tous les préparatifs eurent été terminés, il disposa lui-même un bâton long de deux pieds, qu'il attachait au câble, au-dessous de la cloche, il se mit à cheval sur ce bâton, et ordonna à ses ouvriers de hisser le fardeau. Cette opération réussit très-bien. On la nomma Emmanuel, lors de son baptême, à cause du cardinal Emmanuel de Bouillon, qui était alors abbé commendataire. La première fois qu'on la sonna elle déplut à une partie de la population qui lui donna le sobriquet de Emmanuel Caudron, mais ce sobriquet ne lui resta pas. On la sonnait les jours de grandes fêtes. (Père Ignace.)

Cette tour était très-élevée, car 432 marches conduisaient à la base du dôme.

L'ÉGLISE.

L'église, qui allongeait vers l'est, à partir de la tour, ses trois nefs, son transept et ses nombreuses chapelles, avait un aspect sévère et imposant. On voyait que le style ogival, dans sa plus belle période, avait déployé autour d'elle toutes ses richesses. Le grand comble était en effet décoré d'une galerie à compartiments découpés à jour, qui cachait son toit, et que supportaient des arcades à modillons historiés, et il se perceait de la tour au transept par cinq fenêtres, garnies de meneaux, de roses et de vitraux peints. Entr'elles se dressaient cinq contreforts à arcs-boutants ornés et découpés en arcades, allant appuyer le grand comble, et se couvrant de niches et de clochetons.

Les ambulatoires ou basses nefs étaient elles-mêmes cachées par cinq chapelles décorées extérieurement comme le grand comble. Puis venait le transept alignant ses façades terminales avec les chapelles. A cette extrémité de ce transept s'ouvrait un portail orné de voussures et de niches, et accompagné sous le cordon supérieur de trèfles circonscrits posés dans les écoinçons. Au-dessus se montraient deux larges fenêtres, simulées peut-être, et plus haut encore étaient trois grandes arcades contenant de belles et grandes statues. Une série d'arcatures historiées couronnait carrément cette façade, flanquée de deux tourelles.

Après ce transept on voyait rayonner autour du chœur, s'ouvrant sur les ambulatoires, des chapelles qui, au lieu de tracer leur muraille de clôture en ligne droite d'un contrefort à l'autre, les avançait de manière à former entr'eux un angle droit; une fenêtre percée sur chacune des deux faces de cet angle les éclairait, et se garnissait de meneaux et de roses. Du reste, la décoration de cette partie de l'édifice était semblable à celle des nefs.

DESCRIPTION INTÉRIEURE.

Le vaisseau de l'église avait 225 pieds de longueur sur 80 de largeur, non comprises la tour ni les chapelles latérales. Elle portait 120

pieds du bout d'un transept à l'autre, et sa hauteur était de 80 dans la nef. Celle-ci se divisait en cinq travées, en n'y comprenant ni celle de la tour, ni celle des transepts. Elle avait donc de chaque côté treize piliers composés de quatre colonnes engagées et garnies de quatre autres colonnes plus minces, dans les angles de raccordement.

Ces piliers supportaient les arcades ogivales garnies de tores ; au-dessus d'elles était le triphorium composé d'arcatures peu profondes, et dans le haut s'ouvraient les fenêtres, décorées de meneaux et de verrières peintes, entre les arcs doubleaux et les nervures des voûtes. Mais celles-ci n'avaient plus les moulures cylindriques du XIII^e siècle, elles portaient celles du XV^e siècle qui les avait vu reconstruire.

Autour de cette nef étaient ses latérales, dont les voûtes posaient soit sur les piliers séparatifs de la grande nef, soit sur les colonnes engagées dans les murs du pourtour.

Enfin, sur ces nefs latérales, ouvraient à droite les chapelles du Saint-Sépulcre, des Vierges et du Bois, et dans le bas une prison flanquée extérieurement d'une tourelle.

Une arcade garnie autrefois d'une clôture grillée, et plus tard d'un élégant jubé, séparait cette nef des transepts et du chœur. Dom Gérard dit aussi que pendant le séjour des Allemands à Arras, le vicaire chargé par l'abbé commendataire de diriger le monastère, fit dresser, pour empêcher la circulation des étrangers dans l'abbaye, un long treillis, partant du pilier de la trésorerie jusqu'au premier pilier du chœur. Il y mit deux battants au milieu avec charnières et serrures, de manière à ce qu'on put les ouvrir pendant les cérémonies, comme à l'huys du crucifix ; mais nous verrons plus loin que cette porte du crucifix disparut pour faire place à un jubé. La pointe de l'arc triomphal portait un crucifix élégant, enrichi d'ornements en argent.

Le chœur se divisait en quinze travées : la première, celle des transepts, était très-large ; les autres, disposées six de chaque côté, s'arrondissaient pour rejoindre la quinzième, posée en face des nefs. Son architecture, du reste, ressemblait à celle des nefs, seulement les piliers ne se composaient que de quatre colonnes engagées, sans colonnettes.

Puis, autour des ambulatoires, qui tournaient derrière le sanctuaire, s'ouvraient en partant de la droite les chapelles du Panetier, de la sainte Vierge, de Saint-Denys, des saints Martyrs, de Notre-Dame; au fond de l'abside, et plus grandes que les autres, de Saint-Benoit, de Saint-Nicolas, de Saint-Jean et de Saint-Jacques, d'après un plan du XVI^e siècle, déposé aux archives départementales. Mais il paraît que le vocable de plusieurs de ces chapelles fut changé ensuite, car le père Ignace les inscrit comme suit : des Anges, des Vierges, des Morts, et de la Vierge, rejoignant celle du fond, puis celles du grand prieur, de Saint-Benoit ou du grand-prévôt.

ORNEMENTATION DU CHŒUR.

AUTEL DES RELIQUES.

Comme à la cathédrale Notre-Dame, deux autels s'élevaient dans le sanctuaire, l'un sous l'arcade absidale, destiné à porter les reliques dont l'abbaye était si riche, et l'autre un peu plus en avant, qui était le maître-autel.

Tous deux étaient très-richement décorés, et le premier que nous allons d'abord étudier, d'après les documents qui nous sont restés, avait surtout une grande renommée pour les nombreux reliquaires qui l'ornaient. Nous ne dirons pas sa forme, car aucun document ne nous l'a transmise ; seulement nous présumons que, comme à Notre-Dame, et dans les autres églises riches en reliques, on avait dû le surmonter d'une estrade sur laquelle on déposait celles que l'autel ne pouvait contenir. Le doute même ne nous semble plus possible après avoir lu le passage suivant du journal de dom Robert :

« Le Ve jour de mai (1476) entra le roy dedens Arras après ce que plusieurs de ses gens d'armes et capitaines s'estoient logiés la nuit précédente, et vint le dit roy saluer Saint-Vaast, dont en entrant dedens le grand église par le portail, on lui offrit l'eau bénoite, comme il est de coutume. Mais il le refusa, vint dedens le cœur saluer le corps Saint-Vaast, lequel on avait avalé, à l'heure du soupper des religieux bien hativement, sans faire les solempnités à ce requises à cause du

soudain avènement du roy, on lui offrit à baisier il respondit que il ne le baiserait point, et qu'on lui bailla la colette pour faire sa dévotion. »

Sans doute aussi un escalier dans une tourelle ouvragée conduisait sur cette estrade. Quant au retable et à la table d'autel, ils étaient ornés de toutes les richesses du style ogival, et étaient rehaussés d'ornements en métaux précieux, afin de pouvoir s'harmoniser avec les châsses élégantes qu'on y posait.

Les Allemands qui tinrent garnison à Arras, après la surprise de 1492, par le célèbre Grisard, dévalisèrent ces reliquaires et en enlevèrent tout ce qu'ils purent de précieux, or, pierres et perles fines : mais ces dégâts furent réparés quand le calme fut rendu à la ville; seulement le style du XV^e siècle remplaça autour d'eux les décors sévères et harmonieux du XIII^e, et peut-être même des époques précédentes.

Ainsi nous savons que le corps de saint Vaast fut tiré de son tombeau au IX^e siècle et déposé dans une châsse portative par les soins de l'évêque d'Arras et à la demande des religieux. Plus tard, en 955, le comte de Flandre, Arnout, en fit faire une autre plus riche que la première, en argent ciselé. Alcuin en augmenta encore la richesse par de nouvelles décorations, en 1250.

En 1360, Eustache de Méricourt fit faire de nouvelles châsses couvertes d'or et d'argent.

Les Allemands enlevèrent de cet autel, dit dom Gérard, les anges en vermeil qui soutenaient quelques reliquaires, plusieurs autres pieds de reliques de même métal, grands, élevés et d'argent doré; ils découvrirent la vraie croix garnie de fin or, de pierres et de perles fines, le métal pesait 15 marcs d'or. En un mot, ils prirent tout ce qu'ils trouvèrent de précieux, mais il est probable que le reliquaire de Saint-Vaast fut préservé, car notre chroniqueur ne dit pas qu'il ait été violé, et la vénération que les religieux avaient pour leur saint fondateur leur aura fait prendre les mesures nécessaires à la conservation de sa relique.

Ainsi donc l'autel des reliques conserva la magnifique châsse de saint Vaast, et celles que l'on fit refaire ou décorer à nouveau après

le départ des Allemands; aussi on y voyait encore dans les derniers temps :

L'occiput ou partie postérieure du crâne de l'apôtre saint Jacques-le-Majeur, enchâssé dans une tête d'argent.

Un bras de saint Maximin, martyrisé avec six de ses compagnons à Ephèse, et surnommés les sept dormants; cette relique avait été rapportée de Thessalonique à l'époque des Croisades; ce bras était encore garni de ses chairs.

Un morceau de la vraie croix enchâssé dans une croix d'or pur garnie de pierres précieuses.

Un autre dans une croix d'argent.

Une des saintes épines qui percèrent la tête du Sauveur et que renfermait une châsse d'argent.

La tête de saint Leger, évêque d'Autun, martyrisé dans la forêt de Luceux.

Une partie de la tête de saint Nicaise, archevêque.

Le corps de saint Gratien ou Gatien, 1^{er} évêque de Tours, et l'un des soixante-dix disciples de Jésus-Christ. Cette relique avait été apportée de Tours à Labuissière, près de Béthune; puis elle passa à la prévôté de Gorre, et enfin dans l'église de Saint-Vaast.

Une relique de sainte Christine, vierge et martyre.

Au reste, pour donner une idée de la richesse du trésor de l'abbaye, nous allons transcrire textuellement la liste des objets qu'il contenait déjà au XII^e siècle, et que nous extrayons du grand cartulaire manuscrit conservé en copies anciennes à la bibliothèque de l'évêché et au dépôt des archives départementales. Il a pour auteur un religieux de cette abbaye, nommé Guimann ou Wimann, en 1170 (1).

« L'église de Saint-Vaast est bâtie dans la citadelle même de cette ville, et par sa majestueuse élévation elle illustre la cité qu'elle domine tout entière. La construction de ce monument admirable de grâce est bien faite pour donner à tous les architectes une règle et un modèle. C'est là que dans un écrin, pour lequel on n'épargna ni l'or, ni l'argent, ni les pierreries, on a placé avec honneur le corps de saint Vaast; il re-

(1) Tiré du *Trésor Sacré de la Cathédrale d'Arras*, par M. l'abbé Van Drival.

pose sous la table même de l'autel principal, dans ce temple que les anges élevèrent en son honneur. Gardé comme un trésor inestimable sous des serrures et des verroux, il est entouré de la vénération de ses enfants, l'objet de leurs veilles assidues et de leur pieuse dévotion. Le même écrin, selon les récits véridiques de nos pères, renferme deux autres écrins plus petits et de moindre valeur : l'un est d'or et renferme le corps de saint Vaast ; dans l'autre, qui est en ivoire, sont deux saints Innocents et des reliques des douze Apôtres. »

« Dans la même église de Saint-Vaast, il y a encore toutes les reliques de saints qui suivent :

La tête de saint Jacques, apôtre, frère de saint Jean ;

La tête de saint Nicaise, archevêque de Rheims ;

La tête de saint Léger, évêque d'Autun ;

Le corps de saint Ranulphe, martyr ;

Le corps de saint Hadulphe, évêque d'Arras ;

Les cendres du corps de saint Pionius, martyr ;

Le bras de saint Aychadre, dans une châsse d'argent.

De plus, une châsse qui, dit-on, remonte au temps de saint Aubert, et dans laquelle nous plaçons beaucoup de reliques ;

Un bras de saint Vindicien dans une corne d'ivoire ;

Un bras de saint Vigor dans une corne d'ivoire ;

Une châsse précieuse en ivoire, dite de saint Etienne ; en l'ouvrant, à l'époque où nous faisons cette description, nous avons trouvé parmi les reliques celles qui suivent :

D'un des clous de Notre-Seigneur ;

De la croix de Notre-Seigneur ;

Du tombeau de Notre-Seigneur ;

De la crèche de Notre-Seigneur ;

Du bois du Paradis ;

De la Manne ;

Des cheveux de la sainte Vierge Marie ;

De ses vêtements ;

De son tombeau ;

De saint Moïse ;

Une dent de saint Siméon qui porta Notre-Seigneur ;

De la barbe de saint Pierre ;

De saint Barthélemy ;

Du sang et des vêtements de saint Etienne, premier martyr ;

Des vêtements de saint Laurent ;

Une jointure de saint Hermès ;

De saint Georges ;

De saint Christophe ;

De saint Julien ;

De saint Florent ;

De la poussière de saint Lambert ;

Une dent et un bras de saint Léger ;

De saint Firmin, martyr ;

De saint Calixte, pape ;

De saint Fuscien ;
De saint Nicaise ;
Des os et de la poussière des saints Denys,
Rustique et Eleuthère ;
De la pierre que le Seigneur changea en pain ;
Du bassin dans lequel il lava les pieds de ses
disciples ;
D'une dent de saint Saure ;
Une jointure de saint Exupère ;
Des vêtements et des chaussures des saints
Crépin et Crépinien ;
Une jointure de saint Maxence ;
De la poussière et des vêtements de saint
Vaast ;
Des vêtements de saint Martin ;
Un os de saint Remi ;
Des cheveux de saint Germain ;
De saint Hadulphe ;
Une jointure de saint Maxime ;
De saint Amé ;
De la tête de saint Séverin ;
De la tête de saint Kilien ;
Une dent et un doigt de saint Macut ;
De saint Médard ;

De saint Eloi ;
De saint Vigor ;
Une jointure de saint Benoît ;
De saint Aychadre ;
De saint Mauront ;
De saint Walaric ;
De saint Théodoric ;
De saint Wuillebrod ;
De saint Bertin ;
De son suaire (saint Bertin) ;
De sainte Marie-Madelaine ;
De sainte Marthe ;
De la chasuble et de la dalmatique de saint
Denis ;
Des linceuls dont on enveloppa son corps ;
Des saints Félix et Adaucte ;
Des saints Timothée et Catus, papes ;
De sainte Adèle ;
De sainte Anastasie ;
De sainte Agathe ;
De sainte Benoite ;
De sainte Pharaïlde ;
De sainte Waldetrude ;
De sainte Fréniberte.

Toutes ces reliques de saints, renfermées dans la dite châsse de saint Etienne, premier martyr, nous les avons vues de nos yeux, touchées de nos mains.

Il y a encore sept autres châsses plus petites en ivoire et dans lesquelles sont beaucoup de reliques de saints.

Il y a aussi dans la même église des reliquaires. Sur certains d'entre eux nous avons vu ces titres :

De la croix du Seigneur ;
Du tombeau du Seigneur ;
De la crèche du Seigneur ;
De la pierre où le Seigneur se tint debout ;
De la croix de saint Pierre ;
De saint Paul, apôtre ;
De saint Thaddée ;
De saint Jean-Baptiste ;
De saint Isaac, patriarche ;

De saint Laurent ;
De saint Georges ;
De saint Christophe ;
De saint Nicaise ;
De saint Denis ;
De saint Barthélemi ;
De saint Lambert ;
De saint Timothée ;
De saint Chrysogone ;

Des quatre couronnés ;
De saint Martin ;
De saint Nicolas ;
Dent de saint Amé ;
De saint Aychadre ;

Des vêtements de sainte Marie ;
De sainte Marie-Madelaine ;
De sainte Marguerite ;
De sainte Eutropie ;
De sainte Rictrude.

Au milieu des reliquaires on trouve les ciseaux de saint Vaast et une petite croix en or qu'on dit avoir été pendant quelque temps suspendue à son cou, et comme il est dangereux de jurer sur cette croix, les hommes de Saint-Vaast sont obligés de faire sécurité à l'abbé et à l'église. Il faut savoir encore que les reliquaires de notre église sont entourés des plus grands soins par Bauduin, le cellerier, qui s'applique à accroître le nombre des ornements de l'église, et Evrard, le trésorier, qui, entre autres objets fournis par sa piété, a élevé sur l'autel un tabernacle en or pour y placer le corps du Sauveur.

La crosse de saint Vaast, ornée d'or et de pierreries ;

La crosse de saint Hadulphe, ornée d'argent ;

Une main d'argent que donna Godefroid.

Il donna aussi une petite châsse recouverte d'argent, contenant les saintes reliques qui suivent :

De la croix du Sauveur ;
Des trois rois ;
De saint Adrien ;
De saint Pancrace ;
De saint Léger ;

De saint Sauve ;
De saint Amé ;
De saint Aubert ;
De saint Furcy ;
De saint Maurant.

Une petite croix d'or, de pierreries et de perles, que l'abbé Martin fit faire et placer entre les reliques :

De la croix du Sauveur ;
De saint Laurent ;

Des trois rois ;
Une dent de saint Martin.

Dans divers reliquaires on a encore trouvé d'autres reliques :

Des vêtements du Seigneur ;
Du lieu où il est né ;
De la pierre où il a été présenté ;
De son berceau ;
De la pierre qui était sous sa tête ;
Du lieu de sa transfiguration ;

De son bâton ;
De la colonne où il a été flagellé ;
Du mont du Calvaire ;
De l'éponge ;
De la pierre qui a été retournée ;
Des saints Pierre et Paul ;

De saint Jacques ;
De saint André ;
De saint Mathieu ;
De saint Siméon ;
De saint Philippe ;
De saint Marc ;
De la table des Apôtres ;
De la manne du tombeau de saint Jean l'évan-
géliste ;
Du corps de saint-Etienne ;
De la pierre d'où le Sauveur monta aux cieus ;
Des cinq pains ;
De la boue dont il frota les yeux de l'a-
veugle-né ;
Du manteau de la sainte Vierge ;
Des trois vierges qui la gardèrent ;
De la verge d'Aaron ;
De saint Jonas, prophète ;
De Zacharie et Elisabeth ;
Du tombeau et des vêtements de saint Jean-
Baptiste.
Des saints Corneille et Cyprien ;
De saint Didier, lecteur ;
De saint Grégoire ;
De saint Nicolas ;
De saint Berchaire, martyr ;
De saint Aytrope ;
De saint Sévère ;
De saint Paulin ;
De saint Omer ;
Des cheveux de saint Didier ;
De saint Maurillon ;
De saint Brice ;
De saint Hilaire ;
De saint Servatius ;
Une dent de saint Bavon ;
De saint Loup ;
De saint Supplicius ;
De saint Florentin ;

De saint Jérôme ;
De saint Furcy ;
De saint Firmat ;
De ses pierres ;
De saint Flotius ;
De saint Eraclius ;
De saint Paul, ermite.
Du sang de saint Laurent ;
Une dent de saint Marcel, pape ;
Une dent de saint Maurice ;
De saint Clément, pape ;
De saint Sébastien ;
De saint Quentin ;
De saint Côme ;
De saint Apollinaire ;
De saint Longin, martyr ;
Les bras des deux frères, Jules, évêque, et
Julien, abbé ;
Du sang de saint Thomas, archevêque de
Cantorbéry ;
De son calice ;
De son estamine ;
De sa cuculle ;
De sa cappe ;
Du cuir de son lit ;
De sainte Marie l'Egyptienne ;
De sainte Pétronille ;
Le bras de sainte Reine ;
Des cheveux de sainte Brigitte ;
Des cheveux de sainte Marguerite ;
Des cheveux de sainte Aldegonde ;
De sa ceinture, de sa tunique et de son cilice.
De sainte Radegonde ;
De sainte Félicité ;
De la mamelle de sainte Agathe ;
Du sang de sainte Cécile ;
Le bras de saint Antidius ;
Des saintes Euphrosine, Ordianella et Sar-
damilla.

En outre, il y a dans l'église de Saint-Vaast une croix remarquable d'or, d'argent et de pierres précieuses, qui, renfermant une portion de la vraie Croix, est appelée pour cela croix du Seigneur.

De plus, il y a trois autres croix, dont l'une d'or et de pierreries, est, dit-on, l'œuvre de saint Eloy;

Deux calices d'or et de pierreries donnés par le roi Charles;

La couronne de ce prince, ornée de pierres précieuses;

Sa table d'or et de pierreries est devant l'autel.

De plus, une autre couronne, un crucifix d'argent, une table d'argent au-dessus de l'autel de la sainte Trinité.

Une table d'argent devant l'autel de Saint-Remy.

Six textes des évangiles en or ou en argent. Trois d'entre eux, ainsi que deux palles et un mouchoir en or, et cinq étoles d'or avec leurs manipules, ont été donnés par Ermétrude, épouse de Charles.

De plus, trois autres étoles d'or avec leurs manipules.

44 calices ;	3 pour les fêtes privées ;
3 encensoirs ;	10 pour la grande messe, la messe du matin et les messes privées ;
2 navettes ;	4 chandeliers ;
2 bassins ;	1 burette ;
2 ampoules ;	44 crosses ;
9 dalmatiques ;	Des chapes, trois mouchoirs, des palles et deux écharpes ou offertoires, des bannières arrangées en ouvrage de plumes.
41 tuniques de sous-diacres ;	
7 bâtons pastoraux ;	
7 belles chasubles ;	
5 moins belles ;	

Et pour tout finir, il y a encore ici beaucoup de reliques de saints qui sont écrites au livre de vie et que la science de Dieu seul connaît; beaucoup d'ornements tels que ciboires, couronnes, livres, croix, chandeliers, courtines et tapis, dont le nombre, pour l'honneur de Dieu et des saints, rend ce lieu remarquable.

La châsse de saint Hadulphe, refaite à neuf en 1650 par l'abbé de Caverel.

Celle de saint Ranulphe, faite en 1188 quand on la transporta de Thélus. On y avait mis alors l'authentique suivant : « Anno verbi incarnati millesimo C. octogesimo octavo, regnante in Franciâ rege adolescente Philippo filio Ludovici regis, filii Ludovici regis grossi, archiepiscopante Rhemis Wilelmo ejus regis avunculo, anno S. C. 3, quo idem rex juvenis et Henricus senior rex anglorum ; Philippus Comes Flandriæ et universam ferè terram Hierusalem usque ad mare

occupaverat dux Henricus quondam abbas Clarevallensis, Albanensis Episcopus, cardinalis, et apostolicæ sedis legatus, a papa Clemente, et predicandi gratiâ in Galliam destinatus, in ecclesiam sancti Vedasti veniens corpus sancti Ranulphi martyris, presentibus domno Petro episcopo et domno Joanne abbate, multis personis, toto que conventu, in hoc feretro solemniter reposuit, II Idus februarii. » On trouva alors aussi que le crâne avait été fracturé.

En 1731, Richard Desvignes, grand prieur, fit faire à Douai, par Charles-Louis Gérard, une nouvelle châsse d'argent pour y transférer les reliques de saint Vaast, qui reposaient depuis très-longtemps dans le reliquaire donné au IX^e siècle par Bauduin-le-Chauve. Cette nouvelle châsse était façonnée en forme d'arche ou d'autel; elle coûta mille écus de façon; on y employa 1500 onces d'argent sans compter l'or, les perles, les diamants et pierreries. Mais comme elle était plus grande que l'ancienne, il fut impossible de la replacer au haut de l'autel des reliques.

MAITRE-AUTEL.

Quand les Allemands, au service de Maximilien, rançonnèrent la malheureuse ville d'Arras, ils dépouillèrent cet autel, qui était alors décoré avec une rare élégance.

Ainsi, la table qu'ils enlevèrent alors, était en vermeil et pesait 1400 marcs; elle était ornée de figures et d'ornements du XIII^e siècle, car les chroniques de l'abbaye disent qu'elle fut commencée par l'abbé Paul, en 1252, et continuée par ses successeurs Simon et Garin. Eustache de Méricourt surtout couvrit cette table d'ornements en vermeil, qui avaient, dit-on, un éclat inoui. Ils prirent aussi les images grandes et élevées, les chandeliers, les encensoirs et le bénitier d'argent, pour une valeur de 800 livres; un calice d'or pesant six marcs, et une croix d'or de même poids; six pendants d'argent et d'autres décors de même métal, tels que les bassins de l'autel. Enfin ils allèrent jusqu'à dégarnir les chappes de leurs agraffes d'argent.

Mais tous ces dégâts furent bientôt après réparés, et l'autel retrouva de nouveaux décors qui vinrent l'enrichir successivement. Ceux qui furent pris par les Allemands dataient la plupart du XIII^e siècle,

quelques-uns avaient été placés en 1337 par Eustache de Méricourt. La table d'autel en argent massif était supportée par des anges en or.

Cet autel était placé sous la croisée, et en avant des stalles monastiques, suivant la coutume ancienne qui voulait isoler le plus possible les religieux du public.

Ce que nous venons de dire plus haut de la table en vermeil et des décorations qui l'ornaient, prouve assez qu'elle était son élégance.

Cependant, cet autel nouveau reçut successivement de magnifiques embellissements; ainsi, en 1677, Michel Cornaille, religieux de l'abbaye, donna la grande croix d'argent et six grands chandeliers de même métal pour l'orner (1).

Gérard Le Robert parle aussi d'une couronne d'or fin qu'avait enlevée un certain Julien, au XV^e siècle, en même temps que les plats d'argent de la trésorerie; et il ajoute qu'il fut contraint de les restituer: seulement les plats, ayant été fondus, furent remplacés par d'autres qu'il fit faire à Paris.

Au mois de janvier 1730, le maître-autel fut relevé de trois marches, revêtues de marbre blanc et noir, les courtines et les rideaux qui l'entouraient furent enlevés, et la balustrade fut supprimée.

AUTRES DÉCORATIONS DU CHŒUR.

De chaque côté du chœur, entre les deux autels, et jusqu'à la porte ou l'huis du crucifix se dressaient les stalles des religieux, érigées au XIII^e siècle, exécutées en chêne, et revêtues des arcatures, des arabesques, des clochetons et de tous les ornements du style ogival secondaire. En harmonie parfaite avec les autels, elles donnaient au chœur de cette église une beauté qui l'a rendue célèbre pendant les siècles de foi. Mais quand vint la renaissance du style grec, les religieux durent subir l'influence de cet engouement universel alors, et l'on vit Philippe de Caverel au XVI^e siècle renverser ces merveilles de l'art ancien et les remplacer par d'autres stalles, riches encore sans doute, couvertes aussi de sculptures et d'ornements, mais d'un goût

(1) Mss. Père Ignace.

bien moins pur, et moins en harmonie avec l'édifice. On y avait sculpté sur des panneaux disposés à cet effet, diverses scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament (1).

Il renversa aussi les grilles qui fermaient l'entrée du chœur et des ambulatoires et les remplaça par un magnifique jubé, cité dans les anciens itinéraires pour sa richesse et sa beauté.

Il était malheureusement aussi de style grec, couvert de marbre de diverses couleurs, et étalait, au-dessus de ses colonnes, sa frise, sa corniche et son superbe entablement. Des caissons, cartouches et bas-reliefs décoraient toutes ses parties, mais il semblait plutôt un arc-de-triomphe qu'un ornement d'église.

Au milieu du sanctuaire était le pupitre, qui figurait un arbre soutenu par deux ours, dressés sur les pattes de derrière et entourés de jeunes oursons qui semblaient folâtrer autour d'eux. Ce pupitre datait sans doute des premières années de la construction de cette église, car nous voyons que pendant l'occupation d'Arras par les Français, ceux-ci enlevèrent l'arbre de bronze qui le portait. Les religieux les remirent à place provisoirement le 16 novembre 1498. « Alors, dit dom Gérard, furent rassis moyennant une grosse pièce de bos, en forme d'esguille plantée au milieu du cœur, les ours y servant, comme aujourd'hui sont, pourtant que du temps des francs-archiers entrés à Arras, ils furent mis par terre, et séparés l'un de l'autre. »

MAUSOLÉES DRESSÉS DANS LE CHŒUR.

Bien des abbés sans doute, bien d'autres éminents personnages avaient trouvé sous le sol de ce sanctuaire leur sépulture; mais beaucoup des pierres tombales qui recouvraient leurs ossements ont disparu successivement, ou du moins avaient trop peu d'importance pour attirer l'attention (2).

Cinq se remarquaient tout particulièrement par la beauté des orne-

(1) Une partie de ces stalles fut placée dans le réfectoire, quand cette salle reçut la destination provisoire de chapelle pendant la reconstruction de l'église.

(2) Nous décrivons tout à l'heure, en nous aidant de l'épitaphier du sieur Lefebvre d'Aubrometz, une partie des monuments qui remplissaient cette église.

ments et des statues qui les décoraient, et parmi elles, quatre nous ont été conservées, qui font l'ornement de la cathédrale actuelle. La cinquième, qui était cependant la plus importante, a disparu, ne laissant pour conserver son souvenir, qu'un dessin que nous avons été heureux de retrouver à la bibliothèque royale.

C'est le tombeau du roi Thierry et de sa femme Doda.

Les quatre autres étaient ceux de :

Philippe de Torcy ;
Suzanne d'Humières, sa femme ;
Jean Sarrazin,) abbés.
Philippe de Caverel,)

TOMBE DU ROI THIERRY ET DE SA FEMME.

Voyons d'abord celui que la reconnaissance de l'abbaye avait élevé à ses bienfaiteurs, le roi Thierry et son épouse. Il était placé entre deux piliers du chœur, à gauche, et avait deux faces : la principale, tournée vers le chœur, l'autre, l'avers, du côté des ambulatoires. En avant de la première et posées sur un socle massif en marbre, reposaient les statues couchées et en ronde-bosse du roi et de la reine, tous deux couronnés et vêtus du manteau royal. Leurs têtes posaient sur des coussins, et leurs pieds s'appuyaient, ceux du roi sur un lion, symbole de force, ceux de la reine sur une levrette, emblème de fidélité.

Au-dessus d'eux se dressait, incrustée dans le massif d'une sorte de retable que nous allons essayer de décrire, une table de marbre, sur laquelle étaient gravés ces mots :

Rex Theodoricus ditans ut verus amicus
Nos ope multimodâ, jacet hic cum conjuge Dodâ.
Regis larga manus et præsul Vindicianus
Nobis regale dant et jus pontificale.
In decies nono cum quenquagies duodeno
Anno defunctum sciet hunc qui quatuor addet
Qua legis hæc hora, dominum pro regibus ora
Muneribus quorum stat vita Dei famulorum.

Le retable était garni, au-dessus de cette table, d'un feston qui cachait la base de deux grands cintres trilobés, entre les retombées des-

quels s'épanouissaient dans les écoinçons trois rosaces délicatement fouillées. Au-dessus se posaient trois personnages : au centre le souverain pontife, ou le Père Eternel, ayant la tiare sur la tête, le bâton pastoral à la main droite, et dans la gauche, tenant un livre, peut-être la charte de fondation ou de privilège de l'abbaye.

A sa droite, s'agenouillait un roi couronné, Thierry sans doute, le sceptre d'une main, et le modèle d'une abbaye de l'autre qu'il semblait offrir au personnage du milieu comme expiation sans doute du meurtre de saint Leger. A gauche était un évêque, saint Vindicien probablement, agenouillé aussi, la crosse d'une main et semblant présenter de l'autre sa mitre, comme gage de soumission filiale.

Ces figures étaient encadrées dans une grande arcade cintrée, garnie de dais et de niches, que peuplaient des statues, et au-dessus desquels s'épanouissait un superbe reliquaire placé dans une niche, ornée de clochetons, de pignons, de fenêtres et d'arcatures. Au milieu de ce petit temple était assis le Très-Haut tenant en main le globe terrestre.

Puis dans les écoinçons de cette arcade se sculptaient des anges et des arabesques, et au-dessus courait une crête festonnée, ornée de trilobes et de feuilles élégantes. Ce monument remplissait tout un entre-colonnement.

Au revers on voyait au-dessus d'une grande plaque de marbre quatre cintres trilobés, portés sur d'élégants culs-de-lampe et recouverts d'autant de pignons aigus, enrichis d'arabesques sur leurs faces, portant des bouquets sur leurs pointes, et accompagnés de trois chérubins, posés entre leurs retombées, et chantant les louanges de Dieu sur le luth et la viole.

Sur les cintres du milieu étaient debout et les mains jointes le roi et son épouse, et sous les autres, deux anges semblaient préposés à leur garde et prêts à les introduire dans l'éternelle béatitude; ils avaient en main un disque ou une sphère.

Enfin, sur les piliers mêmes de la nef, et posés sur de riches culs-de-lampes, étaient deux vénérables personnages, saint Pierre et saint Paul, semblant aussi veiller sur ces dépouilles royales et intercéder auprès de Dieu pour leurs âmes généreuses.

Tel était le monument que la reconnaissance des moines de Saint-

Vaast avait élevé à la mémoire de leur royal bienfaiteur, et autour duquel ils avaient déployé tout ce que le style ogival le plus pur avait de magnificence et de richesse. Ce monument a été évidemment élevé, lors de la reconstruction de l'église, et il aura remplacé celui qui datait de l'époque de l'inhumation.

Au-dessous du sol, avait été creusé un caveau sombre et étroit au milieu duquel reposaient sur de noirs tréteaux ce roi et cette reine autrefois si puissants.

Les ossements des deux époux furent alors réunis dans un même coffre de plomb, oblong, et dont le couvercle en forme de toit se terminait sur l'arête supérieure par une crête festonnée. Ce coffre, lui aussi, datait du XIII^e siècle.

Il était entouré et garni sur toutes ses faces d'arcatures ogivales posées sur des colonnettes et garnies de trilobes à l'intérieur et d'un trèfle circonscrit entre leurs retombées.

Sur les côtés du couvercle avaient été ciselés en relief des personnages dont nous allons essayer de décrire les poses et les actes.

Sur l'une des faces était, comme sur le mausolée, le Père Eternel crossé, mitré et assis, auquel le roi, d'un côté, offrait son sceptre comme gage de repentir, et un évêque, d'autre part, crossé, offrait sa mitre. Des moulures séparaient chacun des personnages, et derrière les deux derniers étaient de magnifiques fauteuils.

Sur l'autre face, était assis sur une construction, un palais, une ville peut-être, un roi, la couronne en tête, et semblant avec le bras étendu donner des ordres à un soldat placé devant lui et portant à la main la masse d'armes.

Plus loin est l'exécution probable de ces ordres: un évêque, saint Leger, est couché sur une vaste pierre, il a les mains jointes, tandis qu'un homme, avec une grande tarière, lui crève et lui perfore les yeux. Derrière lui se trouve l'homme d'armes du tableau précédent qui surveille l'exécution des commandements royaux.

Dans le troisième compartiment est encore, sur le même siège que tout à l'heure, le roi couronné, le sceptre à la main, et semblant rendre compte de sa conduite coupable à un personnage assis en face de lui, à Doda, peut-être, sa vertueuse épouse, dont le nom est gravé au-dessus.

Les extrémités de ce couvercle sont ornés de simples trilobes aigus et feuillagés. Enfin l'arête supérieure se relève en crête festonnée surmontée de trois boutons ciselés.

Ce coffre renfermait quelques ossements réduits presque en poussière, au-dessus desquels était suspendue la couronne royale; étrange contraste et qui peint mieux que tous les discours le néant des grandeurs humaines. A côté était une petite pierre sur laquelle était gravée une inscription funéraire.

Quant, au milieu du XVIII^e siècle, les religieux de Saint-Vaast, forcés de rebâtir leur église, se décidèrent à en changer l'emplacement, ils durent exhumer les tombes les plus précieuses qu'elle renfermait pour pouvoir les reporter plus tard dans la nouvelle; mais avant de toucher à celle de Thierry, ils durent en solliciter la permission de Louis XV, qui, en 1747, chargea MM. le prince d'Isenghien et Hébert de Boves, le premier gouverneur de la ville, et le deuxième sous-intendant, d'assister à cette translation et à l'ouverture du cercueil. « Alors, dit le père Ignace, furent trouvés quelques ossements à demi consumés par le temps, et un écrit dont les caractères étaient usés et intelligibles, le tout recouvert par une couronne. » On fut étonné aussi de la petitesse du cercueil, qui ne permettait pas d'y loger un corps entier. Mais, et les décorations du cercueil le prouvent aussi, les tombes avaient été ouvertes vers le XIII^e siècle, et les ossements avaient été alors déposés dans ce nouveau coffret.

Quant au cercueil et au mausolée, nous n'avons pu découvrir encore dans quel lieu les moines les déposèrent. Le premier existe encore sans nul doute, l'autre a dû aussi être conservé pour être reporté dans l'église nouvelle, car les religieux étaient trop fiers de leur possession pour les avoir abandonnés. Mais où les cachèrent-ils? dans quel caveau les ont-ils enfermés? On l'ignore. Peut-être un jour le hasard ou des recherches nouvelles les feront-ils découvrir, comme ont été déjà trouvés les cercueils et les statues dont nous allons parler.

PHILIPPE DE TORCY ET SUZANNE D'HUMIÈRES.

Voici comment le père Ignace parle de ce mausolée: « Philippe de Torcy perdit sa femme à Arras, le 2 juin 1644; il la fit inhumer dans

le chœur de Saint-Vaast, du côté de l'évangile, entre le tombeau du roi Thierry, fondateur de cette abbaye, et celui de Jean Sarrazin, vis-à-vis celui de Philippe de Caverel. Il fut enterré près de sa première femme; la seconde lui fit élever le mausolée que l'on voit à présent. C'est un tombeau de marbre sur lequel ce gouverneur et sa femme sont représentés à genoux, chacun sur un carreau de marbre blanc ainsi que les figures. »

Ces deux statues ont été retrouvées dans une cave des bâtiments nouveaux, et elles sont aujourd'hui placées dans la chapelle de Saint-Vaast, de la cathédrale actuelle, une de chaque côté de l'autel.

Philippe de Torcy et son épouse sont agenouillés et les mains jointes. Philippe est armé de pied en cap; son épouse est richement vêtue d'amples et épais vêtements.

Dans le cercueil de plomb qui fut retrouvé en 1848, et qui contenait les restes de ce seigneur, étaient dans une boîte de chêne quelques ossements mêlés à une matière terreuse et à moitié liquide. On y trouva aussi l'inscription suivante en lettres romaines, à trait doublé :

Cy gist hault et puissant seigneur
Messire Philippe de Torcy chevalier
seigneur de la tour Lingueboeve d'in
corps Rœville et autres lieux, lieute
nant-général ès armées du roy,
maistre de camp d'un régiment de
cavallerie et d'un d'infanterie,
gouverneur des ville et cité d'Arras,
qui décéda le vendredi 16 febvrier
1652, après avoir commandé dans
les dites places l'espace de dix
ans et demy, et auparavant en
celles de Mantoue, Casal et
Dieppe, sous les regnes des
Louis treize et quatorsieme
très-chrestiens roys de
France. Priez Dieu pour son ame.

L'autre cercueil présumé contenir les restes de Suzanne d'Humières, n'avait pas d'inscription; seulement il était plus petit que les autres, et les ossements qu'il contenait, examinés en 1848 par M. le docteur Plichon, ont été reconnus par lui pour ceux d'une femme.

Philippe de Torcy était né en 1586; sa première femme mourut à Arras le 28 septembre 1641, et l'année suivante il épousa Sylvie-Angélique de l'Hospital-Saint-Mesme, âgée de 36 ans, il en avait 56. Elle lui survécut et ne mourut qu'en 1706, à l'âge de 80 ans. Suzanne d'Humières était fille d'Adrien, seigneur de Hutermon, Beaumont, Gaverelle.

JEHAN SARRAZIN, ARCHEVÊQUE DE CAMBRAY.

Né à Arras le 20 juillet 1533, ce prélat mourut le 3 mars 1598, et fut enterré aussi dans le chœur de son église, du côté de l'évangile. Sa statue en marbre blanc, que l'on voit aujourd'hui dans la chapelle de Saint-Vaast de la cathédrale, le représente couché, revêtu de ses ornements pontificaux, et entouré de sa crosse et de sa mitre. Sa tête repose sur des coussins. Sa chasuble, finement ciselée, est bien drapée. Sur sa poitrine est un médaillon sur lequel est gravée l'image de saint Vaast, accompagné de l'ours légendaire. En dessous est figuré saint Pierre, tenant les clefs du paradis; le surplus de la chasuble est orné de fleurs.

Quand, en 1848, on ouvrit le cercueil en plomb qui contenait les restes mortels de cet abbé, il s'en exhala une odeur fétide qui fit reculer les ouvriers. Cependant le corps avait été embaumé, il remplissait encore le cercueil et présentait l'aspect d'une masse brune imprégnée d'un liquide visqueux. On distinguait les diverses parties du corps enveloppées de bandelettes et couchées sur des plantes aromatiques, les bras allongés et la tête posée sur un coussin. Une croix inscrite dans un cercle de quatre centimètres et demi de diamètre, liserée à son bord d'une petite torsade, était placée sur sa poitrine; on ne trouva près de lui ni crosse ni bague pastorale. On lisait seulement, gravé d'un seul trait sur le plomb, en lettres gothiques, ces mots: « Hic regdutr ossa illi. rev. arch. camera. et abb. St-Ved. Joan. Saraseni qui ob. a°. 1598. » Son épitaphe était ainsi conçue : « D. O. M. Sacrum nec non piæ memoriæ illustrissimi ac reverendissimi D. D. Joannis Sarraceni Atrebatensis, hujus quondam cænobii archimandritæ, qui ex religioso præpositus, dein prior, tandem præsul, cum in perturbata civili bello tempora incidisset, orthodoxæ tamen fidei,

regiæ que majestatis auctoritati tuendæ strenuam navavit operam : undè à factiosis indigna passus, periculosissimâ in Hispaniis et Lusitaniâ ad Philippum II legatione functus, ab eodem in senatu regum allectus, demum in archiepiscopum Cameracensem est inauguratus. In quo rerum fastigio lentâ tabe confectus, Bruxellæ diem clausit extremum 5 martii 1598, ætatis 63, regiminis abbatialis 18°, archiepiscopalis 2°, cùm jam P. P. Capucinis Atreb. domum à fundamentis erexisset. »

PHILIPPE DE CAVEREL, ABBÉ.

Vis-à-vis la tombe de l'abbé Sarrazin était celle de Philippe de Caverel, né à Maizières en 1554 et mort abbé de Saint-Vaast en 1638, à l'âge de 82 ans. La statue en marbre blanc qui surmontait son tombeau est aussi déposée dans la cathédrale, au-dessus de l'autel dédié à saint Vaast, dans une chapelle placée à gauche du chœur. Le prélat est représenté à demi-couché, ou plutôt assis, et l'un des bras appuyé sur des coussins. Il porte une chasuble richement ciselée, et à ses pieds sont les insignes de la prélature. Quant à son cercueil de plomb trouvé avec les autres en 1848, il n'a pas été ouvert ; on lisait poinçonné en lettres romaines, sur son dessus, ces mots : « Rev.^{mi} D. Phli. Caverel, abb. St. Ved. obiit idu, anno in de Trigesimo VI. » Dans la même chapelle a été placée l'inscription funéraire de cet abbé, inscrite dans un grand cartouche, supporté par deux anges. Le tout est sculpté en bas-relief, sur une grande plaque de marbre blanc.

AUTRES TOMBES.

Dans le même caveau étaient aussi les cercueils de trois autres abbés de Saint-Vaast.

ROGER DE MONTMORENCY.

Elu abbé en 1564, et mort le 23 juillet 1572 ; on ne lisait sur son cercueil que ces mots : 1572. × Montmorency.

THOMAS PARENTY.

Né à Bruxelles, il fut abbé de Saint-Vaast en 1572, et mourut le 23

février 1576. Son cercueil ne contenait qu'un squelette décharné entouré de matières brunes, et cette inscription gravée sur un fragment de plomb soudé au cercueil: « Reti. abb. S. Ved. 3 feb. »

MAXIMILIEN DE BOURGOGNE.

Elu abbé en 1541, il mourut en 1660 et fut inhumé dans le chœur de son église (1).

(1) RAPPORT DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DU PAS-DE-CALAIS, SUR LA DÉCOUVERTE ET L'OUVERTURE DE CES CERCUEILS.

Avant de quitter le caveau dans lequel ils avaient été trouvés, M. le docteur Plichon et les membres de la Commission examinèrent les ossements qui se trouvaient en face de la porte et reconnurent qu'ils étaient ceux d'un seul individu; l'état du sol donna la certitude que la décomposition des chairs n'avait pas eu lieu à la place où existaient encore ces débris humains. On peut donc croire que ce n'est pas un cadavre qui a été introduit dans le caveau avant d'en murer la porte et la fenêtre, mais seulement un squelette. Les ossements furent recueillis avec soin et placés dans une boîte.

M. le maire et les membres de la Commission se transportèrent ensuite dans la cave où les cercueils, au nombre de sept, avaient été remis. On put lire, malgré une couche épaisse de poussière, les noms de Torcy, Montmorency, Caverel, et Sarrazin.

Des ouvriers plombiers, appelés par l'administration municipale, attendaient des ordres pour l'ouverture des cercueils.

Le premier cercueil ouvert fut celui de Jean Sarrazin. Dès les premiers coups de ciseau il s'en échappa une odeur fétide et pénétrante, le corps avait été embaumé, il remplissait encore le cercueil, et présentait à l'œil l'aspect d'une masse brune imprégnée d'un liquide visqueux. On distinguait parfaitement les diverses parties du corps enveloppé de bandelettes, couché sur des plantes aromatiques, les bras allongés, la tête relevée sur un coussin. Malgré les recherches que M. Plichon n'hésita pas de faire, penché sur ce foyer d'émanations putrides, on ne découvrit ni bague pastorale, ni crosse, ni autres ornements. Seulement, sur la poitrine, il existait une croix en étoffe de soie, inscrite dans un cercle de quatre centimètres et demi de diamètre, liserée à son bord d'une petite torsade.

On ouvrit ensuite les cercueils de Philippe de Torcy, de Maximilien de Bourgogne, de Thomas Parenti, qui ne renfermaient que des squelettes, une matière brune, terreuse, à demi-liquide, et quelques lambeaux de vêtements de laine.

Le cercueil de plomb de M. de Torcy en enveloppait un autre de bois de chêne, d'une forte épaisseur.

Les recherches précédentes étant restées sans résultat, M. le maire ne crut pas devoir les continuer, et donna l'ordre de refermer immédiatement par de fortes soudures les cercueils ouverts.

Cependant, à la sollicitation de quelques membres de la Commission, M. le

CHAPELLES LATÉRALES.

Nous avons vu qu'autour du chœur rayonnaient neuf chapelles latérales : celle du fond se prolongeait assez loin derrière l'abside et

maire voulut bien encore faire ouvrir l'un des cercueils, remarquable par ses petites dimensions; il ne contenait, comme les autres, qu'un squelette enveloppé d'un suaire de laine noire; mais en voyant la tête, seule partie conservée, M. Plichon affirma que c'était celle d'une femme âgée; une clavicule, des vertèbres le confirmèrent dans son opinion, et en effet ces restes sont incontestablement ceux de Suzanne d'Humières.

Ces cercueils renferment les corps : 1° de Roger de Montmorency ; 2° de Thomas Parenty ; 3° de Jean Sarrazin ; 4° de Philippe de Caverel ; 5° de Maximilien de Bourgogne ; 6° de Philippe de Torcy ; 7° de Suzanne d'Humières.

On lisait sur le n° 1, en grande romaine : 1752. × Montmorency. Sur le n° 2 : Reti abb. S^t. Ved. 3 feb., écrit en lettres romaines sur un fragment de plaque soudée au cercueil. Sur le n° 3, en lettres gothiques gravées d'un seul trait : Hic regdūt ossa illi rev. arch. camera. et abb. S^t. Vedi. Joan. Saraseni qui ob. a° 1598. Sur le n° 4, en romaines poinçonnées : Rev^{mi} di Phli Caverel, abb. S^t. Ved. obii idu anno in de trigesimo VI. Sur le n° 5, il n'existait pas d'inscription ; seulement les soudures de la plaque qui la fixait au cercueil étaient visibles; c'est le 3° cercueil que l'on ouvrit et qui renferme très-probablement les restes de Maximilien de Bourgogne. Sur le n° 6, en lettres romaines à trait doublé : Cy gist hault et puissant seigneur messire de Torcy, chevalier de la Tour, Linquebœve, d'in corps, Rœville et autres lieux, lieutenant général ès armées du roy, maistre de camp d'un régiment de cavallerie et d'un d'infanterie, gouverneur des villes et cité d'Arras, qui décéda le vendredi 16 febvrier 1652, après avoir commandé dans les dites places l'espace de dix ans et demy, et auparavant en celles de Mantoue, Casal et Dieppe, soubz les règnes de Louis treizième et quatorzième tres chretiens roys de France. Priez Dieu pour son âme. Ce cercueil renfermait certainement les restes de Suzanne d'Humières.

Son Eminence le cardinal évêque d'Arras ayant fait construire un caveau dans la chapelle de Saint-Louis, à Saint-Vaast, pour recevoir les précieuses dépouilles découvertes, demanda au comité de rédiger l'inscription funèbre qui devait être placée dans la chapelle. Après en avoir délibéré, le comité adopta la rédaction suivante : « Sous cette chapelle reposent Roger de Montmorency, mort le 23 juillet 1572 ; Thomas Parenty, mort le 23 février 1576 ; Jean Sarrazin, archevêque de Cambrai, mort le 3 mars 1598 ; Philippe de Caverel, mort le 1^{er} décembre 1636 ; Meximilien de Bourgogne, mort le 11 septembre 1660, tous abbés de Saint-Vaast. Philippe de Torcy, gouverneur d'Arras, mort le 16 février 1652 ; Suzanne d'Humières, son épouse, morte le 2 juin 1641, et d'autres ossements.

» Ces corps, extraits de l'ancienne église de Saint-Vaast, démolie vers le milieu du XVIII^e siècle, et qui avaient été conservés dans un caveau de l'abbaye, ont été transférés et inhumés par les soins pieux de S. Em. le cardinal de La Tour-d'Auvergne, évêque d'Arras, le 17 août 1848. »

avait été restaurée en 1428 par l'abbé Jean du Clercq, qui y fonda une messe quotidienne, et y dépensa des sommes considérables. On y voyait les portraits de tous les abbés, avec leurs noms, leurs actes et les événements remarquables qui s'étaient passés sous leur prélature.

La chapelle près de la sacristie avait été enrichie et décorée par Jacques de Keller, en 1510; il y avait fait disposer son tombeau.

En 1506, le 20 juin, Guilbert, évêque suffragant de Théroouanne, consacra deux autels autour du chœur de cette église. Celui de droite était dédié à la sainte Vierge, celui de gauche à saint Hugues.

Dans la chapelle de saint Jean-Baptiste avaient été inhumés Martin I^{er} en 1228, Jean III en 1186, et Jean IV en 1194.

Dans celle de saint Nicolas, à gauche de l'autel, était la tombe de l'abbé Jean II, mort en 1186.

En 1478, on inhuma dans la chapelle des Vierges le corps de Gérard Pothier, concierge de l'abbaye, ancien et bon serviteur, qui avait décoré cette chapelle de ses deniers.

La chapelle dite de la Vierge ou du grand-prieur était privée, non parce que les religieux revêtus de cette dignité y célébraient leurs messes, mais parce qu'elle recouvrait les sépultures de tous ces prieurs depuis le XV^e siècle. En 1734, on y voyait encore le marbre de Jean Le Bailly, mort le 2 mars 1529, celui de Jean de Nizart, et ceux de quatre de leurs successeurs. Sur les vitraux de cette chapelle étaient représentés saint Jean-Baptiste et un moine bénédictin, le tout surmonté des armes de l'abbé Sarrazin qui étaient au fond et champ d'argent semés de fourrures d'hermine, de sable en dessus avec une bande traversante lozangée d'azur. On lisait en-dessous : *Dominus Sarracenus cœnobii hujus Vedastino quondam prioris, dominus divus Johannes-Baptista et evangelista prolatus et patrono bona voluntate ergo dedit anno quinze cent septente trois. Demoncarre, Gazet, Lebailly, Lentailleur.*

Dans la chapelle de saint Benoît et de saint Maur, on remarquait deux autres vitraux peints, représentant l'un le martyr de l'apôtre saint André, et l'autre un saint de l'ordre des Bénédictins soutenant une église, puis le portrait d'un religieux du même ordre portant pour armoiries *un fond d'argent à un chevron, au milieu de gueule à deux*

pointes de diamants, en chef d'azur et en pointe une grenade naturelle à queue de sinople avec l'ouverture et rose en dessus de la dicte pomme de grenade de gueule. Ces armes étaient celles de la famille Denis d'Arras. Au-dessous de l'un de ces vitraux on lisait l'inscription suivante : Deo optimo maximo et divo Andreæ apostolo hanc picturam hujus ecclesiæ reverendissimus H. T. M. dominus Andreas Denis religiosus Vedastinus anno domini 1622.

Sur un troisième vitrail on lisait : *A la gloire et honneur du roi des rois et pour décorer aussi ce lieu me donna en l'an 1563, depuis voulut cette histoire et verriere dom Robert de la Fosse estant lors religieux et éclérrier du chœur, le tout d'une volonté bonne, et faict mettre d'un bon cœur vertueux et d'un maintien et donnant comme un temps competant.*

Enfin plus tard on remplaça cette inscription par celle-ci : *A l'honneur et la gloire du roi des rois et pour decorer aussy l'église notre mère, donna en l'an 1563 de pure volonté cette histoire et verriere dom Robert de la Fosse, religieux estant à ce la servye et sa volonté bonne le puisse mettre en bon cœur vertueux, en donnant comme luy toujours place à son Dieu.*

En face de ce vitrail était une peinture murale représentant la reine de Saba venant s'assurer de la sagesse et des vertus du grand roi Salomon.

On remarquait derrière le chœur de l'église une jolie chapelle dédiée à Notre-Dame de Primes et au-dessus de laquelle était placée l'horloge au sablon soutenue par deux ailes repliées avec une tête de mort. Chaque côté était orné d'une jolie corniche avec des grappes de raisin et de fleurs de toutes espèces. Le tout était en marbre bleu, et on y lisait cette épitaphe : *Venerabilis viri domini Petri Mannesier, hujus cænobii religiosi gusta busta hic sita sunt, viri propter egregias corporis animique dotes imprimis commendati, qui cùm receptoris officio jam ab annis pluribus laudabiliter admodum fungeretur, præmaturâ morte ereptus est anno ætatis quadragesimus secundus, augusti mensis decimo septimo anno millesimo sexcentesimo et trigesimo septimo 1637. Orate pro eo.* Au-dessus étaient ses armoiries.

Devant cette chapelle, et du côté droit, quatre carreaux de pierre

bleue portaient l'effigie d'os de morts avec les armes des familles Robillart et Delamotte d'Arras, et cette inscription : *Domnus Petrus Robillart sacerdos et sacrista scilicet hujus monasterii, obiit vigesima nona decembris anno 1637. Requiescat in pace, amen.*

Et cette autre : *Domnus ægidius Lamotte sacerdos obiit vigesima secunda maii anno 1638. Requiescat in pace.*

DÉCORATION DES NEFS.

La chaire de vérité ne fut placée qu'en 1728, par ordre du prieur Desvigne; il n'en existait pas auparavant.

En entrant dans l'église, à droite, en regardant la grande nef, et à côté du premier pilier, était une dalle en marbre fort étroite, sur laquelle était gravée une tête de mort ayant un os entre les dents; on y lisait : *Dominus Johannes Muette, hujus cænobii religiosus, obiit præfectus hospitum ætatis suæ septante six ans, anno mil six cent trente un (1631), huic pie lector bene precare.* Au-dessous était cette devise : *Morere ut vivas.* Et plus bas :

Hæc titula manet fertur semetis que memento
Sic morere huc vivas, sic que beatus eris.

Plus loin, en suivant le mur de droite, et devant la chapelle du grand-prieur, se trouvait un grand carré de marbre sur lequel était un religieux représenté, couché sur une natte. On lisait à l'entour : *Deo optimo maximo dominus Johannes Lebailly loco hujus qui nobili..... vestræ prior vitæ sanctimonia existit, fidei integritate artis magnitudine bene merendi virtute virum nulli secundi religionis christiana ritum sacrarum studiosi cinerem, vixit annum sexaginta quatuor menses tres, obiit anno domini millesimo quingentesimo trigesimo nono (1539) decimo septimo mensis martii.*

Au-dessus étaient les armes des Le Bailly, qui portaient *un chevron au beau milieu et à trois croissants, sçavoir : deux en chef et un en pointe.*

A côté était un petit pavé en marbre blanc portant les armes de la famille Letailleur qui sont *à trois demi-pointes de diamant, sçavoir : deux en chef et une en pointe, a une face en chef sur lequel était au*

milieu une rose entière. Autour on lisait : Anno 1558 Nicolaus Lentailleur hujus domus quondam prioris Johannes Sarracenus posuit suo successori.

Devant la chapelle de Saint-Jacques on voyait un autre pavé de marbre blanc portant une tête de mort et des ossements entourés de cette légende : *Hic jacet corpus domini pii Minart, religiosus supprior scilicet hujus monasterii, qui obiit quatuor mensis junii, anno domini millesimo quingentesimo, orate pro eo.*

Au premier pilier de droite, en entrant dans l'église, était attaché un remarquable tryptique sur bois, représentant saint Alphonse et un religieux à genoux avec les armoiries de la famille Doresmieux, écartelées de celles des Bellesaige; au bas on y lisait : *Virgo Maria tu et sacra per ter quinque carelli, amoris opem da modo pilo amoris opes, honoris opes, anno mil six cent et sept. Et plus bas : Deo optimo maximo sacrum et piæ memoriæ reverendi domini Alphonsi Doresmieux appensum qui prior hic major ad Favermensis monasterii prælaturam in Burgundia comitatus extremis obiit, ædificiis funditus reparatis, disciplinâ monasticâ per novam canonibus redintegratâ, vitâ demum magnâ cum virtute in laude peractâ sanctitate obdormivit in domino anno reparato salutis humanæ, mil six cent trente (1630), requiescat in pace, amen.*

Près de la trésorerie et non loin de la porte donnant accès à l'abbaye, se trouvait une dalle portant cette inscription : *Deo optimo maximo dominus Venantius Duhot Insulanus, humilior religiosus, qui bibliothecarum, sacristi que et tertii prioris munere sedulo perfunctus, tandem phtisi cujuscumque interiit idus julii, anno 1634. Tu lector faustæ piis manibus apprecare sortis tuæ memor.*

Au pied d'une croisée du chœur, dans le voisinage de la sacristie, un autre carré de pierre bleue représentait une tête de mort ayant des ossements entre les dents avec ces mots : *Domnus N. C. Nicolaus Immelot subdiaconus obiit vigesimo primo mensis februarii anno domini millesimo sexcentesimo trigesimo quinto 1635.*

En entrant dans l'église et en suivant le côté gauche, on rencontrait tout d'abord une pierre tumulaire portant l'inscription suivante : *Domnus J. C. Johannes le Censier obiit secunda decembris anno do-*

mini millesimo sexcentesimo trigesimo sexto, ætatis suæ 57 anno.....

Une autre dalle semblable portait cette inscription : *Venerabilis dominus Franciscus du mont Saint-Eloy, hujus que domus religiosus et cantor qui obiit anno 1636, Julio mense posuit amico confratri Domnus Baldericus Despierre.*

Une peinture sur bois décorait le premier pilier à gauche ; c'était un tryptique dont le panneau du milieu représentait Notre-Dame de Pitié, et sur les volets se voyaient d'un côté saint Jean-Baptiste, et de l'autre le religieux dom Jean Carbonnier, quart-prieur et vinier de l'abbaye. Au bas on lisait : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius Luca capite secundo.* Dans le haut étaient figurées des armoiries qui étaient au fond de sinople à un chevron d'or et à deux aigles de sable en dessus à deux étoiles d'or en chef, et en pointe un soleil d'or. Le fond était formé d'un damier composé de 46 écussons d'or et d'azur et entourés de ces cinq noms : *Carbonnier, Immelot, Denis, Doresmieux, Buirette.*

En revenant vers la sacristie, était placé contre la muraille un autre grand tryptique figurant l'Assomption de la sainte Vierge dans le panneau du centre, et dans ceux des côtés les apôtres saint Pierre et saint Paul. Au-dessous était écrit : *Quærite primo regnum Dei,* et plus bas : *Quæ sursùm sunt quærite.* Ce tableau avait été donné en 1637 par dom Pierre Doresmieux, ancien prieur de la prévôté de Haspres, et alors prieur du monastère. A côté étaient les statues de saint Pierre et de saint Paul.

Sur deux piliers de la grande nef étaient deux bas-reliefs représentant le Dieu Sauveur, et l'autre l'Immaculée Vierge Marie, sa mère, assise. Ils dataient de 1637 et étaient dus à la dévotion de dom Jean Buirette, religieux prêtre, né à Valenciennes, quart-prieur, bibliothécaire et vinier de la maison. Il y avait fait ajouter ses armoiries.

Plus loin on trouvait un carreau de pierre bleue servant de dalle à la sépulture du religieux Montcarré ; une tête de mort et l'inscription suivante en couvraient la surface : *Domnus Robertus Montcarré anno ætatis suæ 59 obiit, vigesima septima januarii anno 1638.*

Devant cette pierre était un tableau sur lequel le défunt était représenté agenouillé à côté de son écusson.

SIGILLOGRAPHIE

DE

L'ABBAYE DE SAINT-VAAST.



L'histoire des sceaux est le complément indispensable d'une étude archéologique. Ils sont une des preuves de l'histoire et en même temps des témoins irréfutables des progrès des arts et de l'architecture.

Leur origine remonte bien haut, car nous les trouvons bien longtemps avant notre ère, chez les Egyptiens, les Assyriens, puis chez les Grecs et les autres nations civilisées à cette époque. Les pierres gravées, en effet, ne sont autre chose que des sceaux, et quoique taillées dans des pierres fines et très-dures, elles offrent souvent cependant une finesse et un art très-remarquables.

Ordinairement on les enchâssait dans l'or ou l'argent, dans le chaton d'une bague ou dans un autre bijou, et les Romains, qui adoptèrent ensuite cet usage, ne purent surpasser et rarement même atteindre leur perfection.

Il ne semble pas qu'on les ait alors gravés sur métal; nous n'en trouvons pas en effet: seulement nous rencontrons sur le cuivre les marques des potiers et de quelques autres artistes, posées souvent encore sur des dagues. On ne trouve guère non plus sur les sceaux

d'inscriptions indiquant les noms des personnages ou des établissements qui les employaient; on n'y voit que des têtes d'animaux, parfois des scènes tirées de l'histoire des dieux et de la mythologie. Les figures sont presque toujours de profil, comme sur les monnaies, et il nous faut arriver aux derniers empereurs et aux rois mérovingiens pour trouver les têtes de face et les inscriptions indiquant les noms des possesseurs des sceaux. Les premiers connus pour nos pays ayant ces caractères, sont ceux de Childeric Ier, de Childebert III et de Dagobert III, autour desquels on lit les noms et les qualités de ces princes.

La sigillographie, comme preuve et accessoire de l'histoire, commence donc, à proprement parler, avec notre histoire nationale, si toutefois cette histoire ne doit pas remonter aux Celtes et aux Gaulois, qui sont réellement les ancêtres de la plus grande partie des Français; mais les types antérieurs au XI^e siècle sont très-rares, soit que les clichés aient été détruits à la fin de l'existence de ceux pour qui ils avaient été faits, et que les empreintes en aient été depuis perdues ou brisées, soit que les invasions normandes, qui anéantirent presque toutes les archives avec les villes et les monastères, aient en même temps fait disparaître les sceaux.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons, dans nos provinces du Nord, du moins, commencer une étude sigillographique un peu suivie qu'à partir du XI^e siècle, et le premier type de l'abbaye de Saint-Vaast, que nous connaissions, ne remonte qu'à l'an 1091. C'est celui de l'abbé Alardus ou Adlodus. Bien d'autres, d'ailleurs, manquent encore parmi ceux de ses successeurs. Aussi notre étude sera bien loin d'être complète.

Mais avant de décrire les sceaux particuliers, voyons ceux qui concernent l'abbaye elle-même, son chapitre et sa juridiction.

SCEAUX DE L'ABBAYE.

Le premier grand scel connu est annexé à une charte de 1195; il représente le patron du monastère, saint Vaast, de face, assis, ayant sur la tête une mitre basse, ornée d'une couronne et de deux fanons.

Il tient dans la main gauche une crosse dont la volute est tournée en dedans, et il bénit de la main droite. Il est vêtu du surplis, d'une tunique et de la chasuble ancienne, ample et flexible, garnie d'un large galon sur les bords, et d'un autre qui descend de la poitrine jusqu'en bas.

Il a pour exergue : *Sigillum ecclesie sancti Vedasti.*

Le contre-scel représente le *Castrum Nobiliacum* ; un portique à arcades romanes flanqué de deux murailles percées de meurtrières et portant une tour à deux étages, couverte d'un toit en forme de cloche. Deux autres tours, moins hautes, aussi larges dans le bas que dans le haut, et terminées par un toit semblable à celui de la tour médiane, s'élèvent de chaque côté de ce portique.

Autour du scel on lit : *De Atrebatu.*

GRAND SCEL DU CHAPITRE.

Il semble ne pas avoir varié depuis le XII^e jusqu'au XIII^e siècle, car nous le retrouvons appendu à toutes les chartes qui se succèdent pendant cette longue période de temps depuis 1212, et même auparavant, jusqu'en 1532.

Il représente aussi le saint patron, crossé et mitré, mais ici la volute de la crosse est tournée en dehors, comme signe du gouvernement épiscopal. La mitre et les vêtements sont moins ornés que sur le scel précédent, et le siège sur lequel est assis le saint, au lieu d'être une sorte de banc demi-circulaire, n'est qu'un escabeau sans dossier porté sur des pieds sveltes et annelés. On lit autour du scel : *Sigillum capituli sancti Vedasti Atrebatensis.*

Sur le contre-scel est encore représenté le *Castrum Nobiliacum*, avec cette exergue : *Nobiliacum monasterium.*

Mais le monument a changé de forme ; le portique est surmonté d'un bâtiment percé de longues baies et couvert d'un pignon angulaire surmonté d'une croix. La tour médiane n'a qu'un étage couvert d'un toit conique avec boule terminale, et les tours latérales ont la même toiture, deux étages, et sont percées aussi de grandes baies.

Au XVIII^e siècle, ce scel fut bien modifié, bien amoindri ; au lieu

de huit centimètres qu'avaient ceux que nous venons d'étudier, celui-ci n'en a plus que trois de longueur. L'effigie n'est plus qu'une croix ancrée enfermée dans un écusson feuillagé, surmonté d'une petite croix, et entouré de ces mots : *Sigillum sancti Vedasti*.

Nous verrons plus loin, en 1715, cette croix accolée, ou écartelée, avec les armes du cardinal abbé de Rohan, supportée par un ours et surmontée de la crosse et de la mitre.

SCEL AUX CAUSES DU CHAPITRE.

Ce n'est plus ici le scel du monastère, comme maison religieuse, mais bien celui de sa juridiction, comme pouvoir seigneurial ; il n'était apposé que sur les pièces concernant ses droits judiciaires et administratifs, sur les actes qu'elle émettait en sa qualité de corps noble. Aussi était-il moins grand que le précédent et n'a-t-il pas le même caractère de majestueuse sévérité.

Ici l'abbé, ou le saint, est debout, crossé et bénissant, et la volute de sa crosse est tournée en dedans, signe d'un pouvoir restreint dans les limites de l'abbaye. Ses vêtements, mitre et chasuble sont aussi plus simples ; on y lit : *Sigillum cap. li. sancti Ved. Atreb. ad causas*. Celui-ci est de 1419.

SCEL AUX CAUSES DE L'ABBÉ.

Il ressemble aux précédents, seulement le prélat n'est pas mitré, ne bénit pas, et porte la crosse de la main droite. Autour de lui on lit : *S. abbis sancti Ved. Atreb. ad causas*. Ce scel est de 1310.

SCEAUX DES ABBÉS.

ALARDUS OU ADLodus, EN 1091, 49^e ABBÉ.

Ce scel est disposé en forme de bateau, comme presque tous ceux de cette époque, c'est-à-dire que l'effigie est placée sur un fond plat, et qu'autour d'elle se relève un rebord assez haut, sur lequel est tracée

l'inscription. L'abbé porte le costume monastique, il n'a pas encore les insignes épiscopaux qui ne furent accordés à l'abbaye qu'en 1250. Sa tête nue est rasée, sauf la couronne réglementaire de cheveux; il a les manches larges, le capuchon, et tient la crosse de la main droite.

On lit autour de lui: *Sigillum Alardi abbatis Atrebat.*

Le nom du monastère est omis, sans doute parce qu'Arras ne possédait pas alors d'autre abbaye.

MARTIN I^{er}, EN 1172, 44^e ABBÉ.

Ici l'abbé est assis sur un escabeau; il a le même costume que le précédent, mais la volute de sa crosse est tournée en dehors, ce qui est assez curieux, et de la main gauche il tient un livre ouvert qui lui pose sur les genoux. Autour de lui se lit cette exergue: *Sigillum Martini abbatis eccle. sancti Vedasti.*

JEAN DE VY, EN 1184, 46^e ABBÉ.

Le prélat est debout, il porte encore la robe monastique, mais recouverte en partie par la chasuble. La main droite tient un livre, et la gauche soutient la crosse posée en travers du corps. Sur le tour du scel on lit: *Sigillum Johannis abbatis ecclesie sancti Vedasti.*

JEAN III, EN 1190.

Même position, chasuble ornementée, rochet brodé dans le bas, la droite tenant la crosse perpendiculaire, la gauche soutenant un livre richement relié et appuyé sur la poitrine. Exergue: *Sigill. Johis abbatis sancti Vedasti Atrebat.*

Sur le contre-scel on voit l'abbé encapuchonné et crossé; il est agenouillé devant un ange placé au-dessus de lui. Légende: *Miserere mei Deus.*

HENRI III, EN 1195, 49^e ABBÉ.

Mêmes position et costume, seulement le livre ouvert est à côté du corps porté par la main gauche. Légende: *Sigillum Henrici.... Vedasti de Atrebato.*

Le contre-scel est une tête grecque tournée à gauche très-chevelue et sans légende.

EUDES OU ODON, EN 1216, 51^e ABBÉ.

Mêmes position et costume ; le livre appuyé sur la poitrine est soutenu par la main gauche, le scel n'est plus aussi creux. Légende: *Sancti Odonis abbatibus sancti Vedasti Atrebat.*

Le contre-scel est un *Agnus-Dei* avec bannière à trois flammes, entouré de ces mots: *Secretum meum michi.*

MARTIN II, EN 1239, 53^e ABBÉ.

Mêmes costume et position. Légende: *Sancti Martini abbas sancti Vedasti Atrebatensis.*

Cet abbé n'est pas mitré, il n'obtint le droit de porter les insignes épiscopaux qu'en 1250.

Sur le contre-scel on voit un moine de profil agenouillé, les mains jointes. La légende porte: *Manus tue dne fecer...me.*

PAUL, EN 1254, 55^e ABBÉ.

Scel un peu plus élégant, double encadrement perlé, deux fleurs de lys dans le champ; abbé droit, portant même costume que les précédents, mais plus ornementé; figure un peu inclinée et tournée à droite; livre en partie caché par la main. Légende: *... Sancti Vedasti Atrebatensis...*

Contre-scel, tête mitrée dans le champ. Légende: *Confirma hoc Deus.*

SIMON DE NOYON, EN 1264, 56^e ABBÉ.

Mêmes position et costume, tête encore plus inclinée; dans le champ, à droite, un croissant cantonné de trois boules de chaque côté, à gauche, un anneau cantonné de même. Légende : *Sancti Simonis abbatis... Sancti Attrebaten.*

Contre-scel semblable au précédent.

RODOLPHE DE ROY OU RAOUL, EN 1301, 58^e ABBÉ.

Même encadrement entouré de festons, champ garni de deux fleurs de lys. Abbé droit, un peu guindé, à peu près même costume que le précédent. Légende : *Sancti fr̄is Radulphi abbis sancti Vedasti Attrebaten.*

Contre-scel, tête mitrée. Légende : *Confirma hoc Deus.*

PIERRE DUPONT, EN 1308, 59^e ABBÉ.

Pierre, vêtu comme les précédents, a changé de position; son corps est posé de trois-quarts, et sa tête de profil semble regarder sa crosse dont la volute lui touche presque le front. Le champ est orné de quatre fleurs de lys, mais les encadrements sont simples et ne consistent qu'en deux cordons unis enfermant entr'eux la légende : *.....ris petr..... dasti Attre... ..*

NICOLAS LE CAUDRELIER, EN 1310, 60^e ABBÉ.

Droit, grand, presque guindé, cet abbé est vêtu comme les précédents; seulement l'étole dépasse la chasuble, et le manipule est également apparent. La volute de sa crosse est tournée en dehors, et le livre que soutient la main gauche est appuyé sur la poitrine. Le champ est orné de lignes qui se croisent de manière à former un grand nombre de petits carrés enfermant des croix. Sur ce fond sont

placées deux fleurs de lys et quatre roses. Autour du scel on lit: *Sancti fr̄is Nicolai, dti Le Caudri... abbis sancti Vedasti Attr.*

Le contre-scel montre une tête mitrée entourée de ces mots: *Sigillum secreti mei.*

EUSTACHE DE MÉRICOURT, EN 1342, 61^e ABBÉ.

La riche ornementation du XIV^e siècle apparaît ici dans tout son éclat, car cet abbé était artiste et très-amateur de décorations. Il enrichit son église de riches et élégants ornements, et c'est sans doute aussi pour cela qu'il embellit son scel abbatial. Il y est figuré debout au milieu d'un portique, recouvert d'un pignon de crochets et flanqué de six clochetons ornés. Le champ est décoré comme celui de l'abbé Nicolas, et sur ce fond est posé une sorte de crosse très-ornementée. Au-dessus est un animal, un ours sans doute, entouré de trois roses. Autour on lit: ... *Eustachius sancti Vedas...*

Le contre-scel ressemble à celui du précédent.

JEAN DE MOY, EN 1641, 65^e ABBÉ.

L'ornementation de ce scel est des plus riches, tout le fond est couvert de belles arcatures ornées de roses, de clochetons et de pignons superposés accompagnant le magnifique portique entourant l'abbé. Celui-ci est mitré, il bénit de la main droite et tient la crosse à volute extérieure de la gauche. Au-dessus de sa tête est un dais des plus élégants; sur le côté sont deux écussons, celui de l'abbaye à droite, et à gauche celui de l'abbé. La légende, fort détériorée, ne laisse plus voir que ce mot: ...*ebaten.*

Le contre-scel représente encore une tête mitrée, portée sur l'écu de l'abbé et entourée de fleurs et de festons. Sa légende porte: *Contr-S. Johis de M..... abbis sancti Vedasti Attrebaten.*

JEAN DE MÉRICOURT, EN 1419, 67^e ABBÉ.

Même richesse de décorations à peu près, cependant les arcades latérales sont moins ornementées, et le dais est un peu plus simple.

Mais les bases du portique et des arcades posent sur une moulure agréablement contournée et décorée. L'abbé ne bénit pas, il soutient de la main droite un livre appuyé contre sa poitrine. Pour exergue on lit : *Sigillum Johannis abbati ...batensis*.

Le contre-scel représente un ange à grandes ailes, tenant l'écu de l'abbé. Autour de lui se lisent ces mots : *J. abbatis sancti Vedasti*.

JEAN DU CLERCQ, EN 1433, 68^e ABBÉ.

Le portique accompagné d'arcatures élégantes, des écussons du monastère et de l'abbaye, et surmonté d'un dais garni de clochetons et de pignons, se retrouve encore ici, et il présente bien des caractères du style ogival secondaire. Au milieu du portique est l'abbé, mitré, tenant la crosse à volute externe de la main droite, et un livre de la gauche. Il est de face et sa tête est légèrement inclinée à gauche. La légende inscrite sur deux rubans dont les extrémités sont enroulées porte ces mots : *Sigill Johannis abbis eccl. sancti Vedasti Attrebatensis*.

Le contre-scel plus grand que les précédents, représente encore un ange de face, les ailes ouvertes et soutenant le blason de l'abbé, supporté par deux ours. La légende porte : *S. Johis ab...ti Atrebaten*.

MARTIN ASSET, EN 1529, 72^e ABBÉ.

Ce scel est très-grand et très-beau, le portique n'y tient que le haut du champ; il ne consiste qu'en deux colonnes portant le dais garni de sept clochetons, de galeries et d'un toit conique et orné. De chaque côté est un ange, amplement vêtu, encensant saint Vaast placé dans le portique, ayant l'ours à ses pieds, tenant de la main droite un livre ouvert, et de la gauche la crosse à volute externe. Il ne porte plus la chasuble, mais un ample manteau qu'il relève sur le devant.

Au-dessous de lui est l'abbé, agenouillé, vêtu de la chape, la crosse à la main, la mitre posée à terre, et ayant deux écus à ses côtés, celui du monastère et le sien, portés sur des crosses. La légende porte : *Sancti Martini Asset abbis monasterii sancti Vedasti Attrebatensis*.

Le contre-scel montre l'écusson de l'abbé soutenu par deux anges assis, séparés par une crosse. On lit autour du scel : *S. Martini Asset abbatis s.c.t. Vedasti Attrebaten.*

Les légendes des deux sceaux sont inscrites sur des rubans enroulés aux extrémités.

THOMAS PARENTI, EN 1572, 75^e ABBÉ.

Ce scel est le même que le précédent; on n'a fait que changer sa légende pour y inscrire : *S. d. Tho. Parenti abbis monasterii sancti Vedasti Attrebatensis.*

Le contre-scel est le même que le précédent, sauf la légende.

Sur les trois derniers sceaux, la tête de saint Vaast est entourée d'un nimbe, trilobé dans le premier, circulaire dans les autres.

PHILIPPE DE CAVEREL, EN 1598, 77^e ABBÉ.

Ce scel est encore plus grand que les précédents, et son portique, placé dans le haut du champ, est accompagné de deux sortes de niches sous lesquelles sont les anges thuriféraires à genoux sur des esca-beaux. Mais ici, toute l'ornementation est de style Renaissance, avec quelques traces de l'ogive tertiaire. Saint Vaast est sous le portique, debout, l'ours aux pieds, le manteau relevé sur le devant, le livre ouvert dans la main gauche, la crosse à volute externe tenue par la droite, et la tête mitrée inclinée sur la gauche. Sous le portique, entre les deux écus, portés sur des crosses, est l'abbé agenouillé, la crosse à la main, la mitre à terre, et vêtu de la chapde molle. Une tête d'ange, aux ailes déployées, soutient le socle qui le porte. On lit sur deux rubans cette exergue : *...bono...* et autour du scel : *Sigillum r. d. Philippi de Caverel abbatis S. Vedasti Attrebaten.*

Sur le contre-scel deux anges droits soutiennent l'écu de l'abbé, surmonté de la crosse et de la mitre. On lit à l'entour : *Sig. r. d. Philippi S. Vedasti Attreb.*

VIGOR DE BRIOIS, EN 1754, 83^e ABBÉ.

Nous trouvons une bien grande différence entre ce scel et ceux que les abbés des siècles précédents employaient. Ceux du XVIII^e siècle sont petits, et ils ne représentent plus que l'écu armorié des abbés avec leurs supports et les insignes épiscopaux, sans légendes. Les supports pour l'abbé Vigor de Briois sont des griffons, et la couronne est celle des armoiries de sa famille.

ARMAND-GASTON, CARDINAL DE ROHAN, EN 1775, 84^e ABBÉ.

Il n'est guère plus grand que le précédent. Il représente deux écus, à droite celui de l'abbaye, porté sur un ours, et surmonté de la crosse et de la mitre, et à gauche celui de l'abbé, sur manteau d'hermine, et surmonté de la couronne et du chapeau de cardinal. On lit pour exergue: *Sigillum sancti Vedasti*.

Nous pourrions ajouter ici les sceaux accessoires de l'abbaye, ceux des prieurs, des prévôtés et des divers dignitaires ou officiers, qui nous ont été conservés, mais nous croyons ce travail peu important, et nous arrêterons ici cette étude.

ESSAI
SUR
LA NUMISMATIQUE
DE
L'ABBAYE DE SAINT-VAAST

PAR L. DANCOISNE,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS NUMISMATIQUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.



Les auteurs de l'*Abbaye de Saint-Vaast*, MM. de Cardevacque et Terninck, nous ont demandé comme complément de leur ouvrage, une notice sur la numismatique de ce célèbre monastère. Dans le vif désir de leur être agréable, nous la leur avons promise, mais, il faut l'avouer, sans avoir trop réfléchi aux difficultés d'une entreprise si téméraire. En effet, on n'a jusqu'ici attribué à cette puissante abbaye qu'une seule pièce: un jeton de l'abbé Jean Sarrazin. Cependant, nous devons nous exécuter de bonne grâce; nous le ferons en réclamant l'indulgence de nos lecteurs pour ce modeste essai; puisse-t-il encourager d'autres études plus intéressantes et plus utiles à la science.

CHAPITRE Ier.

MONNAIES.

Un saint bien connu de nos lecteurs, Vedaste ou Vedastus, qui avait enseigné le christianisme au roi Clovis et opéré de nombreux prodiges, vint occuper, vers 530, le siège épiscopal d'Arras. L'opulente cité gallo-romaine avait été presque anéantie par les barbares, et ce fut au milieu des décombres et des buissons que l'apôtre de l'Atrébatie découvrit les ruines de la première église. Bientôt après, il relevait le temple et y instruisait ses rares ouailles dans la religion du vrai Dieu. L'illustre évêque, plus connu sous le nom moderne de saint Vaast, avait choisi près de ce lieu, dans l'antique château-fort appelé *Nobiliacus*, une humble solitude où il expira, et qui devint le berceau de la célèbre abbaye d'Arras (1). C'est là que, frappé d'une vision divine, saint Aubert fit construire, en 667, en l'honneur de saint Vaast, son glorieux prédécesseur, un monastère auquel il fit d'importantes libéralités. Déjà, vers 673, le roi Théodoric III concédait des biens considérables aux religieux de ce couvent élevé en même temps à la dignité d'abbaye royale (2). Saint Vindicien, son contemporain et successeur de saint Aubert, donnait de grandes immunités à ce monastère qu'il affranchissait même de l'autorité épiscopale.

Les biens, droits et franchises de l'abbaye furent confirmés et augmentés avec empressement par les rois de France, Charles-le-Chauve et Eudes; par les papes, Etienne III, Jean VIII, Benoît VIII, Pascal II,

(1) Cette forteresse fut appelée plus tard *Castrum Nobiliacum*, château noble; c'est à cause de cette origine que l'abbaye prit pour armes de *gueules à la forteresse d'argent*, avec la légende *Castrum Nobiliacum*.

(2) Théodoric y reçut la sépulture, ainsi que Doda, sa femme.

Innocent II, Eugène III, Adrien IV et Alexandre III, par les archevêques de Reims Hincmar et Henri, puis par les évêques de Cambrai et d'Arras, André, Gérard et Lambert (1).

On comprend à quel degré de richesse, d'importance et d'autorité parvint en peu de temps l'abbaye de Saint-Vaast, qui occupa plus tard un des premiers rangs parmi les maisons de l'ordre de Saint-Benoît, et devint l'un des plus puissants et des plus célèbres monastères, non-seulement de la contrée, mais encore de la France. La donation du roi Théodoric comprenait, entre autres domaines, quatorze cents arpents (546 hectares) qui entouraient l'abbaye; ce fut sur une partie de ce fonds que s'élevèrent de nombreuses habitations qui se groupèrent surtout autour de la forteresse abbatiale et formèrent bientôt une bourgade, commencement de la ville nouvelle. Il importe de remarquer que plus tard Arras se composa de deux parties bien distinctes: la ville proprement dite, dépendant de l'abbé et du comte de Flandre, lequel était lui-même vassal du roi; la cité relevant de l'évêque et du roi. Il n'entre pas dans notre sujet de retracer les désastres et les vicissitudes qu'eut à subir l'abbaye durant les IX^e, X^e et XI^e siècles; mais il convient de dire que le monastère, remis de ses cruelles secousses, reprit bientôt son importance religieuse, en même temps qu'il développa sa puissance temporelle et politique.

Comme la partie d'Arras appelée la ville était construite sur le domaine de l'abbaye, l'abbé en était le seigneur foncier, et les bourgeois, qui y avaient leurs habitations, étaient ses censitaires. Le même abbé jouissait encore dans la ville de divers droits fiscaux tels que le tonlieu, le *hamage* (perception sur des marchandises), le mesurage du sel, les poids et mesures, l'étalage, le *timonage* (droit de transport et de circulation), l'afforage, le cambage, les entrées et les sorties, ainsi que le *droit de monnayage perçu sur les monnaies* (2). Des

(1) *Cartulaire* de Guiman, manuscrit dont un exemplaire se trouve aux Archives départementales du Pas-de-Calais et un autre aux Archives de l'évêché d'Arras; — M. Tailliar, *Recherches pour servir à l'histoire de Saint-Vaast d'Arras, jusqu'à la fin du XII^e siècle*; — MM. de Cardevacque et Terninck, *L'Abbaye de Saint-Vaast*.

(2) M. Tailliar, *Recherches*, p. 298, d'après le *Cartulaire* de Guiman.

oblations annuelles étaient aussi faites dans la seconde partie du XII^e siècle, à la riche abbaye, par les corporations des marchands, des *parmentiers*, des cordonniers et des *monnayeurs* (1).

Les immenses revenus de l'abbaye, ses droits, privilèges et libertés, son pouvoir et son autorité excitèrent souvent les regrets et la jalousie des comtes de Flandre et de leurs suzerains, les rois de France ; de là des contestations et conflits auxquels nous initient les annales de la puissante communauté. On y voit, par exemple, qu'après la mort du comte de Flandre, Bauduin VII, arrivée en 1119, toutes les fois que ses successeurs venaient à Arras, ils descendaient avec leur suite composée de cinquante à cent chevaliers, au monastère auquel ils occasionnaient des dépenses considérables. L'abbé s'en plaignit amèrement et parvint à racheter ce droit dont un autre, bien insignifiant, conserva le souvenir.

Mais les rois de France n'avaient pris aucune part à cet arrangement ; aussi quand, en se rendant à Arras, Louis VII demanda à l'abbaye qu'on l'y reçût avec ses gens, éprouva-t-il de la part de son chef un refus formel dont il fut fort irrité. Toutefois il s'apaisa, sur les représentations du comte de Flandre, Philippe d'Alsace, et dut se contenter, cette fois comme dans ses fréquentes visites à Arras, du simple *repas de charité*, tel qu'il avait été offert à son père, Louis VI dit le Gros, et aux comtes de Flandre. On nous pardonnera ces détails dans lesquels nous avons cru devoir entrer pour mieux préciser les rapports qu'entretenait, au XII^e siècle, l'abbaye de Saint-Vaast, soit avec les comtes de Flandre, soit avec les rois de France.

Dans la seconde moitié du même siècle, Arras voit ses institutions communales grandir et se développer, et, en 1180, s'opérera un événement appelé à exercer une grande influence sur l'Artois et sur Saint-Vaast. En cette année, le jeune roi Philippe-Auguste épouse Isabelle de Hainaut, qui reçoit l'Artois en dot de son oncle Philippe d'Alsace, régent de France. Le suzerain et son vassal se brouillent bientôt et se font la guerre ; après avoir conclu la paix, ils prennent part à la croisade, et Philippe d'Alsace va mourir, en 1191, sous les

(1) M. Tailliar, *Recherches*, p. 324.

murs de Ptolémaïs. Aussitôt Philippe-Auguste s'empare de l'Artois, au nom de son jeune fils, qui sera plus tard son successeur, sous le nom de Louis VIII. C'est ainsi qu'Arras, dont le premier comte de Flandre, Bauduin Bras-de-Fer, avait, en 862, fait sa capitale, cesse de l'être après une durée de plus de trois siècles.

Ces prolégomènes rendront notre marche plus sûre et plus rapide dans la voie épineuse qui s'ouvre devant nous.

L'abbaye de Saint-Vaast a-t-elle eu sa monnaie particulière? Rien ne laisse supposer qu'il en ait été ainsi durant les deux premiers siècles de sa fondation. C'est bien moins probable encore depuis Charles-le-Chauve jusques et y compris Hugues-Capet, puisque la monnayerie royale d'Arras a fonctionné assez activement pendant et entre leurs règnes. Toutefois, il est possible que, dans le XI^e siècle, le monastère ait joui du droit de battre monnaie, soit qu'il l'ait obtenu de princes trop faibles, soit qu'il l'ait usurpé. Ne désespérons donc pas qu'une découverte heureuse, comme la trouvaille faite près d'Enner, dans le Jutland, à laquelle on doit les curieux deniers de l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues, ne vienne un jour nous donner des monnaies de cette époque, frappées au nom de notre célèbre abbaye.

Ce qui paraît plus certain et ce que nous chercherons à établir, c'est que ce monastère eut sa propre monnaie au XII^e siècle, de même que l'abbaye de Saint-Bertin, dont il était l'émule en puissance et en richesse. Toutefois, ce ne dut être pendant que le comte de Flandre Philippe d'Alsace, et le roi de France Philippe-Auguste, monnayèrent à Arras.

Les monnaies que nous attribuons à l'abbaye de Saint-Vaast sont les beaux deniers artésiens au nom de Robert, dont la plupart ont été déjà l'objet de longues et savantes discussions (1). Commençons par en donner une description exacte.

(1) M. Alexandre Hermand, *Histoire monétaire de la province d'Artois*, p. 282, et *Revue de la numismatique belge*, 2^e série, t. vi, p. 347 et 467, 3^e série, t. i, p. 194. — M. Serrure, fils, *Observations archéologiques, à propos de quelques monnaies inédites de Saint-Omer*, et *Note sur des monnaies de Robert II et de Bauduin VII, comtes de Flandre*, notices insérées dans le *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, année 1856, p. 237 et 500. — M. Piot,

N^o 1. ✠ ΜΟΝΕΠΠ en légende rétrograde commençant à gauche. Dans le champ, au centre, une étoile; au-dessus deux crosses réunies; au-dessous la lettre V et des côtés ΜΩ. *Rev.* ✠ ROBERTI aussi en légende rétrograde. Croix pattée cantonnée d'un Π ou plutôt d'une croix aux branches inégales au 1^{er}, d'un Π au 4^e, d'une étoile aux 2^e et 3^e.

Grand denier en billon de la collection de M. Octave Hermand, à Paris.

Publié par { M. Fillon, *Lettres à M. Dugast-Matifeux*, pl. IX, n^o 8.
M. Poey d'Avant, *Mon. féod.*, pl. XLIII, n^o 21.

N^o 2. ✠ ΜΟΝΕΠΠΕ. Ornement en losange dont les extrémités portent des annelets; en cœur, une croisette ou étoile, et dans chaque canton deux crosses adossées. *Rev.* ✠ ROBERTI. Croix pattée dont les branches se terminent par de petits cercles et dont le centre est occupé par un anneau; elle est cantonnée de quatre annelets ayant un point en cœur.

Denier A. 55 c. Collection Dancoisne.

Publié par { M. Hermand, *Hist. monét.*, pl. v, n^o 66.
M. Piot, *Revue de la num. belge*, année 1856, pl. xvii, n^o 2.
M. Poey d'Avant, *Mon. féod.*, pl. clvii, n^o 15.
Dancoisne, *Num. béth.*, p. 13.
M. Dewismes, *Catal.* pl. v, n^o 77.

N^o 3. ✠ VEDTSTTE. Ornement cruciforme à quatre nœuds; quatre S en occupent les angles. *Rev.* ✠ ROBERTI. Croix pattée dont chaque branche est terminée par une pointe; deux ornements ou deux S en regard derrière la croix.

Denier A. 55 c. Musée d'Amiens.

Publié par { M. Lelewel, *Num. du m. a.*, 3^e partie, p. 264.
M. Hermand, *Hist. monét.*, pl. v, p. 65.
M. Piot, *Revue de la num. belge*, année 1856, pl. xvii, n^o 1.
M. Poey d'Avant, *Mon. féod.*, pl. clvii, n^o 14.
M. Dewismes, *Catal.*, pl. v, n^o 76.

Revue de la numismatique belge, 2^e série, t. vi, p. 356. — M. de Coster, *ibidem*, p. 399. — M. Lelewel, même recueil, t. ii, p. 310. — Dancoisne, *Numismatique béthunoise*, p. 11. — M. Dewisme, *Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois*, p. 207.

N° 4. ✠ VΘDTSIV. Dans un double cercle un point autour duquel sont placées en croix les lettres IVNT, toutes séparées par un point. *Rev.* ✠ ROBERTI. Croix fortement pattée dont les branches se terminent par des cercles.

Denier A. 50 c. (1). Collection Dancoisne.

N° 5. ✠ MTSVSRM. Croix de forme ancienne qui se rapproche assez du monogramme carlovingien; elle porte en cœur un point entouré d'un anneau, et les branches sont terminées par deux S et deux T. Aux extrémités de la barre horizontale de chacune de ces dernières lettres pendent deux crochets surmontés d'un globule, simulant ainsi la fleur de lis. *Rev.* ✠ ROBERTI. Croix pattée dont chaque branche est surmontée d'un anneau; les cantons de cette croix portent les lettres SVSV (2).

Denier A. Collection Groll, de Hanôvre.

Publié par { M. Hermand, *Hist. monét.*, pl. v, n° 67.
M. Piot, *Revue de la num. belge*, année 1856, pl. xvii, n° 3.
M. Poey d'Avant, *Mon. féod.*, pl. clvii, n° 19.

N° 6. La même pièce variée; les principales différences consistent dans la disposition de la seconde S de la croix et dans la forme des lettres qui cantonnent ce symbole.

Denier A. 49 c. (3). Collection Dancoisne.

N° 7. ✠ EGO SVM DE. Ornement qui rappelle la fleur de lis à étamines; on peut y voir deux crosses extérieures posées sur un crois-sant, surmontées de deux feuilles et de deux crosses intérieures que sépare une tige pommetée. *Rev.* ✠ ROBERTI. Croix pattée brochant sur une croix mince dont les branches se terminent par deux annelets avec trois globules, et par deux Θ ou deux Ω.

(1) Cette monnaie a été rognée; c'est ce qui explique son faible poids.

(2) Les deux V portent une petite pointe qui les a fait confondre avec des Θ.

(3) Notre exemplaire devait peser 55 grammes, comme celui que M. Hermand a publié; une brisure lui a enlevé 6 grammes.

Denier A. 53 c. Collection Dewismes.

Publié par { M. Hermand, *Hist. monét.*, pl. v, n° 68.
M. Piot, *Revue de la num. belge*, année 1856, pl. xvii, n° 4.
M. Poey d'Avant, *Mon. féod.*, pl. clvii, n° 16.
M. Dewismes, *Catal.*, pl. v, n° 78.

N° 8. ✠ DESERT..Ω. Dans un double cercle en grenetis une main bénissant accostée des lettres Ω Τ (alpha et oméga retournés). *Rev.* ✠ ROBERTI. Croix pattée, cantonnée des lettres ΩΝΩΝ. Les 2^e et 4^e lettres sont douteuses; elles ont bien la forme de la lettre H, mais cette forme était insolite. Si l'on pouvait y voir des A ouverts du haut, on trouverait la répétition de l'alpha et de l'oméga.

Denier A. 43 c. (1). Musée de Saint-Omer.

Publié par M. Hermand, *Revue de la num. belge*, année 1856, pl. xviii, 2^e partie, n° 2.

Les huit monnaies dont la description précède sont-elles de la même époque et ont-elles une origine commune? Pour les deniers décrits sous les nos 2, 3 et 7, ce point ne saurait être douteux; aussi a-t-il été admis sans la moindre contestation par les numismatistes qui ont étudié ces intéressantes pièces. La quatrième monnaie, inconnue jusqu'ici, appartient évidemment à la même famille par la similitude ou le rapprochement des module, titre, caractères, type et légendes. Il en est de même des cinquième et sixième, malgré la bizarrerie de leur principale légende, et de la septième, quoiqu'elle offre un type insolite. Une divergence d'opinion peut exister pour le numéro 1^{er} qui diffère des six autres pièces par la matière, le module et le type. Mais ce type, tout différent qu'il est, n'en a pas moins des rapports sensibles avec celui des autres pièces, et les légendes sont les mêmes que celles de l'une d'elles. Il y a donc lieu de penser que les sept premières monnaies sont du même temps et ont une même origine. Quant à la huitième, nous espérons aussi pouvoir établir qu'elle ne saurait être séparée des précédentes.

Il est peu de monnaies qui aient fait naître des discussions plus savantes et plus approfondies, des débats plus vifs et plus passionnés

(1) Cette pièce est bien conservée, quoique le droit et surtout le dernier mot de la légende aient été un peu frottés; elle ne paraît pas avoir été fortement rognée. Son faiblage est donc à remarquer.

que les deniers artésiens au nom de Robert ; et malgré tant d'efforts la question est restée indécise. Le point capital sur lequel il était impossible de s'entendre, était de fixer l'époque de ces espèces énigmatiques. M. Alexandre Hermand leur avait assigné la seconde moitié du XIII^e siècle ou le commencement du XIV^e, en les attribuant à Robert II, comte d'Artois. Cette attribution fut aussitôt contestée et combattue vivement par MM. Serrure fils, Piot et de Coster.

M. Serrure place ces deniers entre les années 1071 et 1111 pour les donner soit à Robert I^{er}, comte de Flandre, soit à Robert de Jérusalem, son successeur immédiat. Il se fonde sur la gravure de ces belles monnaies, sur la forme des lettres et des ornements, ainsi que sur la singularité des légendes.

Après avoir payé un juste tribut d'éloges au travail remarquable de M. Serrure, M. Piot constate avec le numismatiste gantois que ces monnaies sont trop anciennes pour appartenir au comte d'Artois, Robert II ; mais d'après ses inductions, il ne peut leur assigner que le milieu du XII^e siècle. Or comme à cette époque on ne trouve de Robert ni dans la suite des comtes de Flandre, ni dans celle des comtes d'Artois, il propose de donner ces pièces à Robert V, seigneur de Béthune, de 1144 à 1191.

A son tour, M. de Coster entre en lice ; le docte directeur de la *Revue de la Numismatique belge*, dont on connaît la perspicacité, le tact et la vaste érudition, est l'adversaire le plus opiniâtre du système de M. Hermand, qu'il combat à outrance. Il rejette aussi bien loin l'attribution de M. Piot pour se ranger à l'opinion de M. Serrure qu'il croit bien fondée ; mais ce qu'il considère surtout c'est l'époque reculée des deniers artésiens de Robert.

Enfin M. Dewismes vient d'adopter l'opinion de M. Hermand, son compatriote, dont il reproduit les principaux arguments.

Avec MM. Serrure, Piot et de Coster, nous continuons de penser que nos deniers artésiens, bien antérieurs à Robert II d'Artois, ne peuvent appartenir à ce prince. Notre conviction s'est fortifiée non-seulement par la découverte de deux deniers offrant de nouveaux types que nous avons décrits sous les nos 4 et 9, mais encore par l'interprétation que nous croyons pouvoir donner à la monnaie en billon figurée sous le no 1^{er}.

M. Poey d'Avant nous apprend que cette monnaie remarquable lui avait été cédée par M. Alexandre Hermand, à qui il l'avait rendue, parce qu'il la croyait de fabrique artésienne. Plus tard, le savant Audomarois lui dit qu'il pensait que cette pièce appartenait au comte d'Artois Robert II, et qu'elle avait été frappée à Mehun-sur-Yèvre, dont ce prince était seigneur, pour circuler dans ses possessions de l'Artois. Cette communication ne changea pas l'opinion de l'érudite et sagace auteur des *Monnaies féodales de France*, qui continua d'affirmer que ce billon avait été fabriqué en Artois, ce que le style de cette pièce démontre avec évidence. Au sujet de la classification des deniers de Robert, ce numismatiste ajoute que, si l'on parvenait à découvrir en Artois le lieu de fabrication de ce billon, « on renverserait tout le système, assez péniblement établi il est vrai, de l'histoire monétaire de cette province (1). »

En publiant le premier cette intéressante monnaie (2), M. Benjamin Fillon trouve que son type ressemble beaucoup à celui de plusieurs petites mailles de l'Artois et des fiefs voisins. C'est peut-être, ajoute-t-il, une monnaie de Robert I^{er} ou de Robert II, comtes de Flandre, fabriquée dans quelque atelier de cette partie de leurs états. Puis, comme il a pris pour un A la lettre V du centre du droit, il se demande si ce ne serait pas une monnaie de Namur, ville dont il lit ainsi les trois premières lettres. Mais nouvelle difficulté ! Evidemment cette pièce ne pourrait, dit-il, appartenir au comte de cette ville Robert II, qui vivait au commencement du XI^e siècle, qu'en supposant qu'elle aurait été frappée longtemps après la mort de ce prince, à son empreinte perpétuée. On ne saurait partager cette opinion qui est de toute invraisemblance.

Oui, certes, avec M. Hermand, nous pensons que cette pièce a été frappée par le Robert à qui nous devons les beaux deniers d'argent ci-dessus décrits, mais jamais nous ne pourrions admettre, comme lui, qu'elle soit du comte d'Artois dont elle s'éloigne au moins d'un siècle. En effet, ce billon a bien tous les caractères d'une monnaie du XII^e

(1) Poey d'Avant, ouvrage cité t. I, p. 288.

(2) *Lettres à M. Ch. Dugast-Matifeux*, p. 168, pl. 9, n° 8.

siècle auquel il doit conséquemment appartenir. Ah! nous comprenons combien le savant audomarois était gêné de cette pièce malencontreuse que nous croyons, avec M. Poey d'Avant, appelée à renverser son système si laborieusement établi.

Nous avons exposé les diverses attributions proposées jusqu'ici pour les deniers de Robert dont nous avons donné la description; nous devons dire pourquoi nous n'en acceptons aucune. Et d'abord, ces monnaies ne sont pas assez anciennes pour être données soit à Robert le Frison, soit à Robert de Jérusalem, qui furent comtes de Flandre de 1071 à 1111. Si elles leur appartenaient, elles porteraient non-seulement leur nom, mais encore leur qualité, et le lieu de leur fabrication y serait indiquée autrement que par le nom d'un monastère. Le caractère religieux de ces monnaies s'oppose aussi à cette interprétation. Il ne faut donc pas s'étonner si M. Gaillard a rejeté ces deniers de son beau travail sur les monnaies de Flandre (1).

Nous n'avons point accueilli davantage l'opinion suivant laquelle ces belles monnaies, considérées comme étant du milieu du XII^e siècle, appartiendraient à la seigneurie de Béthune et reviendraient à Robert V, seigneur de ce lieu, de 1145 à 1191. Nous avons déjà combattu cette attribution dans notre *Numismatique Béthunoise* et y avons publié un denier portant *Betunie*, que nous avons donné et que nous conservons à ce Robert (2). Quand même cette preuve manquerait, on ne saurait admettre que des seigneurs de Béthune, notamment celui-ci, aient fait graver sur leur monnaie, de préférence au nom de leur seigneurie, celui de *Vedaste* qui aurait à peine rappelé un titre honorifique. En effet, si aux XII^e et XIII^e siècles, ils ont pris souvent dans leurs actes et sur leurs sceaux, avec leur qualité de seigneurs de Béthune, le titre d'avoués d'Arras, jamais ils n'ont porté celui d'avoués de Saint-Vaast (3).

(1) *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre.*

On sait qu'Arras a été longtemps la capitale de la Flandre.

(2) Pages 12 et suivantes, pl. II, n° 1.

(3) V. André du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune.* Les sceaux de Robert V, reproduits dans cet ouvrage ont pour légende soit *Sigillum Bt* ou *Roberti de Betuna*, soit *Sigill. Roberti de Betunia advocati atrebatii.*

On verra bientôt pourquoi nous devons refuser à la seigneurie de Béthune le beau denier d'argent aux légendes *Monetae Roberti*.

Au sujet de la monnaie de billon sur laquelle on lit les mêmes légendes, nous n'avons pas à nous arrêter à une simple conjecture de M. Fillon sur le lieu de fabrication de cette pièce. La lecture inexacte de l'une des trois lettres disposées en triangle, a induit en erreur l'habile et ingénieux numismatiste. Mais tout en rejetant sa supposition hasardée, nous n'en prenons pas moins en grande considération sa première opinion sur l'origine artésienne de la monnaie que nous étudions et sur la date reculée de cette pièce intéressante. Si, comme nous le pensons, ce denier de billon appartient au XII^e siècle, et qu'il est de la même famille que les deniers artésiens au nom de Robert, l'attribution à Robert II, comte d'Artois, de celles de ces pièces qui ont été publiées, doit être rejetée par cela même.

Voici les principales raisons qui nous déterminent à assigner à ces monnaies le XII^e siècle plutôt que la fin du XIII^e siècle ou le commencement du suivant: 1^o le module de ces pièces, plus grand d'un tiers que les petits deniers de Robert I^{er}, comte d'Artois; 2^o le titre de la matière au moins égal à celui de ces deniers; 3^o le poids qui est de 55 centigrammes environ, tandis que celui des petits deniers du même prince n'atteint en moyenne que 41 centigrammes, différence de près d'un tiers; 4^o la forme ancienne des lettres; 5^o enfin la composition et la variété des types et des légendes dont le caractère est ordinairement religieux. D'ailleurs, il n'est pas possible d'admettre que les monnaies de Robert II, comte d'Artois, aient été en tous points si différentes de celles de Robert I^{er}, son prédécesseur immédiat, pour redevenir bientôt après, sous la comtesse Mahaut, ce qu'elles étaient à peu près sous celui-ci (1).

(1) Les sceaux ou contre-sceaux de ces trois grands feudataires offrent un grand écu aux armes du comté d'Artois, type des monnaies attribuées à Robert I^{er} et de celles de Mahaut. Ne serait-il pas rationnel de chercher les deniers de Robert II dans celles dont on a sans doute doté trop largement son prédécesseur? Il existe en effet des différences de revers qui mériteraient d'être étudiées.

Il est à remarquer que notre découverte de nombreux coins de revers de petits deniers artésiens ne renfermait aucun des grands deniers de Robert. Ajoutons que dans aucune trouvaille on n'a rencontré réunies ces deux sortes de mon-

Après avoir rejeté les diverses attributions proposées jusqu'ici pour les deniers de Robert, nous devons faire connaître celle que nous croyons la plus plausible, la mieux fondée. Nous donnons ces monnaies à l'abbaye de Saint-Vaast.

Il n'y a certes pas lieu de s'étonner qu'il ait été frappé monnaie dans cette abbaye, quand, à la même époque, tant d'autres monastères, et notamment celui de Saint-Bertin, avaient leurs monnaies particulières. Les comtes de Saint-Pol et de Boulogne, de même que les seigneurs de Béthune, de Saint-Venant et de Fauquembergue, monnayèrent aussi alors, bien qu'ils fussent, comme Saint-Vaast et Saint-Bertin, subordonnés aux comtes de Flandre.

Si Saint-Vaast relevait du comte de Flandre, celui-ci n'en était pas moins sujet du roi de France. Mais la dépendance de la riche abbaye avait fini par être plutôt illusoire que réelle; en effet, la puissance des suzerains avait été beaucoup affaiblie par leurs concessions successives; aussi les prérogatives, franchises et libertés du monastère furent-elles fort étendues. On peut donc admettre que Saint-Vaast, qui jouissait des droits de haute seigneurie et qui était investi de la plénitude de l'autorité, devait avoir le droit de battre monnaie, sans que le comte de Flandre eût à intervenir.

Il nous reste à savoir si Saint-Vaast a usé de ce droit. Un document semble le prouver: dans son *Cartulaire*, Guiman rapporte un titre du milieu du XII^e siècle, en vertu duquel le trésorier de l'abbaye percevait un demi-setier de vin de la *confrérie* ou *charité des monnayeurs* (1). Nous pensons qu'il ne peut être ici question que des

naies. Le poids et le module insolites de ces grands deniers n'auraient-ils point porté le trouble dans les relations commerciales de la contrée? Aussi ne trouvons-nous aucune trace de ces monnaies dans les nombreuses évaluations monétaires du commencement du XIV^e siècle.

(1) Dans ses *Recherches* déjà citées, M. Tailliar a publié, p. 439 et 440, ce titre intitulé: *De caritatibus mercatorum et diversorum*. On y lit: *In caritate vero monetariorum thesaurarius dimidium vini sextarium*. Cette indication, nous écrit ce docte historien, permet d'admettre que l'abbaye de Saint-Vaast avait le droit de battre monnaie. M. Harbaville lui reconnaît le même droit dans son *Mémorial historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*, t. I, p. 57. On trouve d'ailleurs, dans le même cartulaire, la mention d'un *vicus monetariorum*.

maîtres et ouvriers de l'atelier monétaire de l'abbaye ; s'il s'était agi d'une autre monnayerie, le titre n'eût pas manqué de l'indiquer. Ce précieux document constate suffisamment l'importance de cet atelier monétaire dont les employés étaient assez nombreux pour former une corporation ou confrérie (1).

Voyons maintenant si ce que disent les monnaies que nous étudions est favorable à nos conjectures. Et d'abord nous trouvons dans les trois lettres $\Omega\Omega V$ du droit du grand denier en billon aux légendes *Moneta Roberti*, les initiales de *Monasterium Nobiliacum Vedasti* ou *Vedastinum* (2). La double crosse placée au-dessus de ces caractères nous semble justifier cette explication ; elle doit rappeler en les symbolisant le patron et l'abbé du célèbre monastère.

Si l'on accepte cette opinion, on ne saurait refuser à la même abbaye le beau denier d'argent aux légendes presque identiques *Monetae Roberti*, bien que cette pièce paraisse être un peu moins ancienne que la première. On y remarque aussi la double crosse ; ce qui vient corroborer notre manière de penser (3).

On peut différer d'avis sur l'attribution des deux monnaies dont nous venons de parler, quelque vraisemblable qu'elle nous paraisse, mais nous espérons qu'on admettra facilement celle que nous proposons pour les deux pièces suivantes portant aussi le mot *Roberti*. La légende *Vedaste* du droit de la première est si claire, si précise, qu'il semble étrange qu'on n'ait pas donné plus tôt cette pièce à l'abbaye de Saint-Vaast dont elle porte le nom (4). C'est une restitution bien

(1) Cependant les deniers de Robert sont aujourd'hui d'une telle rareté que l'on ne connaît de chacun d'eux qu'un ou deux exemplaires ; ce qui prouve la rigoureuse exactitude avec laquelle ont été démonétisées successivement ces monnaies timides aux types si changeants, au cours si restreint.

(2) Un contre-sceau de Saint-Vaast, employé longtemps au moyen-âge, porte *Nobiliacum monasterium* (V. le beau travail de M. Guesnon, sur la *Sigillographie de la ville d'Arras*, pl. XVI, n° 4).

(3) Dans notre *Numismatique béthunoise*, p. 13, nous avons traité longuement de cette monnaie dont nous avons laissé le classement indéfini. Notre opinion s'est modifiée depuis par l'étude du denier en billon que M. Fillon a fait connaître et par la découverte de deux nouveaux deniers.

(4) Les deux S du revers et la légende du droit pourraient s'interpréter ainsi : *Signum monasterii* ou *monetae Sancti Vedasti*.

tardive. A quoi bon s'être tant torturé l'esprit et avoir fait de si longues recherches pour arriver à préférer à une attribution si simple des suppositions aussi hasardées qu'in vraisemblables? La seconde pièce, figurée sous le n^o 4 de la planche première, corrobore puissamment nos assertions; elle les justifie par la légende *Vedastu*, si précise et si formelle (4).

Arrivons aux n^{os} 5 et 6 de la même planche, dont la légende énigmatique du droit, *masusrem*, n'a pu être expliquée, malgré de grands efforts d'imagination. A défaut d'explication plus certaine et plus satisfaisante, nous proposons de traduire ainsi ce singulier assemblage de lettres : *MonetA Sancti VedaSti REgalis Monasterii*. Les deux S et les deux T terminant les bras de la croix doivent signifier *Signum Territorii*. Le revers nous offre encore en légende le nom de *Roberti*; quant aux lettres cantonnant la croix, elles seraient SSSS, d'après l'exemplaire publié par M. Hermand, mais sur le nôtre ces deux S seraient plutôt des V, ce qui donnerait les initiales de *Sanctus Vedastus*. Lors même qu'il n'en serait pas ainsi, le style, la fabrique, le module et le poids de ces deniers, et mieux encore le nom de Robert, diraient assez que ces pièces appartiennent, comme les précédentes, à l'abbaye de Saint-Vaast.

Le denier à la légende *Ego sum de*, figuré sous le n^o 7, laisse plus de doute sur son origine, à cause de son type principal qui le rapproche d'une petite monnaie de Saint-Omer publiée par M. Hermand (1). Cependant, comme ce type se retrouve sur des deniers de Tournai, il ne doit être ici qu'une de ces imitations si communes à cette époque. Le style, le poids, le module de cette pièce, de même que la légende *Roberti*, permettent de la revendiquer aussi pour le monastère de Saint-Vaast.

Le denier décrit sous le n^o 8 doit appartenir encore à cette abbaye. Non-seulement il a beaucoup d'analogie avec les pièces précédentes, mais encore il porte le nom de *Roberti* et offre un type essentielle-

(4) Les lettres TVNA, disposées en croix et séparées par des points, ne signifieraient-elles pas *Territorium Vedasti Nobiliaci Attrebatensis* ?

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VIII, p. 583.

ment religieux et surtout propre à une monnaie abbatiale: une main qui bénit, accostée des lettres significatives *AS* avec la légende *destera* (pour *dextera*). Cette légende incomplète était sans doute terminée par le mot *sum*, dont on ne voit que la dernière lettre (1).

Il nous reste deux deniers offrant encore les mêmes caractères typiques, dont nous proposons aussi l'attribution à l'abbaye de Saint-Vaast. La planche première les reproduit sous les nos 9 et 10. En voici la description:

N^o 9. Abbé ou religieux à gauche, incliné et tenant d'une main une longue croix latine. Derrière lui, une fleur de lis sur une haute tige, faisant pendant à la croix. A droite, trois légers ornements; celui du centre représente une fleur ou rosette, et les deux autres affectent la forme du croissant. *Rev.* † ΩR † ΩR, lettres placées à rebours, comme sur le grand denier en billon. Dans un grenetis croix pattée, anglée de quatre ornements triangulaires ou plutôt de quatre V dont le bas se termine par un globule.

(1) Malgré les grands rapports qui existent entre cette monnaie et deux autres deniers au même type de la main bénissant, nous ne pouvons admettre ces deux dernières pièces dans notre suite abbatiale. L'une, aux légendes † *Baldevin* † *monetas*, a été publiée par M. Lelewel (*Numismatique du moyen-âge*, pl. IX, n^o 13) et par M. Hermand (*Revue de la numismatique belge*, 1856, pl. XVIII, 2^e partie, n^o 3). Ces deux savants numismatistes n'ont pas donné d'attribution précise à cette monnaie; nous imiterons leur réserve que commande, d'ailleurs, la difficulté du sujet. L'autre denier, que M. Hermand a fait connaître (*Revue de la Numismatique belge*, année 1856, pl. XVIII, 2^e partie, n^o 1) et que M. Dewismes a reproduit (*Catalogue raisonné*, n^o 80), a pour légendes † *destera* † *bene*, et porte les lettres *SASA* dans les cantons de la croix dont les bras sont terminés par de doubles crosses. Ces lettres laissent supposer que cette pièce appartient à Saint-Omer.

Dans la *Revue de la numismatique belge* (année 1857, p. 205), M. Hermand a reconnu lui-même que les trois deniers au type de la main qui bénit, composant, selon lui, un groupe particulier, appartiennent à quelque prélature telle que Saint-Vaast, Saint-Bertin ou Saint-Eloi. S'il en est ainsi, notamment pour notre monnaie à la dextre et au revers de *Roberti*, comment serait-il encore possible de soutenir que les pièces du même système monétaire portant d'un côté ce nom propre, et de l'autre *Vedaste* ou *Vedastu*, seraient étrangères à l'abbaye de Saint-Vaast? Pour notre part, nous ne saurions accepter une pareille hypothèse.

Dans sa *Numismatique du moyen-âge* (table xxv), M. Lelewel place entre les années 1085 et 1137, ce type de la main bénissant.

Ce beau denier d'argent, d'une gravure fine et d'une frappe soignée, pèse 55 centigrammes. Il est inédit et sans doute unique; il fait partie de notre cabinet.

Voilà encore une pièce fort importante pour la solution de la question si controversée des deniers de Robert. Nul ne contestera que c'est bien une monnaie abbatiale. La croix et la fleur de lis aux longs supports, posées comme deux sceptres, paraissent indiquer la puissance spirituelle et temporelle du prélat. Les lettres MR, répétées deux fois, sont très-probablement les initiales de *Moneta Roberti*, de même que les quatre V ornements doivent être les initiales de *Vedastus*. Nous sommes heureux de dire que notre interprétation, soumise à plusieurs doctes numismatistes belges, a obtenu leur suffrage.

Enfin le n° 10 offre au droit huit R à rebours, entourant dans un grenetis trois poissons nageant à gauche. Au revers, on voit au lieu de légende huit doubles crosses adossées, alternant avec huit fleurons, et dans un cercle en grenetis un cartouche octogone encadrant une croix pattée dont les cantons renferment des globules.

Ce rare et curieux denier d'argent qui pèse 53 centigrammes, a été publié d'abord par M. Chalon (1), et dernièrement par M. Dewismes (2), dans la riche collection duquel il se trouve.

Avec M. Chalon, le savant et ingénieux directeur de la *Revue numismatique belge*, nous pensons que les R répétés sont les initiales du nom de Robert inscrit sur nos deniers artésiens. Ajoutons que les trois poissons symboliques et les doubles crosses sont certainement des sujets qui conviennent parfaitement à une monnaie abbatiale. Aussi ne balançons-nous pas à enrichir la suite monétaire de Saint-Vaast de cette curiosité numismatique.

Il nous serait facile de réfuter encore plusieurs assertions produites dans les diverses discussions sur les deniers de Robert, mais il est temps de finir cette étude trop longue pour un appendice. Nous la terminerons en exposant brièvement ce que nous pensons de ce Robert de nos deniers artésiens. Si les comtes de Flandre Robert I^{er}, dit le

(1) *Revue de la numismatique belge*, 1851, pl. x, n° 10.

(2) *Catalogue raisonné*, n° 81.

Frison, et Robert de Jérusalem étaient un peu plus rapprochés de nous, on pourrait supposer que Saint-Vaast aurait conventionnellement gravé leur nom avec le sien sur ses monnaies. Ce nom de Robert n'est pas davantage celui d'un abbé de ce monastère, car on n'en trouve aucun ainsi appelé avant 1385. On ne saurait mieux admettre que ce nom est celui d'un autre dignitaire de la même abbaye. Nous ne pouvons donc considérer notre Robert que comme un monétaire ou officier responsable de la monnayerie. Cette hypothèse est d'autant plus acceptable qu'au XII^e siècle et même au XIII^e, beaucoup de monnaies flamandes portèrent des noms de monétaires, notamment ceux de Philippe, Arnol, Gérolf et Simon. De cette manière, tout s'explique et toute difficulté disparaît.

Nous n'avons pas la prétention de croire que tous les numismatistes seront de notre avis dans des questions si controversées. Confiants dans notre opinion, nous espérons que la découverte de nouveaux deniers ou de nouvelles sources historiques viendra bientôt la consacrer et donner ainsi à nos attributions une solution définitive.



CHAPITRE DEUXIÈME.

Méreaux.

La puissante et riche abbaye de Saint-Vaast ne pouvait rester étrangère à l'emploi des méreaux quand Arras en faisait un si grand usage. Elle dut s'en servir pour la facilité des paiements de fournitures, salaires et rétributions diverses, pour largesses et distributions de secours, pour certaines assistances aux offices, enfin dans des circonstances particulières (1).

L'usage des méreaux de plomb fut très-répandu à Arras dès le XIII^e siècle et s'y maintint sans interruption jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. La commune, les marchands, les préposés des tonlieux et des octrois, les corporations et les commerçants, les sociétés et les confréries, les églises et divers établissements usèrent à l'envi d'un moyen aussi simple que commode de suppléer à la menue monnaie et à son insuffisance.

Mais ces pièces conventionnelles d'une matière trop tendre, qui étaient si brillantes à leur émission, devenaient bientôt ternes et friables. Leurs empreintes altérées par le moindre usage, s'effaçaient bien vite; de là de nombreuses contrefaçons trop faciles. Les contre-marques employées quelquefois furent insuffisantes pour parer à ces coupables abus; d'ailleurs un tel contrôle était peu praticable. Les types furent donc souvent modifiés et changés, ce qui se fit toujours avec peu de soin, d'expérience et de talent.

Les modestes ouvriers qui fabriquaient ces méreaux étaient loin de

(1) MM. de Cardevacque et Terninck, qui ont compulsé les archives de Saint-Vaast, n'y ont découvert aucune mention de méreaux de cette abbaye; nous n'avons pas été plus heureux dans nos propres investigations. Cette absence de documents rendra notre marche plus incertaine.

penser que ces pièces grossières seraient un jour l'objet de recherches et d'étude. Aussi l'insignifiance des types, leur singularité et l'absence de légendes et de symboles rendent-elles trop souvent l'interprétation de ces plombs très-difficile, sinon impossible.

Après de longues recherches suivies avec persévérance, quoiqu'elles fussent bien peu attrayantes, nous sommes parvenu à nous procurer 350 méreaux en plomb, tous différents, trouvés à Arras et dans sa banlieue, qui doivent appartenir à cette ville. Dans ce nombre on voit diverses pièces des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, qu'on peut attribuer à l'abbaye de Saint-Vaast, d'après leurs types et leurs caractères distinctifs. Voici les principaux sujets que portent ces plombs: 1^o le portail à longue croix, accosté de deux V, double initiale du saint patron; 2^o la même initiale surmontée d'un signe abrégatif, avec la vue de l'abbaye aux trois tours; 3^o un abbé agenouillé devant une croix; 4^o une crosse abbatiale, soit avec le chiffre II gothique ou romain, soit avec l'ours traditionnel; 5^o la même crosse et un marteau; 6^o la tête de saint Vaast ou d'un abbé devant une crosse; 7^o des écus aux armes de l'abbaye ou à celles d'abbés de ce monastère, portant presque toujours au revers les armes de l'abbaye.

Cette série de méreaux n'en comprend que 24; cependant, parmi nos 350 pièces, il doit s'en trouver d'autres appartenant à la célèbre abbaye, surtout pour le XIV^e siècle; mais comment les reconnaître? A cette époque, Arras avait adopté, notamment pour ses marchés et tonlieux, de très-petits méreaux de plomb du module des deniers flamands et artésiens. Ces pièces, émises à grand nombre, offraient des types très-variés qui rappelaient souvent ceux des monnaies dont le cours était le plus répandu dans la ville. Le type le mieux copié et reproduit le plus souvent, fut celui du denier si commun de Gand, représentant, d'un côté, le heaume surmonté d'une fleur de lis ou d'une aigrette, et de l'autre, la croix ancrée ou à doubles bandes, cantonnée du mot *Gant* (1). Lorsqu'Arras cessa d'employer ce type monétaire

(1) Il est presque inutile de faire remarquer que les petits méreaux d'Arras, toujours assez grossiers, ne pouvaient être confondus avec les monnaies elles-mêmes dont ils différaient surtout par le dessin, la matière et le poids.

pour beaucoup de ses méreaux, il n'en conserva pas moins cette croix à doubles bandes qui avait été choisie aussi pour le revers des deniers frappés par Mahaut, comtesse d'Artois, au commencement du XIV^e siècle (1).

Cette croix convenait tout particulièrement à l'abbaye de Saint-Vaast; elle imitait assez bien ses armes, et chaque branche simulant deux crosses, rappelait en même temps le patron du monastère et l'abbé en exercice. On doit d'autant mieux supposer que l'abbaye prit dès le XIV^e siècle cette figure symbolique pour le revers de ses méreaux, que le droit de plusieurs d'entre eux semble corroborer cette attribution. Ainsi l'on y voit l'initiale V qu'on a déjà remarquée sur d'autres pièces, une croix à six branches terminées par des crochets, un portail et une grande fleur de lis, trois sujets bien différents, mais dont les revers sont identiquement les mêmes.

Il est probable que les plus anciens méreaux de Saint-Vaast furent en cuivre et que les autres, surtout ceux des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, furent en plomb. Au premier abord, cette opinion peut paraître hasardée, car on sait que le chapitre de la cathédrale d'Arras fit frapper pendant longtemps avec les mêmes coins une quantité considérable de méreaux en cuivre aux chiffres I, II, III et IV. Mais ce chapitre faisait un bien plus grand usage de ces espèces fictives que le monastère de Saint-Vaast, qui n'avait pas à recourir à ce moyen pour stimuler et récompenser l'exactitude de ses religieux, tous soumis à une observance rigoureuse. C'est ainsi que les méreaux de Saint-Vaast, plus passagers, pouvaient être d'un métal plus tendre.

Si l'on en juge par les découvertes faites depuis un quart de siècle, le nombre des méreaux en plomb de la ville d'Arras et de ses divers établissements a dû être fort considérable. Ce qui tend aussi à le prouver, c'est que rarement on a trouvé deux exemplaires de la même pièce. Il y a donc lieu d'espérer que de nouvelles trouvailles permettront de reprendre et de compléter nos recherches. Il nous aurait été

(1) La même croix se remarque encore sur un denier de Dixmude, dont le type principal représente un évêque. (V. Gaillard, *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*, n° 67.)

facile, il est vrai, d'augmenter le nombre des méreaux que nous allons décrire, mais nous avons préféré le restreindre plutôt que de risquer des attributions trop hasardées.

Toutes les pièces dont va suivre la description font partie de notre collection; elles ont été trouvées à Arras. Plusieurs proviennent des travaux exécutés sur l'emplacement même du monastère.

N° 1 Le premier et notre plus ancien méreau de l'abbaye, le seul qui soit en cuivre (1), paraît appartenir au commencement du XIV^e siècle. Il est anépigraphé et représente du côté principal une croix d'un relief très-prononcé, dont chaque bras se termine par deux ornements en forme de crosse; le centre est occupé par un large cercle à jour. Le revers offre aussi une croix, mais plus lourde et pattée, entourée d'une large bordure ondulée extérieurement; le milieu est un carré troué. Les deux croix semblent pouvoir suffire pour donner à cette pièce une origine religieuse; les deux crosses répétées quatre fois, qui rappellent les armes du monastère, autorisent notre attribution.

N° 2. Dans une bordure de petits arcs de cercle renfermant chacun un anneau, se trouve un portail imité des gros tournois, mais dont la croix est fort élevée. Il est accosté de deux V, initiales de Saint-Vaast. *Rev.* Large croix pattée dans quatre doubles arcs de cercle. Le caractère religieux de ce méreau résulte surtout de la hauteur inusitée de la croix du portail, qui traverse la bordure. La lettre V, dont nous aurons à constater plusieurs fois la présence sur d'autres méreaux de l'abbaye, ne peut être que l'initiale du patron de ce monastère. Ce ne saurait être l'indication d'une valeur numérique, le système monétaire du XIV^e siècle, auquel cette figure appartient, ne s'y prêtant point. Sans doute le graveur aurait pu mettre SV au lieu de deux V, mais il tenait à la symétrie du type qu'il composait. D'ailleurs,

(1) Notre collection renferme plusieurs méreaux de cuivre, des XV^e et XVI^e siècles qui représentent une croix figurant soit huit crosses, soit quatre doubles crosses. Ordinairement le deuxième côté est semblable au premier; quelquefois il se compose de fleurs ou d'autres ornements. Comme ces méreaux, qui sont toujours anépigraphes, nous proviennent de divers lieux du Nord de la France, nous ne pouvons en attribuer sûrement aucun à Saint-Vaast. Mieux vaut considérer ici ce type comme banal et imité des monnaies flamandes ou artésiennes.

le mot *Sanctus* n'a pas toujours précédé le nom *Vedastus*, la légende des deniers artésiens, portant simplement *Vedaste* ou *Vedastu*, le prouve suffisamment.

N° 3. Guerrier vu de face, tenant devant lui un écu qui semble être aux armes de *Jean de Méricourt*, abbé de 1416 à 1428, et portant de la main droite un sabre à lame longue, large et cambrée. C'est, comme on le voit, une réminiscence du type de la monnaie de Bruges qui avait été si répandue dans le pays (1). *Rev.* Dans un cercle entouré d'un grenetis est une croix dont les branches à doubles bandes se terminent par des crochets arrondis, comme sur le revers des monnaies de Gand. Ces crochets géminés symbolisent sans doute le patron de l'abbaye et l'abbé de ce monastère (2). Cette pièce, toute grossière qu'elle est, offre cependant de l'intérêt; non-seulement elle nous a permis de tenter une attribution, mais encore elle facilitera l'explication et l'attribution des suivantes.

N° 4. Portail simple dans une bordure en grenetis. Le revers est semblable au précédent, si ce n'est qu'entre le cercle qui l'entoure et la bordure se trouvent des annelets tenant place d'une légende. Le revers des nos 5 et 6 ci-après est exactement le même que celui-ci; ce qui établit l'origine commune de ces trois méreaux et autorise à les attribuer, comme le n° 3, à l'abbaye de Saint-Vaast.

N° 5. Grande fleur de lis entre quatre annelets dans une large bordure. Ce type rappelle le florin et en même temps la noblesse de l'abbaye; il convient aussi de dire que la fleur de lis figure souvent sur les sceaux des abbés de ce monastère royal.

N° 6. Dans une bordure composée d'annelets espacés, croix à six branches terminées par des crosses et des crochets en forme de demi accolade.

N° 7. Méreau grossier sans revers; croix ancrée dans une bordure d'un relief assez prononcé.

(1) C'est sans doute aussi un souvenir du franc ou cavalier, type qu'on trouve sur diverses monnaies de rois de France, de comtes de Flandre et même d'évêques de Cambrai.

(2) Cette forme de croix, souvent et longtemps employée au moyen-âge, se retrouve sur beaucoup de monnaies, méreaux et jetons. Si ce type est assez banal, il ne s'ensuit pas que Saint-Vaast n'ait pu en user pour ses méreaux.

N° 8. Autre méreau plus petit, mais presque au même type; les extrémités des bras de croix affectent davantage la forme de demi cercles. *Rev.* Entre deux points ou globules le chiffre II en caractère romain.

N° 9. Dans une bordure unie et saillante, l'initiale V renfermant la même lettre, toutes les deux fermées dans le haut; dans le champ, quelques globules. *Rev.* Croix composée de huit crosses. C'est la dernière fois que cette croix se rencontre sur les méreaux de Saint-Vaast. La lettre V n'a été probablement ainsi doublée que pour l'ornement. La description de cette pièce en établit suffisamment l'attribution.

N° 10. L'initiale V, au-dessus de laquelle on remarque le signe ordinaire d'abréviation; cette lettre est fort saillante. *Rev.* Le château noble aux trois tours, comme on le voit sur deux anciens contre-sceaux du monastère. Voici encore une pièce dont l'attribution ne laisse pas de doute.

N° 11. Abbé ou religieux à droite, à genoux, les mains jointes levées vers le ciel; devant lui une croix pattée dont la branche inférieure se prolonge et semble fixée en terre; derrière une branche de chêne (1). *Rev.* C T S T E L en deux lignes.

N° 12. Buste à gauche de Saint-Vaast ou d'un abbé portant mitre aux fanons relevés; devant est une crosse (2); derrière, un globule. Des traits croisés couvrent le champ; la bordure, formée de globules saillants, pourrait bien avoir été faite ainsi pour tenir lieu du nimbe. *Rev.* La Vierge tenant l'enfant Jésus; légende: $\text{AV} \in \text{MT}$. G. P. (*Ave Maria gratia plena.*) Ce méreau, plus grand que tous les précédents, est d'une exécution assez lourde et fort originale (3).

(1) Cette figure a beaucoup de rapport avec le contre-sceau de l'abbé Martin, quoiqu'elle soit bien moins ancienne. (V. M. Guesnon, *Sigillographie*, pl. XVIII, n° 2).

(2) La crosse d'abbé devait être interne, c'est-à-dire tournée du côté de la figure, mais cette règle n'est pas toujours observée.

(3) Notre collection renferme un très-beau plomb dont voici la description: * S * VAS * + * S * VAS *. Buste de saint-Vaast mitré et vu de face entre deux étoiles. *Rev.* LAN * M * CCCC * E LX E VIII (1469). Ours allant à droite, surmonté d'une crosse accostée de deux étoiles. Nous n'avons pas compris cette pièce remarquable dans nos planches, parce qu'elle a été trouvée à Valenciennes et que cette ville possédait deux églises dédiées à Saint-Vaast.

N° 13. Crosse tournée à droite et deux globules, l'un au centre, l'autre à gauche. *Rev.* Les chiffres 11 gothiques. Les bordures de ce méreau sont très-prononcées.

N° 14. Autre crosse plus maigre et mieux formée. *Rev.* Les mêmes chiffres en caractère romain, mais plus grands et plus déliés.

N° 15. La lettre A, initiale d'Arras, en caractère gothique assez bizarre; derrière, une crosse tournée à gauche; ici l'insigne abbatial offre une forme moins ancienne, plus régulière et même gracieuse. *Rev.* Ours marchant à droite; on sait que cet animal est le compagnon traditionnel de Saint Vaast.

N° 16. Ecu aux armes de *Jacques de Kerles*, qui fut abbé du monastère de Saint-Vaast depuis 1497 jusqu'en 1508. *Rev.* Croix surmontée de l'initiale V retournée.

N° 17. Mêmes armes. *Rev.* Croix dont chaque branche est terminée par trois globules disposés en croix ou en fleur.

N° 18. Dans le champ trois coqs à tête de chèvre, tournés à droite et disposés deux en chef et un en pointe; ce sont bien, sauf la position de ces oiseaux chimériques tournés en sens inverse, les armes de *Jérôme Ruffaut*, abbé de Saint-Vaast depuis 1537 jusqu'en 1563. Cette inversion est probablement le fait involontaire d'un graveur inexpérimenté. *Rev.* Armes de l'abbaye de Saint-Vaast, qui sont une croix ancrée.

N° 19. Ecu se terminant en pointe; il est surmonté d'une crosse à gauche et se compose d'une croix ancrée semblable à celle qui figure dans les armes de *Thomas de Parenty*, abbé de Saint-Vaast, de 1572 à 1578. Cette circonstance permettrait-elle d'attribuer ce méreau à l'éminent abbé? Les armes de Thomas de Parenty étant trop chargées pour figurer sur cette pièce, le graveur y aurait-il choisi pour type le sujet le plus convenable: la croix ancrée qui composait aussi les armes du monastère? On pourrait n'y voir que ces dernières armes. Quoiqu'il en soit, ce méreau est bien de l'époque du prélat. *Rev.* Grande croix ancrée formant bien le blason de l'abbaye; un angle porte un anneau et à côté se trouve contre-marquée profondément une fleur à quatre feuilles.

N° 20. Chevron avec trois roues à trois rayons; ce sont probable-

ment les armes d'un dignitaire du couvent. *Rev.* Type du droit du numéro précédent, avec globule à la gauche de l'écu.

N^o 21. Plusieurs V en place de légende. Dans le champ, un marteau de tailleur de pierres, dont le manche est accosté des lettres SV, la première renversée. *Rev.* Dans une large bordure où serpente un trait continu, on voit une crosse à droite, ayant à sa gauche les mêmes initiales dont la première est retournée. Ce méreau dut être affecté au paiement du salaire des ouvriers employés aux travaux de construction du cloître. Comme cette pièce est de la fin du XVI^e siècle, on peut la donner à *Jean Sarrazin*, qui gouverna l'abbaye de 1578 à 1598, personnage à qui nous devons le seul jeton que l'on connaisse de ce riche monastère.

Pour clore la série des méreaux de l'abbaye de Saint-Vaast, il reste à décrire quatre belles et grandes pièces différant peu entre elles ; toutes appartiennent à *Philippe de Caverel*, qui occupa avec distinction le siège abbatial pendant trente-huit ans, de 1598 à 1636.

N^o 22. Ecu de style allemand de la fin du XVI^e siècle ; il est surmonté d'une crosse à droite et renferme les armes de l'abbé : *d'argent au chevron de sinople accompagné de trois quintefeuilles de gueules.* *Rev.* Croix ancrée portant en cœur un point ou globule. Cette pièce est contre-marquée d'une fleur à quatre feuilles aux extrémités échancrées.

N^o 23. Variété du méreau précédent. Dans un angle de la croix du revers a été frappée en contre-marque la lettre C, initiale de Caverel.

N^o 24. Ecu d'une forme plus arrondie ; il est aussi surmonté d'une crosse à gauche et renferme les armes du même prélat. *Rev.* Les armes de l'abbaye ; la croix est ici beaucoup plus large ; elle porte aussi une contre-marque.

N^o 25. Ecu aux mêmes armes plus régulier et d'un dessin plus soigné. *Rev.* Croix semblable cantonnée du millésime 1631. Il convient de remarquer que le dernier chiffre a été retouché sur le coin pour être sans doute changé en un 6, ce qui donnerait 1636, année de la mort du vénérable abbé.

Les quatre pièces dont la description précède sont de chaque côté entourées d'un double cercle plus large sur les deux dernières.

Notre suite des méreaux se termine avec la prélatrice de l'éminent Philippe de Caverel. Après lui va disparaître la splendeur de la célèbre abbaye qui sera bientôt confiée à d'ambitieux et avides abbés commendataires, peu disposés à conserver d'anciens usages.



CHAPITRE TROISIÈME.

Médailles.

MÉDAILLE DE L'ABBEYE.

Notre cabinet renferme une belle et assez grande médaille ovale, coulée en cuivre jaune, au commencement du siècle dernier. Cette médaille, figurée sous le n^o 1^{er} de la planche IV, offre du côté principal les armes de l'abbaye dans un écu ovale entouré d'ornements dans le goût de cette époque et surmonté de la crosse et de la mitre. Le revers représente saint Martin avec manteau flottant, monté sur un cheval qu'il arrête; on voit derrière lui le mendiant légendaire. Nous ignorons pourquoi cette médaille a été exécutée; ce qui en rend l'explication difficile, c'est le sujet du revers. Il est vrai que saint Martin était le patron du plus grand nombre des églises du Diocèse, mais cette circonstance n'a pas de rapport avec l'abbaye.

On ne connaît en effet aucune médaille d'abbés de Saint-Vaast; il y a d'autant plus lieu de s'en étonner, que, pendant plus de deux siècles (de 1578 à 1792), le monastère eut à sa tête des hommes souvent puissants, toujours distingués. Quand on contemple l'admirable suite de médailles d'Antoine Perrenot, cet évêque d'Arras politique si habile, on a peine à comprendre qu'il n'en existe aucune de Jean Sarrazin, son contemporain qui, placé à la tête de la grande et riche abbaye de la même ville, fut aussi un négociateur de mérite.

La même remarque serait à faire pour Philippe de Caverel, son successeur et le plus grand abbé de Saint-Vaast. C'était l'époque de ces médailles artistiques, ornement de nos collections; c'était aussi alors que florissait l'atelier monétaire d'Arras qui fonctionna activement de 1582 à 1592, et de 1623 à 1652.

Les abbés qui viennent ensuite et complètent la série sont les suivants : Maximilien de Bourgogne, descendant d'un fils naturel du duc Philippe-le-Bon ; les cardinaux Mazarin, d'Este, de Bouillon et Maximilien de Rohan, tous les quatre abbés commendataires, Dom Vigor de Briois, et enfin le cardinal prince de Rohan. Et cependant, malgré de si grands noms, on ne possède aucun souvenir métallique de ces hauts personnages comme abbés de Saint-Vaast (1).

Est-on plus heureux sous le rapport des médailles de piété ? On n'en connaît aucune des saints Foulques, Hadulphe, Poppon et Richard, quoiqu'ils aient été abbés de Saint-Vaast, ni des bienheureux Hatta et Frédéric, l'un abbé, l'autre prieur de ce couvent.

Après le glorieux saint Vaast et saint Benoit, l'illustre fondateur de l'ordre des Bénédictins dont l'abbaye suivait la règle, les saints le plus particulièrement honorés dans ce monastère étaient : Gatien, Hadulphe, Léger, Maur, Nicaise, Placide, Ranulphe, Vendicien et Vigor, enfin sainte Scolastique. Nous regrettons de n'avoir découvert aucune médaille religieuse qu'on puisse rattacher à leur culte dans le célèbre monastère.

MÉDAILLES DU PÈLERINAGE DE SAINT-VAAST.

On sait que les reliques de saint Vaast reposaient dans cette abbaye ; elles y étaient l'objet d'une profonde vénération et d'un pèlerinage où les mères portaient leurs enfants malades pour obtenir leur guérison par l'intercession de l'apôtre de l'Artois, du patron du diocèse. Voici les médailles auxquelles cette piété a donné lieu ; toutes ont été trouvées à Arras et font partie de notre collection. Elles seront décrites dans l'ordre où la planche IV les reproduit.

N^o 2. Petite médaille en plomb dans un cercle large et épais. Saint Vaast de face, tenant sa crosse de la main gauche ; à sa droite quelques traits figurant sans doute son reliquaire. *Rev.* La Vierge-Mère entre deux candélabres qui rappellent la sainte Chandelle.

(1) On connaît des médailles et jetons du cardinal Mazarin, mais ils sont tout-à-fait étrangers au monastère d'Arras. Même remarque pour les pièces du cardinal d'Este.

N^o 3. Très-petite médaille ovale en argent. Saint Vaast vu de face, tenant de la main droite l'église qu'il a reconstruite, et de la gauche sa crosse épiscopale. *Rev.* Buste à droite de saint Benoît en prières devant un crucifix.

N^o 4. Médaille en plomb, de même forme, mais un peu plus grande. Le même évêque vu encore de face ; de la dextre il bénit et de l'autre il tient sa crosse. *Rev.* La sainte Face, sujet si souvent reproduit sur les médailles religieuses d'Arras (1).

N^o 5. Petite médaille ovale en étain. Saint Vaast presque de face, avec mitre et manteau, tenant sa crosse de la main droite ; derrière lui, en légende: S. VAST P. N. *Rev.* Saint Leu vu de face, portant aussi mitre et manteau comme saint Vaast ; il tient sa crosse dans la main gauche ; derrière lui est un loup. Légende. S. LEV P. N. (2).

Le n^o 2 est du XVI^e siècle, les n^{os} 3 et 4 sont du XVII^e, enfin le n^o 7 appartient à la seconde moitié du siècle dernier.

MÉDAILLE DU PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME-DU-BOIS.

. Il existait encore au XVIII^e siècle, près d'Arras, à Tilloy-lez-Moflaines, un ancien ermitage qui dépendait de Saint-Vaast. Ce lieu vénéré, connu sous le nom de Notre-Dame-du-Bois, était l'objet d'un

(1) On trouve assez souvent à Arras une petite médaille ovale et en cuivre, dont nous possédons trois variétés. D'un côté est un évêque à gauche, avec auréole, bénissant de la main droite un enfant agenouillé et en prières ; de l'autre, tenant sa crosse penchée. Derrière lui, on voit une église ou son reliquaire. Entre deux lampes la Vierge en madone, tenant l'enfant Jésus devant elle, type qui est celui de Notre-Dame de Liesse, employé fréquemment pour les médailles de piété d'Arras. Nous avons été tenté de rapporter cette médaille au pèlerinage de Saint-Vaast, mais comme les abbés Duployé attribuent cette pièce au pèlerinage de Notre-Dame de Liesse (v. *Notre-Dame de Liesse*, t. II, p. 344), nous croyons plus prudent de la laisser à cette dévotion. Cependant il ne faut pas oublier que maintes fois les mêmes médailles religieuses ont été frappées et vendues pour des dévotions différentes. C'est surtout pour cette raison qu'elles étaient si souvent anépigraphes.

(2) Cette médaille a été regravée au commencement de ce siècle par un étai- nier de Lille qui en a moulé de nombreux exemplaires dont il a trouvé facilement le débit. Elle présente bien quelques légères différences, mais par sa date elle ne rentre plus dans notre sujet.

pèlerinage très-renommé et très-fréquenté, qui reçut souvent de nobles visiteurs. L'abbé Philippe de Caverel s'y rendit au retour de son ambassade en Espagne. Toutefois, un de ses successeurs médita la fermeture de ce sanctuaire ; aussi le grand prieur du monastère fit-il démolir le modeste ermitage et son humble chapelle, en 1737, à la suite du meurtre de l'ermite.

Dans le XVII^e siècle, il se vendait au pèlerinage de Notre-Dame-du-Bois une belle médaille ovale à bélière, frappée en cuivre, que nous donnons sous le n^o 6 de la planche iv. Elle représente, d'un côté, la mère de Dieu sur le croissant symbolique, tenant sur le bras droit son divin Fils et un sceptre de la main gauche ; elle est entourée de la légende N. D. DV. BOIS. Le revers offre la sainte Face (1).

(1) Parmi les prieurés de Saint-Vaast se trouvait celui de Labeuvrière. Nous avons publié dans notre *Numismatique béthunoise*, p. 172, une médaille de sainte Christine, vierge et martyre, dont les reliques, conservées dans l'église de Labeuvrière, dépendance du prieuré, étaient l'objet d'un pèlerinage fort suivi. Cette médaille se distribuait au prieuré ; nous la reproduisons ici.



CHAPITRE QUATRIÈME.

Jeton

DE JEAN SARRAZIN.

Jean Sarrazin, d'origine bourgeoise, ou peut-être descendant d'une famille noble d'Artois, naquit à Arras en 1539. Doué des dispositions les plus heureuses, il fit rapidement ses premières études chez un vénérable prêtre de cette ville, entra jeune encore à l'abbaye de Saint-Vaast; puis il étudia avec un succès éclatant la rhétorique à l'Université de Paris et la théologie à celle de Louvain, et il fut ensuite ordonné prêtre. De retour au couvent, il y inspira le goût de l'étude par ses doctes leçons et par ses prédications éloquents. Ses heureuses qualités, sa piété, sa prudence, son savoir et son génie l'avaient désigné pour remplir les emplois les plus importants et les plus difficiles; il sut toujours s'en acquitter à la grande satisfaction de la communauté. En 1578, il fut promu à la dignité d'abbé de Saint-Vaast, à la demande des Etats généraux d'Artois et aux acclamations de ses religieux.

Le roi d'Espagne, Philippe II, qui avait reçu Jean Sarrazin en députation, avait admiré son éloquence et son habileté dans les affaires publiques; aussi lui accorda-t-il sa confiance et un grand crédit. Il le nomma conseiller d'Artois, puis conseiller d'Etat. Dans ces délicates fonctions, le nouvel homme d'Etat rendit d'éminents services à son prince, tout en restant utile et dévoué à son monastère et à l'Artois, alors si agité et si malheureux. Appelé, en 1596, à l'archevêché de Cambrai, notre prélat n'en conserva pas moins la direction de son abbaye; mais il mourut deux ans après. Il avait adopté pour armes: *d'hermine à bande losangée* ou à la *bande fuselée d'azur* (1) et pour devise: *Pietate et patientia*.

(1) Ce sont les armes des Sarrazin, famille artésienne issue de Mathieu d'Ailly, surnommé Sarrazin, sénéchal du Boulonnais et chambellan du roi Charles V;

Ces détails biographiques rendent facile l'explication du jeton frappé au nom de Jean Sarrazin, comme abbé de Saint-Vaast. Au droit sont les armes du prélat, portant pour cimier une crosse placée derrière une mitre à fanons longs et flottants. Légende : R. D. D. I. SARACENVS. ABBAS. S. VED.

Au revers on voit dans une campagne accidentée une femme servant une longue croix contre son cœur et levant les yeux vers une nuée à rayons sur laquelle plane un ange tenant de ses mains étendues deux couronnes. Elle est précédée d'un chien, emblème de la fidélité, ou d'un agneau, symbole de la douceur, et s'avance vers une autre femme tenant un chapelet de la main gauche. La légende PIETAS ET PATIENTIA, devise du prélat, désigne les vertus personnifiées par les deux figures. L'exergue porte le millésime 1589.

Ce jeton, qu'on trouve seulement en cuivre jaune, est assez rare; il fait partie de notre collection et a déjà été publié d'après un exemplaire assez fruste, par M. Deschamps de Pas (1). Cette pièce a été frappée probablement dans l'atelier monétaire d'Arras, d'où sont sortis à cette époque plusieurs jetons remarquables et une belle suite de monnaies du roi Philippe II comme comte d'Artois. Sans doute elle était distribuée dans les réunions comme jeton de présence, et servait à compter.

En terminant notre essai numismatique, nous devons exprimer le regret de n'avoir pu rendre ce travail plus important et plus instructif. Nous espérons que de nouvelles découvertes nous permettront de reprendre ces recherches et de les compléter.

ce qui prouve que notre abbé prétendait sortir de cette souche. (*Revue de la numismatique belge*, 3^e série, t. I, p. 337, article de M. Deschamps de Pas).

(1) *Revue de la Numismatique belge*, 3^e série, t. I, p. 236.



LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

Son Excellence le Ministre de la Maison de Sa Majesté l'Empereur des Français	12 exemplaires.
Son Excellence le Maréchal RANDON.	1 —
M. le Directeur général de l'Administration des Cultes	2 —
Monseigneur l'Archevêque de Cambrai.	1 —
Monseigneur l'Evêque d'Arras.	1 —
Monseigneur l'Evêque d'Amiens	1 —
M. PAILLARD, Préfet du département du Pas-de-Calais.	1 —
M. D'HAVRINCOURT (le Marquis), Chambellan de Sa Majesté l'Empereur	1 —
M. DELEBECQUE, membre du Corps législatif	1 —
L'Académie d'Arras	1 —
Anonyme.	1 —
M. le Maire d'Arras	1 —
M. ANSART (CHARLES), Vicairé à Arras	1 —
M. ANSART DU FIESNET (EDMOND), à Paris.	1 —
M. BARTHÈS, Libraire à Londres	1 —
M ^{me} veuve DE BECQUINCOURT, à Billancourt.	1 —
M. BELLENGUEZ, Avoué à Saint-Pol	1 —
Bibliothèque de la ville de Lille	1 —
Bibliothèque de la ville de Douai	1 —
Bibliothèque de la Préfecture à Arras	1 —
Bibliothèque de la ville de Saint-Omer	1 —
M. DE BONNEVALET, à Berles-Monchel.	1 —
M. BORANI, Libraire à Paris.	1 —
M. BRÉMART, Docteur en Médecine à Arras	1 —
M ^{lle} BRUNET, Maîtresse de Pension à Arras.	1 —
M. BURNIER-DÉALET, Directeur des Eaux à Arras	1 —
M. DE CAIEU DE VADICOURT, Propriétaire, Conseiller municipal et membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Abbeville	1 —

TOME III.

M. DE CARDEVACQUE (AIMÉ), Propriétaire à Arras	1	—
M. DE CARDEVACQUE (ALPHONSE), Propriétaire et membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer	1	—
M. CAVROIS, Agent-Voyer en chef à Arras	1	—
M. DU CHAMBGE DE LIESSART, à Douai	1	—
M. CHAPUS, Propriétaire à Arras	1	—
M. CHAZAUD, ancien Receveur général à Arras	1	—
M. COLIN (MAURICE), Propriétaire à Arras	1	—
M ^{me} veuve COT, à Arras	1	—
M. DE COUSSEMAKER, membre correspondant de l'Institut, à Lille	1	—
M. DE COUSSEMAKER (IGNACE), à Bailleul	1	—
M. CRESSENT, à Saint-Pol	1	—
M. CROISILLES, Notaire à Beaumetz-lez-Loges	1	—
M. CUVELLIER (A.), Prêtre à Douai	1	—
M. DARD (le Baron), à Paris	1	—
M. DARRAS (l'Abbé), à Paris	1	—
M. DAUCHEZ (BENJAMIN), Propriétaire à Arras	1	—
M. DELIGNY-LEGENTIL, Cultivateur à Gavrelle	1	—
M. DERUELLE, membre du Conseil général, à Sus-Saint-Leger .	1	—
M. DESCHAMPS DE PAS, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Saint-Omer	1	—
M. DESILVE (l'Abbé), à Onnaing	1	—
M. DESTOMBES (l'Abbé), à Douai	1	—
M. DEUSY, Avocat à Arras	1	—
M. DEWAILLY, membre du Conseil général, à Marquise	1	—
M. DIDRON, à Paris	1	—
M. DOLLET (ANSELME), Desservant à Gavrelle	1	—
M. DOVERGNE, Adjoint au Maire de la ville d'Hesdin	1	—
M. DUBRULLE, membre du Conseil général, à Rouvroy	1	—
M ^{me} DUPIN, à Arras	1	—
M. DUPUIS-TERNINCK, Propriétaire à Saint-Omer	1	—
M. FANIEN, Vicairé à Arras	1	—
M. FARDEL (ALPHONSE), Propriétaire à Arras	1	—
M. FÉVEZ, Desservant à Boyelles	1	—
M. FLORENT, membre du Conseil général, à Monchy-le-Preux .	1	—
M. GARNIER (AUGUSTE), Adjoint au Maire de la ville de Gap . .	1	—
M. GÉRARD, Conservateur de la Bibliothèque de Boulogne-s ^r -Mer	1	—
M. GODEFROID-CAPPE, Propriétaire à Avesnes-le-Comte	1	—
M. GRANDGUILLAUME, Propriétaire à Arras	1	—

M. GOSSE DE GORRE, Propriétaire à Gorre	1	—
Monseigneur HAFFREINGUE, à Boulogne	1	—
M ^{me} veuve HARBAVILLE, à Arras	1	—
M ^{me} veuve HARLÉ D'OPHOVE, à Clairvaux.	1	—
M. HARLÉ D'OPHOVE (CHARLES)	1	—
M. DE HAUTECLOQUE (GUSTAVE), Propriétaire, à Arras	1	—
M. HAUTTECŒUR, Professeur au Collège de St-Jean, à Douai.	1	—
M ^{me} veuve HÉMART (ALPHONSE), à Saint-Omer.	1	—
M. HÉMART DE NEUFPRÉ (HENRI), à Saint-Omer	1	—
M. HENNEQUIER (CH.), à Montreuil	1	—
M. D'HÉRICOURT (le Comte A.), à Souchez	1	—
M ^{me} D'HERLINCOURT (la Baronne), à Eterpigny	1	—
M. HOVINE (LOUIS), Avocat à Arras	1	—
M. HURBIEZ, Notaire à Béthune	1	—
M. JUNG TREUTTEL, à Leipsick	1	—
M. LABALETTE, Agent d'Assurances à Arras	1	—
M. LANDRY-PRUVOST, Propriétaire à Douai	1	—
M. LAROCHE, membre de l'Académie d'Arras et Maire de Duisans.	1	—
M. LEDIEU, Docteur en Médecine à Arras	1	—
M. LEDRU, Docteur en Médecine et Maire d'Avesnes-le-Comte	1	—
M. LEFEBVRE (JULES), Archiviste de la Société Impériale d'Emu- lation d'Abbeville	1	—
M. LEFER, Missionnaire apostolique à Lagorgue	1	—
M. LEGENTIL (FLORIDE), à Arleux-en-Gohelle	1	—
M. LEGENTIL (JULES), à Méricourt	1	—
M. LEMAIRE, Percepteur à Pénin	1	—
M. LEPOIVRE, Propriétaire à Arras	1	—
M. LIOT DE NORTBÉCOURT, Maire de Mentque-Nortbécourt	1	—
M. MAYEUR, Architecte à Arras.	1	—
M. MERCHEZ (l'Abbé), Missionnaire apostolique à Fillièvres	1	—
M ^{me} veuve NORMAN (EMILE), à Arras.	2	—
M. NORMAN (CHARLES), avocat, à Tilloy-lez-Mofflaines	1	—
M. NORMAN (JULES), cultivateur, à Haucourt	1	—
M. NORMAN (PAUL), à Tilloy-lez-Mofflaines.	1	—
M. PARENT-DUCHATELET, à Paris	1	—
M. PEDOT, à Saint-Fuscien, près Amiens.	1	—
M. PERIN (JULES), Docteur en Droit, Avocat à la Cour imp. de Paris	1	—
M ^{me} veuve PETIT (AMÉDÉE), à Magnicourt-sur-Canche	1	—
M. PROYART, membre du Conseil général, à Arras	1	—
M. PROYART, Vicaire-Général à Arras	1	—
M. QUARRÉ, Libraire à Lille	1	—

M. RIBOUD-PARIS, Négociant à Arras	1	—
M. ROGUIN, Propriétaire à Arras	1	—
La Société Académique de l'Oise	1	—
La Société des Antiquaires de la Morinie	1	—
La Supérieure des Dames du Sacré-Cœur à Amiens	1	—
La Supérieure des Dames du Saint-Sacrement à Arras	1	—
La Supérieure des Dames Ursulines à Arras	1	—
M. TAILLANDIER (HENRI), à Arras.	1	—
M. TAMBOISE, Cultivateur à Rouvroy.	1	—
M. DE LA TOMBELLE (le Baron A.), à Paris	1	—
M. ARNOULD DE TOURNAY, Archéologue à Merville	1	—
M ^{me} DE TRAMECOURT (la Comtesse), à Barly	1	—
M. TRANNOY, Avocat à Arras	1	—
M. TRÉCA, Cultivateur à Neuvireuil	1	—
MM. TREUTTEL et WURTZ, Libraires à Strasbourg.	1	—
M. VASSELLE (G.), Notaire à Arras	1	—
M ^{me} veuve VERDEVOYE, à Arras	1	—
M. VINCENT, membre de l'Institut, à Paris	1	—

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE 3^e VOLUME.

	Pages.
<i>Histoire littéraire de l'Abbaye de Saint-Vaast.</i>	5
Écoles de Saint-Vaast	7
Collège de Paris.	12
Collège d'Arras	18
Collège de Douai	20
Collège de Labassée	22
Bibliothèque de Saint-Vaast.	25
Liste des religieux célèbres de l'Abbaye de Saint-Vaast.	37
Manuscrits enluminés	58
<i>Recherches sur les Monuments et les Objets d'art relatifs à l'Abbaye de Saint-Vaast.</i>	81
Description de l'ancienne Abbaye de Saint-Vaast.	112
Constructions extra-claustrales.	113
Notre-Dame-en-Chatel.	114
Collégiale de Saint-Pierre	115
Croix de Saint-Bernard.	118
Pierre de Saint-Leger	119
L'ours de Saint-Vaast	120
Chapelle de Saint-Roch	121
La Madeleine.	123
Plan général des bâtiments claustraux de Saint-Vaast	129
Église abbatiale	133
<i>Stillographie de l'Abbaye de Saint-Vaast.</i>	163
Essai sur la Numismatique de l'Abbaye de St-Vaast, par M. DANCOISNE.	175

FIN.

ERRATA.

Pages 9,	18 ^e ligne, au lieu de :	<i>des lettres, il.</i> . . .	lisez : des lettres. Il
— 11,	30 ^e ligne, —	<i>qui s'élevaient</i> . . .	— qui s'élevaient,
— 12, (note)	3 ^e ligne, —	<i>præter hunc.</i> . . .	— præter hanc
— 12, —	9 ^e ligne, —	<i>ab huc.</i> . . .	— ab hac
— 13, —	19 ^e ligne, —	<i>sigillum</i> . . .	— sigillum
— 15,	15 ^e ligne, —	<i>vérification annulée.</i> . .	— vérification annuelle
— 16,	27 ^e ligne, —	<i>dans sa chapelle.</i> . .	— dans la
— 22,	20 ^e ligne, —	<i>Un tiers demeurant.</i> . .	— Un tiers demeurait
— 22,	28 ^e ligne, —	<i>de théologie, morale,</i>	— de théologie, de morale,
— 28,	6 ^e ligne, —	<i>chambres, simples.</i> . .	— chambres simples
— 28,	28 ^e ligne, —	<i>pathologie.</i> . . .	— patrologie
— 29,	10 ^e ligne, —	<i>toutes ses richesses.</i> . .	— toutes ces richesses
— 30,	12 ^e ligne, —	<i>ou disparaissaient.</i> . .	— qui disparaissaient
— 31,	1 ^{re} ligne, —	<i>leurs désirs.</i> . . .	— leur désir
— 37,	10 ^e ligne, —	<i>formait des novices.</i> . .	— formaient des novices
— 55,	28 ^e ligne, —	<i>Haugouard.</i> . . .	— Haudouard
— 93, (note)	3 ^e ligne, —	<i>Hincè egr.</i> . . .	— Huic egrè
— 118,	23 ^e ligne, —	<i>qu'elle avait tenu.</i> . .	— qu'elle avait tenue
— 128,	25 ^e ligne, —	<i>saint Jehan Gonse.</i> . .	— saint Jehan Gouy
— 161,	25 ^e ligne, —	<i>représentant le Dieu.</i> . .	— représentant : l'un le Dieu
— 163,	21 ^e ligne, —	<i>daques.</i> . . .	— bagues
— 172,	23 ^e ligne, —	<i>la chapde de molle.</i> . .	— la chappe



